REMOTE STORAGE

THE UNIVERSITY
OF ILLINOIS
LIBRARY
312.44
R11p

11119

Return this book on or before the *Latest Date* stamped below. A charge is made on all overdue books.

U. of I. Library

MAY 24'38

SEP 18 1948

AUG 25 1988

11148-S

DU MÊME AUTEUR :

**MESURES DE SURETÉ,** *Etude de politique criminelle. Préface de* ENRICO FERRI, *professeur de droit pénal à l'Université de Rome.*

Editions : Marcel RIVIÈRE

LÉON RABINOWICZ

*Docteur en droit*

*Privat-Docent à l'Université de Genève*

---

# Le Problème de la Population EN FRANCE

PRÉCÉDÉ D'UNE

## HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA POPULATION

---

*ÉTUDE DE SOCIOLOGIE DE LA POPULATION*

PARIS

LIBRAIRIE DES SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES

MARCEL RIVIÈRE

31, Rue Jacob et 1, Rue Saint-Benoît

1929

312.44
REMOTE STORAGE

A mon cher Maitre
PAUL LOGOZ
hommage de gratitude respectueuse.

747244

Depuis que l'austère pasteur d'Hayleibury a proclamé les principes redoutables de sa loi de la population et en a tiré de sinistres conséquences pour l'avenir de l'humanité, le problème de la population, traité jusqu'alors en parent pauvre, est devenu un des problèmes centraux de la science sociale, une des questions les plus palpitantes et les plus discutées .

Grâce au développement prodigieux des sciences de l'observation et plus particulièrement de la statistique, grâce aux recherches infatigables et hardies de toute une pléiade d'esprits éminents, la science de la population s'est élargie, s'est approfondie, s'est transformée en une branche nouvelle et imposante des sciences sociales. Il nous a paru donc nécessaire d'étudier, dans l'introduction, l'origine, l'évolution, la méthode et les perspectives de cette science qui s'achemine de plus en plus vers une véritable sociologie de la population.

Dans nos recherches démographiques, nous nous sommes constamment inspirés de la méthode du matérialisme historique qui fut pratiquée déjà avec tant de succès et de profit dans les différents domaines des sciences sociales et histori-

ques, mais pas encore jusqu'aujourd'hui dans celui de la démographie.

Nous avons donc cru devoir combler, au moins partiellement, par nos modestes forces, cette lacune regrettable en étudiant dans notre Livre Premier l'histoire de la population. Prenant comme point de départ de notre analyse le mode de production, nous avons divisé cette évolution, longue et parfois bien compliquée, en cinq phases essentielles: l'époque sauvage, l'époque agricole, celle de l'esclavage, celle du servage, enfin l'époque industrielle. Notre tâche consistait à établir un certain lien de causalité entrs trois facteurs, éloignés à première vue : l'infrastructure économique sous-jacente, la marche générale de la population et les principales doctrines démographiques.

Nous nous sommes appliqués à mettre en relief l'importance respective de ces facteurs et leur dépendance plus ou moins directe de la base économique, suivant le caractère particulier et spécifique de chacune des phases envisagées. Arrivés ainsi à la conception démographique de l'époque industrielle naissante, c'est-à-dire à la théorie de Malthus, nous ne nous sommes pas seulement bornés à établir l'origine sociale de cette doctrine mais nous avons voulu aussi en faire une analyse critique.

Cette digression se comprend facilement. Bien que 130 ans se soient déjà écoulés depuis la publication du fameux « Essai sur le principe de la population » la théorie de Malthus est toujours d'une actualité brûlante, elle est toujours discutée, combattue ou défendue avec acharnement. Tout récemment (août et septembre 1927), le 1$^{er}$ Congrès Mondial de la Population auquel participaient plus de 200 savants tenait ses assises à Genève. « Si, a dit spirituellement, M. Isaac, certaines sociétés populaires au temps de la Révolution Française, siégaient devant le buste de Rous-

seau, c'est le buste de Malthus qui aurait dû présider aux discussion du Congrès pour marquer le sens dans lequel on prétendait le conduire. » (1).

C'est en France que s'est manifesté la première réaction énergique contre la toute puissante théorie de Malthus. Car il se produisit dans ce pays un phénomène démographique des plus étranges : malgré la prospérité croissante du pays, sa natalité était en baisse constante.

A la fin du XIX[e] siècle, ce processus a pris de telles proportions que M. Charles Richet, interprète fidèle des savants qui étudiaient cette question, a pu écrire: « La France est un pays bien portant et encore bien riche, mais cette puissance et cette richesse vont décroître, elles vont disparaître, si l'on n'arrête pas le progrès menaçant de notre infécondité. Peut-être, y aura-t-il des remèdes efficaces, mais s'il n'en est pas, il faut désespérer de l'avenir. *Finis Galliae.* »

Depuis lors, le problème de la population en France se présente-t-il sous un aspect plus favorable ? Nous ne le croyons pas. Après la dernière guerre, qui, au point de vue démographique, a rejeté les Français 60 ans en arrière, toute la gravité de la maladie qui ronge le pays s'est mani-

---

(1) Jean Bourdon : « *Le Congrès Mondial de la Population* », MERCURE DE FRANCE, livraison du 1[er] novembre 1927.

Le Congrès fut subventionné comme on s'en est aperçu plus tard par les fonds émanant de Mrs Margaret Sanger, partisan farouche du pasteur d'Hayleibury. Ce Congrès représentait surtout la science anglo-saxonne et son but était de créer à Genève un bureau central de propagande internationale du malthusianisme.

Nous avons voulu joindre en annexe à notre travail l'étude de la portée de ces assises démographiques internationales, malheureusement le compte rendu détaillé n'a pas encore paru au moment où notre livre est sous presse. (Il doit paraître à Londres chez Dunn, Arnold et Cie.)

festée de la façon la plus expressive par une marée montante de l'immigration étrangère. Actuellement sur 8 habitants de la France, il y a un étranger. Rien donc d'étonnant à ce que M. Oualid se demande avec angoisse : « la France deviendra-t-elle un pays de minorités nationales ? ».

C'est à cette palpitante question que nous avons consacré notre Deuxième et principal Livre.

Y a-t-il quelque chose de plus compliqué et de plus difficile que l'étude démographique d'un pays ? Examiner à fond tous les rouages de ce mécanisme délicat, étudier les différents facteurs qui influent sur son mouvement et qu'on ne peut pas séparer de la structure sociale et économique du pays, les coordonner suivant leur importance respective, dresser le bilan démographique et tracer les perspectives de l'évolution future, voilà la tâche immense mais combien attirante du démographe.

Afin de comprendre toute la gravité de la crise démographique de la France, il faut tout d'abord en examiner le développement, c'est-à-dire la marche générale de la population ; on aura ainsi une vue d'ensemble du problème. Il faut ensuite connaître les causes de la maladie pour pouvoir poser la diagnose. Et pour cela, il faut étudier les facteurs du mouvement de la population. Ils peuvent se réduire à quatre principaux : la nuptialité, la natalité, la mortalité et la migration.

Très souvent, afin de bien saisir la tendance spécifique de la démographie française contemporaine, il nous a fallu faire un peu de démographie comparée ; c'était surtout nécessaire dans l'étude de la natalité, car sa baisse, loin d'être un phénomène particulier à la France, se présente au contraire comme une loi générale et inéluctable de la période de la civilisation dans laquelle nous vivons.

Avec le bilan général et les perspectives pour l'avenir se

ferment le Deuxième et dernier Livre.

Après cet exposé général du plan et du but de notre travail qu'il nous soit permis maintenant de donner ici l'expression de nos sentiments personnels.

Les mots nous manquent pour remercier notre cher ami, M. Marc Ickowicz pour la part qu'il a eue à l'élaboration de cet ouvrage. Nous avons toujours trouvé en lui dans le chemin parfois si aride de la science démographique un appui d'une valeur inappréciable.

Nous sommes aussi heureux de pouvoir exprimer toute notre gratitude envers notre excellent ami, Me Herrl Sviatsky qui, avec une obligeance très grande, a bien voulu lire notre manuscrit.

Nous saisissons enfin l'occasion de remercier M. L. Hersch qui occupe avec une autorité indéniable la chaire de la statistique à l'Université de Genève et qui travaille infatigablement pour le meilleur profit de la Science des Chiffres.

Que notre travail, fruit de longues études, remplisse, ne fût-ce que partiellement, le but le plus noble et le plus fécond de tout effort scientifique :

Qu'il fasse penser !

Mais penser, c'est combattre et c'est critiquer. Loin de redouter ces critiques, qui peuvent n'être parfois que trop justifiées, nous les désirons au contraire de tout notre cœur.

N'est-il pas toujours vrai que « du choc des opinions jaillit la vérité ? ».

*Genève, février* 1928.

# INTRODUCTION

# LA SCIENCE DE LA POPULATION

Malgré l'importance capitale de la population (1) comme facteur de l'évolution humaine, la recherche des lois qui la gouvernent a relativement peu préoccupé la science. Ceci est peut-être dû au fait que le mouvement de la population a eu toutes les apparences d'un phénomène purement instinctif et naturel, semblant ne pas vouloir se laisser enchaîner par les cadres rigides d'une science positive.

Mais, s'il est vrai que la formation d'une science véritable de la population ne remonte qu'à une époque assez récente, c'est déjà depuis très longtemps que les peuples se sont intéressés au problème vital de la population. Et il n'en pouvait pas être autrement, car ce facteur est un élément essentiel et capital de toute économie humaine, quelque rudimentaire soit-elle. Toutes les forces économiques de

(1) Le mot « population » ne figure pas depuis longtemps dans le dictionnaire scientifique. Il fut peut-être employé pour la première fois par Bacon, dans » Essays » en 1597. Notons que pour les deux traducteurs français de cet ouvrage, l'expression nouvelle parut étrange et ils la remplacèrent par « peuple », « monde », etc Encore en 1751, Voltaire employait le mot « peuplade ».

l'activité humaine, comme la production, la répartition, la consommation, l'échange, tout en agissant activement sur la population, dépendent, à leur tour, et dans une large mesure, de l'état qualitatif et quantitatif de cette dernière.

Et s'inspirant des besoins pratiques de leur situation économique, les peuples primitifs essayaient, à l'aide d'un ensemble de mesures appropriées, d'exercer une influence positive sur la marche de la population. De même qu'ils faisaient des actes économiques avant l'apparition de l'économie politique, ils faisaient aussi la politique de la population bien avant l'apparition de la démographie. Et le premier objet de cette politique instinctive de la population était la lutte contre le danger de la surpopulation. Car, malgré la densité excessivement faible des peuples primitifs, à la suite du niveau très bas de la production (si tant est que la cueillette des fruits, la chasse, la pêche, ou l'agriculture à peine naissante puissent être appelées production) cette menace, comme l'épée de Damoclès, était constamment suspendue au-dessus de leurs têtes. Et, pour accorder l'accroissement naturel de la population avec leurs moyens de subsistance, ils faisaient appel à des mesures aussi barbares et primitives que l'était toute la vie d'alors. Ils pratiquaient ouvertement l'avortement et l'infanticide pour arrêter la natalité (1) ; ils procédaient à la castration ou à la mutilation des organes sexuels, afin d'anéantir l'instinct de la procréation ; enfin ils ont sanctionné l'homicide et même le libéricide ou le parricide, pour rendre plus facile la lutte pour l'existence en se débarrasant de toute

(1) D'après Schmoller « *Grundriss der allgemeinen Volkswirtschaftslehre* » t. 1.p. 185., les peuples primitifs poussaient à un tel point ces moyens préventifs que, rien que par avortement, ils écartaient les deux tiers de toutes les naissances.

personne incapable de subvenir à ses propres besoins. Ces faits sont confirmés par Cesare Lombroso, le criminologue italien qui, étudiant dans son « *Uomo delinquente* », la criminalité chez les peuples primitifs, arrive à une conclusion identique. « L'accroissement excessif de la population, comparativement aux moyens naturels de subsistance, est, dans la vie sauvage, un péril continuel. Cela nous explique la plupart des homicides qui, chez les peuples primitifs, non seulement se commettent avec impunité, mais encore sont ordonnés souvent par la morale et par la religion, et fournissent un titre de gloire. » (1)

La fameuse législation d'Auguste nous fournit un autre exemple de l'application de la politique de la population, toujours avant la naissance de la démographie, mais visant, elle, un but opposé et pratiquée par un peuple qui a atteint un niveau très élevé de civilisation. Elle avait pour but le relèvement du taux de la natalité, au moment où la dépopulation a commencé à sévir dans l'empire romain.

Cependant, au fur et à mesure que nous nous rapprochons des temps modernes, nous voyons à côté de cette politique de population résultant des besoins pratiques, se dessiner les contours d'une science de la population. L'examen de ces nombreuses tentatives d'esquisser une théorie, dépasse les cadres de cette introduction (2).

C'est à Malthus qu'incombe l'honneur d'avoir jeté les bases de la science démographique. Nous les trouvons dans son livre fondamental, publié en 1803, sous le titre :

(1) V. « *L'homme Criminel* », Volume I, Paris, Alcan 1895, p. 39.

(2) Consulter à se sujet : Gonnard : « *Histoire des Doctrines de la Population* », Paris 1923.

« *Essai sur le principe de population* » et qui n'était qu'une édition nouvelle et considérablement élargie de son opuscule anonyme publié en 1798, contre Godwin. Il pose son fameux principe : « Nous pouvons tenir pour certain que lorsque la population n'est arrêtée par aucun obstacle, elle va doublant tous les vingt-cinq ans, et croît de période en période, selon une progression géométrique...

Nous sommes en état de prononcer, en parlant de l'état actuel de la terre habitable, que les moyens de subsistance, dans les circonstances les plus favorables à l'industrie, ne peuvent jamais augmenter plus rapidement que selon une progression arithmétique. » (1) Malthus crée la science de la population, car c'est pour la première fois qu'un savant met au centre de ses investigations le problème de la population, qu'il l'analyse d'une façon si complète et si détaillée sous ses différents aspects, qu'il formule sous une forme mathématique une loi démographique (d'ailleurs fausse, ce qui n'enlève rien à son importance) et qu'il trace les perspectives de l'évolution de la population.

Mais, malgré toute l'ampleur que Malthus a donné à cette nouvelle branche du savoir humain, elle fut toujours considérée comme une partie très importante, il est vrai, mais une simple partie quand même, de la science économique. « Ce sont surtout les économistes — écrit Arsène Dumont —, qui ont montré de la sollicitude pour la question de la population. Bien qu'ils se donnent pour objet spécial l'étude de la production, et de la répartition des richesses dès l'origine de l'école, Mirabeau et après lui Malthus ont considéré ce sujet comme faisant partie de leur

(1) Malthus : « *Essai sur le principe de la population* », traduction Prevost, Paris 1809, vol. 1 p. 8 et 13.

domaine. Les disciples ont suivi cet exemple et, depuis un siècle, aucun traité d'économie politique n'a manqué de lui consacrer un chapitre » (1). Il est caractéristique de constater que Malthus lui-même était économiste et que chacun des économistes de l'époque, comme Ricardo, Smith, J.-B. Say, considérait la question de la population comme une partie intégrante de l'économie politique. Et il ne faut pas s'étonner, car à cette époque, à côté de l'économie, il n'y avait pas d'autre science sociale proprement dite. Cependant, grâce au développement prodigieux de la statistique, l'étude de la population se détacha de plus en plus de l'économie politique. Ce n'est certes pas au XVIII[e] siècle qu'il faut chercher la naissance de la statistique; on peut dire qu'elle existait déjà lors des premiers dénombrements de la population ou des richesses, dont nous retrouvons déjà les traces dans la Bible (2). Mais c'est au milieu du XVIII[e] siècle que le pasteur Süssmilch a donné à la statistique une direction nouvelle et a contribué largement au développement de la démographie. En partant du point de vue religieux, il a établi dans son ouvrage « *Ordre Divin* », (*Die Goettliche Ordnung*) la régularité des nombreux phénomènes démographiques.

---

(1) Dumont : «*Dépopulation et Civilisation* », Paris, 1890, p. 6.

(2) Nous citerons à titre d'exemple le recensement du roi David. David dit à Joab : « Parcours toutes les tribus d'Israël de Dan jusqu'à Berchaba et compte mon peuple que j'en sache le nombre. » Joab et ses officiers mirent 9 mois et 20 jours à parcourir tout le pays ; puis Joab donna au roi le résultat du dénombrement qui était de 800.000 hommes en état de porter les armes dans Israël et de 500.000 dans Juda, (*Vulgate*, II[e] Livre des Rois), ou de 1 million 170.000 dans Israël et de 470.000 dans Juda (d'après la *Sainte Bible* de la Société biblique de France). M. E. Levasseur, le statisticien français bien connu, dans son ouvrage « *La Population*

Après Süssmilch, ce fut Quételet, ce géant de la statistique qui enrichit considérablement notre science, par son ouvrage « *Essai de Physique sociale* » publié en 1835. Il constate, lui aussi, la régularité des phénomènes sociaux et il l'exprime dans cette phrase frappante et lapidaire : « Il est un budget qu'on paie avec une régularité effrayante; c'est celui des prisons, des bagnes et des échafauds ; c'est celui-là surtout qu'il faudrait s'appliquer à réduire ». Par contre, Quételet explique d'une autre façon que son prédécesseur cet ordre des faits sociaux : d'après lui, ils sont régis tout à fait comme le monde physique, par des lois naturelles.

En 1855, un savant français Achille Guillard, publia les « *Eléments de statistique humaine ou démographie comparée* » ; il a introduit pour la première fois dans le langage scientifique le mot « démographie ». Sous ce mot, il comprenait : « La connaissance mathématique des populations, et de leurs mouvements généraux, de leur état physique, civil intellectuel et moral ». Nous arrivons ainsi à l'époque contemporaine, et ici nous nous trouvons dans

---

*française* », (Paris, Rousseau 1889-92, 3 volumes), qui est une mine inépuisable pour les démographes, fait l'observation ingénieuse suivante : « On peut cependant demander quelle est la valeur de ce document de la statistique hébraïque et si les officiers de David avaient bien rempli leur mission. Or, si l'on considère comme étant en état de porter les armes les hommes de 15 à 60 ans, et si l'on applique, par hypothèse, à la population d'Israël et de Juda (suivant la *Vulgate*) le rapport qui existe pour la population française (les individus de 15 à 60 ans y forment un peu plus de 60 pour cent de la population totale), on trouve pour les deux sexes 4.333.000 habitants ; ce qui implique, étant donné l'étendue du territoire de la Judée, plus de 150 habitants par kilomètre carré. Il n'est pas vraisemblable que le sol de la Palestine ait jamais pu nourrir une population d'une telle densité moyenne. »

l'impossibilité quasi physique de présenter toute cette activité si fiévreuse et si féconde dans les domaines de la statistique et de la démographie. En France, nous devons citer : Levasseur, le Dr Bertillon, Cheysson, de Foville, Leroy-Beaulieu, Bertillon fils, Dumont, Block, etc. En Allemagne : Rümelin, von Œttingen et G. Mayr, auteurs d'ouvrages remarquables sur la statistique morale, Mombert, Lexis, Oppenheimer, Oldenberg, Wolff. En Italie Messedaglia, Bodio. Dans notre travail, nous aurons à maintes reprises à nous inspirer des doctrines de ces auteurs et à puiser dans leurs ouvrages remarquables une foule de renseignements précieux.

Nous espérons avoir donné dans ces quelques lignes générales l'aperçu sommaire du développement de la statistique et plus particulièrement de la science de la population. Sans vouloir sur-estimer les résultats positifs auxquels cette nouvelle science est arrivée, ni sous-estimer toute la complexité et toute l'importance des problèmes qui demandent encore leur solution — nous pouvons dire avec l'auteur de « *Dépopulation et Civilisation* » : « Aujourd'hui les économistes doivent renoncer à toute espèce de compétence dans les questions qui se rattachent à la population. C'est à la vérité, une ancienne dépendance de leur domaine, mais à propos de laquelle il leur sied désormais d'abandonner leurs prétentions, l'annexe étant elle-même devenue peu à peu, depuis trente ans, infiniment supérieure en importance » (1). Ainsi, maintenant, nous pouvons faire la synthèse de l'évolution historique de la science de la popu-

(1) Dumont : *op. cit.* p. 14. Tout en étant d'accord sur ce point avec l'ingénieux inventeur de la doctrine de la capillarité sociale, nous ne pouvons cependant pas partager les critiques acerbes et violentes qu'il adresse à la science économique.

lation. *Nous y pouvons distinguer trois phases essentielles : dans la première, ce ne fut qu'une simple politique de la population, c'est-à-dire une tentative de la part des peuples d'influer sur la marche de la population ; ainsi donc, loin d'être le produit d'un cerveau, notre science a ses racines profondes dans la vie sociale et économique ; dans la seconde phase, la science de la population, créée par Malthus, devient une branche annexe de l'économie politique. Ce n'est qu'à la suite du développement prodigieux des sciences d'observation, et surtout de la statistique, qu'elle entre dans la troisième phase de son développement, en devenant une science indépendante, qui a sa place dans la grande famille des sciences sociales.*

Mais, l'enfant une fois né, il fallait lui donner un nom — ce qui n'est pas une bagatelle. La question de la terminologie est extrêmement compliquée et surtout est relative et très arbitraire ; cependant, elle présente une grande importance, car elle constitue en quelque sorte une synthèse lapidaire du contenu et de l'étendue de la science, à laquelle elle doit s'appliquer. On peut dire, en empruntant la notion au droit commercial, qu'elle constitue la raison sociale d'une science donnée. Nous avons ici une foule de définitions — presque chaque auteur a la sienne. La statistique de population fut appelée « *Démographie* » par Guillard ; « *Physique sociale* » par Quételet ; « *Démologie* » par Engel ; « *Plétologie* » ou science des masses, par Lexis et enfin, vu son importance et son étendue, on l'appelait « *Science de la population* ». Deux définitions doivent surtout être envisagées : celle de « Démographie » introduite et développée par la statistique française, et celle de la « Science de la population » admise surtout en Allemagne. Partisans farouches des classifications et des définitions à outrance, les savants allemands subdivisent encore celle de la « *Be-*

*vœlkerungswissenschaft* » (1) en 2 parties ; la « *Bevœlkerungslehre* », qui a pour but d'étudier la structure et la marche de la population, de rechercher les causes et de poser des lois générales de son développement, et la « *Bevœlkerungspolitik* », qui, en s'inspirant des résultats de la première, a pour but, à l'aide de mesures appropriées, d'exercer une influence positive sur la structure et le mouvement de la population.

Pour mieux faire ressortir encore l'étendue de la nouvelle science, nous donnons la classification de von Fricks. D'après lui, la *Bevœlkerungswissenschaft* se subdivise en 3 branches : 1° « *la statistique de la population* », qui rassemble les faits et les chiffres formant une base pour les recherches ultérieures ; 2° « *la théorie de la population* », qui utilise les données de la première et pose ainsi les lois générales des phénomènes démographiques ; 3° « *la politique de la population* » qui se base sur les deux premières disciplines et qui a pour but, à l'aide de l'action de l'état, d'arrêter ou d'éliminer toutes les manifestations démographiques qui sont considérées comme nuisibles à la marche de la population. Il nous faut maintenant choisir entre la dénomination d'Achille Guillard et celle de la science allemande. « Per parte mia — écrit l'éminent savant italien, le Dr Napoleone Colajanni (2) — le conservo il nome, che ebbe fortuna, datole da Guillard... convinto come sono che non sia possibile occuparsi delle leggi della popolazione senza fare la esposizione dei dati sui quali si fondano e che si dovrebbero ripetere, percio, se fossero

---

(1) V. Dr. Otto Most : « *Bevœlkerungswissenschaft* », Berlin, 1927.

(2) Colajanni : « *Statistica e demografia* ». Napoli, 1909, Vol. 11, p. 4.

stati aridamente esposti nella descrizione pura e semplice della popolazione. E piu semplice, piu breve et piu utile, quindi nella demografia esporre tutto cio che si riferisce alla popolazione e alle sue leggi. Cio che del resto fanno tutti, anche quando si sono proposti di mantenere la cennata distinzione. »

M. Colajanni adopte donc le nom de *démographie* pour la nouvelle science de la population, car elle ne renferme pas seulement l'exposé des faits et des chiffres, mais aussi la recherche causale des lois générales et leur application pratique ; elle présente cet avantage incontestable d'être plus simple, plus brève et plus utile. C'est aussi notre opinion. Maintenant, quant à l'étendue de notre science, le tableau donné par le Dr Most, (1) donne une idée assez large de l'ensemble des investigations statistiques, anthropologiques, sociologiques, etc., qui s'y attachent. Nous considérons comme utile, de le reproduire ici :

A. — *La Science de la Population*

1. Le nombre de la Population.
   - *a*) Statique ;
   - *b*) Dynamique ;
     - *aa*) mouvement naturel (naissances,décès) ;
     - *bb*) mouvement migratoire (émigration, immigration).
2. La structure de la population.
   - *a*) qualités physiques ;
     - *aa*) sexe ;
     - *bb*) âge ;

(1) Most: *op. cit.* p. 8.

*cc*) développement physique et l'état sanitaire.

*b*) le niveau intellectuel (degré de l'instruction).

*c*) le niveau moral et l'état civil ;

*aa*) la famille (mariage, célibat, veuvage) ;

*bb*) statistique morale (criminalité, alcoolisme, suicide).

*d*) structure territoriale (villes et campagnes).

*e*) la vie idéale (religion, langue).

B. — *La Politique de la Population.*

1. Quantitative.
2. Qualitative.

Ce tableau, comme toutes les classifications détaillées, est arbitraire dans une certaine mesure et sujet à des discussions ; il donne, cependant, *grosso modo*, une image générale de l'étendue de notre science.

Après avoir abordé le problème de la terminologie, de la classification et de l'étendue de cette science de la population, que nous appellerons dorénavant «*la démographie*», déterminons maintenant avec plus de précision ses limites et ses rapports avec d'autres disciplines scientifiques et notamment avec la statistique et la sociologie. Nous savons déjà que le pilier de la démographie est la méthode statistique. C'est précisément sur la base des chiffres et des données, rassemblés et concentrés par la statistique proprement dite, que la démographie recherche la causalité des différents phénomènes ayant trait à la marche de la population et pose des lois générales. Ainsi, nous voyons qu'il existe une stricte dépendance entre ces deux branches, mails il faut bien se garder de les identifier. Nous voulons maintenant mettre bien en relief la différence capitale, existant entre elles.

Il est inutile, croyons-nous de motiver longuement l'importance de la méthode statistique. « Aucune recherche humaine ne peut passer pour une vraie science, si elle ne se fait pas par des démonstrations mathématiques », disait déjà Leonardo da Vinci. Une étude profonde sur la méthode statistique nous est donnée par M. Alfredo Niceforo, professeur de statistique à l'Université de Naples. « La méthode statistique, dit-il a pour but de réduire à des valeurs *signalétiques*, en petit nombre, mais efficaces, de grandes masses d'observations exprimées par des *grandeurs* ou par des « *attributs* » et faites sur des groupes homogènes d'objets ou sur les manifestations, simultanées ou successives, du même phénomène. Ces valeurs indiquent l'état et les variations de la masse observée, en facilitant les comparaisons et en montrant les rapports avec d'autres masses. Elles amènent à découvrir la règle dans l'apparente irrégularité sous laquelle les masses étudiées se présentent » (1). Mais il faudrait spécifier. Nous croyons qu'on pourrait y arriver en disant : par la méthode statistique, on trouve l'ordre dans les faits variables, parce qu'on y réussit : *a*) à découvrir la règle quantitative qui gouverne la distribution et le mouvement des manifestations des phénomènes ; *b*) à déterminer et à mesurer les rapports qu'il y a entre les phénomènes ; *c*) par suite, la probabilité selon laquelle ces phénomènes se produisent ; *d*) à exercer par conséquent, grâce à la découverte de ces règles, la prévision, et à la préciser numériquement » (2). Ainsi ressort clairement l'importance de la méthode statistique, mais ce n'est qu'une mé-

(1) Niceforo : « *La méthode statistique et ses applications aux sciences naturelles, aux sciences sociales et à l'art* ». Paris, 1925, p. 1.

(2) Niceforo : *op. cit.* p. 20-21.

thode (1). C'est la tâche de la démographie de rechercher la causalité dans cette masse de chiffres classés et rangés suivant la méthode statistique. La confusion entre ces deux disciplines aurait pour conséquence la transformation de la démographie en une simple statistique de la population, ce qui est faux et inadmissible.

Précisons maintenant le rapport entre la démographie et la sociologie. La tendance générale est que la démographie s'inspire de plus en plus des règles et des lois de la sociologie générale. Dans deux cas cette influence est particulièrement frappante : *a*) quand il s'agit de fixer le rapport entre les problèmes démographiques et certains phénomènes sociologiques, comme l'organisation économique, la morale, la religion, la psychologie du peuple, etc. ; *b*) quand certains changements des phénomènes démographiques ne se laissent expliquer qu'à la condition de faire appel aux facteurs sociologiques généraux qui se trouvent à leur base. Est-il besoin de dire que ces deux hypothèses, où la démographie subit l'influence de la sociologie, se présentent dans la majorité des cas ? Un des chapitres de notre travail sera consacré à l'étude de la baisse de la natalité, qui est le fait le plus significatif de la démographie actuelle ; or nous verrons qu'il dépasse les cadres même les plus larges de la démographie et qu'on ne peut l'expliquer que par des considérations qui relèvent de la sociologie.

Nous ne pouvons finir cette introduction sans aborder encore un problème qui est tout à fait négligé par les démographes, mais qui présente à notre avis, une importance con-

(1) C'est dans ce sens qu'il faut comprendre le propos spirituel de M. Thiers : « La statistique est l'art de préciser ce qu'on ignore ».

sidérable pour l'évolution même de la science démographique. Nous voulons parler du rapport entre la démographie et *le matérialisme historique*, en tant que méthode sociologique. Pour la première fois posé par Marx dans sa préface à la « *Critique de l'économie politique* », le matérialisme historique se résume dans cette phrase : le mode de production détermine en général le processus social, politique, intellectuel de la vie. Cette formule, qui constitue une conception nouvelle élargie et développée, peut se comprendre de la manière suivante : « ne jamais raisonner sur le droit, les institutions politiques, les idéologies de l'art, de la religion ou de la philosophie, sans se représenter dans toute sa réalité la vie économique du peuple considéré, avec la division historique en classes, avec le développement des procédés techniques et avec les conditions naturelles de la productivité. Ce rapprochement ainsi établi, entre l'infrastructure d'une société et sa superstructure, jette une vive lumière sur les choses que renferme celle-ci et conduit souvent sur la voie qui permet de surprendre leur histoire » (1).

Mais une fois ce principe fondamental posé, il faut se garder d'exagérer son importance et sa portée comme théorie générale. Les fondateurs de cette théorie, Marx et Engels, ont bien pressenti ce danger et ce dernier, quelque temps avant sa mort, a encore une fois souligné les limites exactes du matérialisme historique. « La production et la reproduction de la vie matérielle, dit-il, sont en dernière instance le moment déterminant de l'histoire. Marx et moi n'avons jamais prétendu davantage. Lorsqu'on dénature cette proposition ainsi : le moment économique est le seul

(1) Georges Sorel. Préface au livre de Seligmann : « *L'interprétation économique de l'histoire* ». Paris, p. 37.

déterminant, on transforme cette proposition en une phase vide de sens, abstraite, absurde. Sans cela l'application de la théorie à une période historique quelconque serait plus facile, que la résolution d'une simple équation du premier degré » (1). Malheureusement, les disciples par trop fervents et fanatiques du Maître ont poussé très souvent à l'extrême la doctrine, en la dénaturant plus encore que ne l'avait prévu Engels.

C'est dans cette catégorie qu'il nous faut ranger le livre de Boukharine (récemment traduit en français) (2), qui considère l'infrastructure économique ou plutôt la technique de la production comme le seul facteur déterminant et décisif pour l'évolution humaine. Il rétrécit ainsi encore davantage la doctrine, en substituant à l'interprétation économique de l'histoire — l'interprétation technique (3). D'une façon simpliste et automatique, il ramène directement au facteur technique « tout l'appareil immense et l'engrenage compliqué de la société » (suivant les paroles de Labriola) comme l'art, la religion, même la musique et la philosophie. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce livre, en étudiant les forces motrices de la population. Nous ne pouvons résister ici à la tentation de citer, pour caractériser cette manière d'application du matérialisme historique, le mot spirituel de M. Charles Gide : « Cette théorie nous rappelle un peu, sans y metre aucune mauvaise intention, le système cosmo-

(1) Cité d'après la préface du livre de Engels « *Philosophie, Economie politique, Socialisme* » (Contre Dühring), Paris 1911, p. 80.

(2) Boukharine : « *Le Matérialisme historique* ». Paris 1927.

(3) Voir la différence entre ces deux notions dans le livre de Seligmann : « *L'interprétation économique de l'Histoire* », p. 63 et suivantes.

graphique des Hindous qui disent que le monde est supporté par un élément, lequel est supporté par une tortue : Quand la tortue s'ébranle, tout bouge : de là les tremblements de terre » (1). Mais laissons de côté les exagérations de la théorie et retenons tout ce qu'elle contient de juste et de positif. Appliquée aux sciences sociales, elle leur a ouvert de nouveaux horizons et leur a apporté une contribution considérable. Il faut ici mentionner les travaux classiques de Karl Marx, et surtout son œuvre gigantesque, « *Le Capital* », où il explique, à la lumière de cette méthode, toute l'évolution de l'économie humaine; les travaux tentés dans le domaine de l'histoire des origines de l'humanité, comme celui de Morgan : « *Ancient Society* », d'Engels : « *Origine de la Famille* », de Kowalewsky : «*Tableau des origines et de l'évolution de la famille et de la propriété* », de Hildebrand : « *La loi et la coutume aux différents stades économiques* », de Cunow, Nieboer, etc... ne sont pas moins importants ; sont aussi remarquables par la profondeur des recherches et l'originalité des idées les travaux de savants italiens : de Ciccotti, sur l'esclavage dans le monde antique, de Labriola : « *Il Capitalismo* », d'Achille Loria : « *Les bases économiques de la constitution sociale* » et enfin ceux d'Antonio Labriola et surtout ses très profonds : « *Essais sur la conception matérialiste de l'histoire*» ; il ne faut pas oublier les marxistes dits *orthodoxes*, comme Kautsky : « *L'origine du Christianisme* », son œuvre récente : « *Die Materialististische Geschichtsauffassung* » (2 vol.), Plekhanow, « *Les questions*

(1) V. Gide : Revue d'Economie politique, 1898, p. 359. M. Charles Gide reconnaît d'ailleurs lui-même, l'importance de la méthode matérialiste et la considère comme une « sorte de clé pour l'interprétation des phénomènes sociaux ».

*fondamentales du marxisme* », Max Beer, « *History of British Socialism* » (2 vol.), Mehring, etc. Dans d'autres domaines, comme par exemple celui de la criminologie, citons le livre fondamental de Bonger « *Criminality and Economic Conditions* » et de Carlo Manes, « *Capitalismo e Criminalita* » ; même dans le domaine de l'art, on est arrivé à des résultats précieux en employant la méthode matérialiste ; il faut citer ici Grosse : « *Die Anfänge der Kunst* », « *Kunstwissenschaftliche Studien* », Bücher : « *Arbeit und Rhythmus* » ; Wallaschek : « *Anfänge der Tonkunst* », etc. « De quelque côté que nous nous tournions, dit le professeur Seligmann, devenu, lui aussi, partisan de la méthode matérialiste, dans le labyrinthe de la recherche historique récente, nous sommes mis en face de l'importance grandissante attribuée par les savants les plus jeunes et les plus remarquables au facteur économique »... (1)

Cependant, malgré tout cet épanouissement prodigieux du matérialisme historique, la démographie resta une des rares sciences, qui ne furent pas encore fécondées par cette méthode géniale.

Son application marquerait sûrement une nouvelle étape dans l'évolution de la science de la population. L'auteur du « *Capital* », a déjà posé la pierre d'angle dans cette voie nouvelle, en une de ces formules synthétiques et profondes qui lui sont propres : « Chacun des modes historiques de la production sociale a aussi sa loi de population propre qui ne s'applique qu'à lui, qui passe avec lui, et n'a par conséquent, qu'une valeur historique. Une loi de population abstraite et immuable n'existe que pour la plante et l'animal et encore tant qu'ils ne subissent pas l'influence

(1) Seligmann : *op. cit.* p. 91.

de l'homme » (1). Cette loi constitue un fil conducteur d'une importance incommensurable pour la science démographique ; elle doit être considérée comme une devise pour toutes les investigations dirigées dans ce domaine. Et de même que Marx en employant sa méthode a distingué dans l'évolution économique de la société 3 phases essentielles, celle de l'esclavage, du servage et du salariat, la démographie sous l'influence de la même méthode, ne devrait-elle pas tenter une étude de pareille envergure et ne devrait-elle pas tenter une étude de pareille envergure et *l'Antiquité, la démographie du Moyen-Age* comme *la démographie du Capitalisme* ? Mais peut-être assignons-nous des horizons trop larges à cette science nouvelle, peut-être dépassons-nous ses limites et ses possibilités ? Nous ne le croyons pas, car même M. Arsène Dumont fixe en ces termes l'étendue de notre science : « Ce n'est pas aux manifestations extérieures de l'activité humaine qu'elle s'attaque ; le sujet de ses études c'est l'anatomie et la physiologie de l'individu collectif lui-même, les mouvements d'assimilation et de désassimilation, qui entretiennent sa vie perpétuelle, l'équilibre normal qui continue sa santé, les diverses ruptures d'équilibre qui entraînent un état pathologique plus ou moins grave, l'influence des circonstances extérieures sur sa croissance ou sa décadence, enfin l'action qu'il peut exercer sur lui-même en vue de se rendre plus apte au rôle que les conditions de l'histoire et du milieu lui imposent. Tel est son programme et elle a les moyens de le remplir ». (2)

---

(1) Karl Marx : « *Le Capital* », traduction Roy, p. 278.
(2) Dumont : « *Dépopulation et Civilisation* », p. 17.

La démographie, appuyée d'une part sur la méthode statistique qui va en s'étendant et en s'élargissant (1) de plus en plus, et fécondée d'autre part, par la méthode sociologique du matérialisme historique, subira de nouveau dans le chemin de son évolution une transformation qualitative et capitale. *Après avoir pris naissance aux sources de la vie économique des peuples primitifs comme une simple et instinctive politique de population, transformée ensuite en science véritable, bien qu'annexe de l'économie politique, elle s'est débarrassée ensuite de cette enveloppe économique et est devenue une science autonome, celle de la démographie. Elle doit entrer maintenant dans sa quatrième phase, que nous appellerons celle de la Sociologie de la Population* (2). Nous nous rendons bien compte de l'immensité de cette tâche, mais nous croyons fermement en la hardiesse et la vitalité admirable de la pensée humaine.

---

(1) L'éminent sociologue, M. Gabriel Tarde, en parlant des destinées probables de la statistique sociologique dit : « L'avidité spéciale qu'elle a développée encore plus qu'assouvie, cette soif de renseignements sociaux, d'une précision mathématique et d'une impartialité impersonnelle, ne vient que de naître et a l'avenir devant soi. Elle n'en est encore qu'à *sa première phase*. Et avant d'aboutir, comme tout autre besoin, à son terme final, elle peut rêver à bon droit d'immenses conquêtes ».

« *Les lois de l'Imitation* », Paris, Alcan 1921, p. 143-144.

(2) Il est clair qu'à la sociologie de la population ainsi comprise on ne peut tracer des limites fixes, rigides et immuables. Nous sommes loin de vouloir sous-estimer la nécessité de sa part de faire appel à l'anthropologie (p. ex. les résultats récents de l'anthropométrie ont été très utiles à la démographie) et en général aux sciences biologiques pour ne citer que ces disciplines. Mais nous considérons que la condition essentielle de l'évolution future de la science de la population est qu'elle ne devienne pas biologique, mais précisément sociologique ; et c'est ce point-là que nous avions voulu mettre en relief.

« L'humanité — a dit Karl Marx — ne se pose jamais que les problèmes qu'elle peut résoudre ». *La Sociologie de la Population sera.*

# LIVRE PREMIER

# HISTOIRE DE LA POPULATION

# FAITS ET IDEES

Il résulte déjà de notre chapitre premier, où nous avons développé la notion de la science de la population, que nous attachons une grande importance à l'histoire de la population en rapport avec les principales doctrines démographiques. D'habitude, on considère cette partie comme un genre d'ornement nécessaire pour embellir l'exposé général, comme quelque choses de supplémentaire et d'accessoire, sur quoi l'on passe, pour ainsi dire, à vol d'oiseau. Pour nous, au contraire — et cela peut facilement se comprendre d'après le sous-titre de notre travail — cette partie historique présente une importance capitale. Nous pensons que la démographie doit s'inspirer des temps passés ; elle doit étudier à fond, fouiller et creuser les différentes phases de l'évolution humaine ; elle y trouvera sûrement des lumières pour une quantité des problèmes qui se posent à l'heure actuelle. Car, dans la longue chaîne de l'évolution humaine, ses différents anneaux ne passent-ils pas par une évolution analogue, seulement qualitativement supérieure, et l'histoire de l'un ne permet-elle pas de tirer certaines prémisses pour celle de l'autre ? « L'humanité marche en avant en suivant la ligne spirale », a dit merveilleusement Gœthe. Ainsi en étudiant ensuite la démographie de la France contempo-

raine, combien de problèmes ne nous seront-ils pas tout à fait familiers, combien d'éléments connus, précisément grâce à cet aperçu historique.

Ne voulant cependant pas écrire un travail sur l'histoire de la population, nous n'en avons étudié que les phases principales. Nous avons appelé cette partie de notre travail : *Histoire de la Population, Faits et Idées* — car ce sont toujours les faits qui commandent aux idées.

# CHAPITRE PREMIER

## L'EPOQUE SAUVAGE

En général, on commence ce genre d'études par des peuples qui ont déjà atteint un niveau relativement élevé de civilisation, qui sont déjà pourvus d'une organisation politique et sociale et dont le mode de production est l'agriculture (comme les Juifs, les Egyptiens, les Hindous). C'est ainsi que M. R. Gonnard commence son étude historique : « Les peuples primitifs paraissent avoir considéré la multiplication des naissances comme un très grand bien. Il y avait à cela plusieurs raisons ; l'accroissement de richesse que l'enfant apportait en naissant au père de famille, à une époque où la terre était à la disposition de tous et où les bras seuls manquaient... » (1). Peut-on donner à ces peuples qui cultivent déjà la terre, le nom de « *Primitifs* » ? Et doit-on prendre cette phase de l'évolution humaine comme point de départ pour une étude historique de la population? En nous basant sur les résultats de l'anthropologie, nous sommes

(1) Gonnard : « *La Dépopulation en France* », Lyon, 1898, p. 13.

obligés de donner une réponse négative à ces questions. Une des autorités dans ce domaine, E.-B. Taylor (1), divise en effet, l'histoire humaine en trois grandes périodes : *sauvage, barbare et civilisée*. Dans la première, l'homme se nourrit de plantes et d'animaux, et ne cultive pas encore la terre ; au point de vue technique, c'est l'âge de la pierre. Quand l'homme commence à travailler la terre, il entre dans la période barbare ; la vie villageoise se développe ; au point de vue technique, c'est l'âge du métal. Enfin, la période civilisée commence avec l'art de l'écriture (2). Ainsi on voit que le point de départ de M. Gonnard constitue déjà un anneau assez élevé dans la longue chaîne de l'évolution humaine et nous pensons qu'il est nécessaire de commencer notre analyse par la période sauvage. Il est vrai que c'est une tâche très difficile, car les premiers stades de l'évolution humaine sont encore enveloppés des brumes de l'incertitude, mais les progrès récents de l'anthropologie ont éclairci beaucoup de points obscurs jusqu'ici.

La première question qui se pose dans l'étude démographique de cette période sauvage, est celle de la densité (3)

---

(1) E. B. Tylor : « *Antropology*, London, 1871, chapitre premier.

(2) La transition des âges n'est pas aussi brusque qu'on pourrait le croire d'après cette classification nécessairement schématique. Aussi M. Bogdanoff a-t-il raison quand il remarque, à propos de l'introduction de l'agriculture : « Agriculture, at first very little affected the nomadic form of savage tribes ; il merely supplemented hunting and the tribe, submitting to the requirements of the chase, usually continued to migrate from place to place, only staying in one place long enough to allow for the sowing, ripening and hervesting the crops ». v. Bogdanoff, « *A short course of economic science* », London, 1925, p. 29.

(3) On sait comment on obtient la densité : on divise le nombre des habitants par l'étendue du sol. Cependant, comme remarque M. Leroy-Beaulieu, ce n'est pas toujours exact. Si par exemple, on

de la population. Voici le tableau dressé par Ratzel, et qui donne une idée à ce sujet : (1)

| | Densité par kilom. carré |
|---|---|
| Les peuples chasseurs et pêcheurs du Nord | 0,0017—0,0053 |
| Les peuples chasseurs des steppes (Patagons, Australiens | 0,0017—0,0088 |
| Les peuples pêcheurs des côtes et des îles (Polynésie, etc.) | jusqu'à 1,77 |

Avant d'interpréter ce tableau, nous voulons attirer l'attention sur la valeur de ces chiffres. Ce problème de la véracité des chiffres, se posera à nous à maintes reprises au cours de ce travail ; car, en effet, toute explication causale des différents phénomènes démographiques s'écroule comme un château de cartes, si sa base, c'est-à-dire les chiffres rassemblés par la méthode statistique, ne correspond pas à la réalité, ou est d'origine douteuse. Une évaluation numérique stricte, exacte et objective est la condition *sine qua non* de toute recherche scientifique — mais cette condition n'est souvent, hélas, qu'un idéal ! Combien de fois ne serons-nous pas obligés, en étudiant la démographie du monde antique, ou la marche de la population française dès ses origines jusqu'au premier recensement en 1801, de nous baser sur

---

s'occupe des Esquimaux, il ne faut considérer leur densité que relativement à l'étendue des côtes qu'ils habitent. Ils ne vivent que de pêche ; il n'y a donc pas à faire intervenir dans la détermination de leur densité le territoire situé derrière ces côtes.

V. Académie des Sciences Morales et Politiques, 1892, p. 612-613.

(1) V. Schmoller : « *Grundriss der Volkswirtschaftlehre* », München 1923, Vol. I., p. 185.

des évaluations, sur des suppositions, sur des pressentiments plus ou moins arbitraires ou tendancieux. Ainsi ici, d'autant plus qu'il s'agit de l'époque préhistorique, n'acceptons-nous ces chiffres qu'avec une extrême prudence.

Ce qui nous frappe surtout dans le tableau, c'est la grande différence dans le taux de la densité. L'un des peuples (les Polynésiens, par exemple), ayant cependant le même mode de production que l'autre (les pauvres peuplades du Nord), a un taux de densité 334 fois supérieur. Cet état de choses s'explique par la différence du milieu géographique qui, exerçant toujours une grande influence sur l'évolution humaine, a joué cependant un rôle particulièrement important dans les temps primitfs. (1).

Cependant, l'examen de la théorie sociologique qui explique l'évolution de l'humanité par les forces physiques et plus particulièrement par le milieu géographique, sort des

---

(1) La complexité des conditions naturelles est bien mise en relief par M. Gabriel Tarde, qui les considère comme un « certain groupement des réalités suivantes : le soleil, radiation lumineuse, qui tend à s'épanouir indéfiniment dans l'illimité des espaces et que l'obstacle de la terre contrarie en l'arrêtant ; les vents, c'est-à-dire des fragments de cyclones, plus ou moins définis qui tendent sans cesse à s'élargir, à s'espacer sur tout le globe et ne sont arrêtés que par des chaînes de montagnes ou d'autres cyclones heurtés ; l'altitude, c'est-à-dire l'effet de forces souterraines de soulèvement qui aspiraient à une expansion sans fin de la croûte terrestre encore fluide, dans ses efforts impuissants pour se contracter de plus en plus ; la nature du sol, c'est-à-dire des molécules dont les affinités toujours incomplètement satisfaites, s'exercent autour d'elles vainement, et dont l'attraction, s'exerçant à toute distance, tend à d'impossibles contacts ; la flore, enfin, dans une certaine mesure, c'est-à-dire diverses espèces ou variétés végétales dont chacune mécontente de son cantonnement, envahirait de ses exemplaires innombrables le globe entier, si la concurrence de toutes les autrees ne réfrénait son activité. » « *Les lois de l'Imitation* ». Paris, Alcan, 1921, p. 128.

cadres de notre travail (1). Nous ne voulons que mettre en relief l'influence de ce milieu physique sur l'évolution démographique des peuples primitifs. Et cette influence est énorme : « Là où il ne pleut pas, il n'y a pas de végétation et l'homme ne saurait subsister : c'est le désert. Là ou l'intensité et la continuité du froid suppriment toute végétation, l'homme ne saurait subsister : c'est le champ de glace polaire. Là où ne pousse qu'une végétation herbacée et intermittente, la place ne convient qu'à des pasteurs et l'homme est rare. Dans les pays chauds, où les céréales, les racines et les fruits contiennent beaucoup de substance alimentaire, une petit territoire au contraire, peut nourrir beaucoup d'hommes et la population être d'autant plus dense qu'ayant peu d'énergie et peu de besoins, elle consomme moins ; c'est ce qui se rencontre dans la vallée du Gange » (2).

Mais à côté de cette première conclusion qui se dégage de notre tableau, il en est une autre et non moins significative : c'est le taux extrêmement bas de la densité observé partout dans cette période. On serait tenté de dire sous une forme paradoxale, que nos ancêtres n'existaient presque pas. Et, si l'on compare le taux maximum d'alors,

---

(1) La théorie du « milieu géographique » esquissée par Jean-Baptiste Vico, et Montesquieu, a été développée plus tard avec éclat par H. Thomas Buckle, dans son « *History of Civilization in England* », London, 1861, (Chapitre II). Mentionnons aussi l'essai original tenté dans ce domaine par le savant russe Léon Metchnikoff : « *La civilisation et les grands fleuves historiques* ». Paris, Hachette 1889. Quant à la compatibilité de cette théorie avec la conceptions matérialiste de l'histoire, voir les pages excellentes de Georges Plékhanoff : « *Les questions fondamentales du marxisme* ». Paris, 1927, Chapitre VI, VII et IX.

(2) Levasseur : « *Les causes et les limites de la densité de la population dans le monde* ». Académie des Sciences Morales et Politiques, 1892, p. 600.

1,77 sur kilom. carré, avec le taux maximum des peuples contemporains — qui est par exemple pour la Belgique de nos jours de 245 habitants par km carré — (soit 140 fois plus) — nous voyons tout l'abîme qui sépare ces deux époques.

Cependant, chose curieuse, malgré cette densité excessivement faible, nos ancêtres furent constamment et continuellement menacés par le danger de la surpopulation ; c'est le deuxième problème que nous voulons élucider dans cette étude démographique de l'époque sauvage. Cette surpopulation s'explique par la disproportion entre le taux de la densité (très faible) et les moyens de subsistance (encore plus faibles). Ainsi, les tribus sauvages luttaient de toutes leurs forces pour l'empêcher là où elle devait se produire et l'enrayer là où elle était déjà un fait accompli. Nous avons déjà fait allusion à ce phénomène dans notre premier chapitre — c'est ici qu'il faut le développer davantage. Avortement, infanticide, homicide, — voilà les armes principales de cette lutte. Cesare Lombroso (1) cite de nombreux exemples, montrant que cette lutte loin d'être une exception, constituait une règle générale et universelle de cette époque sauvage. Les Tahitiens ne se faisaient nul scrupule de mettre à mort les vieillards ou les malades, sans excepter même les auteurs de leurs jours. Dans la Polynésie, on les chasse de la maison; quelquefois même on les enterre vivants, comme dans la Nouvelle-Calédonie — où les victimes trouvent la chose naturelle et demandent elles-mêmes la mort ; souvent, elles marchent délibérément vers la fosse où l'on doit les jeter, après les avoir frappées d'une massue à la tête. Le missionnaire Hunts, invité par un

(1) V. : « *L'Homme Criminel* ». Paris, 1895, vol. I. p. 42.

jeune homme aux funérailles de sa mère, se rendit à l'invitation : à l'apparition du cortège funèbre, il fut surpris de ne point voir le cadavre. Comme il en demandait la raison, le jeune homme lui montra sa mère qui marchait dans les rangs, aussi gaie que les autres. « C'est par amour pour elle que je fais cela, ajouta-t-il ; ce même amour nous pousse à l'enterrer au plus tôt ; c'est pour nous un devoir sacré. Elle est notre mère, nous sommes ses enfants ; il faut donc que nous lui procurions la mort ». Il est inutile, croyons-nous, de multiplier les exemples: sous l'influence de cette menace de surpopulation, les tribus sauvages se livraient à un véritable carnage de vieillards et de malades et à un massacre d'innocents. « Der systematisch geübte Kindsmord, der da und dort so weit ging, zwei Drittel aller Geburten zu beseitigen » (1) — constate Schmoller.

Ainsi donc : *forte influence du milieu géographique sur la répartition et le mouvement de la population, densité extrêmement faible, danger de surpopulation, provoqué par l'insuffsance des moyens de subsistance et ayant pour conséquence la lutte brutale des tribus pour l'enrayer* — voilà les traits saillants au point de vue démographique de l'époque sauvage.

(1) V. Schmoller : *op. cit.* p. 175.

## CHAPITRE DEUXIEME

## L'EPOQUE AGRICOLE

Cependant, de cette disproportion entre le mode de production et le mouvement de la population, disproportion qui constitue une véritable tragédie de l'époque sauvage, découlaient inévitablement des éléments qui ont poussé les peuplades primitives à un stade nouveau de la civilisation. Nous avons déjà vu que le nombre d'un groupe humain dépend du mode de production de ce groupe : chaque accroissement de la population au-delà des moyens de subsistance, doit amener inévitablement la surpopulation, c'est-à-dire la faim, la misère. Et cette force organique qu'est la faim (1) rétroagit sur la base économique, en obligeant les hom-

(1) Schiller a exprimé ceci merveilleusement : (*Die Weltweisen*)
« *Einstweilen, bis den Bau der Welt*
*Filosofie zusammenhælt*
*Erhælt sich das Getriebe*
*Durch Hunger und durch Liebe.* »

mes à l'élargir et à l'étendre. L'effet devient la cause ; il y a donc une stricte inter-dépendance entre le facteur population et l'économie humaine. A un moment donné, cette base économique, déjà élargie, devient de nouveau trop étroite pour la population accrue du groupe et c'est alors le même processus de la réaction de la population sur la base économique que nous voyons se répéter. Ce processus est exprimé par M. Bogdanoff dans cette formule lapidaire : « *L'inertie des formes de production tôt ou tard mène inévitablement à la surpopulation absolue, qui, à son tour, détruit cette inertie* » (1).

Ainsi l'économie primitive, celle de la chasse et de la pêche, devenant trop étroite, l'homme sauvage est obligé de chercher des voies nouvelles. On entre dans une nouvelle phase, celle de l'agriculture et du pâturage. Et, un fois ce nouveau mode de production atteint, le problème démographique change complètement. Si, dans l'époque précédente, chaque accroissement de la population fut considéré comme un mal et comme un danger, maintenant, au contraire, on le considère comme un très grand bien. Et cela se comprend aisément : dans le passé, la base économique était toujours en retard sur l'accroissement naturel, d'où résultait la surpopulation, avec ses malheurs ; maintenant, c'est pour la première fois que le facteur humain est en retard sur le mode de production. Plus encore, ce dernier, c'est-à-dire l'agriculture, renfermait en lui, vu les grands espaces libres, des possibilités énormes d'exploitation, favorisant et poussant ainsi à la multiplication. L'agriculture s'est généralisée. Les terres ne manquaient pas, seuls les

(1) « The inertness of the forms of production, sooner or later inevitably leads to absolute overpopulation, and this in its turn breaks down inertness », *op. cit.* p. 26.

bras faisaient défaut. Et non seulement on voulait maintenant avoir plus d'enfants, mais on pouvait les avoir sans craindre que la nourriture leur manquât. En un mot, l'état agricole poussait à la multiplication de l'espèce humaine — et nous voyons tous les peuples qui sont entrés dans cette phase s'accroître rapidement.

Et si nous étudions la religion, les mœurs, les lois et les coutumes, en un mot toute la superstructure idéologique de cette époque, nous voyons qu'elle réflétait fidèlement les besoins de la vie économique — partout on entonnait un hymne à la fécondité.

Commençons par les Juifs : « Alors Dieu bénit Noé et ses enfants et leur dit : Croissez et multipliez et remplissez la terre ». (1)

Les eunuques et les citoyens sans enfants étaient exclus de la magistrature, parce que « leur âme n'avait pas subi l'influence bienfaisante de la tendresse paternelle. » « La culture juive — remarque M.Arsène Dumont — mettait le but de l'individu sur la terre, dans sa famille et dans sa postérité principalement, accessoirement dans sa patrie : jamais dans un ciel chimérique ou dans les voluptés du développement solitaire. Les Juifs avaient pour idéal Abraham, le patriarche polygame, riche en troupeaux, en esclaves et qui devait avoir pour suprême bonheur de compter des descendants plus nombreux que les étoiles du ciel et les sables de la mer. (2)

---

(1) *Genèse*, chapitre IX, verset 1.

(2) Dumont : « *Dépopulation et Civilisation* », p. 352.

L'auteur ajoute cette remarque : « Les Juifs ont été impuissants dans la science, les lettres, les arts et la philosophie ; ils n'ont pas de poètes comparables aux tragiques grecs, pas d'historiens qui égalent Hérodote et Thucydide ; ils n'ont eu ni un Aristote ni un Euclide ; ils n'ont produit ni grands politiciens, ni grands hommes de

En Egypte, nous constatons le même phénomène. D'après Diodore de Sicile, on voulait tellement augmenter le nombre des enfants qu'on autorisait les hommes à prendre autant de concubines qu'ils voulaient, à condition d'élever les enfants. En Perse, d'après Hérodote, le monarque accordait une prime annuelle à celui des pères qui pouvait montrer le plus de fils vivants. Suivant Zoroastre, législateur des Perses, planter un arbre, cultiver un champ et donner la vie à des enfants, — sont les trois actions les plus louables. (1)

Dans le beau livre de Fustel de Coulanges, « *La Cité antique* », nous trouvons de nombreux exemples confirmant cet esprit de religion, qui poussait fortement à la multiplication.

« Dans l'Inde, la religion prescrivait que la femme stérile fût remplacée au bout de huit ans... La religion disait que la famille ne devait pas s'éteindre ; toute affection et tout droit naturel devait céder devant cette règle absolue. Si le mariage était stérile par le fait du mari, alors il n'en fallait pas moins que la famille fût constituée. Alors un frère ou un parent du mari devaient se substituer à lui et la femme était tenue de se livrer à cet homme. L'enfant qui naissait de là était considéré comme fils du mari, et continuait son culte ». (2) Le document le plus caractéristique à cet égard est la célèbre loi de Manou : nous ne pouvons

---

guerre ; ils ont toujours été vaincus et opprimés, cependant ils vivent, tandis que les Grecs et les Romains ont disparu ».

(1) V. Malthus : « *Essai sur le principe de Population* », Paris, 1809, Tomme I, p. 256.

(2) F. de Coulanges : « *La Cité antique* », Paris, Hachette, 1924, p. 53 et 54. Mais bien que la religion favorisât le mariage, elle imposait aussi certaines conditions: Nous n'en citerons qu'une comme un bel exemple d'une sélection assez pitoresque : la loi Ma-

pas résister à la tentation d'en citer quelques articles (1).

*Article* 96. — Les femmes ont été créées pour mettre au monde des enfants, les hommes pour perpétuer l'espèce: c'est pourquoi, l'accomplissement en commun des devoirs religieux par l'époux avec l'épouse est prescrit dans le *Véda*.

*Article* 137. — Par un fils, on conquiert les mondes, par un petit-fils on obtient l'immortalité ; mais par le fils de ce petits-fils, on obtient le monde du soleil.

Cependant comment expliquer que dans ce pays où tout poussait à la fécondité (2), est né une religion pessimiste, le bouddhisme, qui, s'il ne recommandait pas la chasteté absolue, était cependant plutôt partisan d'une limitation des naissances ? M. Gonnard, qui s'arrête sur ce problème et en analyse les causes, ajoute comme note supplémentaire la remarque suivante : « Le phénomène même de la doctrine bouddhiste ne serait-il pas né de la misère, engendrée

---

nou interdit de se marier avec une fille qui ne présente pas les qualités suivantes : « Une fille dont la figure soit sans défauts ; dont le nom soit agréable, qui marche avec grâce, comme le plénicoptère ou le jeune éléphant ; dont les cheveux soient en quantité convenable et les dents d'une juste grandeur ; dont tout la personne respire la douceur ». (Malthus, op. cit. Vol. I. p. 265).

(1) Nous citons d'après M. René Gonnard, qui outre les trois volumes de son « *Histoire des doctrines économiques* » a aussi écrit un beau volume de l' « *Histoire des doctrines de la population* », Paris, 1923, p. 19, 20.

(2) M. Arsène Dumont explique la forte fécondité des Hindous par son ingénieuse théorie de la capillarité sociale. Nous reviendrons encore sur cette théorie ; notons ici son application à l'Inde. En général, la natalité est en rapport inverse avec la possibilité de s'élever dans l'échelle sociale. Il s'ensuit donc que dans l'Inde où la division de la masse du peuple en castes et sous-castes contribue à rendre impossible l'ascension sociale, où chacun doit demeurer dans la position où il est né, la natalité doit être extrêmement forte. (V. Dumont : *op. cit.* p. 117).

elle-même par la surpopulation ? Cette hypothèse séduirait sans doute ceux qui se placent au point de vue du matérialisme historique. Mais M. Kern, (*Histoire du Bouddhisme*) la rejette. La source du pessimisme bouddhique est à ses yeux philosophique et non économique » (1).

Il est dommage que M. Gonnard ne nous donne pas son opinion à ce sujet ; il est vrai qu'il souligne le peu d'influence de ce pessimisme métaphysique. Quant à nous, nous pensons que c'est bien dans la situation économique avant tout (le climat y a aussi sa part), qu'il faut chercher l'origine de cette religion pessimiste. L'Inde, pays agricole par excellence, avec une population extrêmement dense et nombreuse, était très souvent ravagée par des famines terribles et longues, résultant de mauvaises récoltes. Même dans la loi de Manou, il y a toute une partie consacrée spécialement aux mesures d'entre-aide lors de ces famines. Malthus, en s'appuyant sur les travaux de Sir W. Jones, traducteur anglais des « *Ordonnances de Manou* » dit aussi que « comme on devait s'y attendre, l'Inde a été de tout temps sujette aux plus affreuses famines » (2) et il en cite de nombreux exemples. Mais passons, car ce n'est qu'une question de détail. Partout, comme nous l'avons rencontré chez tous les peuples de cette époque, la forte multipication et la fécondité sont la règle. Il n'est donc pas étonnant que les peuples de l'âge agricole furent très nombreux. D'après certaines évaluations, la population de l'Egypte devait comprendre 32-34 millions d'habitants, celle de la Palestine de 5 à 6 millions ; tous ces chiffres, nous ne les citons qu'à titre d'exemple, car ils sont fort exagérés ; néanmoins,

---

(1) Gonnard, « *Histoire des doctrines de la population* », p. 20.
(2) V. Malthus : *op. cit.* volume 1. p. 268.

d'après les armées des Perses, des Assyriens, des Hébreux, ainsi que d'après les travaux d'irrigation, de construction, effectués à bras d'hommes, nous pouvons conclure au nombre relativement très élevé de la population.

Dans notre exposé, nous avons attiré l'attention sur la dépendance entre la fécondité de l'époque envisagée et le nouveau mode de production qui venait de s'établir. Mais qu'on ne pense pas que nous considérons ce facteur comme exclusif — il n'est que prépondérant — « *ausschlaggebend* », comme disent les Allemands. M. Edouard van der Smissen confirme aussi notre point de vue, quand il dit : « Il y a d'ailleurs à cette fécondité des peuples primitifs une cause dont nous constaterons maintes fois l'action très agissante, c'est la tendance de la population à se développer rapidement, chaque fois qu'il se produit un excédent sensible de substances » (1).

Nous ne voulons pas, par exemple, nier l'influence des guerres qui absorbaient tant d'énergie des peuples de cette période. Il suffit de penser aux formidables expéditions guerrières des Perses, des Assyriens, des Mèdes, des pharaons égyptiens ! Même un peuple aussi éloigné de l'esprit belliqueux que les Hébreux se hasarda, dans ces temps-là, à des entreprises guerrières. Mais ces guerres elles-mêmes, dans beaucoup de cas, puisaient leurs racines aux sources économiques et c'est à ce titre qu'elles pourraient être appelées, suivant le mot de M. Gonnard, « la grande industrie des peuples anciens ». On est tenté aussi d'exagérer l'importance de la religion, comme le fait l'éminent savant Fustel de Coulanges. Que le culte des ancêtres et l'esprit fami-

(1) Van der Smissen : « *La population* », Bruxelles, 1893, p. 34.

lial ( « une famille qui s'éteint, c'est un culte qui meurt. La religion exige impérieusement que la famille ne périsse pas ») (1) aient joué un grand rôle dans la favorisation de la multiplication, nul ne songe à le contester. Mais la religion elle-même, et, en général toute la superstructure, n'est qu'un reflet idéologique de l'infrastructure économique sous-jacente. En agissant à son tour sur la vie des peuples, elle arrive très souvent à cacher, à dissimuler son caractère de facteur dérivé, mais si nous suivons l'évolution d'une société donnée, nous retrouvons de nouveau son origine véritable. Car, à un moment donné, si l'infrastructure économique change et si la superstructure tarde à se modifier à son tour, ou, au contraire essaie d'agir dans un sens opposé à celui des forces économiques, ce sont toujours celles-ci, en dernière instance, qui s'imposent et l'influence des facteurs idéologiques ne peut être au plus que minime. Nous verrons cette loi se vérifier d'une façon éclatante, en étudiant l'évolution démographique du monde antique et surtout la décadence de Rome. Car, ne l'oublions pas, il y a une règle fondamentale qui doit former la base de cette sociologie de la population, esquissée par nous dans le chapitre premier à laquelle pensait aussi M. van der Smissen, en disant : « A la vérité, toute cause qui agit sur la population peut donc être ramenée à une autre, la cause économique. » (2)

(1) Fustel de Coulanges, *op. cit.* p. 50.
(2) V. Van der Smissen : *op. cit.* p. 25.

## CHAPITRE TROISIEME

## L'EPOQUE DE L'ESCLAVAGE

Avant de commencer l'étude de cette époque, qui est avant tout celle de l'histoire de la Grèce et de Rome, nous estimons nécessaire d'expliquer en quelques mots la raison d'être de la classification adoptée par nous. Si nous jetons un regard en arrière, nous voyons que le pilier de notre classification générale, c'est le mode de production ou la façon de subvenir à des besoins matériels. Ainsi, nous avons étudié l'évolution démographique de l'époque sauvage d'après son économie rudimentaire et primitive. Dans la seconde phase, le point de départ de notre analyse démographique fut aussi l'étude du mode de production et c'est d'après lui que nous avons appelé cette période, période agricole. Maintenant, arrivés au Monde Antique, fidèles à notre méthode, nous l'appellerons période de l'esclavage, car c'est ce qui constituait son trait le plus saillant. On pourrait nous objecter le caractère par trop absolu et rigide de notre classification — plus encore, on pourrait dire qu'elle ne correspond pas entièrement à la réalité historique. Car, en effet, dans l'époque agricole, nous avons analysé les peuples tels que les Egyptiens, les Perses, les

Hébreux, ou les Hindous. Et, n'est-il pas évident que l'institution de l'esclavage a déjà pris pied chez eux, même qu'ils ont dépassé la phase agricole et ont atteint déjà la phase commerciale et même industrielle ? Et de quel droit appelons-nous cette nouvelle période, où nous entrons maintenant, « période de l'esclavage », tout en sachant bien que chez les Grecs et les Romains le commerce et l'industrie ont commencé à se développer assez tôt et ont même atteint un niveau assez élevé ? Tous ces arguments sont vrais en tant qu'ils constatent ces faits historiques connus, mais ils n'ébranlent nullement notre classification. Car il est impossible de trouver un pays ayant, bien entendu, dépassé déjà la période sauvage, dans lequel nous puissions trouver un système économique entièrement homogène. Partout l'infrastructure économique est formée par un ensemble de différents modes de production, dont certains appartiennent depuis longtemps au passé, dont d'autres sont en train de se survivre et, malgré cet enchevêtrement, il y en a un qui donne un visage propre à toute économie vivante et grâce auquel nous pouvons la classer dans un des systèmes économiques déterminés. Si nous prenons, par exemple, un pays moderne, comme la France, nous trouvons dans son économie plusieurs systèmes de production, entre lesquels, dans l'évolution historique des peuples, il y a des différences de siècles. Nous y trouvons la petite propriété agricole à côté des grandes propriétés foncières fortement industrialisées, le petit artisanat à côté d'un trust immense, le petit commerce ambulant à côté de la puissante société anonyme et, malgré tout ceci, le mode de production général de la France d'aujourd'hui est rangé par tous les économistes, parmi le système de la production capitaliste. La même complexité, nous la trouvons chez les peuples anciens : chacun d'eux a eu son antiquité, son moyen-âge, ses temps

modernes. Et, dans chacune de ces périodes, on peut de nouveau distinguer les différentes tendances de l'évolution économique et sociale.

Un des historiens les plus réputés des temps antiques, le Professeur Edouard Mayer (1), nous en fournit des preuves nombreuses en étudiant l'évolution de l'Egypte, de la Perse, de l'Assyrie et de la Palestine. Le royaume de Darius nous donne précisément un exemple frappant de la coëxistence de la « *Geldwirtschaft* » et de la « *Naturalwirtschaft* » ; tandis que dans les provinces de l'est régnait encore le troc, dans les provinces de l'ouest, par contre, on a déjà passé à l'économie monétaire. En Egypte, le savant allemand, à côté d'un état agricole, d'un état commercial, d'un état despotique et guerrier, constate aussi un état féodal qui, apparu à la suite d'un processus très intéressant de l'évolution de l'Egypte, disparut ensuite. Nous ne croyons pas utile de multiplier les exemples. L'histoire, dans son impénétrable complexité ne se laisse pas si facilement disséquer, elle est, comme l'a si bien dit Labriola « toujours déterminée, configurée, infiniment accidentée et variée. Elle est un certain groupement, elle a une certaine perspective. On ne peut pas la raconter par des schèmes ». (2) Cependant, à cause même de cette complexité, pour ne pas se perdre dans le labyrinthe des évènements historiques qui, à première vue, ne paraissent pas liés entre eux — il faut avoir un fil conducteur. Ainsi, nous maintenons notre classification, qui prend pour base le trait le plus saillant, le plus

(1) E. Mayer : « *Die Wirtschaftliche Entwicklung des Altertums* ». Jena, 1895.

(2) Nous avons déjà mentionné dans le Chapitre Premier, en parlant des derniers progrès du matérialisme historique, les très profonds « *Essais sur la conception matérialiste de l'histoire* ». Paris, Giard et Brière, 1902, p. 263.

caractéristique, le plus typique de chaque époque, en laissant de côté, malgré toute leur importance, les phénomènes et les formes supplémentaires ou accessoires. Seule, cette méthode nous permet d'entreprendre nos investigations scientifiques, sur un terrain solide et positif.

Après cette remarque d'ordre méthodologique, reprenons notre exposé. On peut dire sans exagération que dans aucune autre période, le facteur démographique n'a joué un rôle aussi important que dans celle du Monde Antique; dans aucune période aussi, n'apparaît plus clairement, plus nettement, l'interdépendance entre l'évolution générale économico-sociale et la marche de la population ; et nulle part, l'on ne peut mieux voir l'origine sociale des différentes doctrines de la population. Si, dans l'époque sauvage, nous étions embarrasés par le manque de documents et de matériaux, ici, au contraire, nous sommes gênés par leur extrême richesse et par leur abondance. Car, la période du monde antique est une de celles qui furent, et qui sont le plus profondément étudiées par les savants les plus éminents. Nous n'avons qu'à mentionner ici les œuvres bien connues de Guglielmo Ferrero, de Beloch, d'Edouard Meyer, de Mommsen, de Pöhlmann, etc. La grandeur et la décadence des Grecs et des Romains renferme tant d'enseignements précieux pour l'histoire, tant de vérités profondes, qu'elles seront toujours le centre des investigations historico-sociales. C'est pour la première fois, dans l'histoire humaine, que nous voyons se former de grandes nations, que nous assistons à leur éclosion politique, que nous les voyons arriver aux sommets de la puissance et de la gloire au point de dominer le monde entier et d'enrichir pour les siècles futurs le patrimoine intellectuel de l'humanité, pour voir ensuite cette chute épouvantable, cette terrible disparition dans le néant, où les entraînait inéluctablement le fatalisme même

de leur puissance, où les poussaient toutes les forces qui les ont hissé auparavant aux sommets de l'histoire. Ce processus a quelque chose de tragique et de grandiose à la fois. « Stati, dit M. Corrado Gini — che avevano raggiunto il massimo della potenza e della gloria, Roma, ad esempio, od Atene, e avevano accumulato tesori di ricchezza e avevano mostrato di disporre di tesori di energia e avrebbero dovuto possedere tesori di esperienza, crollare, si puó dire, all' improvviso, con meraviglia degli stessi nemici, come se una scossa misteriosa avesse sconvolto tutte ad un tempo le trame della loro organizzazione sapiente. Supponiamo — scriveva Cicerone a un amico, e gli sará parso senza dubbio di fare una grande concessione — che Roma duri ancora 10.000 anni, e Roma 500 anni dopo non esisteva piú come Stato » (1).

C'est à l'étude de cette période captivante du monde antique, au point de vue démographique, que nous nous attacherons dans les pages qui vont suivre.

(1) Corrado Gini : « *I fattori demografici dell' evoluzione delle nazioni* ». Torino, 1912, p. 4.

# SECTION PREMIERE

## LA GRECE

Si nous avions pris comme point de départ de notre examen historico-démographique l'âge dans lequel vécurent les deux grands socratiques, et si nous avions étudié leurs conceptions démographiques, — nous serions en proie à de grandes surprises. A l'encontre de la règle « *Croissez et multipliez-vous* », qui était celle de l'époque précédente, — nous trouvons ici une doctrine qui considère l'état statique et immobile de la population, comme la condition essentielle de la prospérité et les penseurs y attachent une si grande importance, qu'ils justifient et admettent une intervention rigoureuse de l'Etat pour assurer l'observation de ces règles. Ainsi, on peut se demander avec M. van der Smissen : « L'étude de l'histoire de la Grèce, nous mettrait-elle en présence d'une vaste conspiration malthusienne contre la population, vingt-cinq siècles avant Malthus ? Les cités les plus civilisées du monde antique ont-elles cru qu'un jour viendrait où les subsistances manqueraient au monde ? Faut-il voir dans Platon et dans Aristote des pré-

curseurs du professeur d'Hayleibury ? » (1) Non ; ce n'est qu'une contradiction apparente, qui se dissipe très vite quand nous nous rappelons que jusqu'à Platon et Aristote, c'est-à-dire jusqu'à l'âge classique, il y avait toute la longue époque de la Grèce archaïque. Et, dans cette période, comme dans la précédente, il n'y avait point de traces de ce malthusianisme et, au contraire, tout poussait à la fécondité. Car, la période de la Grèce archaïque était bien celle de l'agriculture naissante, et nous savons déjà ce que signifiait cette dernière pour l'accroissement de la population.

Comme les Juifs ont jadis conquis Chanaan, terre promise, et ont passé ainsi du stade nomade au stade agricole, de même les tribus doriennes, ioniennes et éoliennes, venant du nord, ont envahi la partie méridionale de la péninsule balkanique en s'y établissant comme un peuple de bergers et d'agriculteurs. Au commencement, ils ne connaissaient même pas la propriété privée, mais aux temps de l'Illiade, « la terre est déjà morcelée, le commerce commence à se développer et les contradictions de classes apparaissent » (2). Que cette première phase fut très favorable à l'accroissement rapide de la population — cela se comprend aisément. « C'est une chose reconnue et incontestable — note Malthus — que les Grecs et les Romains, à la première période de leur existence, ont été placés dans des circonstances très propres à encourager la population... L'agriculture n'est pas seulement, comme le dit Hume, l'espèce de travail le plus nécessaire pour faire subsister une nation nombreuse, c'est le seul travail par lequel une nation nombreuse

---

(1) V. v. der Smissen : op. cit. p. 52.

(2) V. Mayer : « *Kleine Schriften zur Geschichtstheorie* ». Halle, 1910, p. 101.

puisse exister » (1). Et de nouveau, nous voyons les mêmes phénomènes que nous avons mis en relief chez les Hébreux, les Hindous, etc., que toute la superstructure idéologique en s'inspirant de ces besoins poussait aussi à la multiplication et à la fécondité. La mythologie grecque est caractéristique à ce sujet : l'Olympe est richement peuplé et les déesses sont presque toutes des mères très fécondes. « Les Grecs ne comprennent pas la beauté stérile » (2), dit avec raison M. Gonnard. La progéniture des dieux et des héros est immense : les cinquante filles de Danaüs, les cinquante fils de Priam, les cinquante Océanides, les cinquante Centaures. La mère qui possédait le plus grand nombre d'enfants était honorée et respectée. Latone, mère de deux enfants Artémis et Apollon, est raillée par Niobé, réclamant hautement la supériorité par le nombre de ses 14 enfants. Le législateur aussi considère le mariage comme une institution sainte. Fustel de Coulanges rapporte que deux rois de Sparte furent contraints de répudier leurs femmes parce qu'elles étaient stériles. La naissance d'un fils était considérée comme une fête. « Après le dixième jour de sa naissance, le père réunissait la famille, appelait des témoins et faisait un sacrifice à son foyer. L'enfant était présenté aux dieux domestiques ; une femme le portait dans ses bras et, en courant, lui faisait faire plusieurs fois le tour du feu sacré » (3). Ce bref aperçu suffit pour montrer que la Grèce archaïque appartient encore entièrement à la période agricole. Dans ce milieu, des doctrines pareilles à celles de Platon ou d'Aristote ne pouvaient pas

---

(1) V. Malthus : *op. cit.* vol. 1, p. 311.

(2) V. Gonnard : « *Histoire des doctrines de la Population* », p. 26.

(3) Fustel de Coulanges : *op. cit.* p. 52-54.

surgir et, si par hasard elles y étaient apparues, elles auraient été considérées comme hautement pernicieuses et nuisibles et ne se seraient propagées que dans un cercle restreint et insignifiant.

Cependant, au sein de cette société primitive, germaient déjà des forces nouvelles, qui devaient la changer profondément. Et ce fut surtout l'institution de l'esclavage qui a donné une empreinte spéciale à cette nouvelle période de l'évolution de la Grèce. Sans une juste compréhension de l'origine et de la nature de l'esclavage, l'évolution économique et démographique des Grecs et des Romains reste entièrement inexplicable ; par contre, la connaissance exacte de ce nouveau facteur, n'éclaire pas seulement une multitude de points de leur histoire, mais explique dans une large part, leur décadence finale. Il n'y a pas, en général, de questions plus typiques que celle de l'origine de l'esclavage, pour mettre mieux en relief la différence énorme entre la conception idéaliste et matérialiste de l'histoire. D'après la première, « avant l'expérience de l'histoire, avant la constitution de tel ou tel système économique, l'humanité porte en elle-même une idée préalable de la justice et du droit, et c'est cet idéal préconçu qu'elle poursuit de forme de civilisation en forme supérieure de civilisation ; et quand elle se meut, ce n'est pas par la transformation mécanique et automatique des modes de la production, mais sous l'influence obscurément ou clairement sentie de cet idéal ». (1) Ainsi, comment expliquer, si ce n'est par cette « *idée motrice* » du progrès, le fait qu'au lieu de massacrer les prisonniers de guerre, comme on le faisait jadis, au

(1) Jean Jaurès « *L'idéalisme de l'histoire* » dans les « *Pages choisies* ». Paris, Rieder, 1922. p. 360.

lieu de passer au fil de l'épée des villes entières, on leur laissait la vie, en les enchaînant seulement au travail ? Nous ne voulons pas nier que l'introduction de cette institution ne constituât un progrès général et particulièrement pour les masses des esclaves, qui conservèrent ainsi, au moins la vie, au lieu d'être tués, comme ils l'étaient précédemment, ou, plus anciennement encore, rôtis (l'expression est d'Engels). Mais c'est dans les besoins pratiques de la vie économique d'alors qu'il faut chercher l'origine de l'esclavage ; la science historique et sociologique moderne est d'accord sur ce point (1). La seule divergence porte sur la nature exacte du mode de production qui a fait surgir cette institution. Le professeur Edouard Mayer met en avant la thèse suivante, qu'il développe avec beaucoup de vigueur (2) : en général, on surestime l'importance réelle de l'esclavage dans le monde antique et son origine doit être attribuée non à l'agriculture mais au développement de l'industrie et du

---

(1) Le grand penseur et philosophe que fut Jaurès voulait faire une synthèse de ces deux conceptions. « Qu'était l'anthropophagie ? Elle était doublement contradictoire : car, en obligeant l'homme à égorger l'homme en dehors même de l'excitation du combat, elle faisait violence à ce premier instinct de sympathie, dont j'ai parlé : contradiction morale ; — et, de plus, elle faisait de l'homme qui a une aptitude certaine au travail réglé, à la production, une sorte de bête de proie, dont on ne peut utiliser que la chair : contradiction économique. Dès lors, l'esclavage devait naître, parce que la domestication de l'homme blessait moins l'instinct de sympathie et ménageait mieux l'intérêt du maître en tirant de l'homme, par le travail, beaucoup plus qu'il ne donnait par sa substance ». (*op. cit.* 372). Pour la philosophie de Jaurès, voir aussi sa thèse écrite en latin, traduite et éditée récemment dans la belle édition des Ecrivains Réunis, sous le titre : « *Les Origines du Socialisme Allemand* ». Paris, 1927.

(2) Mayer : « *Histoire de l'Antiquité* », 2 volumes Paris, 1912-14

commerce, nécessitant beaucoup de bras d'hommes pour satisfaire les besoins du marché. « So entwickelt sich jetzt ein stets zunehmender Sklavenimport, der mit dem Anwachsen und der Verbreitung der Industrie und des Handels gleichen Schritt hält» (1). Cependant, cette hypothèse, si ingénieuse soit-elle, ne correspond pas à la vérité, car les racines de l'esclavage doivent être recherchées principalement dans les besoins de l'agriculture. Nous le trouvons chez tous les peuples qui ne connaissaient même pas l'industrie et le commerce, mais qui cultivaient la terre (2). Partout, où le régime agricole venait de s'établir, les peuples qui menaient toujours des guerres, se sont fixés fermement au sol, et, pour en tirer le maximum de profit, cessèrent de tuer les vaincus, préférant profiter de leur force de travail, et commencèrent à les employer pour le labeur des champs. Cependant, à la suite de certaines conditions particulières, c'est en Grèce et à Rome, plus qu'ailleurs, que l'esclavage est devenu la base même de tout le système économique.

Après avoir expliqué l'origine de cette institution, passons à ses conséquences démographiques. On pourrait penser que les esclaves se sont multipliés rapidement, car c'est une loi démographique bien connue que, tandis que l'aisance engendre la stérilité, les classes pauvres ont une natalité extrêmement forte. Les Romains, déjà, bien avant l'apparition du problème de la population, ont saisi ce phénomène démographique, en appelant les pauvres du nom

---

(1) Mayer : « *Die Wirtschaftliche Entwicklung des Altertums* », Jena, 1875. V. aussi son étude : « *Die Sklaverei im Altertum* » dans les « *Kleine Schriften* ».

(2) V. à ce sujet : Letourneau : « *L'Evolution de l'esclavage* », Paris, Alcan.

de « *proletarii* » (ceux qui ne possèdent que leurs enfants). Et, si on pousse plus loin encore cette analyse démographique, on voit qu'à mesure qu'on descend dans les couches populaires, ce sont les plus misérables qui ont le plus d'enfants (1). Et puisque la natalité est en rapport inverse avec l'aisance, ne devrait-on pas supposer que c'étaient précisément les esclaves, dans la société antique, qui devaient avoir la natalité la plus forte ? En pensant ainsi, on commettrait une grave erreur. « Ce qu'il ne faut pas confondre — dit avec raison M. Fr. Nitti, — un état de misère relative avec un état de misère absolue. Les pauvres, extrêmement pauvres, quand ils sont exténués par le manque de nourriture, et quand ils n'ont aucun espoir de sortir de cette misère, s'abandonnent au découragement également extrême... Quand une classe ou une société s'abandonnent au découragement, soit à cause de leur extrême misère, soit parce qu'elles sont offensées par la trop grande richesse d'autrui, soit enfin parce qu'elles sont opprimées par une domination tyrannique, elles ne se reproduisent plus et se laissent mourir » (2). Et les esclaves qui ne furent considérés que comme de simples « *instrumenta vocalia* » se trou-

---

(1) Cette loi démographique fut exprimée sous une forme paradoxale par Laing : « Si le monde entier se trouvait dans des conditions confortables, il serait rapidement vidé ».

(2) F. Nitti « *La population et le système social* ». Paris, Giard et Brière, 1897, p. 203-4.

Il est intéressant de noter ici la conception de Montesquieu à ce sujet : il constate que les pauvres ont une tendance forte à se multiplier : « Les gens qui n'ont absolument rien, comme les mendiants, ont beaucoup d'enfants ; il n'en coûte rien au père pour donner son art à ses enfants, qui même, sont en naissant, des instruments de cet art ». Mais quelques lignes plus loin, Montesquieu, dans son style pittoresque attire l'attention sur la limite de ces tendances : « C'est la facilité de parler et l'impuissance d'exa-

vaient bien dans cette situation psychologique. A cela, il faut ajouter encore des causes non moins positives : le nombre restreint des esclaves-mères (les esclaves femelles étaient surtout utilisées comme des prostituées ou des filles de joie) et l'absence de famille chez les esclaves. Toutes ces causes agissant ensemble ont eu pour effet une natalité excessivement faible. Mais cette natalité même était fauchée par une mortalité très forte, car on considérait les esclaves comme de simples machines animées qu'on pouvait user jusqu'au bout, étant sûr de les remplacer à peu de frais. On voit donc de cette brève esquisse démographique, que les esclaves ne pouvaient pas se recruter par la reproduction. Mais, entre temps, l'esclave est déjà devenu le facteur essentiel, primordial de toute la vie économique de la Grèce, et, ainsi, étant donné que les esclaves ne se reproduisaient pas — il fallait les importer. L'esclavage poussait donc à la guerre.

Et les nombreuses expéditions guerrières jetèrent sur le territoire relativement petit de la Grèce des foules de plus en plus nombreuses d'esclaves ; à l'âge classique, la population est relativement dense. Dans la petite Attique, dont l'étendue égale à peine un département français, nous voyons une population de 525.000 habitants, dont 100.000 à peine sont des citoyens libres — c'est-à-dire 1 citoyen pour 4 esclaves. Mais la population devait être plus grande encore ; d'après certaines sources, on croit que l'Attique,

---

miner qui ont fait dire que plus les sujets étaient pauvres, plus les familles étaient nombreuses... La dureté du Gouvernement peut aller jusqu'à détruire les sentiments naturels, par les sentiments naturels mêmes. Les femmes de l'Amérique, ne se faisaient-elles pas avorter pour que leurs enfants n'eussent pas des maîtres aussi cruels ? » « *De l'Esprit des Lois* », Genève, 1751, Tome II, p. 382.

au V[e] siècle, comptait dix fois moins d'hommes libres que d'esclaves ; d'après Athénée, les Arcadiens avaient 300.000 esclaves, les Corinthiens 460.000, les Eginètes 470.000, etc. Il ne faut donc pas s'étonner que le prix d'un esclave fût extrêmement bas : à Athènes on pouvait avoir un esclave pour 100-200 drachmes, ( la drachme correspond à environ 1 franc). Un bon cheval était beaucoup plus cher qu'un esclave : au temps d'Aristophane, il coûtait à peu près à 1.500 drachmes.

Par cet afflux continu de masses d'esclaves, il se produisit en Grèce une certaine surpopulation. « Im allgemeinen — dit Edouard Mayer, dans un article sur la population dans le monde antique — war die Bevoelkerung Griechenlands seit den ältesten Zeiten in beständigem Wachstum begriffen, und die Geschichte der Nation besteht daher, da das Land nur eine sehr beschränkte Menschenzahl ernähren kann, in einem fortwährenden Abfluss der überflüssigen Elemente zuerst als Kolonisten, dann, als die Kolonisation durch äussere Umstände zum Stocken gelangte, als Söldner, Kaufleute und sonstige Auswanderer. Die fortwährenden Kriege des 5. und 4. Jahrhunderts scheinen der Vermehrung keinen Abbruch getan zu haben, wohl aber beschränkte das gewaltige Anwachsen der Sklavenzahl die Existenzmöglichkeit der freien Bevölkerung » (1).

Mais l'esclavage n'eut pas seulement pour conséquence la guerre et l'accroissement de la densité du pays, mais ce fut encore un facteur important pour l'évolution économique et démographique de la Grèce. Sa population

(1) Mayer : « *Die Bevœlkerung des Altertums* » dans le « *Handwœrterbuch des Staatswissenschaften* » vol. II, p. 906.

s'est divisée en deux groupes, nettement séparés ; d'une part, la masse énorme des esclaves, piliers de la société et exerçant seuls un travail productif, d'autre part, une infime minorité de citoyens libres, « une sorte de *syndicat d'exploiteurs* » (1), suivant la forte expression de M. Gonnard. Plongée dans la paresse et dans la luxure, cette minorité avait un monopole sur toute la richesse produite par les esclaves et afin d'en jouir le mieux, elle maintenait jalousement son état de minorité. Polybe, un des historiens les plus pénétrants de la Grèce antique, décrit ainsi cet état de choses : « Les hommes, s'étaient jetés dans la paresse, la lâcheté, les débauches, ne voulant plus se marier, ni élever les enfants nés hors du mariage, mais n'en gardant qu'un ou deux, tout au plus pour les laisser riches et fortunés, n'était-ce pas là le principe de tout le mal ? Que de ces deux enfants la guerre ou la maladie en enlevât un, il est clair que la maison devenait déserte, et que semblables aux ruches d'abeilles, les villes ainsi dépourvues n'ont plus de force » (2).

Cependant, regardons de nouveau l'évolution de l'économie grecque, car nous y apercevons un facteur nouveau qui, à son tour, aura des conséquences immenses pour l'évolution ultérieure démographique du pays et pour la formation des doctrines démographiques. Nous pensons au rapide développement commercial et industriel du pays. L'économiste italien, Salvioli, met bien en relief la différence entre le capitalisme d'aujourd'hui et le capitalisme tel qup'il existait en Grèce et à Rome (3). Par

(1) Gonnard : *op. cit.* p. 34.
(2) Polybe : Livre XXXVII, fragment 12.
(3) Salvioli : « *Le capitalisme dans le monde antique* ». Paris p. 199-207.

la situation géographique de la Grèce, ce processus fut encore accéléré. « Si la Grèce est un pays de montagnes — dit Taine dans son livre admirable sur la « *Philosophie de l'Art* » — elle est aussi un pays de côtes... Une pareille situation pousse à la vie maritime, surtout quand le sol pauvre et les côtes rocheuses ne suffisent pas à nourrir les habitants... Négociants, voyageurs, pirates, courtiers, aventuriers, ils l'ont été à l'origine et dans toute leur histoire » (1).

Avec la colonisation des côtes et des îles environnantes, le commerce et l'artisanat ont pris un grand essor. Les Ioniens ont exporté les produits de la céramique et de la poterie, les pierres précieuses, le vin et les armes ; ils ont importé entre autres les métaux des mines de Lydie, de l'Espagne et de Chypre.

Au temps d'Homère, le bétail fut utilisé comme moyen d'échange mais déjà au XVIII[e] siècle avant J. C., la monnaie d'or et d'argent avait cours. Les guerres médiques victorieuses ont encore accéléré ce processus : toute la structure sociale de la Grèce change profondément. Même l'agriculture est envahie par le nouveau mode capitaliste de production, — les paysans sont chassés de leurs terres et sont obligés de descendre dans la ville. Les antagonismes de classe deviennent de plus en plus aigus ; à la fin du VI[e] siècle, par exemple à Mégare, les masses révoltées ont assommé le bétail appartenant aux grands propriétaires, car l'augmentation des pâturages et le nouveau commerce de laine avaient eu pour conséquence l'expropriation des paysans. Ce sont là des faits qui nous rappellent singulièrement l'évolution de l'Angleterre au XVIII[e] siècle.

---

(1) Taine : « *Philosophie de l'Art* », Paris 1924, vol. II, p. 94.

Cette évolution a si profondément sapé les anciennes bases de la société, qu'elle s'est reflétée aussi dans la littérature de ce temps. Dans les fines comédies d'Aristophane, nous trouvons de nombreuses allusions à cette transformation de la société agricole et rurale en une société urbaine et industrielle. Ecoutons Dicéofolis dans les « Acharniens » : « Oh ! Athènes, Athènes !... Je songe à mes champs... Je maudis la ville et je regrette mon cher bourg, qui ne me disait jamais : « Achète du charbon, du vinaigre, de l'huile » ; là on ne connaissait pas ce mot qui me scie en quatre : *acheter* ; j'y récoltais tout gratis » (1).

Ce passage d'une phase économique dans une autre était accompagné de grandes secousses sociales : tous ces paysans, petits artisans, ruinés par le capital commercial et industriel descendaient en ville, où ils constituaient un facteur de troubles permanents. Ainsi, il ne faut pas s'étonner de trouver après cela des théories qui voient l'origine de cette crise sociale dans l'accroissement excessif de la population et qui posent comme principe d'une société bien réglée une population peu nombreuse et immobile. La guerre du Péloponèse, qui s'explique avant tout par le désir d'Athènes d'obtenir l'hégémonie commerciale de la péninsule, finit par un désastre et accélère encore cette marche vers la dislocation et la décadence. Mais elle ne fut pas seulement désastreuse pour Athènes ; elle le fut aussi pour la victorieuse Sparte. Comme dit justement M. Dumont, « à la fin de la guerre du Péloponèse, Sparte avait l'empire de la Grèce ; de l'instant de son triomphe date le com-

(1) Cité d'après Gonnard : « *Les idées économiques d'Aristophane* ». Revue d'Economie Politique, 1904. Janvier, livraison 1, p. 58.

mencement de sa décadence » (1). C'est un des exemples de ce développement dialectique de l'histoire que nous constaterons maintes fois encore. Sparte reposant sur les mêmes piliers économiques qu'Athènes, courait, pour les mêmes raisons vers l'abîme. Les mesures réformatrices étaient impuissantes à enrayer la crise.

Et ce n'est que maintenant, après avoir esquissé toute cette évolution économico-sociale, longue et compliquée, de la Grèce, depuis son âge archaïque jusqu'à la guerre du Péloponèse, que nous pourrons bien comprendre les doctrines démographiques de Platon et d'Aristote. Les idées ne tombent pas du ciel — elles ont leurs racines dans la réalité économique et sociale. Et puisque la véritable méthode de l'histoire repose sur « ce processus génétique qui consiste à aller des conditions au conditionné, des éléments de formation aux choses formées » (2), nous avons tenu à étudier ces conditions avant d'aborder les doctrines démographiques les plus remarquables de cette époque.

Platon et Aristote, malgré tout leur caractère universel ne pouvaient pas ne pas subir l'influence du milieu social, dans lequel ils ont vécu, pensé et agi. Déjà Pascal disait : « L'esprit du plus grand homme du monde n'est pas si indépendant qu'il ne soit sujet à être troublé par le moindre tintamarre qui se fait autour de lui » (3). Dans ce milieu, où l'esclavage était la base de tout le système économique, mais qui, ne pouvant pas se renouveler par sa propre repro-

(1) Dumont : « *Dépopulation et Civilisation* », p. 329.

(2) Labriola : *op. cit.* p. 105.

(3) Pascal : « *Pensées* », Paris, p. 37. Au sujet du rapport entre « *le milieu social et les grands hommes* » voir l'excellent petit livre d'Isaïeff. Paris, Rivière, 1912.

duction et, devenant irremplaçable, poussait à de nouvelles guerres qui, à leur tour, en important des masses énormes d'esclaves, augmentaient la densité en amenant une quasi-surpopulation, où une petite minorité limitait sa reproduction pour garder le niveau des fortunes, où à la suite d'un intense processus d'industrialisation, des masses paysannes furent déracinées et jetées dans les villes, en un mot, dans ce milieu disloqué par un grave crise économique et sociale, une théorie démographique « *populationniste* » ne pouvait jamais surgir, mais au contraire une doctrine statique et immobile à l'excès de la population attribuant la mauvaise organisation sociale était une véritable nécessité. Encore avant Platon et Aristote, nous trouvons des conceptions démographiques identiques à celles des deux grands socratiques. Ainsi, Hippodamos, dans son projet de république, pose comme condition essentielle une limitation stricte de la population et les trois classes de sa cité, les laboureurs, les guerriers et les artisans ne forment plus que 10.000 individus. On peut citer encore Phaléas de Chalcédoine, qui règle le nombre des enfants, car, si ceux-ci dépassent les moyens de subsistance, « la loi sera nécessairement enfreinte et plusieurs familles passeront subitement de l'opulence à la misère, révolution toujours dangereuse pour la tranquillité publique (1) ». C'est dans le même sens que parle aussi Phidon de Corinthe, pour lequel « s'en rapporter au hasard (en matière de population) comme on fait dans la plupart des cités, c'est une cause inévitable de pauvreté pour les citoyens ; or, la pauvreté engendre les séditions et les crimes ». On sait aussi que Solon a sanctionné l'infanticide par son autorité, en permettant aux pa-

(1) D'après Malthus : *opt. cit.* Vol. 1. p. 321.

rents l'exposition de leurs enfants. Platon et Aristote n'ont fait qu'élargir ces idées en leur consacrant une place très importante dans leurs ouvrages. Toutes leurs doctrines dans le domaine de la population, peuvent se résumer en deux points principaux que voici : 1° ce n'est pas la population qui s'accroît sans cesse, mais bien celle qui est immobile, statique, qui forme le pilier essentiel d'une société prospère et bien réglée ; 2° Ils attachent à ce principe une telle importance qu'ils admettent et sanctionnent une intervention énergique et large de la part de l'Etat pour sauvegarder cette règle, au moment où les citoyens veulent l'enfreindre.

« Nous prescrivons aux magistrats — dit Platon — de veiller, avec le plus grand soin, à ce que l'Etat ne paraisse ni grand ni petit, mais garde un juste milieu ». Et, dans ses « *Lois* », il fixe le chiffre des citoyens à 5.040. Aristote critique Platon de ne pas avoir attaché une importance suffisante au problème de la population qui, d'après lui, est beaucoup plus important que celui de la division de la propriété. C'est surtout dans son Livre IV de la « *Politique* » qu'Aristote s'occupe du facteur démographique. « Un vaisseau trop exigu ou trop grand ne vaudra rien pour la navigation. Il en est de même d'une cité — ; quand la population est trop grande, il est impossible qu'elle soit bien gouvernée, car la loi est un certain ordre ; or, une population trop nombreuse ne peut pas se prêter à l'établissement de l'ordre ». En s'expliquant tous les malheurs de leur patrie par l'excès de la population, Platon et Aristote ne se bornent pas seulement à la limiter scrupuleusement, mais ils prescrivent des mesures qui nous rappellent celles qui ont été pratiquées par l'époque sauvage pour arrêter et canaliser à tout prix l'accroissement de la population. « Les magistrats, dit Platon, règleront le nombre des mariages de sorte que celui des citoyens soit toujours à peu près le même, en

remplaçant ceux que la guerre, les maladies, les accidents imprévus peuvent enlever ; cette mesure empêchera la cité d'être trop petite ou trop grande ». « C'est à la loi — dit Aristote — à déterminer quels son les nouveaux-nés qui doivent être exposés ou nourris ; on ne doit élever ni les monstres, ni les enfants privés de quelque membre. S'il est nécessaire d'arrêter l'excès de la population et que les institutions et les mœurs mettent obstacle à l'exposition des nouveaux-nés, le magistra fixera aux époux le nombre de leurs enfants ; si la mère vient à concevoir au delà du nombre prescrit, elle sera tenue de se faire avorter, avant que l'embryon soit animé ». Et, ensuite Aristote cite un certain nombre de mesures et d'exemples d'autres peuples d'une telle brutalité que l'auteur de « *l'Esprit des Lois* », dans sa noble indignation écrit : « J'ai senti la pudeur effrayée, quand j'ai voulu le rapporter » (1).

Vaut-il mieux mettre en relief l'influence du milieu social sur la formation des conceptions démographiques de

---

(1) Montesquieu : *op. cit.* tome II, p. 391. Voici l'opinion de Malthus à ce sujet : pour lui, au contraire, ces mesures de restrictions volontaires sont non seulement explicables, mais hautement désirables et ce ne sont certes pas les éloges qui lui manquent pour vanter toute la sagesse de ses grands prédécesseurs : « Quelque atroce que fût l'expédient qu'ils proposèrent, on doit avouer qu'ils ne manquèrent pas de pénétration, et qu'ils virent fort bien que la puissance de peupler, si on ne la contenait pas, renverserait bientôt leurs systèmes de bonheur et d'égalité républicaine ». Et plus loin, Malthus ajoute : « Le législateur de Crète, aussi bien que Solon, Phéidon, Platon et Aristote, vit la nécessité de réprimer la population pour prévenir la pauvreté générale. Il y a lieu de croire que l'opinion de ces hommes-là et les lois faites en conséquence, eurent beaucoup d'influence. Et par là même, il paraît que l'obstacle privatif, provenant du retard des mariages et d'autres causes, agit efficacement dans les états libres de la Grèce pour diminuer la population ». (Malthus : *op. cit.* volume I, p. 313 et 324.)

tous les penseurs et législateurs de cette époque ? Nous ne le croyons pas. Cependant toute la tragédie, ou plutôt l'ironie de la situation consistait dans ce fait que pendant que les plus grands penseurs de la Grèce déployaient tout leur génie et toute leur érudition subtile à motiver et à recommander une population peu nombreuse et immobile, pendant ce temps-là, la terrible dépopulation commençait déja à sévir, en donnant les derniers coups mortels à la base bien fragile déjà et chancelante de la puissance de la Grèce classique (1). C'est surtout depuis la guerre du Péloponèse que le mal a pris des proportions désastreuses. A Sparte, on comptait au temps de Licurgue 9.000 citoyens libres ; « neuf mille familles de maîtres orgueilleux et durs — comme le dit Taine— dans une ville sans murailles pour tenir dans l'obéissance cent vingt mille fermiers et deux cent mille esclaves : cela faisait une armée campée à demeure au milieu d'ennemis dix fois plus nombreux »(2).

En l'an 396 avant J.-C. il n'y en avait plus que 2.000 ; vingt-cinq ans plus tard, seulement 1.000, et, au temps des rois Agis III et Cléomène II, il ne resta qu'un chiffre minime de 700, dont 600 étaient acculés à la faillite — et dans les cent autres on comptait 2/5 de femmes ; — les soixantes citoyens qui restaient concentraient dans leurs mains toute la terre de Laconie. Voilà ce qu'est devenue la puissante Sparte, elle qui avait jadis l'hégémonie sur la Grèce entière ! Dans tout le pays, nous constatons le même phénomène ; les campagnes se dépeuplent, les cités florissantes jadis, disparaissent peu à peu.

---

(1) « La Grèce n'en mourut pas moins d'anémie, après avoir redouté la pléthore » dit avec raison M. Gonnard, *op. cit.* p. 50.

(2) H. Taine : « *Philosophie de l'Art* », vol. II, p. 184.

Dans son livre, déjà cité à maintes reprises par nous, sur « *L'évolution économique de l'Antiquité* », Edouard Mayer nous donne un document caractéristique pour cette époque ; c'est le discours de Dio Chrysostomos, dans lequel il décrit l'agonie lente et continuelle d'un ville grecque du I^er^ siècle avant J.-C. « Presque deux tiers de nos terres ne sont pas cultivés, car nous les négligeons, n'ayant point d'hommes pour les travailler. Moi-même, je possède une quantité de terres dans les montagnes et dans les plaines ; si je trouve quelqu'un qui veut les cultiver, non seulement je les lui cède avec plaisir, mais je suis prêt encore à lui payer quelque chose... La terre est complètement délaissée et son état terrible nous fait croire que nous nous rouvons dans un désert et non aux portes de la ville. A l'intérieur de la muraille, cependant, les terres communales sont en grande partie cultivées ; l'emplacement du Gymnase est changé en champ, et, ainsi les statues d'Héraclès sont, en été, entourées de blé ; sur la place publique, le bétail paît aujourd'hui et devant les locaux publics l'herbe fraîche pousse joyeusement... Notre ville est devenu la cible aux railleries de l'étranger. »

Toutes les villes célèbres, comme Egine, Mégare, Corinthe, Pyrée, ont subi le même sort. Plutarque rapporte que de son temps, il était impossible de mettre sur pied, dans toute la Grèce, une armée de 3.000 soldats. Est-il nécessaire de prolonger ce lugubre récit ? « Quand plus tard, Rome eut dépouillé le monde Grec, l'énorme ville eut son peuple de statues presque égal à sa population de vivants » (1). La Grèce de Pythagore, d'Archimède, d'Hérodote, de Platon, de Sophocle, de Périclès, n'existait plus.

---

(1) H. Taine : « *Philosophie de l'Art* », vol. I p. 75.

## SECTION DEUXIEME
## ROME

23

### I. — LA PÉRIODE AGRICOLE

De même que tous les peuples, les Romains ont aussi passé de la phase nomade à la phase du pâturage et de l'agriculture, et n'ont pas connu non plus dans la première période de ce nouveau mode de production la propriété privée. La terre appartenait à la collectivité, c'est-à-dire aux communautés villageoises. « Les terres, dit Mommsen, étaient restées longtemps communes chez les Romains et le partage ne s'en était effectué qu'à une date relativement récente. La propriété ne se développa point d'abord immobilièrement ; elle ne s'attacha qu'à la possession des esclaves et du bétail, *familiae pecuniaeque* » (1). Les Ro-

(1) Un certain nombre de savants a contesté l'existence de cette propriété commune chez les Romains ; par exemple l'historien Robert von Pœhlmann dans son œuvre : « *Geschichte der sozialen Frage und des Sozialismus in der antiken Welt* » (München 1925, vol. II. p. 327-341) essaie de démolir la thèse de Mommsen. Cependant ses arguments ne nous paraissent pas probants, d'autant plus, qu'en guise de conclusion, il reconnaît lui aussi sous une forme un peu atténuée l'existence de la propriété commune (v. p. 340). Nous pouvons ranger aussi parmi eux Fustel de Coulanges (« *La*

mains ont donc passé, c'est un point aujourd'hui fermement établi, par les deux phases de l'évolution de la propriété — celle de la communauté de village et celle de la communauté de famille, et ils ont ensuite atteint la phase de la propriété foncière individuelle. Il est cependant difficile de fixer avec précision l'avènement de cette dernière étape. Mais n'anticipons pas sur l'évolution de la propriété foncière, qui constitue l'axe de toute l'histoire romaine et précisons davantage la base économique et sociale de cette époque primitive de Rome, car ce n'est que par cette méthode que nous pourrons comprendre son évolution démographique.

C'était alors un pays agricole par excellence, se composant d'un certain nombre de confédérations domestiques primitives, dont chacune subvenait presqu'entièrement à la satisfaction de ses besoins limités et très modestes. La culture de la terre constituait la base de toute la vie économique et sociale ; et la fondation de Rome ne doit être nullement considérée comme étant en contradiction avec le caractère agricole du pays. Citons un extrait de la belle description de la fondation de la *Ville Immor-*

---

*Cité Antique* » livre II, chapitre VI) qui soutient que « les populations de la Grèce et de l'Italie dès l'antiquité la plus haute ont toujours connu et pratiqué la propriété privée ». Cependant, quelques pages plus loin, il se contredit lui-même en disant qu'à partir les Douzes Tables la vente de la propriété était permise. « Mais il y a des raisons de penser, écrit-il, que dans les premiers temps de Rome, et dans l'Italie avant l'existence de Rome, la terre était inaliénable comme en Grèce. S'il ne reste aucun témoignage de cette vieille loi, on distingue du moins les adoucissements qui y ont été apportés peu à peu. » (p. 74.) N'est-ce pas là une preuve évidente de la pré-existence de la propriété commune ? Les recherches sociologiques de Letourneau et de Laveleye ont entièrement dissipé les doutes à ce sujet.

*telle*, faite par l'auteur de « *la Cité Antique* », « Romulus trace un sillon qui marque l'enceinte. Ici encore les moindres détails sont fixés par un rituel. Le fondateur doit se servir d'un soc de cuivre ; sa charrue est traînée par un taureau blanc et une vache blanche. Romulus, la tête voilée et sous le costume sacerdotal, tient lui-même le manche de la charrue et la dirige en chantant des prières. Ses compagnons marchent derrière lui en observant un silence religieux. A mesure que le soc soulève des mottes de terre, on les rejette soigneusement à l'intérieur de l'enceinte, pour qu'aucune parcelle de cette terre sacrée ne soit du côté de l'étranger » (1). La conviction que l'agriculture est la base de la société était si profondément enracinée dans les consciences que partout où l'on fondait une ville,on traçait auparavant son enceinte avec la charrue. Le pays entier n'était qu'un filet de petits organismes domestiques. dont chacun était une unité économique indépendante.

Et l'esclavage existait-il ? Oui. Il existait comme conséquence inévitable de chaque société qui cultive la terre ; cependant il avait un caractère spécial, nous n'y trouvons pas ces masses énormes d'esclaves que nous avons vues en Grèce et que nous verrons encore surgir à Rome. D'après les évaluations de Denys d'Halicarnasse il y avait à peine 17.000 esclaves dans la Rome de 476 avant J.-C.

Ce n'est pas seulement par sa quantité mais aussi par sa qualité que l'esclavage romain de l'époque primitive a un apect spécial. On faisait appel aux esclaves dans la mesure où cela était nécessaire pour satisfaire les besoins économiques du *domus;* loin d'être exploité et considéré comme d'une catégorie inférieure, l'esclave fut traité en membre de

(1) V. Fustel de Coulanges, *op. cit.* p. 155.

la famille; et comme il travaillait avec le chef de la famille et accomplissait les mêmes besognes, une certaine familiarité, n'ayant rien de commun avec l'esprit hiérarchique s'établissait entre eux. C'était en un mot l'esclavage patriarcal et doux. Toute la force productive du pays résidait dans la famille qui fortement organisée et disciplinée était semblable à un petit atelier : d'une part le père, *pater familias*, avec un pouvoir illimité, cultivant la terre à la sueur de son front, et d'autre part la mère, dont la fonction suprême était de mettre au monde des enfants et de pourvoir aux besoins domestiques. A cette base économique simple, primitive et rude correspondaient des mœurs non moins simples : tout luxe était banni, les demeures étaient privées de tout confort, on ne se souciait point de la délicatesse de la table ou de l'élégance du vêtement. Ainsi, à l'origine de Rome, nous voyons la même organisation économico-sociale que nous avons déjà constatée dans la Grèce archaïque, avec cette différence qu'à Rome elle est plus nette et plus saillante encore. La Rome d'alors est l'exemple peut-être le plus classique et le plus typique d'un pays agricole à la fois primitif et simple, mais aussi sain et robuste. N'est-il pas clair que par son mode de production, nécessitant des bras nombreux, par sa famille, constituant une cellule active et vigoureuse de l'Etat, enfin par sa religion, ses traditions et mœurs, cette Rome était un milieu favorable pour un accroissement continuel et intense de la population ?

Cependant, toute l'évolution économique et démographique de Rome reste incompréhensible si l'on néglige un facteur d'une importance capitale, la guerre. Il est impossible, croyons-nous, de faire l'histoire de Rome sans faire son histoire militaire. Car si elle était un pays de paysans, elle était aussi un pays de soldats, et la guerre a eu une

telle importance qu'elle fut considérée très souvent comme la *causa movens* de toute l'histoire romaine.

Dans son livre sur *L'Italie primitive*, le Professeur Léon Homo se demande précisément si c'est le facteur économique ou militaire qui a contribué à la formation de l'impérialisme romain ; il répond de la manière suivante : « Que l'impérialisme romain, par le milieu où il a pris naissance et les conditions qui ont présidé à ses premiers progrès, ait été de nature essentiellement militariste, aucun doute » (1). Mais plus loin, l'auteur ajoute que depuis le IIe siècle on sent l'influence de plus en plus prépondérante du facteur économique. Cette concession ne nous satisfait point, car « par le milieu où il a pris naissance » l'impérialisme romain était de nature essentiellement économique. En effet, les guerres menées par le peuple romain étaient-elles un phénomène particulier à lui, ou au contraire, n'étaient-elles qu'un simple anneau dans la longue chaîne des guerres, que nous rencontrons déjà chez les tribus les plus primitives, et dont le but était *la rapine par le meurtre*, comme l'a si bien dit le sociologue français, M. Charles Letourneau (2). Ce peuple de paysans qui malgré son labeur ne tirait de la terre ingrate que des profits bien maigres, entouré de voisins riches et prospères, n'était-il pas poussé inéluctablement à la guerre et à la conquête ?

Après avoir subjugué les Etrusques, les paysans romains se sont rendus compte que le pillage d'une seule ville rapporte plus que de longues années d'agriculture. Tentés

---

(1) V. L. Homo : « *L'Italie primitive et les débuts de l'impérialisme romain* », Paris 1925. p. 311 et 314.

(2) Letourneau : « *La guerre dans les diverses races humaines* ».

par les villes grecques florissantes de l'Italie méridionale, ils étaient obligés d'écarter de leur chemin le peuple des Samnites et ainsi la guerre, résultant de simples considérations d'ordre économique, est devenue la principale activité des Romains.

Si nous avions voulu chercher des autorités à l'appui de notre thèse — c'est à Montesquieu que nous aurions fait appel avant tout. Dans son ouvrage : *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* il fait cette remarque judicieuse : « Or, la guerre était presque toujours agréable au peuple ; parce que par la sage distribution du butin, on avait trouvé le moyen de la lui rendre utile. Rome étant une ville sans commerce, et presque sans arts, le pillage était le seul moyen que les particuliers eussent pour s'enrichir » (1). Plus loin, nous verrons que ces guerres continuelles ont été la cause de la décadence de Rome ; mais dans cette époque primitive, elles étaient encore menées avec des effectifs peu nombreux et dans une circonférence très petite, sans ébranler la base économique du pays ; elles ont eu une influence favorable sur l'évolution démographiques du pays. Avant tout, elles augmentaient la population romaine par l'absorption des tribus conquises : de l'an 368 à l'an 511 quatorze tribus nouvelles ont été ajoutées aux vingt-et-une anciennes. Mais à côté de cet accroissement artificiel, les guerres favorisèrent aussi l'augmentation de la population romaine en fournissant par la conquête des terrains nouveaux, présentant d'immenses possibilités d'expansion. Ainsi de bonne heure, nous voyons

(1) Montesquieu : « *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et leur décadence* ». Amsterdam 1760. p. 7.

de nombreux paysans romains aller s'installer dans les provinces conquises. Nous voyons donc, qu'en somme, le facteur économique et politique favorisait l'accroissement de la population.

Mais notre examen ne serait pas complet, si nous ne prenions en considération la structure sociale de la société romaine dans sa répercussion sur la démographie du pays. Le mythe d'après lequel Rémus aurait été tué par Romulus peut être considéré comme une image de l'évolution sociale du pays : dès le début, nous y voyons une intense lutte fratricide. Ces paysans romains, avec leur psychologie primitive, avec leur culture rudimentaire, avaient une passion puissante et insatiable, celle qui fut si bien mise en relief par Zola dans son roman « *La Terre* ». L'établissement de la propriété foncière privée devait nécessairement conduire à l'inégalité dans la répartition et la possession des terres ; ainsi nous voyons surgir dans cette société primitive une lutte longue et âpre entre les patriciens, cette aristocratie foncière concentrant dans ses mains des terrains immenses, et les plébéiens, masse énorme de paysans pauvres qui, parqués sur de petits lopins de terre, étaient acculés à une situation économique misérable.

Et cette lutte qui dura 135 ans a eu une influence profonde sur la marche de la population romaine : entre ces deux phénomènes si éloignés en apparence, existe une stricte interdépendance. Suivons donc de près cette lutte. Son fondement essentiel était la demande des plébéiens de procéder à une nouvelle répartition des terres, car les patriciens ayant dans leurs mains tout le pouvoir politique s'emparaient de plus en plus de l'*ager publicus* et des terrains les plus fertiles, conquis à la guerre, et concentraient bientôt dans leurs mains la majorité des terres cultiva-

bles. Cependant sur cette question essentielle se sont greffées deux autres non moins importantes : tout d'abord le problème des dettes, ensuite le désir des plébéiens de participer au pouvoir politique du pays. L'égalité économique et politique — voilà le mot d'ordre des masses plébéiennes.

C'est la question des dettes qui a ouvert le feu. Les plébéiens appauvris par les guerres étaient obligés de s'endetter auprès des patriciens ; ceux-ci par les conditions impitoyables de l'exécution, établies dans la loi des *Douze Tables* (1) ont poussé les malheureux paysans à la révolte. On connaît le fait, rapporté par Tite-Live, qui serait, d'après cet historien, le point de départ de cette lutte. Sans le considérer comme cause de la révolte plébéienne, nous le reproduisons, car il caractérise bien la déplorable situation du peuple romain. Un vieillard se jette dans la place publique ; ses vêtements, sales et déchirés le rendaient encore moins hideux que sa pâleur, que la maigreur de son corps exténué. La foule savait qu'il avait été jadis un centurion et d'ailleurs lui-même, découvrant sa poitrine montrait les cicatrices pour prouver ses exploits guerriers. Comme on lui demandait d'où venait sa misère, il répondait que pendant qu'il faisait la guerre contre les Sabins, ceux-ci lui avaient incendié sa propriété ; voulant reconstruire le patrimoine, il s'était endetté et ne pouvant pas s'acquitter à temps, il fut dépouillé, d'abord du champ qu'il tenait de son père et de son aïeul et livré ensuite à son créancier qui était pour lui non pas un maître, mais un geôlier et un bour-

(1) V. Ortolan : « *Histoire de la législation romaine* ». Paris 1884 p. 102 et suivantes, où l'auteur reproduit les fragments de la loi des Douze Tables où l'on peut voir la situation pénible et lamentable du débiteur.

reau (1). Dans ces quelques phrases, nous voyons toute la misère des plébéiens.

En menaçant les patriciens de ne pas aller en guerre contre les Etrusques, ils ont obtenu en 256 la première concession : la suspension de l'exécution des dettes. Mais après la fin des hostilités, la situation s'est aggravée de nouveau et la masse plébéienne menace de quitter Rome : c'est la fameuse retraite au Mont-Sacré. De cette date, commence la lente et continuelle réalisation des exigences légitimes du peuple romain ; c'est d'abord la création d'un tribunat de la plèbe, le premier défenseur officiel de ses intérêts ; c'est la lutte pour l'accès au consulat, qui a abouti à la transformation de cette magistrature ; c'est ensuite la longue série des propositions de plus en plus radicales de la réforme agraire, refusées, truquées ou partiellement acceptées par l'aristocratie foncière et le Sénat ; c'est l'année 366 qui marque le point culminant de cette longue lutte, où le peuple, 500.000 âmes, menace d'abandonner Rome et de créer une nouvelle ville à Veies ; et c'est enfin le triomphe complet, économique et politique des plébéiens par la législation de Licinius Stolon.

Les trois problèmes qui constituaient le fond du programme des plébéiens et pour la réalisation desquels ils ont lutté pendant 135 ans furent enfin posés et résolus. En ce qui concerne les dettes leur exécution fut considérablement allégée ; on a créé des magistrats spéciaux nommés « *édiles* » qui devaient contrôler les abus et punir les usuriers ; à intervalles régu-

(1) V. Tite-Live : « *Histoire romaine* ». Paris 1830, traduction de Liez, Dubois et Verger, Livre II, chapitre XXIII. p. 269. V. sur Tite-Live un livre très fin de H. Taine : « *Essai sur Tite-Live* ». Paris. Hachette 1896.

liers, on procédait à des liquidations publiques des dettes. Au point de vue politique, les plébéiens ont obtenu l'égalité complète, car désormais, sur deux consuls, un sera toujours plébéien. Cependant, le point le plus important et qui nous intéresse particulièrement, c'est la réforme agraire : aucun citoyen ne peut posséder dorénavant plus de 500 jugères de *l'ager publicus*, le surplus doit être partagé entre les citoyens pauvres ; les terres conquises seront à l'avenir accessibles à tous les citoyens romains.

L'importance de la législation de Licinius Stolon était d'avoir arrêté et écarté les dangers de la concentration des terres et d'avoir créé une forte et puissante république paysanne. Maintenant, on comprend aisément la liaison intime entre ces luttes sociales et le développement démographique de Rome. C'était, comme nous l'avons vu un pays agricole par excellence : la classe paysanne formait la majorité écrasante de la population. Ayant à sa disposition la terre du pays, elle constituait sa base économique et démographique. Si le processus de la concentration des terres dans les mains de l'aristocratie foncière était allé en s'accentuant et en s'intensifiant, il aurait amené inévitablement et à brève échéance une expropriation de la classe paysanne, sa transformation en « *prolétariat en haillons* », la misère et la dépopulation, phénomènes que nous verrons se produire à Rome quelques siècles plus tard, et qui seront la cause de sa décadence économique et démographique.

Ce danger menaçait déjà Rome dans la période que nous étudions maintenant, mais la victoire des plébéiens affirmée dans la législation de Licinius Stolon, l'a écarté pour un temps très long. « En multipliant les propriétaires, dit M. de Laveleye, les lois liciniennes ont multiplié les

familles qui donnaient des soldats et des citoyens. La République fut sauvée pour un temps, grâce à une meilleure répartition des terres. Les historiens s'accordent à dire que les lois liciniennes ont fait la grandeur de Rome » (1). Une fois la justice économique réalisée toute la psychologie sociale a changé profondément ; le peuple ne murmurait plus « qu'après avoir combattu au dehors pour la liberté, pour l'Empire, il ne trouvait au dedans qu'oppression et que servitude » (2). La solidarité nationale et le patriotisme furent rétablis, et ce n'est que par les effets psychologiques de cette réforme agraire que nous pouvons nous expliquer l'abnégation et le sacrifice admirable du peuple romain quand Annibal était devant les portes de Rome.

En regardant la marche de la population à cette époque, nous voyons nettement son étroite liaison avec l'évolution économico-sociale. Ce sont les listes du cens des hommes de 18 à 50 ans qui nous indiqueront approximativement la marche générale.

| Années | Population masculine de 18 à 50 ans |
|---|---|
| 288 ..... | 102.214 |
| 364 ..... | 159.000 |
| 464 ..... | 270.000 |
| 504 ..... | 300.000 |

(1) V. Emile de Laveleye : « *De la propriété et de ses formes primitives* ». Paris 1874. p. 186.

(2) V. Tite-Live : *op. cit.* Livre II. chap. XXIII. p. 267.

Nous voyons donc un accroissement continuel de la population qui, dans l'espace de 216 ans, a triplé.

Nous espérons avoir donné une idée exacte de l'évolution démographique de cette période primitive de l'histoire romaine : elle ne se peut ni comprendre ni expliquer sans une analyse approfondie de son infrastructure économique. C'est parce que Rome était une république paysanne dans le véritable sens du mot qu'elle présentait, au point de vue démographique, un organisme sain et solide. *Quand cette classe paysanne fera défaut, la dernière heure de Rome aura sonné.* Et nous ne pouvons que finir avec les phrases si justes et si profondes d'un des savants qui ont le mieux compris l'histoire de Rome, et qui sont une confirmation entière de notre point de vue. « Victoires et conquêtes ont été la part d'un grand nombre de peuples ; nul peuple autant que le peuple romain a su s'approprier la terre en y versant sa sueur après la victoire, et conquérir une seconde fois par le soc de la charrue ce que l'épée avait d'abord gagné. La guerre peut reprendre ce qu'elle donne, la charrue ne rend jamais la terre qu'elle a fécondée. Les Romains ont perdu plus d'une bataille : je ne sais pas de paix qu'ils aient conclue avec perte notable de territoire. Le paysan romain défendit son champ avec autant de bonheur que d'opiniâtreté. Commander au sol fait la force de l'homme et de l'état. La grandeur romaine eut sont fondement le plus inébranlable dans l'unité compacte de la forte et exclusive classe des laboureurs » (1).

(1) Théodor Mommsen : « *Rœmische Geschichte* ». Berlin 1903. vol. I. p. 182.

## II. — LA DECADENCE ECONOMIQUE ET DEMOGRAPHIQUE

Mais aucune des formes sociales établies n'est immuable. On pourrait penser que cette république paysanne, issue d'une lutte de plus d'un siècle entre patriciens et plébéiens, reposait enfin sur une base inébranlable. Cependant, dans son sein, nous apercevons déjà des forces qui la conduiront fatalement à la dislocation. Le mal est venu des guerres. Dans l'histoire de Rome, nous rencontrons le même phénomène constaté déjà en Grèce, mais qui apparaît ici avec plus de netteté. Ce sont notamment les victoires militaires qui ont perdu Rome. La phrase peut sembler paradoxale, elle est néanmoins entièrement vraie.

Depuis le VI[e] siècle, la guerre devient le point central de toute la vie romaine ; c'est des victoires ou des défaites que dépend actuellement l'existence même du pays. Après la conquête de l'Italie, il est devenu clair que le choc entre Rome et Carthage devait inévitablement se produire ; et il s'est produit. Après avoir dominé les Cathaginois à la suite d'une lutte longue et pénible qui faillit les épuiser complètement eux-mêmes, les Romains se sont jetés dans

de nouvelles conquêtes. Ils ont conquis la Grèce, écrasé le royaume d'Alexandre, soumis les Lusitaniens, les Numides, occupé l'Asie et les Gaules.

Mais cette marche triomphale et incessante à la conquête du monde n'est qu'une face de la médaille. Et l'autre, non moins importante, et qui nous intéresse plus particulièrement, c'est la répercussion de ces guerres sur l'évolution économico-sociale et démographique du pays. Car les guerres ont eu cet effet désastreux d'affaiblir d'abord la classe paysanne constituant le noyau vital du pays, de la disloquer à la longue matériellement, et moralement, de l'arracher de la terre qui fut toute sa force, et de la chasser ensuite dans les villes, où elle s'est transformée en plèbe dégénérée, parasitaire et corrompue. Sans vouloir sous-estimer l'importance de toutes les autres conséquences de la guerre, comme l'extension de l'esclavage, la formation de grandes propriétés foncières, le développement inouï du capital usurier et l'exploitation effrénée des provinces, l'épanouissement du luxe, nous considérons la disparition longue mais continue de la classe paysanne comme la cause principale de la décadence économique et démographique de Rome.

Tite-Live nous donne un exemple typique de la situation des paysans pendant la guerre : il nous dépeint la vie de Ligustinus qui, enrôlé dans l'armée à l'âge de 18 ans, a passé 32 ans de sa vie sur les champs de bataille, il a eu à son actif vingt-deux campagnes, trente-quatre prix de bravoure, six couronnes civiques. Cependant la majorité des paysans romains appelés sous les drapeaux, laissait derrière eux leur famille et leur propriété, ce qui entraînait l'endettement, la ruine, la misère.

Mais à côté de cette répercussion directe, la guerre a eu sur la classe paysanne des effets indirects non moins

importants, car même les paysans qui revenaient et cultivaient leur terre furent acculés à la faillite à cause des énormes quantités de blé qui affluaient à Rome provenant des terrains conquis. Les temps ont passé où Rome se nourrissait de ses produits : elle consommait maintenant le blé quasi-gratuit de la Sicile, de l'Afrique, de l'Egypte, de l'Espagne et de la Sardaigne. Le paysan-producteur romain fut absolument incapable de soutenir cette concurrence étrangère.

Ce n'est pas encore tout, car les conquêtes victorieuses ont aussi sapé la santé morale des paysans guerriers. « Le monde vaincu s'est vengé de Rome en lui donnant ses vices », a dit Juvénal. Représentez-vous ce rustre romain en Grèce, où il apprend à connaître le théâtre, les bains, les riches vêtements, les jolies courtisanes. « Il campe et promène son brigandage, dit Hippolyte Taine, dans la voluptueuse Asie. Sous les longs portiques de marbre précieux, entre les tableaux d'Appelles, il s'assied à une table chargée d'argenterie ciselée, emplit son estomac de carpes, de surmulets, de vins de Chio et de Chypre, fait danser devant lui des eunuques et des farceurs, commande à son hôte de lui amener les jeunes filles et les jeunes femmes libres du gynécée » (1). Avec une telle psychologie les paysans n'avaient nulle envie de retourner à leur métier vieux et pénible, et ils préféraient aller dans les provinces conquises, où les perspectives de gain facile s'ouvraient facilement.

Et ici, nous touchons à une autre conséquence des guerres, le développement du capital usurier, intimement lié à l'exploitation des provinces. L'usure était

---

(1) V. H. Taine : « *Essais de critique et d'histoire* ». Paris

déjà pratiquée par l'aristocratie foncière et nous connaissons son rôle dans la lutte des plébéiens et patriciens ; mais quand Rome est devenue maîtresse du monde, une division des fonctions sociales s'est produite, et nous voyons apparaître une nouvelle catégorie sociale, celle des chevaliers d'argent, imbue de l'esprit capitaliste et spéculatif. Une formidable accumulation du capital s'est produite dans leurs mains aux dépens des provinces exploitées. Leur devise était celle de Caton : « Le premier devoir de l'homme est de gagner de l'argent ». Nous voyons surgir bientôt à Rome une longue file d'usuriers rapaces, comme Verres, Pompeius, Brutus, Atticus, etc. (1). La spéculation la plus douteuse ne leur restait étrangère et en usant de tous les moyens possibles ils ont concentré dans leurs mains des fortunes colossales, qui leur ont assuré une situation prédominante dans l'Etat. Car, parallèlement à ces spéculations effrénées, se développe une corruption à outrance qui gagne des couches de plus en plus étendues et détruit les restes de la morale ancienne. « La lutte pour le pouvoir politique, dit très justement Kautsky, est devenue dans ces conditions une rivalité entre quelques bandits qui ont réussi à rassembler les plus grandes fortunes ou qui ont conquis du crédit auprès des puissants manieurs d'argent » (2). C'est ainsi qu'il faut comprendre le pacte entre César, Pompeius et

---

(1) Dans son livre : « *Le capitalisme dans le monde antique* » (Paris, Giard et Brière 1906, chap. II), G. Salvioli étudie d'une façon approfondie la formation et l'évolution de ce capital usurier et il trace quelques portraits très intéressants des grands manieurs d'argent.

(2) V. K. Kautsky : « *Der Ursprung des Christentums* ». Stuttgart 1908, p. 98.

Crassus ; et la conquête de la Gaule n'avait d'autre but que la rapine.

Cependant le bilan est loin d'être complet. A côté de la ruine matérielle de la classe paysanne, de sa dislocation morale, du développement du capital usurier, de la fièvre de spéculation, de l'exploitation illimitée des provinces et de l'extension de la corruption comme moyen de gouverner, la guerre a eu d'autres effets encore, non moins graves: c'est l'extension de l'esclavage et de la formation des « *latifundia* ».

En étudiant l'époque précédente de l'histoire romaine, nous avons déjà constaté l'existence de l'esclavage dans l'économie agricole, mais nous avons attiré l'attention sur son caractère spécifique : il n'était qu'un facteur subsidiaire et supplémentaire de l'économie domestique, et toute la production reposait sur le travail libre des familles paysannes. Avec les guerres, la situation a changé profondément et des foules innombrables d'esclaves de toutes races furent jetées sur le marché romain. Dèlos fut longtemps le point central du commerce des esclaves : 10.000 cachots y étaient préparés pour enfermer et ensuite pour vendre ce gibier humain. Il est extrêmement difficile d'évaluer leur nombre général : d'après les calculs de Beloch, il y avait à Rome au temps d'Octave 400.000 esclaves ; 400.000 aussi furent employés en Sicile au milieu du XI[e] siècle.

Cette extension continuelle de l'esclavage portait un coup mortel à la structure économique du pays : ces masses d'esclaves ont non seulement occupé tous les services domestiques, contribuant aussi à l'épanouissement du luxe, mais aussi les professions libérales, en devenant éducateurs, artistes, médecins. Ils se sont substitués encore aux artisans et paysans romains. C'est dans ces deux dernières branches de l'activité économique que l'influence de l'esclavage

était particulièrement nuisible.

Depuis des temps anciens déjà, il y avait à Rome un artisanat organisé en corporations : au VII[e] siècle nous connaissons déjà huit corporations : celle des joueurs de flûte, des fondeurs d'or, des forgerons, des cordonniers, etc. Mais les nouveaux esclaves commencèrent à supplanter les artisans romains. Un exemple classique nous est fourni par le sort de la fédération des potiers qui à la fin de la République n'existait déjà plus, car la fabrication de la poterie était devenue une industrie d'esclaves. C'est un des processus les plus pénibles que celui de la transformation de l'artisanat romain en un prolétariat urbain.

Cependant, l'effet principal de l'esclavage fut d'avoir contribué à son tour à la formation des grandes propriétés foncières (*latifundia*). Tandis que sous l'influence de cet ensemble de causes déjà étudiées par nous, la classe paysanne fut ruinée et arrachée de la terre, les classes riches, au contraire, ayant à leur disposition des capitaux formidables tendaient, à les placer avantageusement et à agrandir leurs domaines. La vieille législation de Licinius Stolon interdisant la concentration des terres est devenue lettre morte. Le seul obstacle possible, celui du manque de main-d'œuvre fut écarté grâce aux esclaves, et ainsi le processus de concentration pouvait déployer ses effets.

C'est alors que nous voyons à Rome la dernière tentative d'enrayer ce processus et de répartir de nouveau les terres. « Les bêtes sauvages, disait Tibérius Gracchus, promoteur de ce mouvement, répandues en Italie ont des tanières et des repères pour se retirer et ceux qui combattent et meurent pour la défense de l'Italie n'ont d'autre bien que la lumière et l'air qu'ils respirent. On les appelle les maîtres de l'univers alors qu'ils ne possèdent pas en propre une motte de terre. »

On connaît le rôle des réformateurs et leur fin tragique; le processus de la concentration continuait par dessus leurs cadavres. Crassus possédait 200 millions de sesterces en terres ; un affranchi, malgré de fortes pertes subies durant les guerres civiles, a laissé à ses héritiers une propriété avec 4.000 esclaves, 3.600 paires de bœufs et 257.000 têtes d'autre bétail. Ainsi, là où s'étendaient jadis les innombrables petites propriétés paysannes comme des ruches laborieuses, il n'y avait à présent que d'immenses propriétés foncières transformées en pâturages, où les esclaves de tous les coins du monde peinaient pour enrichir le patrimoine de quelques oisifs. La classe paysanne, cette base économique et démographique de Rome fut déracinée, ruinée, anéantie. Pline avait eu raison en disant : « *Latifundia perdidere Italiam !* » Et Virgile chantait tristement dans ses *Géorgiques.*

...La charrue est partout sans honneur.

Veuves de leurs colons, les campagnes languissent. Et les masses paysannes, chassées du sol, descendent dans les villes et surtout à Rome. De petit village, marché et point stratégique d'un peuple de rudes paysans, Rome est devenue le centre du monde entier, une ville énorme, une ville tentaculaire et mangeuse d'hommes, toujours insatiable, puisant ses ressources dans les quatre coins du globe.

Nous ne pouvons pas résister ici à la tentation de citer la belle page de M. Paul-Louis, où il dépeint la toute puissance de Rome : « Elle absorba tout. C'était pour son propre service que Rome avait construit des routes qui traversaient les montagnes calédoniennes, les forêts germaniques, les marais batayes, les Pyrénées cantabriques, les déserts des Syrtes et les sables de l'Arabie. Par ses chaussées, qui demeurent encore comme les ves-

tiges de la plus prodigieuse puissance humaine qui ait jamais surgi, cheminaient non seulement ses légions, mais aussi les caravanes qui lui apportaient l'étain des Cassitérides, l'ambre de la Baltique et les parfums de la Haute-Syrie. Pour elle, l'humanité travaillait, peinait dans les mines, arrachait les perles fines, pêchait la pourpre précieuse, tissait la laine d'Asie Mineure, soufflait le verre d'Egypte, fondait le fer de Thrace et le cuivre de Chypre. Pour elle, des troupeaux d'esclaves battaient le grain dans la plaine de Palerme, sur les plateaux de Numidie, le long des berges humides du Nil ; des bateaux sillonnaient les mers de l'Inde et même de la Chine et, de notre côté, des Somalis au littoral embrumé des Venètes et à la presqu'île Cimbrique. Elle n'était pas une simple capitale : elle était la régulatrice suprême de l'activité universelle. Ses besoins faisaient loi. Les nations, pour la satisfaire, sacrifiaient leur repos et, de proche en proche, associaient leurs efforts. Tout un système économique s'érigea, se consolida, se perfectionna pour lui procurer, au minimum de frais et au maximum de vitesse, les denrées de luxe qu'exigeait sa ploutocratie, les comestibles plus vulgaires que réclamait sa plèbe. A aucune époque, on ne vit des millions et des millions d'hommes suspendus aux caprices d'une ville unique. Il n'est point une de nos capitales modernes, Londres, Paris ou New-York, qui ait régenté à un degré comparable le labeur des peuples, qui se sont subordonné, avec une pareille force d'asservissement, les intérêts d'immenses agglomérations. L'exemple de Rome, métropole politique, n'a d'égal que l'exemple de Rome, métropole économique. » (1) A cette nouvelle base écono-

(1) Paul-Louis : « *Le travail dans le Monde Romain* ». Paris. Alcan 1912. 15-16.

mique correspondait une psychologie sociale nouvelle, une mentalité nouvelle, des mœurs nouvelles. Nous assistons à la métamorphose complète et radicale de la société romaine. En haut de l'échelle sociale, une petite minorité de riches, plongée dans la luxure et la débauche, en bas, une masse énorme de misérables qui vivaient au cri de « *Panem et Circenses* » et au milieu, rien : voilà la structure sociale de Rome.

Arrêtons-nous un peu sur cette nouvelle vie, car elle se trouve en rapport étroit avec notre sujet.

Les deux classes dirigeantes de la société, l'aristocratie foncière et la riche bourgeoisie de l'ordre équestre, ont fusionné complètement dans le vice et la jouissance. La volupté orientale envahissait la vie romaine par tous les pores. On essaya d'abord de l'arrêter par des lois dites « *somptuaires* » ; en 275, Rufinus fut exclu du Sénat, car il avait un service de table en argent et on interdit le port de bijoux d'or, de riches vêtements, etc. Mais tout ceci n'a servi à rien : un luxe inouï se répandait de plus en plus. On dépense pour la table des fortunes entières ; pour un seul poisson on payait volontiers 2.500 francs ; les paons, les sangliers, les faisans de Colchide figuraient dans les menus quotidiens ; Lucullus, pour un seul repas, a payé 40.000 francs rien qu'à ses cuisiniers.

On dépensait des sommes non moins folles pour les pierres précieuses, pour les bagues, pour l'orfèvrerie. César fit à la mère de Brutus le don d'une pierre précieuse estimée à 6.000 sesterces. Lucullus avait 200 manteaux de pourpre ; Scaurus, nommé édile, a édifié un théâtre pour 80.000 personnes avec 300 colonnes et 3.000 statues de marbre.

Où sont les demeures simples et modestes des temps anciens ? Des palais somptueux et riches s'élèvent mainte-

nant partout et leurs intérieurs ressemblent à des musées d'art. Les murs sont couverts de fresques, de scènes tirées d'Homère, de Théocrite, de la mythologie, où l'érotisme vague se mêlait très souvent à l'obscénité. Des statues de marbre sont enchassées dans les niches, des tapis d'Orient couvrent le plancher, la vaisselle d'onyx ou de myrrhe orne les meubles. L'architecture de la maison n'est qu'un reflet de la vie familiale et sociale: dans cet étalage de luxe, il n'y avait plus de place pour la vieille famille patriarcale et le mariage ancien, conclu dans le but de la propagation de l'espèce, céda la place à l'union libre sexuelle dont le but n'était que l'assouvissement de la passion. Un type nouveau de femme apparaît bientôt : l'ancienne matrone romaine disparaît et l'on voit maintenant la femme frivole, aux mœurs légères, participant aux orgies masculines, en un mot la courtisane. Dans cette société, la chasteté, suivant les paroles de Sénèque, « n'est plus qu'une preuve de laideur ». Ainsi, il ne faut pas s'étonner que dans ce milieu, nous voyons se vérifier cette impitoyable loi démographique, dont l'effet s'est déjà fait sentir en Grèce : la classe dirigeante adonnée à la débauche et à la luxure devient stérile (1).

Les bas-fonds de la société ne nous présentent pas de spectacle moins désolant. Dans cette ville énorme, dont

---

(1) G. Ferrero dans son œuvre : « *Grandeur et décadence de Rome* » (Paris, Plon 1919. 5 volumes), donne des exemples nombreux de la faible fécondité de la ploutocratie romaine : Auguste n'avait qu'une fille. Agrippa n'en avait qu'une également. Marcus Crassus n'avait qu'un fils. Mécène n'avait pas d'enfant, ni non plus Lucius Cornélieus Balbus qui était célibataire. (V. volume V. p. 73). En parlant du luxe et de l'orgie de Rome, l'illustre historien ajoute : « l'Italie n'était plus l'Amazone ou la Minerve du monde, elle en était la Bacchante » (V. vol. II. p. 58).

la population au temps d'Auguste fut évaluée à 800.000, il n'y avait pas moins de 600.000 pauvres, dont la moitié était plongée dans une misère complète. C'étaient, pour la plupart, des paysans chassés de la terre, des artisans ruinés, de nombreux éléments déclassés, et tout cela formait une foule hétérogène de gens sans aveu, sans domicile ni profession, un véritable *lumpenproletariat*. Pour tenir cette masse en laisse, la classe dirigeante la corrompait par la distribution gratuite de blé, par des repas et des festins et par les jeux de cirque.

Sous César, 320.000 hommes étaient inscrits sur la liste d'assistance, et on a distribué du blé pour 25 millions de francs. Dès l'an 79, on ajoutait aussi de l'huile pour être agréable au peuple. Et, pour les domestiquer, on s'ingéniait à inventer les moyens les plus excentriques : Agrippa, le gendre d'Auguste, fit un jour déposer dans l'amphithéâtre du cirque une quantité énorme de toges et permit aux spectateurs de s'en emparer. Le spectacle de la lutte pour s'arracher ces dernières lui a paru si plaisant qu'il l'a renouvelé à plusieurs reprises, mais comme les toges ont souffert beaucoup chaque fois, il imagina de jeter au peuple les bons qui les représentaient. Les empereurs imitaient souvent cette méthode, en distribuant au peuple des bons, qui représentaient du blé, de la viande, des vêtements, des pierres précieuses, des tableaux, des esclaves, des tigres ou des lions apprivoisés, même des navires, des maisons et des champs.

*L'Empire devint un Etat parasitaire.* Est-il besoin d'ajouter que cette foule misérable et vivant des miettes des riches, ne se reproduisait point ? L'institution de la famille y était inconnue, remplacée par les unions libertines ou les amours contre nature.

Donc, rien d'étonnant que, dans cet état de dislocation générale, où une partie de la population libre dégé-

nérait lentement dans la débauche et la luxure, où l'égoïsme voluptueux et sensuel dominait les esprits au point d'anéantir complètement l'ancienne famille patriarcale où, d'autre part, la partie basse de la population pourrissait dans le vice, la misère et le parasitisme le plus éhonté, où, en somme, la décadence se manifestait de plus en plus clairement par l'anéantissement quasi-complet de toutes les bases saines de l'organisation sociale de l'état et par la dépopulation qui commençait à ronger l'organisme affaibli de l'Empire romain, rien d'étonnant, disions-nous, que, dans ces conditions, se manifeste une tentative de la part de l'Etat d'enrayer la décadence des mœurs et d'arrêter le fléau de la dépopulation par une législation appropriée.

## III. — LES LOIS D'AUGUSTE

Ainsi on comprend la genèse économique, sociale et psychologique de cette fameuse législation de l'empereur Auguste, dont le but était d'arrêter la dépopulation de Rome. Bien qu'il y ait eu déjà avant Auguste des tentatives de législation dans le domaine démographique, c'est pour la première fois, cependant, que nous rencontrons une loi de telle envergure, car, pour arriver au but, Auguste n'hésita pas à faire un véritable bouleversement dans le droit de la famille et le droit successoral.

Cette législation d'Auguste présente un intérêt très grand à deux points de vue : elle constitue d'abord l'unique document que les Romains ont laissé à l'humanité dans le domaine théorique de la science de la population. Leurs savants ou philosophes ne s'occupaient guère, comme les Grecs, des problèmes démographiques ; mais, étant un peuple pratique par excellence, au moment où la dépopulation commençait à sévir, les Romains ont fait appel au droit pour enrayer le mal. Monument unique, disions-nous, mais, comme tout ce qu'ils ont fait, monument grandiose et imposant. Cette législation présente encore un autre intérêt d'ordre général. Elle pose, notamment, le problème tant discuté de savoir si les lois ont une

influence sur l'évolution morale et démographique d'un pays, et, si oui, dans quelle mesure. En outre, rappelons-nous qu'en France, de nos jours, l'Etat veut aussi jouer un rôle dans le domaine démographique et nous verrons ainsi toute l'actualité de la législation démographique romaine et l'utilité de son examen plus détaillé (1).

Nous trouvons déjà, en 403 avant J.-C., des traces d'immixtion législative dans le domaine démographique. A ce moment, les censeurs imposèrent une taxe conjugale (*aes uxorium*) sur les célibataires. Deux siècles plus tard, en 217, quand Annibal était « *ante portas* », on a admis dans les légions les affranchis qui avaient des enfants et, depuis lors, les pères de famille furent particulièrement respectés par les censeurs. On connaît aussi la mesure énergique de Camille qui, après avoir vaincu les Gaulois, a obligé les célibataires à épouser les femmes que la guerre avait rendues veuves. Ceux des célibataires qui étaient trop vieux pour changer leur état civil, furent frappés d'une amende, car, comme a dit le censeur Camille en s'adressant à eux : « Vous avez passé vos jours sans porter le nom d'époux ni celui de père. Allez donc dénouer les cordons de votre bourse au profit de la grande famille ». Après le recensement de la population, en 131, date à partir de laquelle on constate le déclin de la population (2), le censeur Metellus a fait une propagande active

(1) Dans la littérature consacrée à l'étude des lois d'Auguste voyez surtout l'excellent travail de M. Vanlaer : « *La dépopulation de l'Italie au temps d'Auguste* ». Lille 1895. Bouché-Leclercq : « *Les lois démographiques d'Auguste* ». Revue historique, 1895. p. 241 et Machelard : « *Etude sur les lois Julia et Papia Poppaea* ». Paris 1860.

(2) V. à ce sujet Beloch : « *Die Bevœlkerung der Griechisch-Rœmischen Welt* ». Leipzig 1886. p. 501 et suivantes.

pour rehausser le nombre de mariages et Aulu-Gelle nous rapporte un extrait spirituel d'un de ces discours : « Quirites, a-t-il déclaré, si nous pouvions rester sans épouse, nous nous épargnerions tous cet ennui ; mais, puisque la nature s'est arrangée de façon que l'on ne peut ni vivre agréablement avec elles, ni vivre du tout sans elles, il vaut mieux songer à perpétuer notre race qu'à nous donner quelques moments de plaisir. » Jules César a pris déjà des mesures positives : il a distribué les meilleurs lots de la terre de Campanie aux pères de famille ayant au moins trois enfants et l'on a constaté qu'il n'y avait plus que 20.000 citoyens remplissant cette condition. Ainsi, nous voyons que déjà bien avant Auguste le pouvoir législatif s'est préoccupé du problème démographique. Etudions maintenant avec plus de précision l'œuvre d'Auguste.

Elle se compose de trois lois essentielles : 1° loi Julia *de adulteriis coercendis* ou *de pudicitia* ; 2° loi Julia *de maritandis ordinibus* ; 3° loi Papia Poppaea. Cette dernière, la plus importante, séparée des précédentes de vingt ans, date de l'an 9 après J.-C. Son nom est dû aux deux consuls Papius et Poppaeus qui, remarquons-le, étaient tous deux célibataires.

La première question qui se posait au législateur, était celle de l'amélioration des mœurs et plus particulièrement de la consolidation des mariages déjà existants par une répression plus rigoureuse de l'adultère qui, dans ce temps, était considéré comme un phénomène tout à fait normal. Est-ce à dire que l'adultère de la femme était impuni avant la législation d'Auguste ? Au contraire, cet acte fut puni de la peine capitale, le mari, le père ou l'assemblée des parents avait le droit de tuer le coupable. Cependant, avec le temps, non seulement cette mesure, par trop rigou-

reuse, ne fut jamais appliquée, mais un usage ignoble s'établit, en vertu duquel l'époux trompé avait le droit d'exiger une réparation pécuniaire du séducteur.

Désormais, en vertu de la loi « *de adulteriis* », la peine pour le crime d'adultère fut considérablement atténuée, cependant, le mari était obligé d'intenter une action contre sa femme et il lui était formellement interdit d'exiger ou d'accepter une réparation de la part du séducteur. Mais ce n'est pas tout ; il devait aussi répudier sa femme et, si celle-ci était déclarée coupable de l'acte incriminé, le législateur lui interdisait, afin qu'elle expie entièrement sa faute, de contracter un nouveau mariage. Auguste pensait arrêter par ces mesures rigoureuses l'infidélité conjugale, et Horace, dont l'attachement à l'empereur est bien connu, vantait l'efficacité de ces lois dans ses « *Odes* ». « Nulle impudicité ne souille le chaste foyer ; la coutume et la loi ont dompté l'ignominieux fléau ; les accouchées entendent vanter la ressemblance de leur progéniture ; la faute est suivie de près par le châtiment. » Nous verrons plus loin si la réalité correspond à l'enthousiasme d'Horace.

Le deuxième problème était celui de faciliter la conclusion du mariage, en écartant scrupuleusement toutes les difficultés. Pour faire ressortir l'esprit de cette loi, nous en citerons quelques points essentiels. Désormais, l'enfant a la possibilité de faire appel aux tribunaux contre l'autorité de son père quand celui-ci lui rend difficile ou lui interdit le mariage ; de même, la femme contre son tuteur. Est frappée de nullité la clause testamentaire instituant un héritier à la condition expresse de ne pas se marier. Et le législateur va si loin dans cette voie qu'il permet même à la femme de passer outre à une interdiction pareille provenant de l'époux décédé et de se marier

si elle a l'intention de procréer. Il légalise aussi le mariage entre affranchis et citoyens libres et il protège même les unions d'origine douteuse qu'il appelle le concubinat.

Auguste n'a pas oublié non plus le divorce. La loi Julia exige qu'à peine de nullité, la demande en divorce soit exprimée en présence de sept témoins ; et pour faciliter le remariage, le législateur a entouré d'une protection spéciale la dot féminine.

La loi la plus intéressante, cependant, est celle Papia Poppaea : elle distingue trois catégories de personnes, qu'elle frappe de mesures spéciales ayant trait au régime successoral : ce sont le *coelebs* (celui qui n'est ni époux, ni père), l'*orbus* (celui qui est époux, mais non père) et le *pater solitarius* (celui qui est père mais non époux). Le plus indésirable est naturellement le *coelebs*.

La loi établit le rang spécial parmi les personnes qui sont appelées à la succession d'après leur état civil et leur progéniture. Pour expliquer son mécanisme, nous reproduisons ici un exemple donné par M. Vanlaer (1). Supposons que X... dans son testament institue héritiers cinq individus : son aïeul Seïus (*coelebs*) et quatre étrangers : Primus (*coelebs*), Secundus (*orbus*), Tertius (*Pater*) et Quartus (mort avant le testament). La fortune est d'un million de sesterces. Avant la loi Papia, chacun des institués survivants eut recueilli sa propre part, le cinquième du total, plus un quart du lot de Quartus : soit au total deux cent cinquante mille sesterces. Cependant, après la loi, la situation change profondément :

Primus (*Coelebs*) ne prendra rien ; l'*Orbus* secundus ne recevra que la moitié de sa part (cent mille sesterces).

(1) Voir Vanlaer : *op. cit.* p. 283-4.

Seïus, quoique coelebs, mais parent de défunt, recevra deux cent mille sesterces, ainsi que Tertius, qui est *Pater*. Du lot de Quartus (mort) ni le *coelebs* Primus, ni l'*Orbus* Secundus ne toucheront rien ; Seïus un quart et tout ce qui reste, c'est-à-dire les cent cinquante mille sesterces restant du lot de Quartus, les cent mille de l'Orbus Secundus et les deux cent mille qui échappent au *coelebs* Primus viendront grossir la fortune de *Pater*.

Voilà, en quelques lignes générales, la législation d'Auguste. Nous voulons cependant attirer l'attention sur un point d'un grand intérêt : c'est que l'empereur ne voulait pas multiplier la natalité des larges masses ; l'essentiel était pour lui d'arrêter la disparition des classes dirigeantes. Cependant, ces classes étaient à tel point dégénérées qu'elles n'ont pas voulu être sauvées ; plus encore, elles luttèrent contre leur sauveur.

Bouché-Leclerq note que lors des jeux donnés pour célébrer le retour de Tibère, qui revient de Germanie au printemps de l'an 9, les chevaliers menèrent grand tapage au théâtre, en présence de l'empereur, en réclamant de lui l'abolition de la loi sur le mariage. Cependant, il faut reconnaître que, malgré toutes ces résistances, parfois très violentes, l'empereur tenait fermement à ces réformes en les appuyant de toute son autorité et faisant même appel à des moyens pathétiques : par exemple passant la revue des chevaliers sur le *forum*, au lieu de les ranger par escadrons, il a classé d'un côté les célibataires, de l'autre les chevaliers mariés, en subdivisant ces derniers en deux groupes : avec et sans enfants. Un autre jour, Auguste fit monter au Capitole, comme un triomphateur, un modeste plébéien, C. Crispinus Hilarus, suivi de ses 8 enfants, 28 petits enfants et autant d'arrière-petits enfants ; et le

fait fut enregistré dans le journal officiel de l'époque (1).

Maintenant, examinons la question de l'efficacité des lois d'Auguste.

Sous le titre expressif : « *Comment Auguste sauva Rome de la dépopulation* », le Dr Jacques Bertillon étudie la valeur réelle de cette œuvre législative et il écrit : « Il n'est pas vrai de dire que l'empereur Auguste n'ait pas réussi, par des mesures législatives, à relever la natalité des citoyens romains de son temps. Les documents statistiques datant de deux mille ans sont rares, mais ils prouvent justement le contraire. Ils montrent que, sans Auguste, la population romaine aurait disparu assez rapidement et que, sous son règne, après les lois très énergiques qu'il imposa à Rome, elle s'est, au contraire, assez rapidement accrue (2) ».

A l'appui de sa thèse, il cite les chiffres suivants :

*Nombre de citoyens romains*

| | |
|---|---|
| Cens de l'an 726..... | 4.063.000 |
| (loi Julia adoptée en 736) | |
| Cens de l'an 746..... | 4.233.000 |
| Cens de l'an 767..... | 4.937.000 |

Nous ne voulons pas contester la véracité de ces chiffres, mais nous leur nions, d'une façon catégorique, toute valeur probante en faveur de la thèse avancée par M. Bertillon. Et cela pour deux raisons essentielles : cet accroissement continuel de la population d'un cens à l'autre ne s'explique pas par la prétendue influence de la

(1) V. Bouché-Leclerq : *op. cit.* p. 276.

(2) Dr Jacques Bertillon : « *La dépopulation de la France* ». Paris 1911. Alcan éd. p. 253-259.

législation d'Auguste, mais : 1° par la longue période de paix profonde, pendant le règne de cet empereur, la fameuse « *Pax Romana* », qui favorisait, dans une large mesure, l'accroissement naturel de la population romaine ; 2° et surtout : ces chiffres sont tout-à-fait fictifs, car ils prennent la population de Rome en bloc sans prendre en considération le nombre énorme d'étrangers. C'est une chose connue que, jadis, les Romains étaient très réservés quand il s'agissait d'accorder la qualité de citoyen aux peuples subjugués ; cependant, dès la fin de la République, on accordait le *jus civitatis* à des masses énormes, à des peuples entiers. Et, de même qu'on serait arrivé à des résultats entièrement faux si on étudiait la marche actuelle de la population française, en oubliant le nombre considérable, s'élevant à plusieurs millions, d'étrangers résidant dans ce pays, de même il est inadmissible de faire abstraction à Rome de ces masses énormes d'étrangers de toutes races, transformées par un simple coup de la loi en citoyens romains. Les recherches minutieuses de Beloch et de Mayer confirment entièrement notre point de vue.

M. Leroy-Beaulieu pense aussi que la loi Papia Poppaea a échoué et que l'exposé de M. Bertillon n'est pas probant (1).

Et il ne faut pas s'étonner que l'on n'ait pas réussi à enrayer le fléau de la dépopulation, car ce mal avait des racines profondes, comme nous l'avons démontré plus haut, dans l'infrastructure économique et sociale du pays, et c'est

(1) V. p. Leroy-Beaulieu : « *La question de la population* », Paris. Alcan 1913, p. 421-425. M. Vanlaer constate aussi que « si l'on fait en somme le bilan des lois d'Auguste, on constate que l'actif est aussi maigre que le passif est considérable. Le mal contre lequel on avait voulu réagir, on n'avait fait que l'activer. » *Op. cit.* 309.

seulement par la modification de cette dernière qu'on pouvait changer les mœurs et revenir à la vieille prolificité des temps primitifs (1).

Mais ce changement échappe même au décret de l'empereur le plus puissant. Le seul sort des lois d'Auguste était celui constaté par Tacite : « Ni les mariages, ni les naissances n'avaient augmenté pour cela, l'avantage de n'avoir point d'enfants l'emportant sur tout ; en revanche, ce qui augmentait, c'était la foule des citoyens mis en péril. Il n'était pas de maison qu'on ne bouleversât de façon dont les délateurs interprétaient la loi, et les lois étaient devenues un fléau comme auparavant les vices. »

Il est inutile, croyons-nous de suivre l'abrogation continuelle tacite ou expresse de cette législation depuis Constantin jusqu'à Justinien. Et la dislocation morale de la société plongée d'une part dans le luxe et, d'autre part, dans la misère, n'en continuait pas moins son cours.

Le luxe a pris des proportions inouïes. Caligula avale des pierres précieuses dissoutes dans du vinaigre et sert à ses hôtes du pain et de la viande en or. Domitien creuse un immense lac artificiel pour y donner une représentation d'une guerre navale. Néron joue aux dés à raison de 100.000 francs le point ; lorsqu'après l'incendie de Rome il se fait construire un palais d'or et d'ivoire, il déclare : « Enfin, je commence à être logé comme un homme. » Vitellus fait des repas où l'on consomme 2.000 poissons et 7.000 oiseaux. Et, dans ces folies de luxe, les mœurs

(1) Malthus ne pense-t-il pas de la même façon que nous, en écrivant : « Si l'on eut envoyé hors du pays la moitié des esclaves, et, qu'en conséquence, le peuple romain eut pu s'appliquer aux arts et à l'agriculture, le nombre des citoyens se serait accru rapidement et cet encouragement eut été plus efficace que tous ceux que pouvaient offrir les lois. » (*op. cit.* vol. I. p. 330.)

se relâchent de plus en plus ; malgré la loi d'Auguste, l'orgie féminine et l'adultère ne connaissent plus de bornes. Même l'empereur, l'ange gardien de la morale de l'Empire, doit reléguer sa fille Julie et sa petite-fille qui, toutes les deux, se donnaient presque chaque nuit au premier chevalier venu sur la tribune des orateurs au Forum Romanum. Les femmes des empereurs et de la haute aristocratie ne s'en distinguaient pas moins par une vie de débauches. C'est Messaline qui symbolise, d'une façon classique, toute son époque. Comme nous la décrit Juvénal, « dès qu'elle sentait dormir son époux, l'épouse effrontée s'enveloppait d'un obscur vêtement et s'échappait seule avec une confidente, puis, elle se glissait, à la faveur d'un déguisement, dans un bouge immonde, où l'attendait une loge qu'elle s'était réservée ».

L'Empire glissait vers l'abîme. On peut dire que toutes les forces du monde se sont coalisées pour lui donner le coup de grâce. En l'an 166, les armées venant des pays barbares ont apporté la peste qui, dès lors, commença à sévir régulièrement à Rome. Au temps de l'empereur Commode, elle a emporté à Rome, en un seul jour, 2.000 victimes. Plus tard, une nouvelle peste, venant d'Ethiopie, plus terrible encore, a ravagé le pays en emportant quotidiennement à Rome 5.000 victimes. En 350, il y avait en Italie un tremblement de terre qui a duré à Rome trois jours et trois nuits ; les contemporains croyaient à la fin du monde.

En ce temps, la dépopulation augmentait toujours : les villes et les campagnes se vidaient complètement et, à la place des cités florissantes ou des prospères propriétés paysannes, il n'y avait maintenant que des marais, des ruines ou des forêts sauvages.

Que le facteur démographique ait joué un rôle immense

dans la décadence romaine — cela est hors de doute. « Supprimer par hypothèse — dit M. Secrétan — la densité décroissante de la population entière et on ne comprend plus rien à la chute du colosse ; avec elle, tout s'explique. » (1)

Rome qui, de la petite bourgade, est devenue, à force de conquêtes militaires et à cause de sa splendide force vitale, le cœur battant et palpitant du monde entier, qui a lancé ses légions des brumes de la Gaule septentrionale aux montagnes ensoleillées d'Ethiopie et des terres rocheuses d'Espagne aux plaines fertiles de la Mésopotamie, qui est parvenue à une puissance unique dans l'histoire, cette Rome s'est dissoute ensuite lentement dans la volupté, le luxe oriental et la vie de débauche, pour perdre toute sa sève d'antan, pour devenir la proie de l'osmose de plus en plus intense des peuples barbares pleins d'énergie et de verdeur, pour se voir elle-même foulée, envahie, écrasée par des peuples qui ont reconstitué sur son tronc débile et rongé par la phtisie mortelle une nouvelle société, une civilisation nouvelle.

---

(1) V. Secrétan : « *La dépopulation de l'Empire Romain* ». Lausanne, Payot 1908. p. 17.

# CHAPITRE IV

## L'EPOQUE DU SERVAGE

C'est une chose connue qu'au sein d'une société donnée se développent toujours les germes d'une société future. Nous avons vu ce phénomène se vérifier en étudiant la transition de l'époque de l'esclavage à l'époque agricole, de l'époque agricole à l'époque de l'esclavage et, enfin, en analysant attentivement la société antique nous y apercevons certaines institutions qui peuvent être considérées comme point de transition à la société du Moyen-Age. Nous pensons ici à l'institution du colonat, car le serf peut être regardé comme le descendant indirect de l'esclave et comme le descendant direct du colon. Le colonat, en effet, présente beaucoup d'analogie avec le servage : c'est un régime dans lequel une ou plusieurs personnes cultivent le sol appartenant à autrui, avec l'obligation d'y rester attaché et de payer une redevance déterminée au propriétaire.

Nous rencontrons déjà cette institution sous Auguste ; depuis lors, elle s'étendit de plus en plus et Marc Aurèle et Probus lui étaient très favorables. Son origine est bien claire : au moment où la classe paysanne disparaissait,

l'Etat avait tout intérêt à fixer au sol la masse des barbares. Ainsi, par exemple, Aurélien et Probus cédèrent de grands terrains en Thrace aux Bastarnes à condition de cultiver la terre et de payer régulièrement un tribut à l'Empire. Les grands propriétaires privés commencèrent à imiter ce procédé, en transformant leurs esclaves en colons; cette mesure a eu pour effet l'augmentation du rendement de la terre. On suppose que les barbares, après avoir envahi l'Italie, ont adopté cette institution, d'autant plus qu'elle correspondait à merveille à leur situation économique et politique. Quand les Germains sont devenus maîtres de l'Empire, l'élevage du bétail et la chasse étaient encore leurs occupations principales ; maintenant, ils se partagent la terre et se transforment en peuple de petits agriculteurs.

Cependant, ils ne pouvaient pas s'adonner tranquillement à leur nouvelle activité économique, étant continuellement menacés et attaqués par de nombreux peuples venant de tous les côtés du monde, comme les Magyars, les Normands, les Sarrasins, etc. Ils étaient donc obligés de chercher protection chez les propriétaires plus puissants qui, moyennant des redevances et des corvées, se chargeaient de les défendre. C'est là qu'il faut voir l'origine de cette société féodale du Moyen-Age où nous voyons, d'une part, la masse des paysans transformés en serfs et une petite minorité de seigneurs féodaux, dont les fonctions principales étaient l'exploitation des serfs et la guerre. Et si nous étudions l'évolution de cette société nouvelle, nous voyons que son point de départ rappelle singulièrement celui de la société romaine. Elle présentait aussi le type d'une économie naturelle basée sur l'agriculture ; c'était un organisme très primitif, composé d'un nombre considérable de petites unités domestiques vivant de la

culture et de la terre et subvenant elle-même à tous leurs besoins. A une technique de production conservatrice et immobile correspondait entièrement une psychologie inerte et endormie. C'était une société à l'état amorphe ; et même dans la seconde période du Moyen-Age (XI[e], XII[e], XIII[e] siècles), malgré le développement des villes et du commerce maritime et colonial, ce caractère statique reste toujours prédominant. On serait tenté de dire qu'après l'époque mouvementée et orageuse que fut l'Antiquité, l'humanité fatiguée et épuisée a eu besoin de repos afin de rassembler des forces nouvelles pour l'âge moderne, âge de la révolution technique et de la fiévreuse activité industrielle.

Le professeur Werner Sombart dans son livre *Le Bourgeois* (1) nous décrit cette vie économique et psychologique amorphe et immobile du Moyen-Age.

Deux traits essentiels la caractérisent : c'est tout d'abord la nature purement qualitative des rapports entre la production et les biens économiques. On ne connait pas encore de valeurs d'échange, mais seulement des valeurs de consommation. « Le travail du vrai paysan, comme celui du véritable artisan, consiste dans la création solitaire de biens, dans leur tranquille retraite, l'un et l'autre ne vivent que pour leur travail ». (2) Le deuxième trait, c'est le traditionnalisme : on suit fidèlement les règles anciennes, on ne cherche pas de chemins nouveaux. On ne se presse jamais et le travail est lent ; la liste des jours fériés, observés par les mineurs bavarois au XVI[e] siècle, est caractéristique à cet égard.

---

(1) Sombart : « *Le Bourgeois* » Paris Payot 1926 p. 18-30.
(2) V. Sombart : *op. cit.* p. 25.

En résumé, l'infrastructure économico-sociale du Moyen-Age est formée par un filet d'innombrables petites exploitations agricoles sur la base du servage, groupées dans des communes avec un caractère d'économie naturelle où le commerce n'a pas encore paru et sur laquelle s'est greffée une puissante organisation féodale. Il y a, cependant, une trop grande interdépendance entre l'évolution économico-sociale, d'une part, et l'évolution démographique, d'autre part, pour qu'à l'inertie et à l'immobilité de la première ne corresponde pas un état démographique aussi immobile et inerte. En effet, en étudiant la marche de la population durant cette longue époque médiévale, nous apercevons des périodes de stagnation complète de la population. On ne craignait ni dépopulation ni surpopulation. On ne s'occupait pas du tout du problème de la population, envisagé au point de vue théorique ou pratique. La densité de la population était extrêmement faible ; d'après le document anglais, le « *Doomsday-book* », dressé sur l'ordre de Guillaume-le-Conquérant, nous savons que l'Angleterre entière ne comptait en 1086 que 1 million 800.000 habitants.

Nous pourrions citer des tableaux du mouvement de la population de quelques pays d'Europe, mais non seulement ces chiffres seraient purement hypothétiques, mais ils ne nous montreraient que l'influence des pestes, des famines et des guerres sur le mouvement démographique.

Il nous reste encore à examiner un point très discuté : c'est l'influence du christianisme : les opinions sont très partagées à ce sujet. Les uns considérant avec M. Arsène Dumont que l'idéal de cette religion est « un homme-Dieu, qui n'eût ni patrie, ni propriété, ni profession régulière, ni famille, ni femme, ni enfants, tandis que

le modèle proposé aux femmes est une vierge » (1), concluent à son influence nuisible. Les autres considèrent, avec M. René Gonnard, que, « dès l'origine, la propagation du christianisme est, en réalité, favorable à celle de la population » (2). Quant à nous, nous pensons qu'on exagère, en général, l'influence du christianisme et de la religion sur tous les phénomènes de la vie sociale et aussi sur les problèmes démographiques ; sans vouloir sous-estimer la grande force morale de l'Eglise, particulièrement à ses débuts et dans la période du Moyen-Age, l'examen objectif de son histoire démontre qu'en principe elle se soumettait aux conditions de la vie sociale au lieu de la diriger. « Le christianisme, dit M. Gaston Bouthoul, s'avança en libérateur au milieu des injustices sur lesquelles reposait la civilisation antique, mais, cette doctrine de rénovation sociale fut peu à peu transformée en pure foi religieuse. De même que les religions et les civilisations occidentales, islamiques ou chrétiennes ne purent pénétrer dans la population hindoue qu'en se pliant au régime des castes, de même le christianisme, dès qu'il commença à se répandre, fut canalisé aisément dans l'armature sociale du Bas-Empire et se conforma à ses cadres » (3).

La doctrine des chrétiens, telle qu'elle résulte des écrits des Pères de l'Eglise, se montre défavorable au mariage et préfère le célibat, la virginité, la chasteté.

---

(1) v. Arsène Dumont « *Dépopulation et Civilisation* » p. 351.
(2) v. Gonnard « *Histoire des doctrines de la population* » p. 69.
(3) v. Bouthoul « *Etude sociologique des variations de la natalité* ». Paris 1922. Giard et Bière p. 20. Sur l'influence du Christianisme v. aussi Kautsky « *Der Ursprung des Christentums* » et Georges Sorel : « *La ruine du Monde Antique* » *Paris* Rivière 1926.

Saint Paul déclare hautement : « Celui qui marie sa fille fait bien, celui qui ne la marie pas fait mieux » ; il condamne aussi sévèrement les secondes noces. Saint Jérôme proclame que « bien que le mariage remplisse la terre, c'est la virginité qui peuple le ciel ». En résumé, l'influence du christianisme était très faible, presque imperceptible dans le domaine démographique et, par sa nature, elle était plutôt négative.

Tout ce que nous avons dit jusqu'ici se rapporte à la première phase de la société féodale et, depuis le XI[e] siècle déjà, dans les cadres anciens, une nouvelle économie, celle de l'échange, commence lentement à se frayer une route.

Les croisades, en rapprochant les pays et surtout en les mettant en contact avec l'Orient, ont contribué dans une large mesure au développement du commerce. Ce dernier, cependant, est intimement lié à l'accroissement des villes ; les petits villages, qui n'étaient d'abord que des points stratégiques et de modestes marchés se sont transformés, avec le temps, grâce au développement de l'artisanat, en de grandes villes. Soumises au début à l'autorité des seigneurs féodaux, elles se sont affranchies, après des luttes longues et pénibles ; elles se sont données une organisation municipale autonome et se sont mêmes liées entre elles par des unions puissantes; elles sont devenues en un mot des facteurs de premier ordre dans la vie économique et sociale du Moyen-Age (1). Et plus nous approchons des temps modernes, plus nous voyons à côté de ce développement incessant du commerce, surgir la tendance à la centralisation

(1) Au sujet du développement et de la vie économique et sociale des villes au Moyen-Age, voir le livre de K. August Wittfogel: « *Geschichte der Bürgerlichen Gesellschaft* ». Malik Verlag 1924.

du pays. La division du pays en un nombre infini de petits Etats féodaux, n'avait pas seulement pour conséquence des guerres incessantes, la ruine de l'agriculture et l'état d'insécurité permanente, mais elle présentait aussi une entrave et une barrière presque infranchissable au commerce naissant.

On sentait le besoin pressant de la centralisation et de l'unification du pays, afin d'établir l'ordre et la sécurité dans la société, de la suppression des barrières douanières, de l'introduction de l'unité du poids et de la monnaie, et de la construction de chaussées et de routes pour relier les centres de la vie économique. Cette nouvelle mission historique incombait au suzerain qui, dans sa lutte contre les seigneurs féodaux, trouvait maintenant un appui solide auprès des riches villes du Moyen-Age. C'est ainsi que nous voyons éclore bientôt de puissantes monarchies européennes. Et bien que le servage soit toujours à la base de la société, celle-ci a profondément changé.

L'économie sociale et naturelle est remplacée par l'économie nationale et commerciale. Les grands Etats commencent à pratiquer la politique d'expansion coloniale sur une grande échelle et rivalisent bientôt, dans une âpre concurrence pour la conquête de débouchés nouveaux et de terres nouvelles. Le commerce extérieur prend des proportions colossales ; en France, par exemple, de 1715 à 1789, il a quadruplé et en 1788 il dépasse la valeur d'un milliard de livres (1). Le capital financier commence aussi à se développer : en 1721, on compte à Paris 51 banquiers, tandis que, vingt ans auparavant, il n'y en avait que 21. En 1776, se crée une grande institution de cré-

(1) Henri Sée : « *Les origines du capitalisme moderne* » Paris Colin. 1926 p. 104-7.

dit : « *La Caisse d'Escompte* », avec le capital de quinze millions, porté plus tard à cent millions. En 1724 fut fondée aussi la Bourse de Paris, et nous voyons aussi surgir des Compagnies d'assurances. L'industrie fait aussi des progrès considérables, surtout depuis 1730 (1). La France est loin d'être ici une exception, car, dans tous les pays, nous constatons des phénomènes analogues. Chaque pays veut avoir la balance du commerce extérieur la plus favorable. On veut donc à tout prix augmenter l'exploitation et la production nationale et, pour arriver à ce but, on comprend l'avantage énorme d'une population nombreuse, d'une grande armée de producteurs, capables, par la force de leurs bras, d'augmenter la richesse du pays. Plus il y a d'hommes dans une contrée, plus on y produit ; plus on y produit, plus on peut exporter ; et plus on exporte, plus d'or et d'argent viennent dans le pays.

Ainsi, nous voyons qu'après des longs siècles, où l'on ne s'occupait pas du tout du problème de la population, il devient, de nouveau, le point central de toute la vie économique et sociale: non seulement il devient le pilier de la doctrine mercantiliste, mais, même les gouvernements font tout leur possible pour augmenter le nombre de leurs sujets, rehausser la natalité, faciliter le mariage, subventionner les familles nombreuses, etc... La fameuse phrase de Bodin : « Il n'est richesse ni force que d'hommes », devient le mot d'ordre général.

Nous voyons, de nouveau, cette étroite dépendance entre l'évolution économique, sociale et politique et les conceptions démographiques. Tous les états commencent à pratiquer une politique favorable à un accroissement de

---

(1) Henri Sée : « *La France économique et sociale du XVIII^e siècle* » Paris Colin. 1925 p. 129.

population très intense ; on connaît l'édit de Louis XIV (1666) « portant concession de privilèges et exemptions à ceux qui se marient avant ou pendant leur vingtième année jusqu'à vingt-cinq ans et aux pères de famille ayant dix à douze enfants ». En Prusse et en Espagne, on exempte des impôts les jeunes époux. On interdit l'émigration et on favorise l'immigration ; on entoure d'une protection légale les enfants illégitimes ; on fait, en somme, tout par des moyens législatifs, administratifs, financiers, pour augmenter le nombre des habitants. Les penseurs de l'époque, les économistes et les hommes d'Etat sont unanimes pour considérer une population nombreuse comme un bienfait immense.

Le langage tenu par le célèbre Vauban, dans la *Dîme Royale*, est le plus classique à cet égard. « Il est constant que la grandeur des rois se mesure par le nombre de leurs sujets ; c'est en quoi consiste leur bien, leur bonheur, leurs richesses, leurs forces, leur fortune et toute la considération qu'ils ont dans le monde. On ne saurait donc rien faire de mieux pour leur service et pour leur gloire que de leur remettre souvent cette maxime devant les yeux : car, puisque c'est en cela que consiste tout leur bonheur, ils ne sauraient trop se donner de soin pour la conservation et augmentation de ce peuple qui leur doit être si cher ». Et Montchrétien professe les mêmes opinions. Bossuet, dans sa *Politique tirée de l'Ecriture Sainte* écrit ceci : « La gloire du roi et sa dignité est la multitude du peuple : sa honte est de le voir amoindri et diminué par sa faute. » On sait quelle importance attachait l'illustre Colbert au problème de la population. En Allemagne, même état d'esprit. Pour Frédéric II, il n'y a qu'un axiome certain : « Que le nombre des peuples fait la richesse des Etats », et, dans une lettre à Voltaire, il écrit cette phrase brutale et cynique : « Je

les (hommes) regarde comme une horde de cerfs dans le parc d'un grand seigneur et qui n'ont d'autre fonction que de peupler et remplir l'enclos ». Les écrivains allemands comme Hermann Conring, Ludwig von Seckendorff, v. Bielfeld et Pfeifer, parlent dans le même sens (1).

En Angleterre, qui devenait de plus en plus un pays commercial et exportateur, les mêmes doctrines démographiques se propagent.

Mais, de bonne heure déjà, un nombre considérable de voix s'élevait pour attirer l'attention publique sur le danger de la surpopulation et pour examiner les moyens d'enrayer ce fléau. Car ce pays était au seuil d'un profond bouleversement économique et social qui changera complètement ses bases et engendrera plus tard la fameuse doctrine malthusienne.

(1) v. *Handwörterbuch der Staatswissenschaften.* Jena 1909. Volume II, article *Bevölkerungeslehre und Bevölkerungspolitik* p. 926-1002.

# CHAPITRE V

## L'EPOQUE INDUSTRIELLE

Nous arrivons au dernier anneau de cette longue chaîne de l'évolution économico-sociale, la période industrielle. Bien que les éléments constitutifs de cette époque germassent déjà au sein de la société féodale, la transition était brusque et douloureuse. L'entrée de la société dans cette phase nouvelle constitue une date capitale dans l'histoire humaine. Après avoir franchi le seuil de l'époque industrielle, l'humanité a fait un bond immense en avant, dépassant au centuple tout ce qu'elle avait acquis pendant l'évolution des dizaines de siècles auparavant. Dans chaque domaine de l'activité humaine on observe une transformation de fond en comble ; partout l'on assiste au renversement de toutes les valeurs d'antan. Tout ce qui, jusqu'à maintenant, constituait l'idéal du siècle, les dogmes semblant éternels, les idées-forces, les vérités solidement assises, les sillons tracés par les ancêtres qui prétendaient à la pérennité, tout a été maintenant battu en brèche, relégué impitoyablement au musée des antiquités.

A la nouvelle base économique et technique correspondait aussi une démographie nouvelle et des conceptions démographiques nouvelles.

Dans toutes les époques précédentes, nous avons démontré la liaison étroite entre ces deux facteurs ; nous avons vu qu'il est impossible de les étudier l'un sans l'autre et la même méthode doit être appliquée dans l'étude de la période industrielle pour arriver à des résultats positifs. C'est l'Angleterre qui se prête le mieux à une pareille recherche, car, au moment où les autres pays étaient plongés dans le sommeil médiéval, ou voyait à peine les nouvelles tendances se faire jour, Outre-Manche, à la suite d'un complexe de causes de nature économique, géographique ou politique, dont l'analyse sort des cadres de notre étude, nous assistons à l'éclosion d'une nouvelle organisation économique, qui n'apparaîtra que beaucoup plus tard dans d'autres pays du monde.

## SECTION PREMIERE

## LA REVOLUTION INDUSTRIELLE

Cette transition était si brusque, si violente et si irrésistible, qu'elle fut appelée, par la science économique, du nom expressif de *Révolution Industrielle* (1).

Cependant, ce nouveau mode de production capitaliste ne surgit pas d'un coup, mais fut le produit d'une lente et profonde évolution.

Son apparition présuppose trois éléments essentiels : tout d'abord une certaine accumulation de capitaux se

---

(1) Nous indiquons ici les ouvrages essentiels utilisés par nous:
Ashley — *The economic organisation of England.* London 1925.
Engels — *Condition of the Working Class in England in* 1844. London 1920.
Gibbins — *Industrial History of England.* London 1926.
Hobson — *The evolution of Modern Capitalism.* London 1926.
Mantoux — *La Révolution Industrielle au XVIII*e *siècle.* Paris 1905.
Marx — *Le Capital.* Tome III et IV. Paris. Costes. 1924. Traduction de Molitor.
Rogers — *The Industrial and commercial History of England.* London 1920.
Sée — *Les origines du capitalisme moderne.* Paris. Colin 1926.

concentrant dans les mains de la classe des marchands ; ces capitaux provenaient surtout du commerce colonial et maritime : *c'est le capitalisme commercial ;* ensuite, l'existence d'une classe qui, séparée des moyens de production, doit vendre sa force de travail : *c'est le prolétariat;* enfin, la production quantitative, en vue du marché, mais dont la condition primordiale est une manière spéciale de produire : *c'est la technique de la production.* En posant ces trois principes essentiels de l'avènement du nouveau mode de production, nous n'avons pas voulu indiquer tous ses traits caractéristiques, mais appuyer surtout sur les fondements historiques. Etudions donc à grands traits la formation de la nouvelle économie anglaise.

Jusqu'au XIII[e] siècle, l'Angleterre était presque entièrement un pays agricole : c'est au XIV[e] siècle que nous y apercevons le développement d'une industrie nationale, l'accroissement des villes, un changement dans la structure sociale du pays et dans sa politique extérieure. C'est l'industrie de la laine qui en est la cause et qui constitue le facteur de premier plan dans l'histoire de l'Angleterre. En effet, depuis des temps très anciens, l'Angleterre était le principal fournisseur de laine des villes manufacturières flamandes. Cependant, peu à peu, elle réduisait son exportation et commençait à créer à l'intérieur du pays une industrie nationale. Ce processus allait toujours en s'accentuant et il fut considérablement accéléré par l'immigration flamande, dont la première date du temps d'Edouard III.

Ainsi, encore avant la Révolution Industrielle, nous voyons s'opérer une transformation importante dans la base économique du pays dans le sens de l'industrialisation. Il est vrai qu'il n'y a pas encore d'usines, pas de séparation entre l'agriculture et l'industrie ; c'était plutôt le règne

d'une industrie domestique et rurale ; cependant, nous voyons déjà surgir des manufactures occupant de nombreux ouvriers (1). Une nouvelle classe, riche et puissante, les marchands, se forme et se consolide. Et son importance devient bientôt si considérable, que les Tudor, dans leur politique intérieure et extérieure s'appuient sur elle, car c'est bien elle et non la vieille aristocratie féodale, qui exprimait la tendance nouvelle de l'évolution de l'Angleterre.

Cependant, malgré toute l'importance de l'industrie nationale, c'est l'expansion coloniale et maritime qui était la cause principale de l'accumulation de capitaux et de la suprématie de l'Angleterre dans le monde. « De nos jours, dit Karl Marx, la suprématie industrielle entraîne la suprématie commerciale. Dans la période manufacturière proprement dite, c'est, au contraire, la suprématie commerciale qui assure la prépondérance industrielle. De là le rôle si important joué alors par le régime colonial » (2).

Les grandes découvertes ont considérablement accéléré cette expansion maritime, et ses premiers précurseurs étaient de simples pirates, qui se sont ensuite organisés dans la Compagnie des « Merchant Adventurers ». Les meilleurs noms de l'Angleterre participaient à ces entreprises de brigandage et de rapine : les comtes de Bothwell, Derby, Francis Drake « *the noble pirate* » et le plus grand de tous, Walter Raleigh, dont la devise était : « *Tam Marti quam Mercurio* ». Les études sur l'origine du capitalisme commercial ont entièrement confirmé l'épigramme bien connu de Goethe :

---

(1) Les historiens nous citent les noms de riches et puissants marchands de ces temps comme Cuthbert of Kendal, Brian of Manchester et surtout Jack of Newbury.

(2) V. « *Le Capital* » volume IV. p. 261.

« *Krieg, Handel und Piraterie,*
*Dreieinig sind sie; nicht zu trennen.* »

Les Compagnies commerciales privées surgissent l'une après l'autre et se répartissent entre elles des territoires immenses. En 1554, se fonde la *Moscovy Company* pour le commerce de la Russie, en 1579 *Eastland Company* pour le commerce de la Baltique, en 1581, la *Compagnie du Levant*, etc.

C'est à cette époque déjà que remonte l'origine de la société par actions.

A la fin du XVIII[e] siècle, on compte, en Angleterre, 140 sociétés par actions, avec un capital de 4 millions 250.000 livres sterling. On sait comment, poussée par la force de l'expansion, l'Angleterre a conquis, par des guerres avec l'Espagne, l'Italie et surtout la France, le monopole commercial et colonial du monde.

Dans les premières années du XVIII[e] siècle, nous y voyons se multiplier et s'accroître, dans des conditions énormes, le capital financier, les sociétés et les entreprises de tous genres, les spéculations à outrance, les fortunes colossales, les krachs à la Bourse.

« De ce moment-là, dit M. Sée, se manifestent déjà tous les caractères du capitalisme moderne » (1). Cette nouvelle évolution de l'Angleterre se reflète nettement dans la courbe ascendante de son commerce extérieur.

Les cadres de la production sont cependant trop étroits pour satisfaire les besoins toujours croissants de ces marchés immenses, et on sent la nécessité, afin de maintenir et de consolider le monopole de l'Angleterre, de transformer et d'élargir sa base de production.

---

(1) V. Sée : *op. cit.* p. 101 sur la spéculation qui sévissait alors voir aussi Sombart : « *Le Bourgeois* » p. 110-118.

Et ici un élément nouveau d'une importance capitale est venu en aide à ce processus de transformation économique : c'est la formation du prolétariat.

De même que l'accumulation du capital, il est d'origine très ancienne : « c'est dans le dernier tiers du XV[e] siècle que nous trouvons les premiers symptômes de la révolution qui créa les fondements du mode de production capitaliste. Une masse de prolétaires sans feu ni lieu fut jetée sur le marché du travail » (1). Les grands propriétaires fonciers, voulant à tout prix augmenter l'exportation de la laine, excités par la hausse du prix de cette matière, ont non seulement transformé leurs propres domaines en pâturages, mais ont commencé à exproprier et à chasser les paysans de leurs terres : aucun moyen ne fut dédaigné : la ruse, la violence et même les lois appropriées. C'est un des processus des plus douloureux que celui de la disparition lente, mais continuelle, de cette « *yeomanry* » qui constituait la force et la stabilité de la société anglaise. Il nous rappelle singulièrement, l'expropriation de la classe paysanne à Rome avec cette différence capitale, cependant, que si cette dernière, une fois descendue en ville s'y est transformée en une plèbe parasitaire, les paysans anglais, par contre, furent absorbés par l'industrie naissante et sont devenus une classe productive.

Voilà ce qu'en écrit Bacon : « Vers cette époque (1489) on se plaignait de plus en plus de la transformation des terres cultivées en pâturages où quelques bergers pouvaient suffire à tout. » Henri VII et VIII interdisent formel-

---

(1) V. « *Le Capital* » vol. IV. p. 211. C'est de lui que nous empruntons la description de ce processus.
v. aussi Laveleye « *De la propriété* » Paris 1884, chapitre VIII : Propriété foncière en Angleterre.

lement la destruction de toutes les maisons de paysans d'au moins 20 arpents de terre ; cependant, comme toujours, les lois sont ici aussi impuissantes à enrayer le processus de l'expropriation, et un édit de 1533 nous annonce qu'il y a des propriétaires qui possèdent 24.000 moutons. La Réforme a encore intensifié cette tendance : des masses considérables de paysans furent transformées en mendiants. Après avoir fait un voyage dans son royaume, la reine Elisabeth est arrivée à cette conclusion désolante : « *il y a des pauvres partout* ». On connaît la description frappante et tragique d'un des plus grands fils de l'Angleterre, Thomas Morus (1), dans laquelle il nous dépeint ce pays bizarre « *où les moutons mangent les hommes* ». Nous connaissons le résultat de ce processus qui, commencé déjà au XIV[e] siècle, avec des interruptions passagères, se poursuivait implacablement à travers l'histoire anglaise, aboutissant à une concentration inouïe de la propriété foncière. « Savez-vous, disait M. J. Bright dans un discours prononcé à Birmingham en 1866, que la moitié du sol de l'Angleterre est possédée par 150 individus ? Savez-vous que la moitié du sol de l'Ecosse appartient à 10 ou 12 personnes ? » (2).

Nous sommes arrivés ainsi au seuil de la Révolution Industrielle. Nous voyons par cette analyse qu'au moment où elle a commencé, une évolution lente, mais profonde s'est déjà produite en Angleterre ; ce qui manquait encore, c'était une nouvelle base technique, sans laquelle la nouvelle infrastructure économique ne pouvait pas surgir.

---

(1) v. la magnifique silhouette de Morus tracée par Max Beer dans son « *History of Bristish Socialism* ». London 1923. vol. I, chapitre IV.

(2) cité d'après Laveleye *op. cit.* p. 142.

« La révolution industrielle économique, dit très justement M. Mantoux, est précisément l'expansion de forces auparavant repliées sur elles-mêmes, l'éclosion brusque et la poussée envahissante de germes restés jusqu'alors cachés ou endormis » (1). Ainsi, sans vouloir sous-estimer toute la force explosive et révolutionnaire de ces nouvelles inventions techniques, dont l'application marque précisément le début de l'ère de la révolution industrielle, nous pensons qu'elles furent la conséquence véritable d'une longue et profonde évolution antérieure qui a préparé le milieu dans lequel elles devaient éclore. Le professeur anglais John A. Hobson insiste sur le même fait et nous espérons qu'on nous saura gré d'avoir cité son opinion.

« The history of these textile inventions does a good deal to dispel the « heroic » theory of invention-that of an idea flashing suddenly from the brain of a single genius and effecting a rapid revolution in a trade. No one of the inventions wich were greatest in their effect, the jenny, the water-frame, the mule, the power-loom, was in the main attribuable to the effort or ability of a single man ; each represented in its successful shape the addition of many successive increments of discovery ; in most cases the successful invention was the slighthy survivor of many similar attempts » (2).

Les inventions de l'horloger Kay, du barbier-perruquier Arkwright, du tisserand Hargreaves, du mécanicien

---

(1) Mantoux : *op. cit.* p. 501.

(2) Hobson *op. cit.* p. 79.

v. aussi à ce sujet « *Le Capital* » vol. III chapitre XIII, où Marx exprime l'opinion qu'une « histoire critique de la technologie démontrerait sans doute que pas une invention du XVIII^e^ siècle n'appartient en entier à un seul individu ». Tarde dans son étude « *L'Invention considérée comme moteur de l'évolution sociale* » Paris 1912. Giard et Brière, envisage ce problème sous un angle opposé.

Crompton, du théologien Cartwright, du mécanicien Watt, du chauffeur de locomotive Stephenson, et de tant d'autres ont eu des effets incalculables pour le pays. Avec ces inventions, la révolution industrielle devient un fait accompli : nous voyons bientôt un essor inouï du commerce et de l'industrie, une prodigieuse accumulation de capitaux, une extension de plus en plus grande de la base de la production, stimulée par l'introduction du machinisme et par la baisse générale des prix, le réseau de canaux couvrant les régions industrielles du pays, la formation de grandes villes, la création de centaines de puissantes usines où peine la classe ouvrière : le prolétariat. Pour illustrer toute l'ampleur de cette transformation économique, nous dressons, d'après Hobson, le tableau de l'importation du coton en rapport avec l'application successive des inventions.

| *La quantité du coton importé.* | | *Les inventions.* |
|---|---|---|
| 1730 — | 1.545.472 lbs | 1730 invention de Wyatt |
| | | 1738 invention de Kay (la navette volante) |
| 1741 — | 1.645.031 | 1748 invention de Paul |
| 1764 — | 3.870.392 | 1764 invention de Hargreave. |
| | | 1768 invention de Arkwright (*spinning-frame*) |
| 1771-1775 | 4.764.589 | 1771 le moulin d'Arkwright |
| | | 1775 les améliorations d'Arkwright. |
| 1781 — | 5.198.775 | 1779 la mule de Crompton |
| 1785 — | 18.400.384 | 1785 machine à vapeur de Cartwight |
| 1792 — | 34.907.497 | 1792 invention de Whitney |

| | | |
|---|---|---|
| 1813 — | 51.000.000 | 1813 « *dressing-machine* » de Hovrock |
| 1830 — | 261.200.000 | 1830 invention du « Throsle » |
| 1832 — | 287.800.000 | 1832 amélioration de Robert |
| 1841 — | 489.900.000 | 1841 amélioration par Bullough de la machine à vapeur. |

Nous voyons donc que, pendant ces 110 ans d'inventions prodigieuses et d'améliorations se succédant l'une après l'autre sans interruption, l'industrie du coton passe de 1.500.000 lbs en 1730 à presque 500.000.000 lbs en 1841, augmentant ainsi 300 fois. Toutes les industries connurent le même essor ; la ligne montant presque verticalement du commerce extérieur reflète nettement ce progrès. Mais, ce n'était qu'une face de la médaille, car la nouvelle société naissait dans la souffrance et dans la douleur. « Il se produit alors, dit Karl Marx, depuis la naissance de la grande industrie, dans le dernier tiers du XVIII[e] siècle, une précipitation violente, démesurée, semblable à une avalanche. Toutes les barrières établies par les mœurs et la nature, l'âge et le sexe, la nuit et le jour, furent renversées. C'étaient les orgies du capital » (1)

L'introduction du machinisme a eu pour effet principal le travail des femmes et surtout des enfants. On connaît la célèbre phrase que William Pitt a prononcée devant la délégation des industriels : « Prenez des enfants ». Et les industriels ont pris des enfants. Voyons ce petit Wood qui a 7 ans et 10 mois à peine quand il commence à travailler. Chaque jour il arrive à six heures du matin, il transporte le moule et son contenu au séchoir et le rapporte ensuite

(1) Voir « *Le Capital* » volume II. page 145.

vide ; et il peine ainsi durement jusqu'à 9 heures du soir ; soit une journée entière de 15 heures de travail pour un gosse de 12 ans. Ecoutons le récit tragique de J. Murray, garçon de 12 ans : « Je transporte les moules et je tourne la roue. J'arrive à quatre heures de ce matin. J'ai travaillé toute la nuit dernière jusqu'à huit heures de ce matin. Je ne me suis pas couché. Avec moi 8 ou 9 garçons ont passé la nuit dernière au travail. Je gagne 3 sh. 6 d. par semaine ; je ne touche pas davantage quand je travaille toute la nuit. » La « *Childrens Employement Commission* » nous prouve que cet état de choses était général.

On travaillait dans des fabriques insalubres ; le plafond bas, les fenêtres étroites et presque toujours fermées. On signale, en 1784, à Manchester, une fièvre des fabriques qui se répandait dans toutes les régions industrielles en causant de nombreuses victimes. Pour ne pas interrompre le fonctionnement des machines, on travaillait sans cesse jour et nuit, et rien d'étonnant à ce que les accidents sévissent atrocement, surtout parmi les tout-petits qui, endormis de fatigue au pied des machines, virent leurs doigts, bras ou pieds enlevés et broyés par les roues. Les logements de ces misérables présentaient un aspect indicible : à la suite de l'accroissement disproportionné de centres industriels, la population ouvrière s'entassait dans les taudis bourbeux et pourris. Les salaires étaient ridiculement bas et, comme nous le montrent Rogers, Hobson et Gibbins, étaient absolument au-dessous du coût de la vie. Il faut le dire, le prodigieux progrès de la révolution industrielle n'était profitable qu'à une infime minorité de la nation ; la majorité immense peinait jour et nuit pour des salaires de famine, dans des fabriques ressemblant au bagne et vivant dans des taudis misérables ; toute cette vie causait une mortalité s'élevant à des taux fantastiques, le

relâchement des mœurs, la dégénérescence physique de la race (1).

Une nouvelle classe sociale, avec une psychologie propre, naît à présent. Avant l'introduction des machines régnait un régime tranquille de l'industrie domestique : chaque ouvrier, avec l'aide de sa famille, tissait à la campagne, dans son petit cottage ; il s'occupait aussi de la culture de la terre et sa vie était réglée, ordonnée, paisible. C'était des gens forts, bien bâtis, ne s'occupant point de politique, soumis au régime, fidèles à leurs traditions. Avec la révolution industrielle tout a changé.

Arrachés de leur terre et jetés dans le gouffre des usines, ils se transforment en prolétariat, avec une conscience de classe ; ce que la politique a fait en France, le développement de la grande industrie l'a fait en Angleterre : il a transformé les masses d'ouvriers apathiques et endormies jusqu'ici en un facteur puissant de l'évolution ultérieure du pays. Au début, les salariés ont vu dans les machines la cause principale de leur misère et, de là, viennent ces désordres et troubles connus sous le nom du mouvement « luddiste » (2). Cependant, ils abandonnent peu à peu ces mesures anarchiques pour s'organiser dans le domaine politique. La Révolution Française a donné une grande impulsion à ce mouvement tendant à des réformes sociales.

Sur la base du droit naturel, une critique sociale se

---

(1) En s'appuyant sur les documents officiels du gouvernement anglais Frédéric Engels nous a dépeint cette situation de la classe ouvrière en Angleterre dans son livre « Condition of the Working *Class in England in* 1844. » Londres 1920.

(2) C'est cet élément à la fois grandiose et tragique qui a inspiré le poète allemand Ernest Toller dans son drame : « *Die Maschinenstürmer*».

forme, groupant bientôt des noms connus comme ceux de Coleridge, Southey et surtout de William Godwin ; c'est de cette époque aussi que date la fondation de « *London Corresponding Society* » (L. C. S.) qui marque l'origine d'une action politique indépendante de la classe ouvrière anglaise. Aussi la révolution industrielle a posé dans toute son étendue le redoutable problème social. « L'accroissement simultané du nombre de la richesse, dit M. Paul Mantoux, sans que cette richesse paraisse profiter au nombre à proportion de l'effort fourni pour la créer ; l'opposition de deux classes dont l'une augmente tandis que l'autre s'enrichit, dont la première n'est rémunérée d'un travail incessant que par une substance précaire, tandis que la seconde jouit de tous les bienfaits d'une civilisation raffinée, se manifestent partout à la fois et partout déterminent un même courant d'idées et de passions » (1).

A notre avis, il est impossible de comprendre la théorie démographique de Malthus sans avoir une idée nette de ce qui fut, pour l'Angleterre, la révolution industrielle dans ses répercussions psychologiques et sociales. Mais, avant de l'aborder, analysons encore l'évolution démographique de l'Angleterre, déterminée elle aussi dans sa marche générale par la transformation économique qu'a subie le pays.

---

(1) V. P. Montoux : *op. cit.* p. 4.

## SECTION DEUXIEME

## LA REVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

Nous pouvons dire sans craindre d'exagérer que la révolution industrielle a causé une véritable révolution démographique. Nous l'étudierons sous un triple point de vue : 1° la marche générale de la population anglaise ; 2° le déplacement des centres démographiques ; 3° l'urbanisation du pays.

Il est impossible de se livrer à une étude détaillée de la répercussion de la révolution industrielle sur la démographie du pays, car c'est seulement en 1801 que fut effectué le premier recensement officiel de la population anglaise (1). Nous sommes obligés d'avoir recours à des éva-

---

(1) Le projet du recensement soumis à l'approbation de la Chambre des Communes (en1753) a rencontré une résistance irréductible : pendant la discussion un député représentant l'opinion générale s'écria : « Je ne croyais pas qu'il pût se trouver un groupe d'hommes, que dis-je ? un seul être appartenant à l'espèce humaine assez audacieux et éhonté pour faire la proposition que vous venez d'entendre ».

luations plus ou moins positives, qui cependant donnent une idée assez exacte du sujet qui nous intéresse.

*Tableau de la marche de la Population Anglaise :*

| *Année* | *Population* | *Année* | *Population* |
|---|---|---|---|
| 1086 | 1.800.000 | 1770 | 7.428.000 |
| 1300-1600 | 2.250.000 — 2.500.000 | 1780 | 7.928.000 |
| 1688 | 5.500.520 | 1790 | 8.675.000 |
| 1700 | 5.475.000 | 1801 | 8.892.536 |
| 1710 | 5.240.000 | 1811 | 10.114.226 |
| 1720 | 5.565.000 | 1821 | 12.000.237 |
| 1730 | 5.796.000 | 1831 | 13.896.798 |
| 1740 | 6.064.000 | 1841 | 15.914.146 |
| 1750 | 6.464.000 | 1851 | 17.927.609 |
| 1760 | 6.736.000 | | |

Si l'on examine attentivement ce tableau, on peut discerner quatre phases essentielles dans l'évolution démographique de l'Angleterre. La première c'est le Moyen Age ; à l'inertie et à l'immobilité de la production correspondait aussi une population stagnante et clairsemée. D'après le remarquable document « *Domesday-book* » du temps de Guillaume-le-Conquérant, il n'y avait en Angleterre que 1.800.000 hommes ; la densité était de 36 habitants par lieue carrée. A la fin du XVI[e] siècle, on comptait à peine 2.500.000 hommes c'est-à-dire que pendant cinq siècles l'augmentation était de 40 0/0 seulement.

Nous passons maintenant à la seconde phase qui s'étend de 1668 à 1750 et qui est caractérisée par le développement commercial et par l'expansion coloniale précédent immédiatement l'ère de la révolution industrielle.

La population dans cette époque augmente déjà dans une proportion plus forte en passant de 5 millions et demi

à six millions et demi, ce qui constitue un accroissement de 20 0/0 pendant 100 ans. C'est à cette époque en 1696 qu'écrivait Grégory King dans ses *Observations sur l'état de l'Angleterre* en étudiant les perspectives de la marche future de la population de son pays : « Selon toute probabilité elle aura doublé dans six cents ans, vers l'an 2300 de notre ère. Le doublement suivant n'aura lieu sans doute qu'après un nouvel intervalle de douze ou treize cents ans, en l'an 3500 ou 3600 ; le royaume comptera alors vingt-deux millions d'âmes si toutefois le monde dure jusque-là ». C'est un exemple frappant de la valeur de toutes les prévisions en matière de population. Pouvait-il prévoir l'entrée de l'Angleterre dans la phase de la révolution industrielle qui a contribué à l'accroissement rapide de la population ? En effet de 1750 à 1801 la population passe de 6 millions et demi à 9 millions. *Pendant un demi-siècle d'application des inventions mécaniques, la population a augmenté de 2 millions et demi, tandis que pendant cinq siècles après la conquête de Guillaume-le-Conquérant elle ne s'est accrue que de* 700.000 *habitants.* L'accroissement de la population pendant la première phase de la Révolution Industrielle a été donc 30 fois plus considérable que pendant la période du Moyen-Age.

Mais passons maintenant à la 4e phase (1801-1851) ou les effets multiples de cette nouvelle ère industrielle commencent à se faire sentir le plus. Pendant ce demi-siècle la population a doublé, passant de 8,8 millions à 17,9 millions ; l'accroissement était donc 125 fois plus grand que pendant la période médiévale. Pendant la première moitié du XIXe siècle, la population s'est accrue de 9 millions, tandis que les sept siècles antérieurs n'ont vu leur population augmenter que de sept millions.

Voilà toute la puissance dynamique du facteur écono-

mique qui a transformé les prévisions scientifiques de King en des amusement ridicules et puérils. Nous aurons à maintes reprises l'occasion de souligner ce caractère purement aléatoire de toutes les prévisions et calculs qui ont la prétention orgueilleuse d'enfermer l'avenir démographique d'un pays ou même du monde entier dans des formules mathématiques abstraites. En effet, King a calculé que l'Angleterre aura 11 millions d'habitants en 2300, tandis que ce chiffre fut atteint déjà en 1815 ; il a prévu que son pays aura 22 millions d'habitants en l'an 3600, si le monde dure encore, tandis que ce chiffre fut dépassé déjà en 1870. Faut-il encore mettre en relief l'influence capitale du facteur économique sur l'évolution démographique ? Le même peuple, la même race, habitant le même pays sans aucune influence étrangère fait de formidables bonds en avant dans son développement numérique, uniquement sous l'influence de l'infrastructure économico-technique.

Le second effet, non moins important, de la révolution industrielle fut la transformation de la démographie intérieure du pays, s'exprimant par le déplacement des centres démographiques. Au temps du « *Domesday-book* » les contrées les plus peuplées étaient celles de Norfolk, Suffolk et Essex, situées au sud-est du pays. Mais à partir de 1750, nous constatons un grand mouvement nous rappelant à certains traits une véritable migration, vers le nord et le nord-ouest de l'Angleterre. Ce mouvement se dirigeait surtout vers le Lancashire et le Yorkshire ainsi que vers le Warwickshire et le Staffordshire. Nous trouvons l'explication de ce phénomène dans le développement industriel de ces contrées : le Lancashire est devenu le centre de l'industrie du coton, le Yorkshire de celle de la laine, enfin à la limite de Warwickshire et du Staf-

fordshire se trouvait Birmingham, centre minier et métallurgique de première importance.

Les comtés du sud, qui comptaient autrefois la majorité de la population anglaise virent vite leur population diminuer. Avant la révolution industrielle c'était là que se concentrait l'industrie du pays, dans les petits ateliers domestiques perdus à la campagne ; actuellement, cette industrie rétrograde doit mourir à cause de l'introduction des machines et les contrées du nord deviennent le centre du pays. La population du Lancashire a bientôt quadruplé passant de 166.000 habitants à 695.000 ; celle du Warwickshire et Staffordshire a monté de 300.000 en 1750 à 462.200 en 1801.

Ici nous touchons déjà au troisième point, celui de l'éclosion brusque et rapide de grandes villes manufacturières et industrielles.

*Tableau du développement de quelques grandes villes Anglaises*

| | Manchester | Oldham | Bolton | Bradford | Leeds | Birmingham | Huddersfield | Halifax | Sheffield |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1740 | | | | | | 25.000 | | | |
| 1753 | | | 750 | | | | | | |
| 1757 | 20.000 | | | | | | | | |
| 1760 | | 3.500 | | | | 30.000 | | 50. 00 | 20.000 |
| 1773 | 27.000 | | 5.000 | | | | | | |
| 1775 | | | | | 17.000 | | | | |
| 1789 | | | 12.000 | | | | | | |
| 1790 | 50.000 | | | | | | | | |
| 1801 | 95.000 | 32.000 | 17.000 | 29.000 | 53.000 | 73.000 | 15.000 | 63.000 | 45.000 |
| 1831 | | | | 77.000 | 123.000 | | 34.000 | 110.000 | |

Ce tableau que nous avons dressé d'après les données de Mantoux, d'Engels et de Gibbins donne une idée générale, mais cependant suffisante, du développement miraculeux des grandes villes de l'Angleterre du nord. On est stupéfait de la rapidité de l'accroissement de ces agglomérations urbaines ! La population de Manchester a quadruplé, celle de Oldham est devenue onze fois plus nombreuse, celle de Bolton vingt fois, de Bradford trois fois, de Leeds sept fois, de Birmingham trois fois, de Huddersfiels, Halifax et Sheffield, deux fois. Ce ne sont pas seulement les villes qui augmentent dans cette proportion fantastique mais aussi les banlieues industrielles, dont le taux d'accroissement dépasse quelquefois celui des villes ; par exemple le hameau de Tildsley au sud de Bolton qui comptait en 1870 deux fermes et huit petites maisonnettes, compte quinze années plus tard déjà 160 maisons, une église et 1.000 habitants dont un tiers se composait de tisserands. Ces villes étaient, faut-il l'ajouter, le produit direct et immédiat de la révolution industrielle « Leur fortune, dit M. Paul Mantoux, était liée à celle de la grande industrie. Non seulement leur situation, mais leur structure et leur physionomie se sont fixées d'un seul coup. Les dernières années du XVIII[e] siècle les ont vues telles que nous les connaissons: laides et noires, enveloppées d'une atmosphère fumeuse, étendant de tous côtés leurs faubourgs mal bâtis comme des tentacules informes mais débordantes d'activité, riches, et s'enrichissant chaque jour davantage, déjà en relation avec l'Europe entière, sur laquelle elles deversaient le trop plein de leur production sans cesse croissante. Dans ces villes d'un type nouveau, où se développent une vie urbaine que la vieille Angleterre n'a pas connu, des hommes nouveaux, des classes nou-

velles, on pourrait dire presque un peuple nouveau, se forment dans l'espace d'une ou deux générations » (1).

Mais la période industrielle n'a pas seulement eu pour effet la formation d'une nouvelle structure démographique du pays ; elle a encore préparé le milieu qui a engendré une nouvelle conception démographique ou plutôt la première conception sociologico-économique de la population. *Le pays de Watt, d'Arkwright, de Stephenson est aussi celui de Robert Thomas Malthus.* Et c'est l'étude des origines historiques de sa théorie, son contenu essentiel, sa base sociale et sa valeur réelle qui formeront le dernier point de notre exposé.

(1) V. Mantoux : *op. cit.* p. 375.

## SECTION TROISIEME

# LA THEORIE DE MALTHUS

## I

## LES PRECURSEURS

Chose curieuse, c'est en Italie que nous trouvons les premiers précurseurs du pasteur d'Hayleibury. Dans ce pays, nous pouvons distinguer deux courants bien séparés de la doctrine de la population : tout d'abord le courant populationniste, groupant autour de lui la majorité des savants, des économistes et des hommes d'Etat, comme l'abbé Antonio Genevesi, Galiani, Marcello Marchesini, le comte Pietro Verri, etc... Pour ceux-ci, une population nombreuse est la condition *sine qua non* de la prospérité économique et de la puissance politique de l'Etat. D'autre part, nous voyons en Italie surgir comme réaction au premier, le second courant, prémalthusien, comptant quelques savants d'un grand talent et d'une rare originalité, comme Ortès, Ricci, Beccaria, Filangieri. « Si l'on faisait une synthèse des principales opinions de ces cinq écrivains,

dit M. Pierre Reynaud, on arriverait à constituer dans ses grandes lignes toute la théorie de Malthus. Bien entendu, il ne faudrait pas tenir compte des différences de détail (1) ».

Le plus puissant et le plus original de cette pentarchie fut Giammaria-Ortès dont nous étudierons les idées de plus près. Cet humble moine vénitien naquit à Venise en 1713. Après la mort de son père, un riche négociant en glaces, il fut obligé de s'occuper de sa famille et de quitter la vie monastique. Il étudiait avec passion les sciences économiques, les mathématiques, la méthaphysique et les belles lettres. Au crépuscule de sa vie, il se retire chez Urbano Bottazzi où il mourut en 1790 à l'âge de soixante-dix-sept ans. Son héritage scientifique fut très riche : mentionnons ses deux ouvrages les plus importants : *Economia Nazionale* et *Riflessioni sulla Popolazione*.

C'est une personnalité bien curieuse et bien attachante que celle de ce moine vénitien. « Certaines de ses inspirations sont puisées dans la tradition médiévale, certaines de ses théories avoisinent étrangement celles de George et de Marx. Il est en retard et en avance sur son époque. Il est au suprême degré indépendant d'une indépendance faite à la fois de bizarrerie et presque de génie » (2). Ortès se sépare nettement de la théorie populationniste qui était à ce moment en vogue en Italie et dans les principaux pays du monde. « Mes idées sur la population, écrit-il, s'éloignent beaucoup de celles des autres écri-

---

(1) V. Reynaud : *La théorie de la population en Italie*, Lyon 1904. p. 64. V. aussi Gonnard, *Giammaria, Ortès*, Revue d'économie politique 1904. p. 639-666 et une bonne étude de Sinigaglia, « *La téorica economica della popolazione in Italia* ». Archivio giuridico 1881.

(2) V. Gonnard : *op. cit.* p. 639.

vains qui ont traité de cette matière jusqu'à ce jour. Ceux-ci en effet ont continué d'enseigner que l'accroissement de la population favorise beaucoup une nation, et supposent qu'avec cet accroisssement s'accroîtra aussi la richesse et par suite « *la grandezza e potenza nazionale* » qui en dépendent. Moi, au contraire, je prétends que la population d'une nation quelconque doit se contenir entre certaines limites, ni plus restreintes ni plus larges que celles qui sont suffisantes pour que la nation pourvoie par elle seule à sa substance, sans recourir aux autres » Ortès a étudié le problème de la population d'une façon très large et approfondie et il a posé deux règles essentielles et fondamentales : celle de la surpopulation relative et celle de la surpopulation absolue. Par la première, il est précurseur de Marx, par la seconde de Malthus. Dans chaque économie humaine existe une loi en vertu de laquelle la somme des biens produits par la société n'est que le résultat du travail d'une moitié seulement de la population. Ainsi nous trouvons une partie importante de la communauté inoccupée ce que Ortès appelle « *disoccupazione permanente* »; il s'agit ici de la disproportion entre la production d'une société et le nombre de sa population qui a pour effet de priver une partie de cette dernière du travail et par là les moyens de subsistance. Presque un siècle avant Marx, Ortès a posé les bases de la conception de l'armée industrielle de réserve qui, développée largement par l'auteur du « *Capital* », conserve encore aujourd'hui toute sa valeur. Cependant, c'est dans les *Riflessioni sulla Popolazione* que Ortès étudie d'une façon très détaillée le problème de la population, et il arrive non seulement à la conclusion que la surpopulation absolue est une loi immanente au monde, animal et végétal, mais il pose aussi la formule de l'accroissement géométrique de la population, formule qui

constitue le pilier de la doctrine de Malthus. Ortès suppose une famille de sept personnes, deux hommes et deux femmes de vingt ans, deux parents de ces quatre personnes et un aïeul.

D'après son calcul au bout de trente ans il y aura de vivants : deux grands-parents, quatre parents et huit enfants tous aptes à se marier. En procédant ainsi de suite et en comptant une nouvelle génération tous les trente ans, Ortès arrive à la progression suivante :

| *Années* | | *Personnes vivantes* |
|---|---|---|
| 0 | 1+2+4 | = 7 |
| 30 | 2+4+8 | = 14 |
| 60 | 4+8+16 | = 28 |
| 90 | 8+16+32 | = 56 |
| 120 | 16+32+64 | = 112 |
| 150 | 32+64+128 etc. | = 224 etc. |

Si l'on examine attentivement ce tableau, on voit que sept personnes après 150 ans ont 224 descendants ; donc, le temps croissant arithmétiquement et les hommes géométriquement les sept hommes se multiplient de la façon suivante :

| *Progression arithmétique* | *Progression Géométrique* |
|---|---|
| *Années* | *Personnes vivantes* |
| 0 | 7 |
| 150 | 224 |
| 300 | 7.168 |
| 450 | 229.376 |
| 600 | 7.340.032 |
| 750 | 234.881.024 |

Nous voyons donc que, par ce raisonnement, Ortès arrive aussi à l'opinion que la population croît dans une propor-

tion géométrique ; mais tandis que pour Malthus la population double tous les vingt-cinq ans, Ortès pense que cela se produit en trente ans. Si dans le monde animal et végétal cette tendance vers la procréation infinie est arrêtée par la force, c'est-à-dire par la sélection naturelle, par la répression humaine, chez l'homme c'est la raison qui doit intervenir. Ainsi Ortès proclame la nécessité et l'utilité de l'institution du célibat, comme un des moyens les plus efficaces pour enrayer l'accroissement géométrique du genre humain, disproportionné aux moyens de subsistance qui sont en nombre limité.

Nous avons voulu nous arrêter un peu plus longtemps sur la doctrine ingénieuse du moine vénitien, qui est peut-être un des économistes les plus originaux de l'Italie, car nous voyons dans ses conceptions une parenté singulière avec celle de Malthus. La formule de l'accroissement géométrique de la population, même la notion de « *moral restreint* », tout figure déjà dans l'œuvre d'Ortès ; il ne manque que la deuxième partie de la doctrine malthusienne : la formule de l'accroissement arithmétique des moyens de subsistance. Ce qui surtout a fait défaut, c'est un milieu social propice, dans lequel la doctrine eût pu se former entièrement, se développer, se répandre et agiter les esprits, comme l'a fait la doctrine de Malthus. C'est pourquoi, Ortès est mort méconnu et ignoré de tous, et ce n'est que beaucoup plus tard que les recherches minutieuses de savants ont déterré les profondes théories du solitaire penseur vénitien.

Mais nous n'avons pas besoin d'aller au delà de la Manche pour trouver les précurseurs de Malthus, c'est dans son propre pays au XV^e^ siècle et au XVI^e^ siècle que nous voyons se dessiner déjà sa théorie. Holinshed redoute la surpopulation de l'Angleterre et il écrit : « Il y

a des gens qui murmurent contre ce grand accroissement du peuple, disant qu'une augmentation de la race du bétail serait préférable à cette inutile multiplication d'êtres humains. » George Cok se prononce dans le même sens. Dans les œuvres de Walter Raleigh, nous rencontrons le véritable germe des théories malthusiennes. D'après cet auteur, un des dangers les plus réels est celui de l'accroissement continuel de l'humanité ; cette tendance est si forte, qu'elle est à peine enrayée par les guerres, les pestes, etc. ; il accepte ces mesures comme une barrière opposée au fléau de la multiplication. « Quand un pays, écrit-il, est accablé sous la multitude de la population qui y vit, c'est une nécessité naturelle qui contraint à la décharger, et à rejeter la charge sur d'autres, ou à droit ou à tort, parce que (en laissant de côté les épidémies qui visitent souvent les populations trop serrées) il n'est pas de misère qui pousse autant les hommes à une conduite de désespérés et au mépris de la mort que les tourments et les menaces de la faim. C'est pourquoi la guerre qui est fondée sur une nécessité générale, irrémédiable, peut être appelée nécessaire. »

Matthew Hale étudie la question de la population dans son livre *The primitive organisation of mankind* et il arrive à cette conclusion que, vu sa forte fécondité, la population tend à s'accroître en proportion géométrique et dans un délai de 34 ans elle peut même quadrupler. Ainsi d'après son avis, l'humanité doit accepter avec résignation les mesures comme les guerres, les inondations, les famines, les incendies, car c'est le signe de la sagesse divine, qui veut ainsi mettre un terme à l'accroissement démesuré de la population. Hobbes et Bacon professent des opinions analogues et redoutent la surpopulation. Et si nous poursuivons notre analyse historique, nous voyons qu'au XVIII[e]

siècle, cette doctrine se dessine et se cristallise de plus en plus nettement.

Benjamin Franklin étudie dans son livre *Observations concerning the increase of mankind and the peopling of countries*, le problème de la population en se basant surtout, comme le fera 40 ans plus tard Malthus, sur les Etats-Unis. Pour lui, l'accroissement de la population de ce pays est si rapide, qu'on peut prendre pour certain qu'elle double tous les vingt ans. Citons encore ce passage de son livre qui nous rappelle singulièrement le texte de Malthus : « There is, in short, no bound to the prolific nature of plants or animals but what is made by their crowding and interfering with each other's means of subsistence. Were the face of the earth vacant of other plants, it might be gradually sowed and overspread with one kind only, as for instance, with feunel ; and were it empty of other inhabitants, it might in a few ages, be resplenished from one nation only, as for instance, with Englishmen. » Arthur Young et Joseph Townsend pensaient presque de la même façon. Le plus proche, cependant, de Malthus est sir J. Steuart qui en 1767 a publié un ouvrage sous le titre suivant : *Recherches des principes d'économie politique.* Deux ans plus tard il y avait déjà deux éditions successives publiées en langue allemande et en 1789 parut aussi une traduction française. Dans un livre entier, comportant 270 pages, l'auteur étudie la population et l'agriculture et y développe des pensées qui plus tard constitueront le noyau de la doctrine de Malthus. Quand ce dernier publia pour la première fois sous l'anonymat son *Essai sur le principe de la population*, il ne fait aucune mention de tous ces travaux antérieurs, de toute cette longue chaîne de prédécesseurs et un lecteur qui n'est pas au courant de l'évolution de la doctrine démographique en Angleterre

depuis le XVI[e] siècle pourrait penser que la théorie de Malthus a jailli entièrement de son cerveau. Dans sa seconde édition, il est vrai, Malthus avoue que cette question fut creusée bien longtemps avant lui, mais il ne nous dit point s'il a subi l'influence de ses précurseurs. « En me livrant à ces recherches, je m'aperçus, écrit-il dans la préface, qu'on avait beaucoup plus fait en ce genre, que je ne l'imaginais à l'époque où je publiai la première édition de mon *Essai*. Très récemment ce sujet a été traité par quelques économistes français ; par Montesquieu occasionnellement ; et parmi les écrivains anglais, par Franklin, sir J. Steuart, Mr. Arthur Young et Mr. Townsend. Ces auteurs en ont parlé si clairement, qu'on ne saurait dire pourquoi ils n'ont pas réussi à exciter l'attention sur cet objet. »

C'est plus loin que nous expliquerons d'où vient cette extension foudroyante de la doctrine de Malthus et l'oubli quasi complet de ses précurseurs.

Ce qui nous intéresse maintenant c'est cette singulière ignorance de la part d'un homme aussi instruit et cultivé que Malthus, qui ne connaissait pas cependant les ouvrages des économistes les plus éminents de son pays.

Nous voyons donc que les principes fondamentaux de la théorie de Malthus furent déjà posés et développés avant lui et c'est à ce titre, qu'il peut être appelé *l'Américic Vespuce du malthusianisme*. Cependant malgré tous ses prédécesseurs, c'est à lui que revient l'honneur d'avoir le premier étudié avec une netteté et une vigueur toute particulière le problème compliqué de la population et d'avoir jeté ainsi les bases pour une science véritable de la population.

## II. — L'EXPOSE ET L'ORIGINE SOCIALE DE LA THEORIE

Malthus naquit en 1766 à Rookery dans le comté de Surrey. Il reçut une instruction soignée de son père, Daniel Malthus, un esprit très cultivé ayant des opinions politiques et philosophiques très avancées au point d'être en relations avec David Hume et Jean-Jacques Rousseau. Après avoir fait des études à l'Université de Cambridge, le jeune Malthus se destina à l'état ecclésiastique et s'établit dans une petite paroisse non loin de la maison paternelle. C'est à 32 ans qu'il publia en 1798 sous l'anonymat, son célèbre *Essay on the principles of population as it affects the future improvement of society*. Poussé par l'accueil enthousiaste que son petit opuscule avait rencontré dans l'opinion publique, Malthus décida de l'élargir et de le compléter ; c'est dans ce but qu'il entreprit un voyage de trois ans (1799-1802) en Suisse, au Danemark, en Suède, etc. Une année après son retour, il a publié cette fois-ci sous son véritable nom, la seconde édition de son travail, considérablement élargi, et il eut la satisfaction de voir de son vivant six éditions successives.

Devenu un des hommes les plus célèbres et les plus connus de l'Angleterre, il fut nommé en 1807 professeur d'économie politique au Collège d'Hayleibury et il occupa ce poste jusqu'à sa mort survenue en 1834.

Mentionnons encore ce détail intéressant que Malthus fut l'heureux père de trois fils et d'une fille.

A côté du darwinisme et du marxisme il n'y a pas de doctrine plus âprement discutée que le malthusianisme. Si cependant les deux premières doctrines étaient le produit de longues recherches scientifiques, la conception du professeur d'Hayleibury est d'origine purement polémique. Il le dit d'ailleurs lui-même : « ce fut un écrit de M. Godwin qui me mit la plume à la main. Je suivis l'impulsion du moment et j'employai les matériaux que j'avais à ma portée à la campagne où je vivais. »

« J'avais en vue de l'appliquer à juger de la bonté de certains systèmes relatifs à la perfectibilité de l'homme et de la société qui fixaient à cette époque l'attention publique. » L'auteur avoue donc avoir écrit en hâte et avec une idée préconçue : deux traits qui sont loin du travail scientifique sérieux et objectif. Chose curieuse, bien que son modeste travail ait atteint les proportions d'un ouvrage imposant de trois volumes, sa doctrine entière se trouve exposée à peine sur 35 pages, dans le premier chapitre du premier volume. On voit donc clairement que sur la théorie originaire toute faite venaient se greffer simplement des preuves et des illustrations rassemblées *a posteriori* avec l'idée préconçue de les mettre d'accord avec la conception démographique déjà existante.

La théorie même de Malthus est trop connue pour que nous nous attardions longtemps sur elle ; posons seulement ses principes essentiels. Deux questions toujours actuelles inquiètent l'esprit humain : c'est tout d'abord de savoir

quelles sont les causes qui arrêtent le progrès des hommes et de quelle manière peut-on écarter ou atténuer ces obstacles. Il s'agit de la diagnose et du remède. Pour Malthus le problème n'est pas compliqué ; c'est la multiplication instinctive et inconsidérée de tous les êtres vivants qui est l'origine de tous les malheurs. A l'appui de son opinion Malthus cite Franklin : « Si la face de la terre, écrit cet auteur, était dépouillée de toute autre plante, une seule espèce, par exemple le fenouil, suffirait pour la couvrir de verdure. Et s'il n'y avait plus d'autres habitants, une seule nation, par exemple la nation anglaise, en peu de siècles l'aurait peuplée ». Une fois cette tendance naturelle établie Malthus se pose cette question capitale qui constitue le nœud de toute sa théorie : « essayons de déterminer d'une part quel serait l'accroissement naturel de la population, si elle était abandonnée à elle-même sans aucune gêne ; et d'autre part, quelle peut être l'augmentation des productions de la terre dans les circonstances les plus favorables à l'industrie productive ». Il s'agit donc pour lui de préciser : 1° le taux de l'accroissement de la population et 2° celui de la production.

En étudiant la marche de la population aux Etats-Unis et en se basant sur les calculs d'Euler, Malthus est d'avis que la période de doublement de la population est de 12 années et 4/5 seulement ; il cite même l'opinion de William Petty qui croit que, dans certaines circonstances, la population peut même doubler en dix ans. Mais, dit Malthus « pour nous mettre à l'abri de toute espèce d'exagération, nous prendrons pour base de nos raisonnements l'accroissement le moins rapide » et il pose la première formule de sa fameuse théorie de la population que « lorsque la population n'est arrêtée par aucun obstacle, elle va doublant tous les 25 ans, et croît de période en période selon une

progression géométrique ». Pour Malthus cette règle est si bien établie, si inébranlable, si mathématique, que « un nombre de mille millions d'hommes doit doubler en vingt-cinq ans par le seul principe de population tout comme un nombre de mille hommes ». Etudiant plus loin les possibilités de l'accroissement des moyens de subsistance, en se basant sur la règle du rendement non-proportionnel, il pose son deuxième principe que « nous sommes donc en état de prononcer, en partant de l'état actuel de la terre habitable, que les moyens de subsistance, dans les circonstances les plus favorables à l'industrie ne peuvent jamais augmenter plus rapidement que selon une progression arithmétique. » Il résume sa théorie dans cette formule lapidaire et expressive de 2 proportions : l'une géométrique, relative à l'accroissement de la population, l'autre arithmétique concernant les moyens de subsistance.

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| *Population* ..... | 1 | 2 | 4 | 8 | 16 | 32 | 64 | 128 |
| *Moyens de subsistance* | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |

Avec le temps, la disproportion entre ces deux facteurs grandit de plus en plus : « au bout de deux siècles la population serait aux moyens de subsistance comme 4096 est à 13, et après deux mille ans, la différence serait immense et comme incalculable ».

On comprend toute la gravité de la situation, créée par cette disproportion toujours grandissante entre les deux facteurs qui doivent cependant s'équilibrer ; il ne faut donc pas s'étonner que cette tendance innée de la population à s'accroître indéfiniment fut constamment arrêtée et fauchée par un certain nombre de mesures et nous arrivons ainsi à la deuxième partie de la doctrine de Malthus, celle qui

traite des obstacles. Ces obstacles, dont le but est de maintenir le nombre des hommes au niveau de leurs moyens de subsistance peuvent être classés en deux catégories : les uns agissent en prévenant l'accroissement de la population, et les autres, en la détruisant à mesure qu'elle se forme. La somme des premiers compose ce qu'on peut appeler l'obstacle *préventif* ; celle des seconds l'obstacle *répressif*. Poussant plus à fond son analyse, Malthus dit que ces deux catégories d'obstacles sont le vice, les souffrances d'une part, et la contrainte morale qui est, suivant la définition de Malthus « l'abstinence du mariage jointe à la chasteté ». D'autre part, ayant à choisir entre les obstacles répressifs qui ont pour conséquence l'accroissement de la mortalité et la contrainte morale, obstacle préventif par excellence, qui a pour effet la réduction de la natalité, Malthus recommande chaleureusement ce dernier remède comme le seul capable de ramener par les moyens les moins douloureux, le mouvement de la population au niveau des moyens de subsistance.

Cependant, qu'est-ce que « *la contrainte morale* » ? La définition qu'il donne est insuffisante pour saisir sa véritable pensée d'autant plus qu'il est extrêmement prudent et réservé quand il s'agit de développer cette notion. « Je repousserai tout moyen artificiel et hors des lois de la nature que l'on voudrait employer pour contenir la population. Les obstacles que je recommande sont ceux qui sont conformes à la raison et sanctionnés par la religion ». Il se rend compte cependant que ses conseils ne seront pas suivis et enfin en élargissant cette notion de la contrainte morale, Malthus, entraîné par le courant de ses inconséquences, est amené à sanctionner sous des phrases ambiguës et confuses le vice et les fraudes conjugales qu'il flétrit cependant à maintes reprises dans son ouvrage : « Je serai

inconsolable de dire quoi que ce soit, directement ou indirectement qui pût être interprêté dans un sens contraire à la vertu. Mais je ne pense pas que les fautes dont il s'agit (mais quelles fautes ? Malthus ne voulant pas se compromettre, se garde bien de les spécifier) doivent dans les questions morales être envisagées seules ni même qu'elles soient les plus graves qu'on puisse concevoir ». Et plus loin, Malthus ajoute cette phrase dont il ressort clairement qu'il préfère les fraudes conjugales aux moyens répressifs. « Je n'hésite nullement à dire que la prudence qui s'oppose aux mariages inconsidérés est un obstacle préférable à la mort prématurée ». M. Charles Gide observe justement que « avec ces concessions, le lit du néo-malthusianisme se trouve tout préparé » (1). Et M. Nitti a raison quand, en examinant les conséquences pratiques de la *moral restraint*, il arrive à cette conclusion : « quand le plaisir est recherché pour lui-même, sans la responsabilité et les conséquences de la génération, le mariage n'a plus aucun but et n'est plus autre chose qu'une prostitution monogamique » (2).

Cependant la théorie malthusienne comporte d'autres conséquences d'ordre social et politique ; pour Malthus en effet, la cause essentielle et capitale qui a jusqu'ici arrêté le progrès et le bonheur humain, c'est cet accroissement de la population, accroissement disproportionné aux moyens de subsistance. Il ne faut pas chercher la cause de la misère et de l'inégalité sociale dans la mauvaise organisation politique et économique de la société, mais dans l'accroissement déraisonnable des larges masses qui, sans se soucier

---

(1) v. Gide et Rist : « *Histoire des doctrines Economiques* ». Paris 1922. 4e édition p. 151.

(2) v. Nitti : « *La population et le système social* ». p. 228.

de savoir comment elles nourriront leur progéniture, obéissent aveuglément à leur instinct de procréation.

« Les institutions humaines, dit-il, quelques vicieuses et oppressives qu'elles soient et quelques maux qu'elles paraissent occasionner à la société ne sont réellement que des causes légères et superficielles semblables à des plumes qui flottent à la superficie, si on les compare à ces sources bien plus profondes de mal qui découlent des lois de la nature et des passions des hommes ».

Ce qui caractérise Malthus avant tout et explique en grande partie l'extension de ses idées c'est le caractère absolu, immuable et poussé à l'extrême de ses assertions. Malgré le champ très pauvre et très restreint de ses investigations la formule géométrique et arithmétique étaient pour lui des vérités absolues et applicables partout et toujours. Le principe que l'étiologie de la misère doit être recherchée dans l'accroissement trop fort des classes pauvres ainsi posé, il ne recule devant aucune conséquence quelque brutale qu'elle puisse être. « La pauvreté et la famine, écrit-il sont des lois sanctionnées par la nature et tout à fait indépendantes des institutions humaines. Le droit à l'existence de chaque individu, lorsque son travail ne peut pas lui en procurer les moyens n'est qu'une vision ». Bien entendu, Malthus condamne irrévocablement les lois anglaises de l'assistance publique. En de fortes paroles, il critique les pauvres qui sans se soucier de l'avenir osent se marier et avoir des enfants: « Le seul moyen, dit-il d'améliorer l'état du pauvre qui soit en notre pouvoir dépend de la conduite du pauvre lui-même ».

Il va si loin, que lui, pasteur, chasse de son cœur la moindre ombre de pitié ; il condamne et considère comme inutiles et comme nuisibles toutes les améliorations apportées à la situation du pauvre, les crêches pour les en-

fants, les maternités pour les femmes abandonnées. La théorie démographique de Malthus appliquée au domaine social, considérant la misère et la pauvreté comme une loi naturelle et éternelle, en écartant tout espoir de progrès social en ne voyant dans les améliorations de sort des classes pauvres que des mesures inutiles et nuisibles, n'est pas seulement une théorie pessimiste par excellence, mais constitue au plus haut degré une théorie du conservatisme social.

« Tout lecteur équitable doit, je pense, reconnaître que l'objet pratique que l'auteur a eu en vue par dessus tout, quelque erreur de jugement qu'il ait pu commettre d'ailleurs, est d'améliorer le sort et d'augmenter le bonheur des classes inférieures de la société ». C'est Malthus qui a écrit ces lignes, le même qui a si sévèrement prononcé la condamnation des classes pauvres.

M. Leroy-Beaulieu en défendant la bonne foi du pasteur d'Hayleibury critique l'opinion de M. Nitti pour lequel la théorie de Malthus n'est qu'un effort continuel pour légitimer certains intérêts et défendre certains abus. « L'économiste anglais James Thorold Rogers considère Malthus comme « *an estimable an excellent man* » (1). Nous nous plaçons en étudiant la théorie de Malthus à un tout autre point de vue: il ne s'agit pas, pour nous, de faire de la psychologie individuelle, de disséquer sa conscience et l'impartialité de ses opinions. Nous voulons analyser sa doctrine au point de vue sociologique, et plus spécialement au point de vue des rapports existant entre le milieu social et les conceptions idéologiques.

C'est sous cet angle-là que nous avons examiné, dans les

---

(1) J. Th. Rogers : « *The Industrial and Commercial History of England* ». London 1920. p. 57.

époques précédentes, les conceptions démographiques d'Aristote et de Platon, la législation d'Auguste, les théories *populationnistes* de l'époque mercantiliste, etc. Sans vouloir donc nous attarder sur la valeur morale de Malthus, nous voyons dans sa théorie *un exemple classique et frappant de la corrélation étroite, existant entre l'ambiance sociale et la superstructure idéologique.*

Rarement on a vu des théories scientifiques qui ont eu un succès pareil à celui de la théorie de Malthus. Après la publication de son opuscule, le modeste pasteur est devenu l'homme le plus en vogue de l'Angleterre : sa théorie circulait de bouche en bouche, partout discutée, exaltée, considérée comme invulnérable. L'auteur lui-même en était surpris et dans la préface à la seconde édition, en parlant de ses prédécesseurs, il avoue ne pas comprendre l'oubli de leurs théories, si proches à la sienne. « Ces auteurs en ont parlé si clairement, écrit-il, qu'on ne saurait dire pourquoi ils n'ont pas réussi à exciter l'attention sur cet objet ».

Et son grand adversaire Godwin, écrivait justement : « Toute la doctrine de cet auteur est contenue dans le premier chapitre : c'est le plus fortuné des écrivains que je connaisse ; il triomphe de l'univers sans se donner la peine d'argumenter ; et quoiqu'on ait déjà publié plusieurs réfutations de ses principes, il est surprenant de voir que dans aucun de ces traités on n'a estimé nécessaire d'ébranler l'assise fondamentale, la pierre angulaire de son système ».

Pour nous, l'origine et le succès éblouissant de la théorie de Malthus n'ont rien d'étonnant. C'est dans l'infrastructure économico-sociale de l'Angleterre d'alors que se trouve ses racines. *Comme les grandes villes, les inventions mécaniques et le prolétariat, la théorie de Malthus est le produit direct de la révolution industrielle.*

En étudiant cete dernière, nous avons dit qu'une de ses

conséquences les plus importantes peut-être était d'avoir posé dans toute son ampleur le redoutable problème social. La révolution industrielle naissait dans la douleur et dans la souffrance. Si pour une petite partie de la société anglaise, elle signifiait une formidable accumulation de capitaux, des perspectives nouvelles et pouvant être considérées par cette minorité comme le début d'une ère nouvelle, la même révolution industrielle a eu une toute autre signification pour la majorité écrasante du peuple anglais. Arraché de la terre, transformé en prolétariat sans feu ni lieu, entassé dans les taudis de misère des grandes et noires villes manufacturières, enchaîné dans la discipline de fer des usines fumantes, peinant à l'atelier sans trêve ni repos pour des salaires dérisoires, le peuple anglais voyait dans la révolution industrielle la cause principale et essentielle de sa misère et de sa dépravation. Ne suivant qu'une impulsion aveugle, il a commencé par détruire les machines, mais ensuite, prenant conscience de sa force et de son importance, il a commencé à proclamer à haute voix son droit à l'existence et la nécessité d'une transformation de la société.

Et ici, il ne faut pas négliger l'influence de la Révolution Française sur l'évolution de la question sociale en Angleterre. Pour la première fois dans l'histoire moderne les problèmes sociaux étaient jetés dans la rue, et les masses, amorphes jusqu'à maintenant, sont devenues un facteur actif et puissant dans la vie du pays. N'est-il pas clair que les événements de 1789 ont eu une grande répercussion sur les esprits d'Outre-Manche ? D'une part, les classes possédantes de l'Angleterre ont vu que leur situation n'avait rien d'éternel et ont commencé à redouter cette force explosive du peuple, et d'autre part, les classes pauvres ont puisé dans cet événement grandiose des encouragements pour la lutte et ont entrevu l'aurore d'une ère nouvelle. « A

travers le déséquilibre profond produit par l'apparition de la grande industrie et d'une technique nouvelle, le socialisme naissant commençait à poindre » (1).

C'était un socialisme qui n'avait pas encore cette tournure scientifique dont Marx l'a pourvu plus tard, mais plutôt le socialisme sentimental, utopique, basé sur le droit naturel. Ses conclusions cependant aboutissaient à exiger une profonde transformation sociale : l'abolition de la propriété privée, considérée comme pernicieuse et contraire au droit naturel ; seul le travail donne le droit à la richesse, et les rentes, profits et intérêts, affluant dans les poches des propriétaires sont une violation flagrante des règles du droit naturel.

Le représentant le plus remarquable de ces tendances fut William Godwin, écrivain de talent et polémiste fougueux. C'est lui qui symbolisait ce courant nouveau, en répandant ses idées avec une grande énergie dans de nombreux livres et brochures et dans son journal *The Inquirer*. C'est surtout dans son livre *Political Justice*, paru en 1793, qu'il développe son programme, teinté un peu d'anarchisme pacifique. C'est à lui qu'on attribue cette phrase fameuse que « tout gouvernement, même le meilleur, est un mal ». Toute sa doctrine sociale et philosophique est imbue de l'optimisme le plus vigoureux ; il prévoyait le progrès futur de la science et de la technique, qui transformeraient entièrement toute la vie humaine ; il ne redoutait nullement la surpopulation, car il croyait en une société dans laquelle « l'esprit dominerait les sens à tel point que la reproduction s'arrêterait et que l'homme deviendrait immortel ». Ces opinions sur l'avenir de la société et la perfectibilité de la

(1) Ingram, cité par Nitti : *op. cit.* p. 26.

nature humaine n'étaient pas isolées, mais furent, au contraire, partagées par les esprits les plus éminents de l'époque.

Une année après la publication de l'ouvrage de Godwin, Condorcet a écrit son *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain* animé de la même foi profonde et enthousiaste. Loin de redouter la surpopulation, il croyait au contraire en la possibilité d'étendre indéfiniment la vie humaine. « Sans doute, écrivait-il, l'homme ne deviendra pas immortel mais n'est-il pas possible que l'intervalle de temps entre le moment où il commence à vivre et celui où il cesse de vivre puissent être reculé indéfiniment ? » *C'est dans cette époque agitée et mouvementée, période de transition économique profonde accompagnée de la misère et du paupérisme de larges masses, période électrisée par le souffle puissant de la Révolution Française, période qui a fait éclore des idées sociales nouvelles, que vécut Malthus.* Et comme réaction contre les conceptions socialistes de Godwin, le jeune pasteur spontanément prit la plume dans la main, comme il le dit lui-même (1) et a écrit son fameux *Essai sur le principe de la population.*

Aux idées optimistes et souriantes de Godwin, l'austère pasteur d'Hayleibury opposa tranquillement sa sèche et impitoyable doctrine de la progression géométrique et arithmétique. Aux demandes de la réforme sociale et à la foi dans l'avenir meilleur de la société, il opposa son pessimisme farouche. Il concluait que les pauvres devaient tou-

(1) Malthus écrit dans sa préface : « Ce fut un écrit de Mr. Godwin, qui me mit la plume dans la main, comme je l'annonçai dès lors dans ma préface. Je suivis l'impulsion du moment. »

jours rester pauvres et que la misère suivait nécessairement comme une ombre, l'évolution du genre humain.

Le succès de cette théorie a dépassé toutes les prévisions: elle est devenue célèbre d'un coup. Les classes possédantes de l'Angleterre, oubliant toutes les divergences de vue politiques ou religieuses, se sont ralliées unanimement et spontanément à la nouvelle doctrine, dont la vérité et la précision scientifique furent portées aux nues. La théorie de Malthus, abstraction faite des sentiments égoïstes ou altruistes qui pouvaient animer son auteur, devait son origine, son extension et sa popularité au milieu social et politique de l'Angleterre d'alors. « Les classes privilégiées de la société anglaise, écrit Ferrara, acceptèrent avec enthousiasme la nouvelle doctrine et bien que Malthus fut un *whig*, les *tories* les plus enragés s'enrôlèrent sous sa bannière. Ceux qui possédaient presque toute l'étendue du sol anglais et vivaient au milieu des raffinements d'une existence aristocratique, sentirent leur conscience allégée d'un poids énorme. Ils purent désormais regarder sans honte les malheureux paysans liés toute leur vie aux durs travaux des champs, ils eurent désormais le droit de répondre à leurs lamentations qu'ils ne devaient leur malheur qu'à leur propre imprudence et aux effets inévitables de mariages mal réglés. Enfin tous les abus existants trouvaient dans les théories de Malthus une justification ou une excuse. « L'influence du milieu social était si forte et si pénétrante que théories de Malthus une justification ou une excuse. » L'inque et qu'elle est devenue un *intrument de classe, une philosophie des riches, opposée constament aux aspirations des pauvres.*

## III. — LA REFUTATION DE LA THEORIE

Après avoir étudié la formation de la théorie, ses principes fondamentaux et ses conséquences, son origine sociale enfin, il nous faut maintenant passer à l'analyse de sa valeur scientifique, autrement dit, nous devons répondre à la question suivante : la théorie de Malthus est-elle soutenable au point de vue démographique ?

Comme toutes les grandes doctrines scientifiques, elle était à la fois l'objet des éloges comme des plus vives critiques. Ricardo, J.-B. Say, Stuart-Mill adoptent entièrement la doctrine de Malthus et la considèrent comme une vérité acquise pour toujours à la science. Par contre Bastiat, List, Carey, Henry George sont d'avis qu'elle est fausse et dépourvue de tout fondement scientifique. Parmi les économistes ce fut surtout Karl Marx, qui a attaqué Malthus avec véhémence, en appelant son œuvre « *ein schülerhaft oberflœchliches und pfœffisch vordeklamirtes Plagiat* ».

Parmi les naturalistes, Darwin se déclare partisan de sa doctrine scientifique. Haeckel et Huxley adoptent aussi les conclusions de Malthus. Si parmi les statisticiens, des autorités semblables à celles de Quételet, de Maurice Block se déclarent partisans de la théorie de Malthus, d'autres

comme Ernest Engel, Mayr, etc., la condamnent irrévocablement. Mais la valeur positive d'une théorie scientifique ne dépend pas du nombre des autorités éminentes qu'elle a pour ou contre elle, mais de cette autorité suprême qu'est la vie. D'après le professeur J. Wolff, on peut diviser les adversaires de Malthus en trois groupes :

1° Ceux qui sont d'avis que toute société organisée a sa loi de la population particulière et que la loi de Malthus est seulement applicable à la société bourgeoise et ne sera pas celle de l'état socialiste ; c'est la thèse de l'école socialiste marxiste.

2° Ceux qui déclarent que les moyens de subsistance s'accroissent plus rapidement que la population et qui considèrent donc la formule malthusienne fausse quant à la subsistance.

3° Ceux qui, se basant sur la baisse de la natalité qui est une loi générale de la démographie contemporaine, considèrent comme fausse une thèse relative au développement géométrique de la population. (1)

Pour nous, cette classification est plus ou moins arbitraire et nous sommes d'avis que, quand il s'agit d'examiner la valeur d'une théorie scientifique, il faut, au lieu d'éparpiller les arguments et les objections, les rassembler et examiner la théorie à la lumière de tous les arguments classés et coordonnés, d'après leur importance respective. Laissons donc

---

(1) V. J. Wolff : « *Une nouvelle loi de population* », Revue d'Economie Politique, 1902, p. 500.

L'auteur de cette étude après avoir affirmé, sans rien prouver, la fausseté de ces trois objections, esquisse sa propre théorie. Elle n'est qu'une transformation maladroite de la thèse de Malthus et on s'étonne comment M. Wolff, démographe de marque, pouvait avoir la prétention de formuler ainsi « *une nouvelle loi de la population* ».

de côté les querelles d'écoles et de tendances et cherchons dans les faits positifs de l'évolution humaine la confirmation ou la condamnation de l'œuvre du pasteur d'Hayleibury.

I. Le point central de sa doctrine, celui dont dépend toute la conception démographique, est le rapport existant entre le mouvement de la population et les moyens de subsistance. Pour Malthus, il y a non seulement une disproportion entre ces deux facteurs, mais même un abîme qui s'élargit toujours dans des proportions fantastiques. Car la population croît en proportion géométrique et les moyens de subsistance en proportion arithmétique. En posant cette formule expressive et lapidaire, Malthus croyait fermement, en sa vérité et la tenait pour une loi naturelle, valable partout et toujours.

Il est vraiment étonnant de voir cette belle assurance et cette certitude inébranlable de Malthus, quand on voit sur quelles données il basait sa loi. Déjà son grand adversaire, Godwin, a justement remarqué, que Malthus en tenant pour prouvées ses deux propositions n'a d'autres données que les affirmations de Petty, de Styles, de Franklin, d'Eulero et de Price et aucun champ d'abservations sauf les Etats-Unis. Or Styles n'était qu'un rhéteur, Franklin ne prouve rien, Petty, Price et Eulero ne calculent que les chiffres d'une population purement hypothétique d'après les procédés d'une statistique primitive et anti-scientifique par excellence.

Godwin avait entièrement raison, car vu l'absence complète des recensements officiels, Malthus n'avait aucun droit de préciser avec une telle exactitude la marche de la population et l'accroissement de la production. Déjà à son époque, sa théorie n'était qu'une simple hypothèse, qui par ses affirmations audacieuses exprimées sous forme mathé-

matique, s'imposait aux esprits et passait par ces apparences mêmes pour une théorie entièrement scientifique. Aujourd'hui, où nous avons à notre disposition tous les matériaux statistiques, plus d'un siècle après que Malthus ait proclamé sa loi dite éternelle et immuable, nous pouvons vérifier scientifiquement ce qu'elle renferme de vrai et de positif. Etudions tout d'abord aux Etats-Unis, pays sur lequel se basait Malthus, l'exactitude de la formule géométrique et arithmétique (1).

Pour Malthus, la période d'observation pendant laquelle la population devait doubler était de 25 ans ; nous prendrons comme base, la période de 30 ans, entre les années 1890 et 1920. Pendant ce temps la population a passé de 62,9 millions à 105,7 millions, ce qui constitue une augmentation de 68 0/0. Pour avoir cependant le chiffre réel de l'accroissement de la population américaine, il faut en déduire le nombre d'immigrants, qui comme nous le savons, affluaient en grandes masses aux Etats-Unis. Le total de l'immigration étrangère s'élève à 18 millions, ce qui constitue 28 0/0 de l'accroissement de la population des Etats-Unis. Cette déduction faite, nous voyons que pendant 30 ans *la population américaine n'a augmentée que de* 40 0/0. D'après la loi malthusienne du doublement, elle devait augmenter dans la période de 25 ans de 100 0/0, mais la réa-

(1) Nous nous basons ici sur la méthode indiquée par M. L. Hersch dans son étude : « *La théorie de la population de Malthus* » publiée dans la « Bibliothèque Universelle et Revue Suisse (Lausanne) » livraison de décembre 1916 et de janvier 1917.

Nous empruntons les chiffres à la publication statistique de Woytinsky : « *Die Welt in Zahlen* » 6 volumes, Berlin 1925. Pour la population voir volume I p.p. 25-27 ; pour l'émigration aux Etats-Unis volume 1, p.p. 114-116. Pour la récolte du froment : volume III, p. 139. Pour le charbon : volume IV, p.p. 120-21. Pour la production de fer et d'acier : volume IV, p.p. 167-172.

lité a bouleversé entièrement les prévisions démographiques de Malthus et a donné un résultat 2 fois et demi inférieur à celui prévu par lui. Et maintenant étudions l'accroissement des moyens de subsistance, qui d'après Malthus devaient suivre la progression arithmétique. Comme indices les plus caractéristiques pour les subsistances agricoles, nous prenons le froment et pour les subsistances industrielles le charbon, le fer et l'acier. Or la récolte du froment a passé de l'année 1890 à l'année 1920 de 76 millions de quintaux à 217,2 millions, ce qui constitue *un accroissement de* 285 0/0. L'extraction de la houille a passé dans la même période de 143,1 millions de tonnes à 597,2 millions, soit une *augmentation de* 417 0/0. La production du fer a monté de 16,293 millions de tonnes à 68,680 millions, soit une *augmentation de* 421 0/0. Enfin la production de l'acier a passé de 3,34 milliers de tonnes à 42,807 milliers, ce qui constitue une *augmentation de* 1.280 0/0 ! Voilà comment se présente cette lente progression arithmétique des moyens de subsistance. Aux Etats-Unis, pays sur lequel Malthus a basé sa théorie, un phénomène inverse a lieu : *c'est la population qui augmente suivant la progression arithmétique, tandis que les moyens de subsistance s'accroissent suivant une progression géométrique.*

C'est la victoire des faits sur les prévisions chimériques et les hypothèses fantastiques de Malthus. Si nous cherchons maintenant la vérification de la formule malthusienne en Europe, nous verrons qu'on aboutit à un résultat semblable. Comme exemple, prenons l'Allemagne, connue pour le rapide accroissement de sa population, et examinons son évolution démographique et économique dans la période allant de l'année 1880 à celle de 1910. La population dans cette époque a passé de 45,2 millions à 64,6 millions soit un *accroissement* de 42 0/0. Encore une fois

nous voyons, et cela dans un pays réputé pour sa fécondité, que la fameuse progression géométrique de la population n'est qu'une fiction. Tandis qu'au contraire, ce sont les moyens de subsistance qui augmentent dans la proportion géométrique. La récolte du froment de 1890 à 1910 passe de 49,1 à 79, ce qui constitue, rien que pour 20 ans, *un accroissement de* 61 0/0. L'extraction de la houille s'élève de 1890 à 1913 de 70,2 millions de tonnes à 190,1 millions soit *une augmentation de* 270 0/0. La production de fer passe de 7698 milliers de tonnes à 22.455 milliers, soit une *augmentation de* 291 0/0. Enfin celle de l'acier passe de la période 1886-1890 à l'année 1913 de 1,818 milliers de tonnes à 17,147 milliers soit *un accroissement* de 943 0/0.

Nous pourrions examiner d'autres pays encore sous cet angle et partout nous verrons le même phénomène se répéter. Ainsi donc, la fameuse formule de Malthus non seulement est démentie entièrement par l'évolution économique et démographique, mais c'est en l'intervertissant qu'on se rapproche le plus de la vérité. Ce seul point suffit déjà pour démolir toute la théorie de Malthus; mais il y en a d'autres d'une importance non moins grande.

II. Pour Malthus, en effet, le fait que les subsistances ne peuvent jamais croître dans la même mesure que la population ne constitue pas encore toute sa doctrine ; il est aussi d'avis que c'est précisément ce défaut continuel des moyens de subsistance qui est l'obstacle exclusif (sous les différentes formes, comme guerre, famine, etc.) à la multiplication insouciante du genre humain. Comme nous le savons déjà, Malthus, en s'appuyant sur Franklin et sur d'autres savants, identifie entièrement au point de vue de la reproduction, le monde animal et végétal avec le genre humain. Mais comparaison n'est pas raison et quelque vérité qu'elle

renferme, elle ne constitue qu'une analogie très lointaine. Nous avons déjà démontré que les subsistances croissent toujours dans une mesure très forte ; il serait donc naturel de voir, en pensant avec Malthus, l'instinct de la reproduction s'intensifier et la natalité augmenter de plus en plus. Et c'est surtout dans les classes riches où ce ne sont pas, certes, les moyens de subsistance qui font défaut, qu'une natalité très forte serait à sa place. Or c'est le contraire qui a lieu et en étudiant l'évolution démographique de la Grèce et de Rome, nous avons vu partout, que l'aisance engendre la stérilité.

Nous verrons le même phénomène se reproduire, en étudiant la natalité en France en rapport avec les classes sociales. Cette règle est trop élémentaire pour que nous nous attardions plus longtemps ; elle constitue cependant une objection sérieuse à la doctrine de Malthus. Mais il y a plus : la stérilité des classes riches est aussi vieille que le monde ; mais au cours du XIX$^{e}$ siècle se dessine de plus en plus nettement un mouvement démographique de baisse générale et intense de la natalité dans presque tous les pays du monde ; phénomène que Malthus n'a pas prévu et ne pouvait pas prévoir, mais qui constitue un argument d'un poids décisif contre sa doctrine. Il suffit de regarder ces quelques chiffres pour s'en convaincre.

NOMBRE DE NAISSANCES
POUR 10.000 HABITANTS

| | |
|---|---|
| *En France* | |
| 1801-1810 | 329 |
| 1926 | 188 |
| *En Angleterre* | |
| 1841-1850 | 326 |
| 1926 | 178 |

*En Allemagne*

| | |
|---|---|
| 1841-1850 | 361 |
| 1925 | 204 |

*En Suède*

| | |
|---|---|
| 1821-1830 | 346 |
| 1925 | 175 |

*En Suisse*

| | |
|---|---|
| 1875 | 318 |
| 1926 | 182 |

Il ressort clairement de ces chiffres que la diminution formidable de la natalité ou plutôt sa chute est le trait caractéristique de la démographie contemporaine. Cependant, il est non moins vrai que, dans tous ces pays, les moyens de subsistance s'accroissent continuellement. Il y a là une contradiction flagrante avec la doctrine de Malthus, contradiction qui la condamne irrévocablement.

Malthus a commis une faute essentielle dans son raisonnement : *il a confondu, identifié l'instinct sexuel avec la reproduction de l'espèce* — deux choses entre lesquelles il existe une grande différence. M. Charles Gide fait à ce propos cette fine remarque, qui exprime très bien notre point de vue. « Si paradoxale, écrit-il, que puisse paraître une telle affirmation, l'instinct sexuel ne joue qu'un rôle très secondaire dans la reproduction de l'espèce quand il s'agit de l'espèce humaine. Sans doute, la Nature a réuni les deux instincts en leur donnant les mêmes organes ; et ceux qui croient aux causes finales peuvent admirer ici la ruse qu'elle a employé pour assurer la conservation des espèces en liant la génération au plus puissant des appâts. Mais l'homme a su se montrer plus rusé qu'elle et n'a pas eu de peine à dissocier les deux fonctions, en sorte que

s'il continue à obéir aveuglément à la loi de l'amour et de la volupté et d'autant plus librement qu'il le fera sans avoir à se préoccuper des suites, il a su s'affranchir presque complètement de celle de la reproduction. Par là les craintes de Malthus s'évanouissent en fumée et c'est plutôt la crainte inverse, celle du lent suicide des peuples qui apparaît à l'horizon. » (1)

Si, en effet, la natalité continue à tomber, et rien dans la civilisation actuelle ne semble prouver le contraire, il peut arriver un moment où on sera réduit à la stagnation de la population, et même ensuite à la dépopulation.

Ainsi, nous voyons que les faits renversent entièrement la théorie de Malthus. Il a proclamé hautement que la population augmentait en progression géométrique, et les moyens de subsistance en progression arithmétique. L'évolution démographique et économique a prouvé que c'est exactement le contraire qui est vrai. En s'inspirant de la multiplication dans le monde végétal et animal, Malthus a sonné l'alarme devant la menace de surpopulation ; l'évolution démographique a de nouveau montré le contraire et l'humanité actuelle s'effraie de la baisse formidable de la natalité et redoutera bientôt la stagnation et même la dépopulation.

III. En troisième lieu, Malthus a confondu la surpopulation relative avec la surpopulation absolue, deux notions entièrement distinctes. Voulant à tout prix faire prévaloir sa thèse que la population augmente dans une mesure trop forte, il a voulu expliquer tous les maux, dont l'humanité était accablée, les guerres, les pestes, les famines, le chômage etc. par la disproportion tragique entre

---

(1) V. Gide et Rist, *op. cit.* p. 155.

l'accroissement de la population et les moyens de subsistance. Dans les deux premiers volumes de son ouvrage, en passant en revue tous les pays du monde, il dépeint avec les couleurs les plus sombres ces malheurs multiples dont l'humanité est frappée, châtiment juste pour avoir suivi aveuglément son instinct sexuel. Mais ses illustrations ne sont pas de nature à fournir toujours des preuves à l'appui de sa thèse.

Malthus nous décrit, par exemple, les famines qui ont fauché terriblement les populations au Moyen-Age ; l'explication de ce fait doit-elle être cherchée dans la surpopulation, comme le fait Malthus, ou au contraire, dans l'état délaissé de l'agriculture, dans l'état d'insécurité causée par les guerres incessantes, et surtout dans la mauvaise répartition des produits ? Ne savons-nous pas qu'au seuil de la Révolution Française, il y avait des provinces entières qui mouraient de faim tandis que tout près d'elles il y en avaient d'autres qui regorgeaient de blé ? *L'erreur impardonnable de Malthus est d'avoir, à force d'avoir appuyé sur le côté biologique, négligé complètement le côté sociologique et économique de la question.* En voyant aujourd'hui dans l'économie mondiale cette armée de chômeurs s'élevant à plusieurs millions, dont la patrie de Malthus compte au moins 1 million 1/2, il serait facile de l'expliquer, comme Malthus, par la surpopulation. (1) Cependant, ce fut déjà Giammaria Ortès qui a fait cette

(1) V. Henri Fuss : « *La prévention du chômage* » Bruxelles 1926.

Si Malthus vivait aujourd'hui, il n'expliquerait pas seulement le chômage pour sa théorie, mais il prendrait indubitablement la Guerre Mondiale comme un exemple classique à l'appui de sa thèse : elle serait pour lui la conséquence inévitable de l'accroissement trop fort des peuples européens.

distinction capitale entre la surpopulation absolue, effet de la disproportion entre la population et les moyens de subsistance, et la surpopulation relative, effet de la disproportion entre la population productive et la demande du travail. Mais chez le moine vénitien, cette conception n'était qu'un pressentiment plus ou moins net, chez Karl Marx elle a reçu un fondement scientifique. Nous pouvons distinguer dans le capital industriel deux parties essentielles; c'est d'une part le capital variable qui est destiné à l'achat de la force de travail et d'autre part le capital constant destiné à l'achat des moyens matériels de production. Avec l'accumulation du capital total, la part du capital constant s'accroît plus vite que celle du variable; il s'ensuit une diminution relative de la demande de travail, donc surpopulation relative. Ce n'est pas la classe ouvrière qui a augmenté, mais à la suite d'un certain processus du développement de l'économie capitaliste une partie de la classe ouvrière reste inoccupée et par là inutile dans la production nationale. « L'accumulation capitaliste, dit Karl Marx, produit plutôt constamment, et proportionnellement à son énergie et à son étendue, une population ouvrière additionnelle, dépassant les besoins moyens de la mise en valeur du Capital ». (1)

C'est là qu'il faut voir son origine de *l'armée de réserve industrielle*, dont cet auteur distingue quatre formes essentielles : la forme fluctuante, la forme latente, la forme stagnante et le paupérisme tout court.

Il est nécessaire de faire cette distinction fondamentale entre la surpopulation absolue et relative, car elle a une importance pratique. Sauf certaines exceptions minimes, la

(1) V. « *Le Capital* », volume IV, p. 94-95.

surpopulation absolue n'existe presque nullement en Europe, tandis que la surpopulation relative est un phénomène constant et régulier dans les pays de l'industrie capitaliste. Ainsi donc le problème de la population a en grande partie ses racines directes dans une organisation sociale déterminée, ce qui a amené Marx à dire que « chaque mode de production a ses lois de population spéciales ayant une valeur historique ».

Ce fut la grande erreur de Malthus d'avoir eu la prétention vaniteuse de pouvoir formuler une loi de population « immuable et éternelle ».

IV. Enfin l'erreur de Malthus relative aux possibilités et à l'avenir de la production est non moins frappante; en démontrant par les faits positifs la fausseté complète de la formule malthusienne, nous avons déjà abordé indirectement ce problème, mais il s'agit ici de le préciser et de mieux le mettre en relief.

Bien que Malthus fût un économiste, il a complètement méconnu l'importance capitale que présentent dans le rendement de l'économie humaine des facteurs tels que la division du travail, la spécialisation et la technique de la production. Il a vécu cependant dans l'époque de la Révolution Industrielle, dans cette période des découvertes techniques où l'Angleterre pendant un demi-siècle a fait plus de chemin dans le domaine économique et technique, que pendant les 3 siècles précédents. Et quel abîme existe entre cette période du capitalisme naissant et ce puissant et gigantesque développement de la technique moderne que Malthus n'a pas prévu et ne pouvait pas prévoir.

Voilà un petit exemple mais combien caractéristique ; il renverse de lui-même toutes les prévisions pessimistes de Malthus, tout son manque de foi dans le génie créateur de l'homme et dans la puissance inépuisable du travail. Le

Docteur Hirsch reproduisant une conversation avec Ford, indiquait récemment qu'il s'écoule 79 heures seulement, entre le départ d'un wagon de minerai d'une mine Ford et sa sortie de l'usine, sous forme de véhicule terminé, roulant par ses propres moyens. Ce court espace de temps se décompose en :

48 heures de trajet en chemin de fer (mine-usine) ;
10 minutes de déchargement dans les hauts-fourneaux;
16 heures pour la transformation en fonte;
12 heures pour la conversion en acier;
2 heures 45 pour la confection complète de la voiture sur tapis roulant (travail à la chaîne). Ainsi trois jours à peine après qu'un bloc est sorti du puits de mine, il roule sous forme d'auto sur les chaussées américaines. » (1)

Malgré ce progrès remarquable personne ne peut tracer ni prévoir de limites pour les progrès futurs de l'humanité.

Dans son livre sur *la Femme*, Auguste Bebel a consacré un chapitre entier à la réfutation de la théorie de Malthus précisément en démontrant les possibilités de l'avenir et les énergies potentielles immenses, à l'état latent aujourd'hui, mais qui s'éveilleront demain. Et l'auteur conclut « Augmenter le nombre des hommes et non le diminuer, tel est le vœu qui au nom de la civilisation, s'adresse à l'humanité » (2). Seuls les ignorants à présent peuvent croire fantastiques les prévisions du savant Berthelot quant à l'avenir de la chimie qui bouleversera toute la vie humaine. « Il est probable, dit avec raison M. Leroy-

---

(1) V. J. Moch : « *Socialisme et Rationalisme* » Bruxelles 1927, p. 50.

(2) V. A. Bebel : « *La Femme dans le passé, le présent et l'avenir* » Paris 1891, p. 351.

Beaulieu qu'il se rencontre plus de vérité dans ce lyrisme de Berthelot que dans les lamentations des Malthusiens. »

Et qu'il nous soit permis pour finir de citer le bel exemple de M. Leroy-Beaulieu, qui, s'appuyant sur des faits réels de l'évolution humaine acquiert la valeur d'un argument décisif contre les prévisions pessimistes de Malthus. Supposons une contrée vaste, habitée par quelques tribus d'un peuple chasseur. Pour subsister chacune doit avoir d'énormes étendues de terrain, car elles se nourrissent de gibier et de fruits. Après quelques siècles de cette vie primitive, un sage proclama avec gravité : « Notre terre est limitée et la nourriture commence à nous manquer ; l'homme multiplie trop et les subsistances n'augmentent pas. Cet accroissement continuel provoque d'abord la disette, plus tard la famine, enfin on manquera complètement de vivres. Si nous ne réprimons pas notre instinct sexuel, c'est la misère, le crime, la mort prématurée qui nous attendent ». Mais l'expérience a démontré bientôt toute la fragilité des prévisions de ce Malthus sauvage. Quelques hommes en réunissant les bêtes ont formé un troupeau, et la tribu en les imitant devient de plus en plus pastorale. Des terrains moins étendus suffisent maintenant et les hommes se multiplient pendant plusieurs siècles. Mais alors un sage s'éleva de nouveau et déclara au peuple: « Nos pâturages sont bornés et l'homme au contraire a l'instinct de se multiplier sans cesse. Nous devenons de plus en plus nombreux et le jour est proche, où les nourritures nous manqueront. Nous serons alors réduits à la misère, à la destruction, à la faim, si nous ne limitons auparavant le nombre de nos naissances ». Mais l'expérience a montré de nouveau la fausseté des prévisions pessimistes de ce Malthus barbare. On commence de plus en plus à

semer le blé et le peuple de pasteur devient agriculteur. (1)

On pourrait ainsi suivre ce récit à travers les phases successives de l'évolution humaine, mais l'histoire de ces deux Malthus suffit déjà pour montrer tout le caractère abstrait et purement hypothétique de la doctrine du pasteur d'Hayleibury. Ainsi à quelque point de vue que l'on envisage l'œuvre de Malthus, au point de vue statistique, démographique, économique ou sociologique, toujours elle s'écroule comme un château de cartes. Faut-il en conclure qu'elle ne présente aucune utilité pour la science ? Antimalthusien convaincu, nous serons parmi les premiers à protester contre de pareilles assertions. Nous avons souligné déjà à maintes reprises dans notre travail l'importance de sa doctrine pour l'évolution de la démographie. La science véritable de la population ne commence qu'avec Malthus; c'est lui qui, le premier, a étudié le problème de la population avec une ampleur et une profondeur toutes particulières ; c'est toujours lui qui voulut découvrir une loi de la population. C'est ainsi qu'il mit le problème de la population à l'ordre du jour des recherches sociales ; et il a donné une impulsion puissante au développement de la nouvelle branche du savoir humain. Envisagée sous cet angle, la théorie de Malthus bien que fausse et insoutenable, présente une énorme valeur et une contribution très précieuse à la science.

---

(1) V. Leroy-Beaulieu : « *Essai sur la Répartition des Richesses* », p. 16 et suivantes.

# CONCLUSION

Avec l'époque industrielle, nous arrivons au bout de notre premier livre, dont le but était d'exposer dans les lignes générales l'histoire de la population. Prenant comme base de la classification le mode de production, nous avons divisé cette longue période en cinq phases essentielles : l'époque sauvage, l'époque agricole, celle de l'esclavage, celle de servage, enfin l'époque industrielle.

Partout nous avons constaté une triple interdépendance entre l'infrastructure économique, le mouvement de la population et une conception démographique particulière. 1° la faible densité et le danger de la surpopulation à l'époque sauvage, 2° le fort accroissement et le développement harmonieux de la population à l'époque agricole. 3° la dépopulation et la décadence démographique à l'époque de l'esclavage. 4° l'immobilité et la stagnation à l'époque du servage et 5° le développement démographique puissant et hétérogène de l'époque industrielle — toute cette évolution démographique, longue et complexe,

est le produit direct de l'évolution économique de l'humanié dans chacune de ces phases. Mais le facteur démographique n'est pas un simple élément dérivé, dépourvu de toute force et sans influence ; au contraire, il réagit constamment et puissamment sur l'évolution de l'humanité et appartient à des forces motrices les plus importantes du progrès ou de la régression.

Nous avons vu aussi que les doctrines et les conceptions démographiques, si abstraites qu'elles nous paraissent à première vue, ont leurs racines profondes dans le milieu social de chaque époque. Et nous pouvons dire de nouveau que 1° la politique répressive de la population de l'époque sauvage, 2° les opinions favorisant la multiplication et la fécondité exprimées dans la Bible où les lois Manou de l'époque agricole, 3° les conceptions démographiques de Platon et d'Aristote, visant à la restriction de la population, ou les lois d'Auguste, combattant la dépopulation de l'époque de l'esclavage. 4° l'absence de doctrines et ensuite des théories populationnistes de l'époque de servage et enfin 5° la doctrine de Malthus inaugurant la science de la population de la période industrielle, en un mot toute cette longue évolution idéologique est le produit direct du milieu social de chacune des phases envisagées.

Il est inutile de dire que dans nos investigations, c'est à la méthode du matérialisme historique que nous nous sommes rattachés; elle nous a servi de fil conducteur d'une valeur inappréciable. A notre avis, on a complètement négligé l'importance de cette méthode dans les études historiques de la démographie en lui préférant la simple méthode de narration qui a, certes, beaucoup de charme et de séduction pour le lecteur, mais qui, n'allant pas au fond du problème, ne peut pas aboutir à des résultats positifs et durables.

Puisse notre modeste exposé qui, hélas, est loin d'être parfait, présenter une certaine contribution dans cette nouvelle voie tracée à la sociologie de la population par la méthode du matérialisme historique.

# LIVRE SECOND

# LA DEMOGRAPHIE DE LA FRANCE

# CHAPITRE PREMIER

## LA MARCHE DE LA POPULATION FRANÇAISE

*Il n'est richesse ni force que d'hommes.*

Jean BODIN.

La première question qui se pose, quand on veut étudier la situation démographique d'un pays, est celle de la marche de sa population.

C'est seulement après avoir analysé son mouvement, la ligne de son accroissement ou de sa diminution, les perturbations qu'elle subit sous l'influence des facteurs intérieurs ou extérieurs, en un mot toute son évolution numérique, qu'on peut entrer dans le fond même du sujet, examiner l'ensemble des phénomènes démographiques qui constituent ce mécanisme délicat et compliqué : la démographie d'un pays. Cependant, pour arriver à des résultats positifs, il faut essayer de remonter aux temps les plus anciens. Car, en effet, que constituent 25 ou 50 ans pour la démographie d'un pays, dont l'histoire se mesure par millénaires? Mais, d'autre part, la tâche est vraiment dif-

ficile : ces temps éloignés échappent presque complètement aux investigations d'un statisticien, car la base de ces recherches — c'est-à-dire les recensements réguliers — ne sont en général que d'origine relativement récente.

Nous rencontrons les mêmes difficultés en voulant étudier le mouvement de la population française, car ce n'est qu'en 1801 que fut opéré le premier recensement régulier. Cependant, l'époque antérieure est trop importante pour l'histoire démographique de la France pour la laisser simplement de côté.

Ainsi, tout en nous rendant compte de l'incertitude régnant ici, nous étudierons aussi le mouvement de la population de cette période en nous basant sur les évaluations des économistes et des hommes d'état de l'époque.

Est-il nécessaire d'ajouter que sur ce terrain glissant, l'ouvrage capital du plus grand, peut-être, des statisticiens français, Emile Levasseur (1), nous a rendu des services inappréciables ?

Notre étude se divise d'elle-même en deux sections nettement séparées : celles des origines jusqu'à 1801, date du premier recensement, et celle de 1801 à 1926. Nous ne voulons pas cependant donner un tableau schématique de la marche de la population, mais, sachant qu'elle est conditionnée par toute la vie politique, économique et sociale d'une nation — nous estimons nécessaire d'attirer toujours l'attention sur l'influence des différents facteurs. Parmi eux, les guerres nous paraissent les plus importants. Aussi, leur consacrerons-nous le chapitre suivant.

---

(1) « *La population française* ». Paris. Rousseau, 1889-92, 3 volumes.

*Section Première*

## PERIODE ANCIENNE.

Pour l'évaluation de la population de la Gaule barbare, nous pouvons nous baser sur les données assez hypothétiques qui nous sont fournies par Jules César (*De bello gallico*), Strabon et Diodore de Sicile. D'après ceux-ci, la population entière de la Gaule (Gaule indépendante et Narbonnaise) à l'époque de César, s'élevait à 8 millions d'habitants. Si on prend en considération le territoire plus restreint de la France d'aujourd'hui, on peut fixer ce nombre à 6.700.000, chiffre qui est pourtant inférieur à une opinion assez répandue (1). Sous les Antonins, la population s'est probablement élevée jusqu'à 8 millions 1/2.

Pour le Moyen-Age, nous possédons déjà un document qui nous autorise à tirer des déductions plus certaines. C'est un état des *Paroisses et feux des baillages et sénéchaussées de France* dressé pour l'usage des officiers de finance

(1) M. Ortolan, dans son « *Histoire de la législation Romaine* » l'évalue à 11-12 millions.

du roi aux environs de l'an 1328. Nous y trouvons que le domaine direct du roi et de ses fiefs comptait 24.150 paroisses et 2.411.149 feux. M. Dureau de la Malle, qui a fait à ce sujet deux lectures à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1829 (1), estime que, pour chaque feu, il y a 4 habitants 1/2 et c'est avec ce cœfficient qu'il établit la population du domaine royal s'élevant à 7.694.511 habitants. Mais, comme le domaine royal comprenait, d'après lui, moins d'un tiers du territoire français, la population entière de la France serait donc de 34.625.299 habitants. Cependant l'auteur estime que ce calcul est sensiblement inférieur à la réalité (il va même jusqu'au chiffre de 60 millions) ; « on sera stupéfait, conclut-il, de l'énorme population de la France à cette époque et de la diminution de l'espèce humaine depuis environ cinq siècles ». Ces évaluations ne sont-elles pas exagérées?

Plus tard, un statisticien profond, M. Guillard, dans ses *Eléments de statistique humaine ou démographique comparée*, a contesté avec force les calculs de M. Dureau de la Malle, et, en considérant le domaine royal comme égal aux trois cinquièmes de la France et en réduisant le nombre des habitants par feu à 4, il arrive au total de 15.850.000 habitants. Si l'on se base sur l'autorité de Voltaire (2) qui estime, lui aussi, le feu à 4 habitants 1/2, on arrive à 36 millions, mais Voltaire considère encore ce chiffre comme de beaucoup inférieur à la réalité, car « il est très probable — écrit-il — qu'on se méprenait beaucoup, du temps de Philippe de Valois, quand on comp-

(1) v. Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Tome XIV ; 2, p. 36.

(2) v. Voltaire « *Dictionnaire Philosophique* » (article, « Population »).

tait 2.500.000 feux dans ses domaines ». Dans cette diversité de calcul formidable qui va de 16 millions (Guillard) à 60 millions (Dureau de la Malle), nous nous arrêtons à l'opinion autorisée de M. Levasseur qui considère le chiffre de 20-22 millions d'habitants comme le plus rapproché de la vérité.

Le XV^e^ siècle a amené une diminution notable de la population. Tout d'abord, plusieurs épidémies de peste ont sévi sur toute la France, ensuite la guerre de Cent ans a ravagé terriblement le territoire et vidé presque entièrement beaucoup de villes et des provinces entières. Mais aucun document ne nous permet de tirer des conclusions quant au chiffre de la population à cette époque.

Le commencement du XVI^e^ siècle fut plus paisible, mais les guerres de religion firent bientôt de nouveau décroître la population. D'après les documents de l'époque (Fromenteau, *Secret des finances de la France*), on peut fixer ce chiffre à 20 millions. Voltaire estime ce chiffre inférieur à la réalité (1) et Machiavel croit que celui de 25-30 millions serait plus près de la vérité.

Le XVII^e^ siècle a commencé sous d'heureux auspices — car le règne d'Henri IV a donné au pays 15 années de paix. Mais de nouveau, sous le règne de Louis XIII et de Louis XIV, la situation s'aggrave sensiblement : les troubles de la Fronde, plusieurs famines qui ont cruellement atteint la population, la Révocation de l'Edit de Nantes et la persécution religieuse ont diminué considérablement la population. Un des témoins de l'époque, Boulainvilliers, écrit à ce sujet : « Il est certain que le nombre du peuple

---

(1) v. Voltaire « *Dict. Philosophique* » (Article « Lois »).

est considérablement diminué par la retraite des Huguenots, la mortalité, la misère et les milices : mais on s'en aperçoit moins à la campagne que dans les villes qui sont presque abandonnées ».

Les guerres de Louis XIV n'ont fait qu'aggraver le mal et malgré le sage ministère de Colbert, la fin du XVII[e] siècle a vu le déclin de la population française. Colbert s'est appliqué même à chercher les remèdes à ce décroissement et il édicta plusieurs mesures législatives, telles que l'augmentation des conditions restrictives à l'entrée des jeunes filles au couvent, exemption de la taille personnelle pour les pères de famille ayant plus de 10 fils vivants, etc. (1) Mais ces mesures législatives n'ont servi à rien, car, comme le dit justement M. Levasseur: « dans tous les temps, de tels moyens sont presque toujours sans efficacité: la multiplication des hommes dépend de causes trop générales et trop profondes pour être réglée par l'ordonnance » (2). Le chiffre de la population de cette époque peut être fixé d'une façon à peu près sûre, car, avant la fin du siècle, le roi ordonna aux intendants de dresser les mémoires sur l'état de population dans leur généralité ; ces mémoires ne furent pas publiés, mais, se basant sur eux, Vauban, dans sa *Dîme Royale* a fait le calcul complet pour le royaume et est arrivé au chiffre de 19.064.146 habitants. On peut donc dire qu'en 1700, la population s'élevait en chiffre rond à 20 millions d'habitants.

---

(1) Colbert écrivait dans sa « *Correspondance* » : « Faciliter le mariage et rendre plus difficiles les vœux de religion, examiner toutes les raisons pour et contre cette proposition. Rechercher tout ce qui a été fait dans la République romaine et dans tous les états bien policés sur le même sujet ».

(2) v. Levasseur — *op. cit.* volume I. p. 200.

Le commencement du XVII[e] siècle a été désastreux. La guerre d'Espagne a ruiné la population qui fut décimée ensuite par la terrible famine de 1709 (1). La lettre adressée par Fénelon à Louis XIV est un témoignage caractéristique pour cette époque. Avec un courage rare et admirable, l'écrivain écrit au roi : « La culture des terres est presque abandonnée ; les villes et les campagnes se dépeuplent ; tous les métiers languissent et ne nourrissent plus les ouvriers. Tout commerce est anéanti. Par conséquent vous avez détruit la moitié des forces réelles au dedans de votre Etat pour faire et pour défendre de vaines conquêtes au dehors. Au lieu de tirer de l'argent de ce pauvre peuple, il faudrait lui faire l'aumône et le nourrir. La France entière n'est plus qu'un grand hôpital désolé et sans provision ». La population a donc diminué sensiblement et Forbonnais l'estime à 16-17 millions à l'époque de la Régence.

Dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle, nous assistons à un relèvement considérable. Nous avons déjà ici plusieurs évaluations se basant sur des sources plus sûres. Voltaire donne le chiffre de 20 millions, l'abbé Expilly, dans son *Dictionnaire Géographique* : 22.014.357, Buffon: 22 millions 672.000, Moheau pour l'année 1770 cite 24 millions, enfin Necker 24.802.580.

A la veille de la Révolution, les évaluations deviennent très nombreuses et les chiffres varient entre 23 millions et 29 ; nous pouvons donc admettre que la population française, au moment du début de la Grande Révolution était de 25 millions.

---

(1) Le nombre de décès à Paris fut: en 1709 (famine), 29.288; en 1711 (après elle), 15.920, donc deux fois moins.

Nous avons ainsi fini l'examen de la marche de la population française dans la première phase et nous en donnerons le résultat dans le tableau synthétique suivant :

## TABLEAU DE LA POPULATION

| *Epoque* | *Nombre supposé d'habitants* | *Sources sur lesquelles on se base* |
|---|---|---|
| Gaule Barbare (Tps de J. César) | 6.700.000 | Jules César (*De bello gallico*), Strabon. |
| Gaule sous Antonius | 8.500.000 | Hypothèse corroborée par aucune source. |
| France du XIV[e] siècle | 20-22.000.000 | Chiffre basé sur « l'état des paroisses et feux » dressé en 1328. Contesté par Dureau de la Malle qui l'élève à 60 millions. |
| France du XVI[e] siècle | 20.000.000 | Fromenteau : « *Secret des finances de la France* ». Machiavel l'élève à 60 millions. |
| France du XVII[e] siècle | 20.000.000 | Vauban « *Dîme Royale* ». |
| France de la 1[ere] moitié du XVIII[e] siècle | 16-17.000.000 | Forbonnais. |
| France de la 2[e] moitié du XVIII[e] siècle | 24-25.000.000 | D'après Moheau et Necker |
| France en 1789 | 26.000.000 | Evaluations de l'époque oscillant entre 23 et 29 millions. |

Nous soulignons encore une fois l'incertitude de ces chiffres, et c'est avec une extrême prudence qu'il faut les

accepter. Néanmoins, nous voyons par ce tableau que la population française, à partir du Moyen Age, (le XIV[e] siècle) s'est maintenue sur un niveau variant entre 16 et 26 millions d'habitants ; la courbe de son mouvement est assez instable à cause des guerres continuelles, entraînant à leur suite des famines et des pestes (1) qui ravageaient terriblement le pays ; cependant, dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle, pendant l'accalmie survenue après les guerres meurtrières de Louis XIV, la population a augmenté considérablement et le taux de son accroissement était encore très élevé.

(1) « La guerre — a dit Voltaire — entraîne toujours à sa suite la peste et la famine ». (V. *Dictionnaire Philosophique* Art. « Guerre »).

*Section Deuxième*

# PERIODE MODERNE

## I.— LA MARCHE ABSOLUE.

A partir de 1801, année dans laquelle a été opéré le premier recensement (1), nous avons des dénombrements périodiques nous permettant d'étudier régulièrement la marche de la population française.

---

(1) M. Levasseur (*op. cit.* vol. I p. 291 et suiv.) donne des renseignements intéressants sur la façon dont ce premier recensement fut effectué. D'après lui, le premier recensement ayant un caractère véritablement scientifique a eu lieu en Belgique en 1846, grâce en grande partie à Quételet et Heuschling. Pour l'Allemagne, il fixe la date de 1871.

Comme on le sait, il n'y avait pas de dénombrement sous l'ancien régime ; pour les hommes d'état d'alors c'était tout à fait naturel et l'illustre Necker écrivait: « Il n'était pas possible sans doute de faire le dénombrement général d'un si vaste pays ». Cela rappelle un peu les propos célèbres tenus par Thiers à la Chambre en 1840 : « Croyez-vous que les chemins de fer pourront jamais remplacer les diligences ? » Tous les députés se mirent à rire, tellement cette supposition leur paraissait absurde.

| *Départements* | 1801 | 1846 | 1886 | 1926 |
|---|---|---|---|---|
| Corrèze | 243,7 | 317,5 | 326,5 | 269,3 |
| Corse | 163,9 | 230,2 | 278,5 | 289,9 |
| Côte-d'Or | 340,5 | 396,5 | 381,6 | 328,9 |
| Côtes-du-Nord | 504,3 | 628,5 | 628,3 | 558,8 |
| Creuse | 218,0 | 285,6 | 284,9 | 219,1 |
| Dordogne | 409,5 | 503,5 | 492,2 | 392,5 |
| Doubs | 216,2 | 292,3 | 311,0 | 296,6 |
| Drôme | 235,3 | 320,1 | 314,6 | 263,8 |
| Eure | 402,8 | 423,2 | 358,8 | 308,4 |
| Eure-et-Loire | 257,8 | 292,6 | 283,7 | 255,2 |
| Finistère | 439,0 | 612,1 | 707,8 | 753,7 |
| Gard | 300,1 | 400,3 | 417,0 | 402,6 |
| Garonne (Haute) | 405,6 | 481,9 | 481,2 | 431,5 |
| Gers | 270,6 | 314,8 | 274,4 | 196,4 |
| Gironde | 502,7 | 602,4 | 775,8 | 828,0 |
| Hérault | 275,4 | 386,0 | 439,0 | 500,6 |
| Ille-et-Vilaine | 488,8 | 562,9 | 621,4 | 561,7 |
| Indre | 205,6 | 263,9 | 296,1 | 255,1 |
| Indre-et-Loire | 268,9 | 312,4 | 340,9 | 334,5 |
| Isère | 435,9 | 598,4 | 581,7 | 558,1 |
| Jura | 288,2 | 316,1 | 281,3 | 230,7 |
| Landes | 224,3 | 298,2 | 302,3 | 263,1 |
| Loir-et-Cher | 209,9 | 256,8 | 279,2 | 248,1 |
| Loire | 290,9 | 453,7 | 603,4 | 669,2 |
| Loire (Haute) | 229,8 | 307,1 | 320,0 | 260,6 |
| Loire-Inférieure | 369,3 | 517,2 | 643,9 | 651,5 |
| Loiret | 286,1 | 331,6 | 374,9 | 341,2 |
| Lot | 377,2 | 294,5 | 271,5 | 171,8 |
| Lot-et-Garonne | 323,9 | 346,8 | 307,4 | 246,6 |
| Lozère | 126,5 | 143,3 | 141,3 | 104,7 |
| Maine-et-Loire | 375,5 | 504,9 | 527,7 | 477,7 |
| Manche | 530,6 | 604,0 | 520,9 | 431,4 |
| Marne | 304,7 | 367,3 | 429,5 | 397,8 |
| Marne (Haute) | 226,7 | 262,0 | 247,8 | 195,4 |
| Mayenne | 305,7 | 368,4 | 340,0 | 259,9 |
| Meurthe-et-Moselle | — | — | 431,7 | 552,0 |
| Meuse | 269,5 | 325,7 | 292,0 | 218,1 |
| Morbihan | 402,2 | 472,7 | 535,3 | 536,2 |

| *Départements* | 1801 | 1846 | 1886 | 1926 |
|---|---|---|---|---|
| Moselle | 348,1 | 449,0 | — | 633,5 |
| Nièvre | 232,6 | 322,2 | 347,6 | 260,5 |
| Nord | 765,0 | 1.132,9 | 1.670,2 | 1.969,2 |
| Oise | 350,9 | 406,0 | 403,1 | 406,0 |
| Orne | 395,7 | 442,1 | 367,2 | 277,6 |
| Pas-de-Calais | 505,6 | 695,7 | 853,5 | 1.171,2 |
| Puy-de-Dôme | 507,1 | 601,5 | 571,0 | 515,4 |
| Pyrénées (Basses) | 355,6 | 457,8 | 433,0 | 414,6 |
| Pyrénées (Hautes) | 174,7 | 251,2 | 234,8 | 187,9 |
| Pyrénées Orientales | 110,7 | 180,7 | 211,2 | 230,0 |
| Rhin (Bas) | 450,2 | 581,3 | — | 671,0 |
| Rhin (Haut) | 303,8 | 487,1 | — | 491,0 |
| Rhône | 299,4 | 545,6 | 773,0 | 994,0 |
| Saône (Haute-) | 291,6 | 347,0 | 291,0 | 226,3 |
| Saône-et-Loire | 452,7 | 565,0 | 625,9 | 549,2 |
| Sarthe | 386,1 | 474,8 | 436,1 | 387,5 |
| Savoie | — | — | 267,4 | 231,2 |
| Savoie (Haute-) | — | — | 275,0 | 245,3 |
| Seine | 631,6 | 1,364,9 | 2,961,1 | 4,628,6 |
| Seine-Inférieure | 609,8 | 758,8 | 833,4 | 885,3 |
| Seine-et-Marne | 299,1 | 340,2 | 355,1 | 380,0 |
| Seine-et-Oise | 421,5 | 474,9 | 618,1 | 1,137,5 |
| Sèvres (Deux-) | 241,9 | 321,6 | 353,8 | 309,8 |
| Somme | 459,5 | 570,5 | 549,0 | 473,9 |
| Tarn | 270,9 | 360,6 | 358,8 | 301,7 |
| Tarn-et-Garonne | — | 242,4 | 214,0 | 164,2 |
| Var | 271,7 | 349,8 | 283,7 | 347,9 |
| Vaucluse | 191,4 | 259,1 | 241,8 | 230,5 |
| Vendée | 243,4 | 376,2 | 434,8 | 395,6 |
| Vienne | 241,0 | 308,4 | 342,8 | 310,5 |
| Vienne (Haute-) | 245,1 | 314,7 | 363,2 | 351,3 |
| Vosges | 308,9 | 427,9 | 413,7 | 382,1 |
| Yonne | 320,6 | 374,8 | 355,4 | 277,2 |
| Totaux pour la France : | 27,347,8 | 35,401,5 | 38,218,9 | 40,743,9 |

## TABLEAU DE LA POPULATION ETRANGERE EN FRANCE

| | | |
|---|---|---|
| 1851 | 379.289 | étrangers |
| 1881 | 1.000.454 | — |
| 1891 | 1.101.798 | — |
| 1901 | 1.037.778 | — |
| 1911 | 1.132.696 | — |
| 1921 (87 dép.) | 1.417.357 | — |
| 1921 (90 dép.) | 1.550.459 | — |
| 1926 | 2.498.230 | — |

Nous voyons donc que si de 1881 à 1911 l'état des étrangers en France était stationnaire, à partir de l'après-guerre, leur nombre augmente rapidement et de 1921 à 1926, nous enregistrons une augmentation de presque 950.000 étrangers ! (1)

Si donc la population totale s'est accrue pendant cette époque de 1.534.000 habitants, la majeure partie de cet accroissement (62 %) est dûe à la population étrangère. Voilà un fait démographique capital, qui nécessite une analyse plus détaillée et qu'il faut prendre en considération si l'on examine la marche générale de la population française.

---

(1) M. Lambert (« *La France et les étrangers* » Paris, 1928) estime que le chiffre officiel de la population étrangère résidente en France est de beaucoup inférieur à la réalité et il l'élève à 3 millions. M. Gascoin, dans « *La Revue Universelle* » (mai 1924), va plus loin encore et l'estime à 6 millions.

## II. — LA MARCHE DE LA POPULATION DANS LES DEPARTEMENTS

Après avoir analysé la population de la France en général pendant la période de 1801 à 1926 — approfondissons maintenant notre analyse et étudions la démographie intérieure de la France, c'est-à-dire le mouvement de la population dans les 90 départements.

### TABLEAU DE LA MARCHE DE LA POPULATION DANS LES DEPARTEMENTS

*Population en milliers d'habitants*

| *Départements :* | 1801 | 1846 | 1886 | 1926 |
|---|---|---|---|---|
| Ain | 297,0 | 367,3 | 364,3 | 317,2 |
| Aisne | 425,9 | 557,4 | 555,9 | 489,0 |
| Allier | 248,8 | 329,5 | 424,6 | 370,6 |
| Alpes (Basses) | 134,0 | 156,6 | 129,5 | 88,3 |
| Alpes (Hautes) | 112,5 | 133,1 | 122,9 | 88,0 |
| Alpes Maritimes | — | — | 238,0 | 435,3 |
| Ardèche | 266,6 | 379,6 | 375,5 | 289,3 |
| Ardennes | 259,9 | 326,8 | 332,8 | 297,4 |
| Ariège | 196,4 | 270,5 | 237,6 | 167,5 |
| Aube | 231,4 | 261,8 | 257,4 | 238,3 |
| Aude | 225,2 | 289,6 | 332,0 | 292,0 |
| Aveyron | 326,3 | 389,1 | 415,8 | 328,9 |
| Belfort (Terr. de) | — | — | 79,8 | 97,0 |
| Bouches-du-Rhône | 285,0 | 413,9 | 604,9 | 929,5 |
| Calvados | 451,8 | 498,3 | 437,3 | 390,5 |
| Cantal | 220,3 | 260,4 | 241,7 | 197,0 |
| Charente | 299,0 | 379,0 | 366,4 | 312,8 |
| Charente Inférieure | 399,1 | 468,1 | 462,8 | 417,8 |
| Cher | 217,7 | 294,5 | 355,3 | 298,4 |

## TABLEAU DE LA MARCHE DE LA POPULATION FRANÇAISE

| *Années de recensement* | *Chiffre de la Population* |
|---|---|
| 1801 | 27.347.800 |
| 1806 | 29.107.420 |
| 1821 | 30.461.875 |
| 1831 | 32.569.223 |
| 1836 | 33.540.910 |
| 1841 | 34.230.178 |
| 1846 | 35.401.506 |
| 1851 | 35.783.170 |
| 1856 | 36.204.364 |
| 1861 | 37.446.313 |
| 1866 | 38.192.064 |
| 1872 | 36.102.921 |
| 1876 | 36.905.778 |
| 1881 | 37.682.048 |
| 1886 | 38.218.903 |
| 1891 | 38.342.948 |
| 1896 | 38.517.945 |
| 1901 | 38.961.945 |
| 1906 | 39.252.245 |
| 1911 | 39.604.992 |
| 1921 (87 dép.) | 37.499.769 |
| 1921 (90 dép.) | 39.209.518 |
| 1926 | 40.743.851 |

Les conclusions qui se dégagent de ce tableau sont les suivantes :

1° La population française, au cours de ces 125 ans, s'est accrue régulièrement et continuellement, mais d'une façon très lente (Augmentation de 13,4 millions sur 125 ans).

2° Le taux de cet accroissement marque un ralentissement continuel, car, si de 1801 à 1851 — c'est-à-dire pendant les premiers 50 ans, la population s'est accrue de 8,4 millions ; de 1851 à 1926, par contre, c'est-à-dire pendant les 75 ans postérieurs — elle n'a augmenté que de 5,3 millions.

3° Dans l'évolution démographique de la France, nous voyons deux grandes brèches causées par les guerres. Tout d'abord celle de l'année 1870-1871, dont l'effet fut tel que le chiffre de la population de l'année 1866 (38,2 millions) ne fut atteint de nouveau qu'en 1886, et, qu'ainsi pendant 20 ans, il fallut compenser la perte de 2 millions d'hommes ! Ensuite, ce fut la guerre mondiale, dont l'effet fut cependant atténué par le retour de l'Alsace-Lorraine (1,7 millions d'habitants). C'est ainsi, qu'enrichie de ce territoire, la France de 1921 a une population presque égale à celle de 1911 et que le recensement de 1926 a montré même un chiffre supérieur de 1,1 million à celui de 1911 !

4° Cependant, ce tableau pourrait nous donner une idée fictive du mouvement de la population dans la période récente — si on ignorait que la population étrangère est comprise dans ces chiffres. La France, depuis le commencement du XX^e^ siècle, devenait de plus en plus un pays d'immigration, surtout depuis la guerre mondiale. Nous consacrerons à cette importante question un chapitre spécial de notre ouvrage ; ici, nous ne voulons qu'attirer d'emblée l'attention sur ce fait en tant qu'il affecte le mouvement général de la population.

Par ce tableau, nous voyons tout de suite que la population est inégalement répartie sur le territoire de la France; mais pour mieux analyser les causes de cette distribution, il faut voir la densité de la population par kilomètre carré.

## TABLEAU DE LA DENSITE DE LA POPULATION DANS LES DEPARTEMENTS (1921)

(Densité générale = 71,2 hab. par km. carré)

12 *départements ayant plus de* 100 *habitants par km. carré*

| | | |
|---|---|---|
| Seine | 9,191 | habitants |
| Rhône | 334,6 | — |
| Nord | 309,7 | — |
| Seine-et-Oise | 162,9 | — |
| Bouches-du-Rhône | 160,5 | — |
| Belfort (terr. de) | 155 | — |
| Pas-de-Calais | 146,6 | — |
| Seine-Inférieure | 138,9 | — |
| Rhin (Bas-) | 136,2 | — |
| Rhin (Haut-) | 133,7 | — |
| Loire | 132 | — |
| Finistère | 108 | — |

10 *départements ayant moins de* 35 *habitants par km carré*

| | | |
|---|---|---|
| Cantal | 34,5 | habitants |
| Lot | 33,8 | — |
| Meuse | 33,2 | — |
| Corse | 32,3 | — |
| Marne (Haute-) | 31,8 | — |
| Gers | 30,9 | — |
| Landes | 28,2 | — |
| Lozère | 21 | — |
| Alpes (Hautes-) | 15,8 | — |
| Alpes (Basses-) | 13,1 | — |

(1) Nous avons dressé ce tableau d'après l' « *Aperçu de la démographie des divers pays du monde* ». La Haye. Bulletin de l'Institut International de la Statistique. 1925.

Ce qui nous frappe tout de suite dans ce tableau, c'est que les départements les plus riches, les plus développés au point de vue économique (par exemple Seine, Rhône, Nord, Seine-et-Oise, Bouches-du-Rhône) ont la densité la plus forte — et que, par contre, les départements pauvres, boisés ou montagneux (par exemple. Alpes Basses et Hautes, Lozère, Landes, Corse) ont une densité très faible. Dans le chapitre second, nous avons déjà attiré l'attention sur la stricte dépendance entre la densité et la situation économique des peuples (1) ; nous observons encore une fois cette loi démographique que la richesse industrielle ou commerciale attire la population qui va toujours grandissant, tandis que les départements peu développés économiquement n'ont qu'une population peu nombreuse. Il y a une unique exception, c'est la Bretagne ; mais il y intervient un autre facteur — la natalité très haute.

Et maintenant, examinons dynamiquement la population des départements, c'est-à-dire sa marche de 1801 à 1926. Pour cela, nous avons dressé le tableau suivant, nous montrant le nombre des départements dans lesquels la population a augmenté ou diminué pendant ces 125 ans (divisés en 3 phases, d'après notre tableau général).

## TABLEAU DU MOUVEMENT DEMOGRAPHIQUE DANS LES DEPARTEMENTS

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| I. 1801-1846 | 83 | 1 | 6 | 8 |
| II. 1846-1886 | 39 | 43 | 8 | 1,8 |
| III. 1886-1926 | 21 | 66 | 3 | 2,5 |

(1) V. à ce sujet : Levasseur « *Les causes et les limites de la densité de la population dans le monde* ». Académie des Sciences Morales et Politiques, 1892, p. 597.

## TABLEAU DES GAINS DES DEPARTEMENTS PENDANT LA PERIODE 1921-1926

| *Département* | *Nombre d'habitants gagnés* |
|---|---|
| Seine | 216.946 |
| Seine-et-Oise | 215.851 |
| Pas-de-Calais | 181.945 |
| Nord | 181.241 |
| Bouches-du-Rhône | 87.553 |
| Meurthe-et-Moselle | 48.277 |
| Moselle | 44.341 |
| Rhône | 37.349 |
| Isère | 32.557 |

c) Dans d'autres départements, enfin, formant le troisième groupe, l'augmentation a été moindre, et elle est dûe surtout à l'affluence étrangère qui a peuplé même les *départements-tombeaux*. C'est ainsi que le Lot-et-Garonne, qui de 346.800 habitants en 1846 descend à 239.900 en 1921 — s'accroît en 1926 de 6.637 habitants.

Nous voyons donc que, si, pendant la période entière de 1801 à 1926, la population totale de la France a augmenté de 13,4 millions — cette augmentation n'est pas également distribuée parmi les 90 départements. Si nous prenons les 6 départements dont l'augmentation a été la plus forte, nous obtenons les chiffres suivants :

## TABLEAU DE L'AUGMENTATION DE LA POPULATION DE 1801 A 1926 DANS 6 DEPARTEMENTS

| | | | |
|---|---|---|---|
| Bouches-du-Rhône | gagne | 644.000 | habitants |
| Nord | — | 1.204.000 | — |
| Pas-de-Calais | — | 566.000 | — |
| Rhône | — | 695.000 | — |
| Seine | — | 3.997.000 | — |
| Seine-et-Oise | — | 716.000 | — |
| Total | | 7.882.000 | habitants |

*Nous voyons par ce tableau que l'augmentation de ces 6 départements (6,6 0/0 de l'ensemble) constitue presque le 60 0/0 du chiffre de l'augmentation totale. Voilà la puissance avec laquelle ont agi les conditions économiques, en agglomérant, dans des départements riches et industriels, une population intense et en transformant d'autres départements pauvres et agricoles en des départements-tombeaux.*

Ainsi, nous sommes arrivés à la fin de cette étude de la marche de la population à l'intérieur de la France, c'est-à-dire dans les 90 départements qui la composent. Quelles sont les conclusions qui s'en dégagent ? Nous soulignons encore une fois qu'il ne s'agissait pas ici d'étudier la démographie des départements au point de vue de la natalité, car ce serait empiéter sur un domaine qui fera l'objet d'un chapitre spécial ; nous n'avons voulu qu'étudier la marche générale de la population dans les départements. Et nous arrivons à 2 conclusions :

1° *la concentration et la densité de la population en France sont en rapport étroit avec l'évolution économique du pays; l'entrée de la France dans l'époque de l'industrialisation dans la moitié du* XIX^e^ *siècle, a eu pour effet une distribution spéciale de la population à l'intérieur du pays.*

2° *l'augmentation de la population dont la France a bénéficié dans l'époque de* 1801 *à* 1926, *loin d'être répartie proportionnellement entre les* 90 *départements, fut, au contraire, accaparée par un nombre infime de départements, dont* 6, *à eux seuls, ont absorbé le* 60 0/0 *de toute l'augmentation.*

que l'on a baptisé à juste titre *départements-tombeaux* et qui, aujourd'hui, en 1926, ont moins d'habitants qu'en 1801, malgré l'augmentation générale de la population de 13,4 millions.

III. — Si nous passons maintenant à la troisième période — celle de 1886 à 1926 — les mêmes conditions économiques continuent toujours à agir: le développement industriel et commercial de certains centres a toujours attiré vers eux la population environnante, l'exode rural s'est accentué, amenant avec lui (abstraction faite de la baisse de la natalité qui fut évidemment générale et que nous examinerons à part), un véritable dépeuplement des campagnes. C'est ainsi que de 1886 à 1926, nous constatons une diminution dans 66 départements et un accroissement dans 21 seulement (chiffre qui est vicié un peu par les pertes excessives des régions dévastées pendant la grande guerre). Le dépeuplement de certains départements devient un phénomène général et l'opinion de l'éminent statisticien italien, M. Corrado Gini, est très juste quand il écrit : « Cio che sopratutto fa impressione si è come il fenomeno della diminuzione della popolazione, dapprima peculiare ad alcuni dipartimenti, si sia venuto generalizzando. Chi guardi i cartogrammi che rappresentano l'accrescimento della popolazione nei successivi intervalli tra due censimenti è colpito dal fatto che le chiazze bianche, corrispondenti ai dipartimenti, in cui la popolazione è diminuita dall'ultimo rilevazione dapprima circoscritte e isolate sono venute col tempo estendendosi, allaciandosi e abbracciano ormai la maggior parte del territorio. Si ha come l'impressione di una cancrena, che da alcuni centri di infezione si sia diffusa, rodendo tutto l'organismo della nazione francese. Ormai solo pochi dipartimenti ne vanno totalmente esenti : sono i

dipartimenti i quali risentono l'influenza della capitale o contengono qualche altro grande centro cittadino o industriale che vive, si intende, a spese delle circostanti campagne » (1). M. Gini compare donc le phénomène du dépeuplement continuel de certains départements dont le nombre grandit toujours, à une gangrène qui ronge l'organisme de la France. Et le mot, croyons-nous, n'est point exagéré.

Si nous examinons, maintenant, l'évolution toute récente des départements, en nous basant sur les recensements de 1921 et de 1926 (2), nous voyons que la population pendant ces 5 ans a diminué dans 31 départements. La Nièvre perd 9.646 habitants, la Creuse 9.196, le Cher 6.402, surtout à cause de la natalité inférieure à la mortalité, le Finistère perd 8.812, la Loire (Haute) 8.300, en suite de la forte émigration. La population par contre a augmenté dans 59 départements et nous pouvons diviser ceux-ci en trois groupes:

*a*) Tout d'abord ce sont les départements qui ont été les champs de bataille de la grande guerre et qui, terriblement dévastés, se sont lentement reconstitués, surtout grâce à l'immigration de travailleurs étrangers. C'est ainsi que l'Aisne gagne 67.484 habitants, la Marne 31.039, les Ardennes 19.637.

*b*) le second groupe est constitué par les 19 départements les plus riches et les plus industriels de France, qui continuent à s'accroître toujours dans une proportion très grande. Le tableau suivant nous montrera les départements qui se sont accrus dans la mesure la plus forte.

---

(1) V. Corrado Gini, *op. cit.* p. 65.

(2) V. à ce sujet : Jean Bourdon : « *Le mouvement de la population* ». Revue d'Economie Politique. Mars-avril 1927, p. 205. Consulter aussi « *Annuaire Général de Larousse* » (1927) p. 598.

I. Ce qu'on constate d'abord — c'est que pendant la première phase (de 1801 à 1846), il y a eu une augmentation générale de la population dans presque tous les départements (seul le département du Lot a perdu 83.000 habitants.)

II. Mais à partir de 1846 commence à se manifester une forte tendance à la diminution dans certains départements et à l'augmentation dans d'autres. Ceci peut être attribué aux conditions économiques, car, vers cette époque, les lignes de chemins de fer commencent à s'étendre, le commerce et l'industrie se concentrent dans certains départements, ce qui attire vers eux la population des régions environnantes.

Sous l'influence du développement du capitalisme et du machinisme, certains départements urbains et industriels, voient leur population s'accroître rapidement, tandis que d'autres départements ruraux ou dépourvus de richesses naturelles voient le nombre de leurs habitants diminuer. Nous remarquons donc que dans la période de 1846 à 1886, la population a diminué dans 43 départements — ce qui constitue presque la moitié, et ne s'est accrue que dans 39 ! Et si nous regardons attentivement le tableau général, nous voyons que la population a surtout augmenté dans les départements suivants : Bouches-du-Rhône (Marseille), Gironde (Bordeaux), Loire (Saint-Etienne), Loire-Inférieure (Nantes), Nord (Lille), Pas-de-Calais (Arras, Boulogne), Rhône (Lyon), Seine (Paris), Seine-Inférieure (Rouen, Dieppe, Le Hâvre), etc.: *ce sont donc les départements urbains, riches, industriels et commerciaux qui accaparent la population des départements pauvres et ruraux.*

Et si nous faisons encore, pour approfondir davantage l'analyse, une coupe à l'intérieur des départements, nous verrons que certains arrondissements se sont accrus dans une proportion très grande — que 20 arrondissements ont augmenté de plus de 100 0/0 dont un de 775 0/0 ! Nous donnons ici, à titre d'exemple, la liste des arrondissements qui se sont accrus de plus de 200 0/0.

## TABLEAU DES ARRONDISSEMENTS QUI ONT AUGMENTE DE PLUS DE 200 0/0

| *Arrondissement* | *Augmentation en* 0/0 |
|---|---|
| Lyon (Rhône) | 203 |
| Lille (Nord) | 205 |
| Saint-Etienne (Loire) | 206 |
| Marseille (Bouches-du-Rhône) | 229 |
| Paris (Seine) | 328 |
| Sceaux (Seine) | 507 |
| Saint-Denis (Seine) | 775 |

Cette augmentation formidable (outre l'accroissement naturel) se fit aux frais des 43 départements dont la population a diminué depuis 1846 (1). Ils ont perdu ensemble, pendant ces 40 ans 990.000 habitants — presque un million !

Dans 8 départements montagneux ou agricoles, la dépopulation s'est manifestée d'une façon particulièrement forte : c'est ainsi qu'en 1886, ils avaient moins d'habitants qu'au commencement du siècle, en 1801. Ces départements sont: Alpes (Basses), Calvados, Eure, Jura, Lot, Lot-et-Garonne, Orne et Saône (Haute) — départements

(1) La diminution de la natalité a aussi agi ici, mais nous examinerons cela ensuite.

## III. — LA MARCHE RELATIVE.

Jusqu'ici, nous avons examiné la marche de la population française, abstraction faite de l'évolution démographique des autres pays. Mais il est intéressant de faire la comparaison avec d'autres nations pour savoir quelle place a occupé et occupe la France dans le monde civilisé. Car, comme le dit très justement Léon Le Fort, « la puissance d'une nation n'est pas seulement absolue, elle est aussi relative. Si notre population, si les ressources que procure le travail restent stationnaires ou s'accroissent faiblement, tandis que la population et les ressources des nations voisines augmentent rapidement, notre puissance absolue pourra rester la même ou grandir, mais notre puissance relative diminuera » (1).

Voyons donc l'évolution démographique relative de la France, non seulement durant le XIX[e] siècle, mais pour mieux faire la comparaison, depuis l'an 1700, en nous basant sur le travail de M. Levasseur (2).

A la fin du XVII[e] siècle, il n'y avait en Europe que trois grandes puissances, l'Espagne ayant déjà perdu sa force. Voici leur population :

POPULATION DES GRANDES PUISSANCES DE L'EUROPE EN 1700)

| | | |
|---|---|---|
| France | 20 | millions d'habitants |
| Grande-Bretagne et Irlande | 8-10 | — — |
| Empire d'Allemagne | 20 | — — |
| Total | 50 | millions d'habitants |

(1) Léon Le Fort « *Du mouvement de la population en France* » Revue des Deux Mondes, 1867, p. 463.
(2) Annales de démographie internationale, 1879.

La France figure donc dans ce total général avec 40 pour 100. Elle était la puissance la plus forte au point de vue militaire et économique de toutes les monarchies européennes (l'empire d'Allemagne étant partagé entre plusieurs souverains.)

*Population des grandes puissances de l'Europe en* 1789

| | | |
|---|---|---|
| France | 26 | millions d'habitants |
| Grande-Bretagne et Irlande | 12 | — — |
| Russie | 25 | — — |
| Empire d'Allemagne | 28 | — — |
| Total | 91 | millions d'habitants |

Cette situation change à la fin du XVIII[e] siècle.

A cause de l'accroissement de la population allemande et de l'entrée de la Russie dans le rang des grandes nations — la puissance relative de la France a diminué de 12 pour 100 et elle ne constitue maintenant que 28 pour 100, dans le total général.

Si nous allons plus loin, nous devons nous arrêter à l'année 1815, quand, après de grands changements, la carte de l'Europe fut de nouveau établie pour un certain temps.

*Population des grandes puissances de l'Europe en* 1815

| | | |
|---|---|---|
| France | 29,5 | millions d'habitants |
| Angleterre | 19 | — — |
| Autriche | 30 | — — |
| Prusse | 10 | — — |
| Russie | 45 | — — |
| Confédération Germanique (1) | 30 | — — |
| Total | 139 | millions d'habitants |

(1) Dans laquelle était comprise une partie de l'Autriche et de la Prusse.

La France ne figure donc qu'avec 20 pour 100 dans le total (diminution de 50 pour 100 depuis Louis XIV).

Au cours du XIX[e] siècle, la population française, comme nous l'avons déjà vu, augmente toujours plus faiblement, tandis que celle des autres pays s'accroît rapidement. C'est ce que constatait Léon Le Fort en 1867, quand il écrivait: « Notre population s'accroît en nombre avec une lenteur fatale ; celle des grands états voisins augmente avec une rapidité consolante pour l'humanité, inquiétante, toutefois, pour l'avenir de la puissance française » (1).

*Population des grandes puissances de l'Europe en 1880*

| | | | |
|---|---|---|---|
| France | 37,2 | millions | d'habitants |
| Grande-Bretagne et Irlande | 34,2 | — | — |
| Autriche | 39,0 | — | — |
| Empire Allemand | 45,6 | — | — |
| Russie d'Europe | 84,5 | — | — |
| Total | 269,1 | millions | d'habitants |

La France ne figure donc dans l'ensemble des puissances européennes qu'avec 13 pour 100.

Mais la situation va empirer encore au commencement du XX[e] siècle : le champ de la politique s'élargit en dehors de l'Europe — les Etats-Unis et le Japon entrent dans l'arène internationale ; de plus, la population de l'Empire Allemand et celle de l'Italie (2) s'accroissent rapidement.

---

(1) V. Léon Le Fort, article cité p. 463.

(2) « Les hommes de ma génération, écrit en 1913 M. Charles Gide, ont connu il y a cinquante ans une Italie qui n'avait que 25 millions d'habitants et que la France traitait avec la familiarité protectrice d'une grande dame qui donne la main à une petite fille. Demain ou après-demain, pour que la France puisse donner la main à l'Italie, il faudra qu'elle se hausse sur la pointe des pieds ». Cité d'après Charles Briand, « *Le Dépeuplement de la France* », Paris, Bossard, 1919, p. 12.

## POPULATION DES GRANDES PUISSANCES DU MONDE EN 1908 (1)

| | | | |
|---|---|---|---|
| France | 39,3 | millions | d'habitants |
| Autriche-Hongrie et Bosnie | 44,6 | — | — |
| Empire Allemand | 63,0 | — | — |
| Russie et Finlande | 150,0 | — | — |
| Italie | 34,1 | — | — |
| Etats-Unis (1910) | 93,4 | — | — |
| Japon | 49,7 | — | — |
| Total | 546,0 | millions | d'habitants |

La France occupe donc 7 pour 100 dans le total au commencement du XX[e] siècle (2).

Pour savoir quelle place occupe actuellement la France parmi les puissances mondiales, nous avons dressé un tableau analogue pour l'année 1926.

Outre les puissances que le Dr. J. Bertillon a englobées dans son tableau pour l'année 1908, il nous faut prendre en considération l'Espagne qui, loin d'avoir sa puissance du XVI[e] siècle, a cependant commencé à jouer après la guerre un rôle politique non négligeable ; de plus, la puissante monarchie austro-hongroise s'est disloquée et, sur ses ruines nous avons vu éclore des Etats nouveaux comme le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes, la Tchéco-Slovaquie, la Pologne ; de même, la Roumanie a acquis de nouveaux territoires et a considérablement agrandi sa puissance. Nous devons prendre tout cela en considération,

(1) Tableau dressé par le Dr. Jacques Bertillon, *op. cit.* p. 12.

(2) Dr. Most (*op. cit.* p. 26) voit dans cette période, au point de vue démographique « einen Uebergang von einem vorwiegend germanisch-romanischen Charakter, in einen vorwiegend germanisch-slavischen ». Cette opinion n'est pas dépourvue d'une certain intérêt car, en effet, nous voyons un léger déplacement des centres démographiques de l'Occident vers l'Orient.

pour avoir le tableau le plus rapproché de la vérité en ce qui concerne la puissance démographique relative de la France.

*Population des grandes puissances mondiales en* 1926
(d'après le dernier recensement)

| | | | |
|---|---|---|---|
| France | 40,7 | millions | d'habitants |
| Royaume-Uni | 48,4 | — | — |
| Allemagne | 62,4 | — | — |
| Italie | 40,4 | — | — |
| Espagne | 22,3 | — | — |
| Pologne | 29,6 | — | — |
| Roumanie (1925) | 17,2 | — | — |
| Royaume Serbes, Croates, Slovènes (1921) | 12,0 | — | — |
| Tchécoslovaquie | 14,3 | — | — |
| U. R. S. S. | 140,0 | — | — |
| Etats-Unis | 117,1 | — | — |
| Japon (1924) | 59,1 | — | — |
| Total | 603,3 | millions | d'habitants |

Nous voyons par ce tableau que la part de la France dans le total ne constitue que 6,7 pour 100. Les temps de Louis XIV ont passé depuis longtemps.

Pour mieux mettre en relief la lente augmentation de la population française, — d'où résulte sa diminution relative à cause de l'accroissement rapide des autres pays — comparons la population française à celle de l'Empire allemand.

*Tableau de la population de l'Allemagne et de la France*
(*en millions*)

| | En 1851 | 1878-85 | 1886-95 | 1896-1905 | 1906-15 | 1920 | 1926 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| France | 35 | 37,7 | 38,3 | 39,0 | 39,6 | 39,2 | 40,7 |
| Allemagne | 35 | 45,2 | 49,4 | 56,4 | 64,9 | 59,2 | 62,4 |

Rien n'est plus frappant que cette comparaison. Partis du même point en 1851, avec la même force de 35 millions d'hommes, la France, jusqu'à 1915 n'a acquis que 4 millions 1/2, tandis que l'Allemagne soldait son actif par 30 millions. La guerre mondiale fut une brèche formidable pour l'Allemagne qui, à côté de ses pertes de guerre, (2 millions rien que pour la population militaire) a perdu, outre les territoires donnés à la Pologne et à la Lithuanie, l'Alsace-Lorraine (1.700.000 habitants). Après la guerre, elle n'a donc que 59,2 millions, mais elle se relève très rapidement et le dernier recensement nous donne déjà le chiffre de 62,4 millions. La France, cependant, bien qu'ayant acquis l'Alsace-Lorraine, a en 1920 vingt millions d'habitants de moins que l'Allemagne et cette différence augmente en 1926 de 1,7 million ! (1)

Nous avons donc vu que, grâce à la lente augmentation de la population de la France et, par contre, grâce à l'évolution démographique rapide des autres peuples — sa puissance a décru sensiblement passant de 40 pour 100 en 1700 à 6,7 pour 100 en 1926. Et, maintenant, une question troublante se pose : si la France continue à suivre ce chemin, n'arrivera-t-il pas un jour où sa place dans le

---

(1) Certaines voix allemandes, sous l'influence de pareilles évaluations, proclament « *la mort de la France* » (titre d'un livre d'Adolphe Saumerfeld). Un certain pasteur Dirx écrivait déjà en 1912: « Avant même que les Français aient disparu de la terre, il y aura d'autres races, celles-là vivaces et bien portantes, qui seront venues s'installer à leur place dans leur pays ». Inutile d'ajouter qu'en écrivant ceci, le pasteur Dirx pense à la race allemande ; il est extrêmement triste de voir comment on exploite les conséquences d'un processus démographique pour les fins d'une propagande impérialiste. Non seulement les voix allemandes ont sonné le glas à la France, mais les Anglais l'ont aussi appelée : « *Dying nation* » et le président Roosevelt a déclaré: « Cette belle nation se suicide».

monde se chiffrera par 2 pour 100, par 1 pour cent, par 0,5 pour cent, pour descendre enfin dans le rang des petits pays, mourants et complètement négligeables ? Ne suivra-t-elle pas la voie de ces pays de l'Antiquité, de la Grèce et de Rome, dont nous avons présenté le processus de dislocation avec toute la netteté qu'il mérite ?

« La France est un pays bien portant et encore bien riche, a dit M. Charles Richet, mais cette puissance et cette richesse vont décroître, elles vont disparaître, si l'on n'arrête pas les progrès menaçants de notre infécondité. Peut-être, y aura-t-il des remèdes efficaces, mais, s'il n'en est pas, il faut désespérer de l'avenir. *Finis Galliae* ». (1)

Nous ne voulons pas encore répondre à cette question troublante ; notre but était de donner une idée générale de la marche de la population française à travers les siècles. Nous n'avons voulu ni expliquer les causes de ce long processus, ni en apprécier la portée, ni en chercher les remèdes, mais simplement constater un fait. Ainsi, nous pouvons dire, avec ce philosophe: « Je ne propose rien, je ne suppose rien, j'expose ». C'est dans la suite que nous commencerons à examiner le fond de cette réalité douloureuse.

---

(1) V. Richet: « *L'accroissement de la population française* ». Revue des Deux Mondes, 1882, p. 616.

## CHAPITRE DEUXIEME

# L'INFLUENCE DES GUERRES SUR LA MARCHE DE LA POPULATION

Après avoir esquissé la marche générale de la population, nous devrions passer à l'analyse de la démographie française contemporaine. Nous voulons cependant nous arrêter encore à un phénomène qui, à première vue, ne paraît pas avoir de rapports étroits avec le mouvement de la population, mais qui, cependant, comme nous le verrons plus loin, a exercé une influence considérable, et dont l'analyse permet d'arriver à des conclusions très intéressantes et très importantes pour notre sujet : nous pensons à la guerre comme facteur démographique.

Les guerres, qu'a menées la France au XIX$^{e}$ et au XX$^{e}$ siècle, ont été particulièrement pénibles, et ont affecté toute la vie de la nation ; il a fallu faire beaucoup d'efforts pour panser les blessures qu'elles ont causées. Les trois guerres suivantes sont particulièrement importantes pour nos investigations démographiques : celles de la République et du Premier Empire, celle de 1870-71 et enfin, la Guerre Mondiale.

Avant d'entrer toutefois dans cet examen, il est nécessaire de faire quelques remarques théoriques sur la guerre considérée comme facteur démographique (1). La guerre est une période anormale dans la vie sociale, économique ou politique d'une société donnée ; elle constitue aussi un bouleversement profond au point de vue démographique. Ses effets sur la population ne se manifestent pas seulement durant les hostilités mais bien au-delà de celles-ci, et on peut appeler toute la période où l'on sent l'influence de la guerre, *la période démographique de la guerre*. Nous pouvons y distinguer deux phases essentielles avec des effets démographiques complètement opposés. La première phase commence avec le décret de la mobilisation : les hommes sont obligés de quitter le foyer pour aller au front, le nombre des mariages baisse donc tout de suite : à partir du dixième mois après leur départ, le nombre des naissances baisse aussi rapidement ; enfin, après les premières batailles, le nombre des décès augmente. Toute cette période exerce donc des effets désastreux pour la population et on peut l'appeler *période destructive de la guerre*. Cet état de choses se prolonge jusqu'à la fin des hostilités. Car, jusqu'alors, nous ne voyons que des effets nuisibles à la population : nuptialité et natalité basses, mortalité élevée ; maintenant, par contre, après la fin de la guerre, la nature semble vouloir à tout prix compenser les pertes et l'on assiste à la *période réparatrice de la guerre*. Les jeunes combattants retournent au foyer et tous les mariages retardés ou empêchés se célèbrent alors en masse; la mortalité diminue jusqu'un peu au-dessous de la moyenne normale, enfin, à partir du 10e mois du retour des Ulysses

(1) Voir à ce sujet le travail du Dr L. Hersch : « *La mortalité chez les neutres en temps de guerre* ». Paris, Giard et Brière, 1915.

auprès de leurs Pénélopes, les naissances s'accroissent dans une proportion sensiblement supérieure à la moyenne normale.

L'instinct de la nature est ici si merveilleux que non seulement par le relèvement du taux de la natalité et par la diminution de celui de la mortalité, il comble en partie les lacunes de la guerre, mais qu'il semble encore reconnaître quel sexe est le plus endommagé, et qu'il favorise les naissances masculines. Quant à l'excès de la mortalité dans la phase destructive, nous distinguons la double répercussion de la guerre : Tout d'abord, elle tue directement — c'est dans la population militaire — ensuite aussi indirectement — dans la population civile (1). Comment expliquer ce phénomène étrange à première vue ? Il est dû tout d'abord aux souffrances infligées à la population civile habitant les zones d'invasion, par la destruction de leurs maisons, de leurs récoltes, par le pillage, les réquisitions, souvent même la dispersion ou l'expulsion. Pour la population habitant en dehors des zones d'invasion, il est dû à la hausse considérable des prix, à la privation des objets et des aliments de première nécessité, conséquence presqu'inévitable d'un blocus économique. La mortalité augmente aussi à cause des souffrances morales, des deuils, des longues attentes de nouvelles du front, des entreprises ruinées.

Ce sont les masses populaires qui sont particulièrement frappées en temps de guerre ; en raison de la hausse des

---

(1) M. Hersch constate un fait très curieux, et notamment que ce sont les petits enfants au-dessous de 5 ans qui sont le plus atteints parmi la population civile. « On arrive ainsi à la conclusion aussi poignante que paradoxale, écrit l'auteur, que les grands se font la guerre et que ce sont les tout petits qui en sont les principales victimes ». (V. op. cit. p. 14.)

prix, elles doivent se priver des aliments absolument nécessaires à la vie; le mal s'aggrave encore souvent du chômage ; les ouvriers sont surmenés par le travail épuisant des fabriques de munitions ; enfin les petits enfants des ouvriers sont privés de lait, devenu un luxe, et ils meurent par milliers. Cette répercussion de la guerre sur la population civile est si forte que la mortalité civile est presque toujours considérablement supérieure à la mortalité militaire. L'effet de la guerre est si désastreux, son influence néfaste telle, que ses conséquences sinistres apparaissent aussi dans les pays neutres, — états limitrophes qui ne prenant pas part à la guerre, subissent cependant le contre-coup de cette dernière. C'est ainsi que pendant la guerre de 1870-71, la mortalité de trois pays limitrophes : Belgique, Pays-Bas, et Suisse, s'est élevée à un chiffre qui n'avait jamais encore été enregistré dans ces pays. C'est ainsi que la tragique mêlée de la France et de l'Allemagne en 1870-71 a coûté à la Suisse la perte de 20.000 habitants.

## SECTION PREMIERE

## LES GUERRES DE LA REVOLUTION ET DU PREMIER EMPIRE

A la lumière de ces principes généraux, nous examinerons tout d'abord les guerres sanglantes de la Révolution et celles qui ont été menées par Napoléon. Bien qu'admirateur du génie de Napoléon, Thiers, l'historien profond de cette époque, reconnaît que Bonaparte « immolait un million d'hommes sur les champs de bataille, attirait l'Europe sur la France qu'il laissait vaincue, noyée dans son sang, dépouillée du fruit de vingt ans de victoires ». Et M. Charles Richet, s'occupant du nombre des morts pendant ces campagnes, écrit : « Je trouve que depuis 1800 jusqu'à Waterloo, il y a eu, tués par le feu de l'ennemi 950.000 Français. Mettons 1.000.000 et nous serons probablement au-dessous de la vérité. Or, le chiffre

des tués est, même dans les guerres les plus sanglantes, à peine le tiers de celui des morts ; car la maladie, le typhus, les blessures, les fatigues sont une cause de déchet plus grande que le feu de l'ennemi. Nous devons évaluer à 3.000.000 le nombre des Français que l'orgueil insensé de Napoléon a sacrifiés ». (1)

Cette évaluation de M. Richet nous semble bien au-dessous de la réalité et nous nous arrêtons aux calculs de M. Juglar qui estime la mortalité militaire de 1.870.000 à 2.000.000 (2). La mortalité générale, causée par les guerres de la Révolution et du Premier Empire, s'élèverait donc au chiffre considérable de 5-6 millions. Si nous revenons cependant au tableau des recensements pour connaître les répercussions de la guerre sur la marche de la population française, nous nous attendons à une diminution considérable entre les années 1789 et 1801. Tel ne fut pourtant pas le cas. Bien que de 1791 à 1799, 2.080.000 hommes fussent appelés sous les drapeaux, la population dans son ensemble, s'est élevée encore de 26 millions en 1789 à 27.347.800 en 1801. Nous sommes encore bien plus surpris quand nous comparons le chiffre du recensement de 1801 à celui de 1806. Malgré les guerres sanglantes, menées dans l'Europe entière, malgré une levée de 500.000 hommes dans l'armée, la population entière s'est accrue de 27,3 millions à 29,1.

On était encore dans les beaux temps, fertiles en hommes, quand Napoléon, au soir de la bataille d'Eylau, en

(1) V. Richet : « L'accroissement de la population française ». La réforme sociale, 1891, p. 512.

(2) V. Juglar: « *De la population de la France de 1772 à nos jours* ». Journal des Economistes, 1852, p. 56.

regardant le champ couvert de cadavres, pouvait dire à juste titre : « Une nuit de Paris réparera tout cela ! » (1)

Mais déjà entre 1806 et 1811, l'influence des guerres longues et meurtrières, se fait sentir plus profondément, et la population dans cette époque diminue de 14.691 habitants. Par contre, tout de suite après la désastreuse campagne de Russie, et après la paix, nous assistons à la phase réparatrice de la guerre et le nombre des naissances en 1814 est le plus élevé qu'on ait observé depuis le commencement du siècle ; sous la Restauration encore, le taux de natalité se maintient à un niveau très élevé. En somme, pendant la période démographique de 1789 à 1821, la population française a passé de 26 millions à 30.461.875 habitants ; pendant 32 ans, dont 23 années de guerres et de révolutions, il y a eu un accroissement de plus de 4.400.000 habitants. Comment expliquer cet étrange phénomène ? Il ne faut pas s'étonner que, devant ce véritable mystère, la première chose qu'on ait faite, fut de contester la véracité de ces chiffres et nous assistons aux discussions violentes des savants. Ce furent surtout MM. Fournier de Flaix et Juglar (2) qui ont contesté ces chiffres aux deux séances de la Société d'Economie Sociale en 1889-90, en affirmant que le chiffre de la population française pour l'année 1789 fixé par M. Levasseur d'après des textes de contemporains à 26 millions, est de beaucoup

(1) Quant à l'originalité de cette phrase, elle remonte déjà à l'économiste italien Filippo Briganti, partisan de la théorie de l'accroissement naturel de la population qui, dans son ouvrage « *Esame economico del sistema civile* » écrit ceci: « Una notte di Parigi basta a rimpiazzare la strage di Senef », (Senef, c'est le lieu des sanglantes victoires de Condé sur le prince d'Orange en 1674 et de Marceau sur les Autrichiens en 1794).

(2) Voir cette discussion très intéressante dans Levasseur: *op. cit.* vol. III, p. 530-537.

inférieur à la réalité et qu'il faut plutôt s'attacher au chiffre de 30 millions (1). Mais, dans sa magistrale réponse, M. Levasseur a écarté leurs arguments et maintenu fermement le chiffre de 26 millions pour l'année 1789. A l'objection de ses adversaires qu'il était impossible que pendant 23 années de guerres, de dissensions civiles, de disettes, la population augmentât encore et dans une proportion aussi forte, il a indiqué que bien que la population urbaine ait diminué, la population rurale, par contre, libérée des lourdes charges fiscales de l'ancien régime, avait considérablement augmenté. « Les campagnes, en effet, n'ont pas souffert de la disette autant que les villes ; elles ont profité de la suppression des droits féodaux et des dîmes, de l'achat des terres confisquées ou du partage des terres communes ; les paysans propriétaires ou non ont été affranchis de la taille personnelle et des charges que l'ancien régime faisait peser sur eux. Il est donc vraisemblable que la population a augmenté. C'est l'opinion qu'a soutenue Malthus contre un écrivain français hostile à la Révolution et, sur ce point, Malthus avait raison ». (2)

---

(1) M. Fournier de Flaix se défendait de faire « le procès de la Révolution française » mais, le ton véhément et le parti-pris de ses objections nous démontrent clairement ses visées politiques. Sa conclusion est manifestement subjective et contraire à la vérité. Il dit : « La Révolution nous a coûté deux millions d'hommes ; elle a affaibli les forces de notre race et nous n'avons plus le territoire que nous avions reçu de nos pères ». C'est avec raison que M. Levasseur lui a reproché qu'on ne peut pas « faire de la critique historique avec des sentiments ». V. Levasseur: *op. cit.* vol. III, p. 523.

(2) M. Levasseur fait ici allusion aux opinions de Francis d'Ivernois qui suppose que la population, par le fait de la Révolution et des guerres postérieures a diminué fortement. Il soutient que la Révolution, par ses guerres, a empêché 12 millions d'enfants de naître, « épouvantable brêche qu'on ne pourra mesurer que dans

Nous arrivons donc à la conclusion très importante que, malgré les guerres et les dissensions intérieures, qui, pendant 23 ans dévastèrent la France (dans la période démographique de 1789 à 1821), la vitalité des habitants a comblé toutes les lacunes causées par la mortalité excessive des militaires et de la population civile et que la fertilité de la race s'est manifestée par un accroissement considérable de 4 millions et demi. C'est en étudiant les effets démographiques de la guerre de 1870-71 que nous expliquerons, en faisant appel à l'infrastructure économico-sociale de la France, cette fécondité qui manquera plus tard à la France après la terrible mêlée des années 1870-71, où elle devra mettre vingt ans rien que pour réparer la perte de 2 millions d'hommes ! Et peut-être que ce dernier effort, fait par la population française pour panser les plaies et les blessures des guerres de la Révolution et du Premier Empire a épuisé si considérablement le génie de la fécondité française qu'il ne pourra plus tard accroître la population que d'une façon si dérisoire ? Et ne sont-elles pas vraies, en ce cas, les paroles fortes et douloureuses de M. Charles Gide : « Vous voyez ce qu'il faut penser du mot cynique de Napoléon, qu'une nuit

---

l'avenir ». Par contre, Malthus écrit : « Je ne puis donc admettre la conjecture d'Ivernois, qui pense que pendant la Révolution les naissances annuelles ont diminué en France d'un septième. Il est bien plus probable qu'elles y ont augmenté de toute cette quantité... Quoique la France ait beaucoup souffert dans ses manufactures, on semble reconnaître généralement que son agriculture a plutôt prospéré... Les paysans ont dû vivre avec plus d'aisance et élever un plus grand nombre d'enfants. De tout temps, en France il y a eu beaucoup de petites fermes et de petits propriétaires. Cet état de choses... a toujours une forte tendance à encourager la population ». (Malthus. *op. cit.* trad. Provost. vol. II. p. 73-75).

de Paris réparera tout cela ! Toutes les nuits des siècles ne nous rendront pas les morts ni leurs remplaçants, puisque leur postérité est morte avec eux. Les morts de vos grandes guerres, Sire, nous manquent toujours ! » (1)

(1) V. Charles Gide: « *Reconstitution de la population française* ». Paris 1916, Giard et Brière, p. 12.

*Section Deuxième*

## LA GUERRE DE 1870-1871

La guerre franco-allemande a fait une brèche considérable dans la population française et, en regardant le tableau des recensements, nous voyons entre l'année 1866 et 1872 une diminution notable de la population.

Année 1866 : 38.192.064 habitants.
Année 1872 : 36.102.921 habitants.

Cette perte est due aux deux causes suivantes : tout d'abord à la perte de l'Alsace-Lorraine, qui comptait 1.597.238 habitants, ensuite à la mortalité de la guerre. Quant à cette dernière, la mortalité directe (militaire) s'élevait au chiffre de 140.000, mais elle était de beaucoup inférieure à la mortalité indirecte parmi la population civile qui fut particulièrement éprouvée pendant cette guerre désastreuse. Pour étudier plus à fond ses répercussions, nous

avons dressé le tableau de la période démographique des années 1868-1876, en prenant en considération la natalité, la nuptialité et la mortalité.

## TABLEAU DEMOGRAPHIQUE DE LA GUERRE 1870-71

| | Nombre absolu en milliers | | | Nomb. relat. par. 1.00 hab. | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Années | Mariages | Naissances | Décès | Mariages | Naissances | Décès |
| 1868 | 301 | 984 | 922 | 7,9 | 25,7 | 24,1 |
| 1869 | 303 | 948 | 864 | 8,2 | 25,6 | 23,4 |
| 1870 | 223 | 943 | 1.046 | 6,0 | 25,5 | 28,3 |
| 1871 | 262 | 826 | 1.271 | 7,2 | 22,6 | 34,4 |
| 1872 | 352 | 966 | 793 | 9,8 | 26,8 | 21,3 |
| 1873 | 321 | 946 | 844 | 8,9 | 26,1 | 23,3 |
| 1874 | 303 | 954 | 781 | 8,3 | 26,2 | 21,4 |
| 1875 | 300 | 950 | 845 | 8,2 | 26,0 | 23,1 |
| 1876 | 291 | 966 | 834 | 7,9 | 26,2 | 22,6 |

Dans ce tableau se résument d'une façon claire et évidente toutes les répercussions démographiques de la guerre de 1870-1871. Etudions successivement la nuptialité, la natalité et la mortalité.

I. *La Nuptialité.* — Avant la guerre, on contractait en France un peu plus de 300.000 mariages par an. Mais sitôt la guerre déclarée, le chiffre de la nuptialité tombe vertigineusement et, dans l'année 1870, nous constatons qu'il a été célébré 70.000 mariages de moins qu'au cours de l'année précédente. Ce chiffre (6 mariages par 1.000 habitants) est le plus bas qui ait été observé au cours du XIX[e] siècle. En 1871, il s'élève un peu mais est encore toujours de 40.000 au-dessous de la moyenne normale. Avec l'année 1872, commence par contre la période réparatrice de la guerre : les militaires retournent au foyer, ayant besoin de vie paisible, affectueuse ; les mariages

retardés se célèbrent en masse et leur chiffre monte à 352.000 ; en 1873, ils se maintiennent encore sur le niveau élevé de 321.000, mais déjà en 1874-1875 retombent à la moyenne d'avant-guerre (un peu plus de 300.000).

Si nous considérons maintenant les chiffres relatifs (le nombre des mariages par 1.000 habitants), les fluctuations seront encore mieux mises en relief, car la comparaison des chiffres absolus d'avant et d'après 1870 est un peu viciée par la perte de l'Alsace-Lorraine, enlevant d'un coup à la France 1.597.238 habitants. Les chiffres absolus des mariages après la guerre, en se basant sur une population de 36 millions, au lieu de 38 millions, comme avant la guerre, sont donc relativement plus élevés.

Si nous prenons les moyennes de deux ans avant la guerre, des deux ans de guerre et de quatre ans après la guerre, nous mettrons bien en relief les fluctuations des mariages.

| *Années* | *Moyenne des mariages par 1.000 habitants* |
|---|---|
| 1868-69 | 8,05 |
| 1870-71 | 6,60 |
| 1872-73 | 9,35 |
| 1874-75 | 8,25 |

Nous voyons d'après ce tableau que pendant la guerre les mariages ont diminué de presque 20 pour 100, mais, dans la période suivante, ont augmenté de 40 pour 100 (16 pour 100 au-dessus de la moyenne générale), pour revenir au niveau de la moyenne normale dans les années 1874-1875.

II. *La Natalité.* — La répercussion de la guerre sur la natalité ne se fait pas sentir tout de suite. Si le nombre des mariages baisse immédiatement après le décret de mobili-

sation, la période qui va jusqu'au 10e mois après la séparation des époux est tout à fait normale, au point de vue de la natalité. Et puisque la guerre n'a commencé qu'en juillet 1870, l'année 1870 n'a pas encore subi l'influence de la guerre — les naissances n'ont diminué que de 5.000. Mais, par contre, en 1871, le chiffre des naissances s'affaisse de 943.000 à 826.000, chiffre le plus bas qui ait été observé au cours du XIXe siècle. La guerre donc, rien que dans l'année 1871 a empêché environ 120.000 enfants de naître ! Mais en 1872, la période réparatrice commence et le chiffre des naissances s'élève de 826.000 à 966.000, chiffre qui est de 18.000 supérieur au chiffre de l'année 1869. Les chiffres postérieurs nous semblent cependant peu élevés et l'on peut se demander si cette phase réparatrice a véritablement déployé ses effets. Cette question troublante devient cependant claire si l'on se rappelle qu'après la guerre, la France ne comptait que 36 millions d'habitants (contre 38 avant la guerre) et que le nombre ainsi diminué de Français devait, avec le même taux de natalité, produire 50.000 enfants de moins. Et, si nous regardons les chiffres relatifs, qui ne sont pas viciés, comme les chiffres absolus, par la diminution de la population, nous aurons le tableau exact de la réalité.

| *Années* | *Naissances par 1.000 habitants* | |
|---|---|---|
| 1868 | 25,7 | Moyenne 25,65 |
| 1869 | 25,6 | |
| 1870 | 25,5 | |
| 1871 | 22,6 | |
| 1872 | 26,8 | Moyenne 26,26 |
| 1873 | 26,1 | |
| 1874 | 26,2 | |
| 1875 | 26,0 | |

Nous voyons qu'avant la guerre, la moyenne des naissances était de 25,65 pour 1.000 habitants. L'année 1870 était encore normale (nous avons dit pourquoi), l'année 1871 marque par contre une chute de 3 pour 1.000 habitants. Avec l'année 1872 commence la période réparatrice et nous voyons que, pendant 4 années consécutives, le taux se maintient au-dessus de la moyenne d'avant-guerre. La fécondité s'était donc accrue, mais dans une mesure très faible (ne dépassant que de 0,6 pour 1.000 habitants celle d'avant-guerre).

III. *La Mortalité.* Si nous examinons maintenant la mortalité causée par la guerre dans la population totale, nous voyons que déjà l'année 1870 marque un accroissement formidable qui s'accentue encore en 1871.

| | | |
|---|---|---|
| 1879 ..... | 864.000 | décès |
| 1870 ..... | 1.046.000 | — |
| 1871 ..... | 1.271.000 | — |

Ce chiffre de l'année 1871 est le plus élevé du XIX^e^ siècle ; ensuite la mortalité descend à 793.000. L'année 1873 marque de nouveau, en raison de l'épidémie de choléra, une recrudescence de la mortalité ; celle-ci retombe ensuite à un niveau inférieur à celui d'avant-guerre, grâce à la diminution de la population.

Quelles étaient donc, en somme, les pertes provenant de la mortalité ?

Tout d'abord, il faut se demander quelle était la mortalité normale de la France avant 1870. Pour cela, nous avons calculé la moyenne des 4 années précédant la guerre (1866-1869) — elle est de 884.000. Puisque la guerre a duré deux ans, il y aurait donc eu en temps normal 1 mil-

lion 768.000 morts ; mais, comme en réalité, il y en avait 2.317.000 — c'est à la guerre seule qu'il faut imputer 549.000 Nous pouvons donc dire en chiffre rond que la mortalité causée par la guerre s'élève à 550.000 (celle qui a été causée directement parmi la population militaire s'élève à 140.000). Encore une fois, nous voyons se confirmer cette loi démographique qu'en cas de guerre, la population civile souffre beaucoup plus que la population militaire et que pour chaque soldat mort sur le champ de bataille, trois au moins de ceux qui restent loin du front sont fauchés par le terrible fléau de la guerre.

Et, maintenant, pour dresser le tragique bilan de la guerre de 1870-1871, donnons le tableau suivant :

| *Année* | *Population en millions d'habitants* |
|---|---|
| 1868 (év.) | 38,3 |
| 1872 | 36,1 |
| 1876 | 36,9 |
| 1881 | 37,6 |
| 1886 | 38,2 |
| 18888 (év.) | 38,3 (1) |

Comme nous le voyons, en 1868, c'est-à-dire avant la guerre, la population française comptait 38,3 millions d'habitants ; à la suite des pertes de cette guerre, elle est tombée à 36,1 millions en 1872 et, à partir de ce moment, nous assistons à la reconstitution de la population. Mais son caractère essentiel est qu'elle est excessivement lente et elle ralentit de plus en plus. Ainsi, le chiffre de l'année 1868 ne fut atteint de nouveau qu'en 1888, c'est-à-dire au bout

(1) Les chiffres de l'année 1868 et ceux de 1888 sont des évaluations, les autres, des recensements périodiques.

de vingt ans. *La France a mis vingt ans pour réparer le désastre de* 1870; *cette guerre malheureuse a arrêté pour* 20 *ans la marche de sa population!*

Et maintenant, rappelons-nous les guerres de la Révolution et du Premier Empire : elles ont duré 23 ans ; la mortalité civile et militaire, d'après les évaluations, atteignit le chiffre de 5-6 millions, mais pendant la période démographique de ces guerres, la France s'en est tirée encore avec un excédent admirable de 4 millions 1/2. Comment expliquer cette différence si frappante entre les conséquences de ces deux guerres ? Les chiffres sont là et ce n'est pas en les contestant qu'on résoudra l'énigme ; on n'avancera pas non plus en énonçant ce vieil argument de la dégénérescence de la race. C'est dans l'infrastructure économico-sociale qu'on trouvera la solution de ce problème. En effet, quelle était la structure sociale de la France à cette époque ? Presque les 80 pour 100 de sa population étaient des paysans (encore en 1846, lors du premier recensement constatant la population urbaine et rurale, les ruraux constituaient le 75,5 pour 100). Cependant on connaît la situation lamentable de ces masses paysannes avant la Révolution Française : elles étaient opprimées, courbées sous le joug du seigneur, exploitées impitoyablement par le fisc, n'ayant pas la possibilité de cultiver librement la terre. Et la France, qui possédait les terres les plus fertiles, souffrait de famines affreuses !

Une des conséquences capitales de la Révolution Française est d'avoir résolu la question agraire et d'avoir créé une nouvelle classe paysanne qui est devenue le pilier de la France (1).

(1) Pierre Krapotkine est un des rares historiens qui aient compris toute l'importance de la Révolution Française considérée

Par le décret du 14 août 1792, la Constituante, en effet, a ordonné la restitution de toutes les terres aux seigneurs et le partage des biens communaux entre les habidants de la commune. Par un autre décret, du 17 juillet 1793, tous les droits féodaux, toutes les charges qui pesaient si lourdement sur la population paysanne, furent entièrement supprimés ; la Convention ordonne même, par une loi expresse, de brûler tous les documents instituant la domination des seigneurs sur les paysans. Le paysan est enfin affranchi pour la première fois depuis des siècles ; il respire largement, il mange à son aise, il relève son dos courbé! Après 1793, une nouvelle classe s'est dressée, classe forte, ayant une solidité de fer et une vitalité nouvelle.

Cette classe est basée sur la propriété morcelée et elle constituera à l'avenir le rempart indestructible de la France. Ayant acquis des terres immenses, arrachées aux seigneurs, elle les transformera en champs fertiles. Mais, pour labourer cette terre, elle a besoin de bras, et comme pour le paysan 4 ou 5 fils constituent une richesse inappréciable et nécessaire pour la culture, la classe paysanne se multipliera donc et malgré les terribles ravages causés par les guerres de Napoléon, elle contribuera encore à l'accroissement de la population française pour 4 millions 1/2.

C'est grâce à l'avènement de la classe paysanne que la France a pu mener toutes ces guerres, qu'elle a pu répandre les mots d'ordre de la Révolution dans le monde entier ; c'est la classe paysanne qui constituait le noyau des armées célèbres, c'est encore elle qui a nourri toute la

---

à ce point de vue-là. V. son « *Histoire de la Révolution Française* ». Paris, Stock, 2 volumes. V. aussi Kareïew: « *Les paysans et la question paysanne en France.* » Paris, Giard et Brière, 1889.

France. On voit ici toute l'analogie que nous avons déjà signalée en étudiant l'histoire de la population à Rome entre la République Paysanne Romaine et la France d'après 1789. Là-bas, nous avons constaté aussi qu'après la législation de Licinius Stolon, qui mit un terme aux luttes entre patriciens et plébéïens, la petite propriété rurale fut établie ; et tout de suite, nous voyons l'accroissement de plus en plus accéléré de la population romaine et le développement de l'esprit patriotique, qui permit au peuple de supporter avec facilité les lourdes charges guerrières.

Dans la seconde moitié du XIX$^{e}$ siècle, la situation va changer. Car, avoir beaucoup de fils, constituant la force de travail, était pour le paysan une nécessité économique. Mais avec beaucoup d'enfants, la terre se morcelle, il faut la partager entre tous ses enfants après sa mort (le droit d'aînesse n'existant pas en France). La France deviendra donc bientôt le pays de la propriété moyenne et de la petite propriété. Mais, maintenant les propriétés sont amoindries et les paysans hésitent à les morceler encore ; ils veulent jouir de leur aisance, ils n'ont plus besoin de tant d'enfants qui deviennent au contraire une charge, des bouches à nourrir.

Leur intérêt de classe leur dicte la diminution de la natalité. De plus l'attraction toujours grandissante des villes commence à avoir ses effets. Les campagnes, aux environs de 1870, ne présentent plus cette force d'antan, cette vitalité, cette virilité pleine de sève ; l'instinct de procréation n'est plus stimulée par l'intérêt économique qui agissait puissamment autrefois. Rien donc d'étonnant à ce que la classe paysanne ne s'accroisse que d'une façon dérisoire. Et si nous nous rappelons que dans la période de 1872 à 1880, la classe paysanne constituait encore 67 pour 100

de la population totale, nous voyons bien qu'elle déterminait la marche générale de la population, la population urbaine n'étant pas aussi prolifique qu'elle. Nous comprenons maintenant pourquoi la France dut mettre 20 ans pour panser les blessures de la guerre de 1870-1871. C'est parce que la force de sa population paysanne a fléchi

*Section Troisième*

## LA GUERRE MONDIALE.

On a calculé que le défilé des victimes de la dernière guerre, marchant quatre par quatre, jour et nuit, durerait presque six mois. Cette image impressionnante n'est point exagérée car le nombre des victimes de cette guerre est vraiment astronomique et des évaluations qui ont la prétention d'être scientifiques l'évaluent à 30-40 millions. (1)

---

(1) Parmi la littérature très riche au sujet de la Guerre Mondiale au point de vue démographique, nous citons ici les travaux qui nous paraissent les meilleurs:

Ch. Döring: *Die Bevölkerungsbewegung im Weltkrieg*, Kopenhagen 1920.

Ch. Gide: *Reconstitution de la population française*, Paris, 1916.

L. Hersch: *La Guerre et la Grippe*, Revue de Genève 1924, page 701.

*La Mortalité chez les Neutres en temps de Guerre*, Paris, 1915.

*La Mortalité causée par la Guerre mondiale*, Metron Padova I. VI. 1925.

G. Wolff: *Menschenverlust im Weltkrieg*. Sozialistiche Monatshefte 1921, N° 1.

Voir aussi les données statistiques utilisées par nous dans le « *Journal Officiel de la République Française* », annexe du 31 juillet 1921, p. 345.

Tel est le cas de la fameuse brochure d'un Danois, M. Christian Döring, qui en se basant sur les calculs de sur-mortalité et de sous-natalité a constaté, rien que pour l'Europe une perte de 35 millions de vies humaines. Car, à côté des décédés sur les champs de batailles, la population civile a été décimée par des épidémies terribles, comme celle de typhus et surtout de grippe espagnole ; cette dernière à elle seule coûta la vie à plusieurs millions d'êtres humains des deux sexes. Rien que pour la mortalité directe de la guerre, (parmi la population militaire) nous arrivons aux chiffres suivants :

*Tableau de la mortalité directe de la guerre mondiale.*

| | | |
|---|---|---|
| France | 1.400.000 | tués |
| Royaume-Uni | 950.000 | — |
| Italie | 700.000 | — |
| Serbie et Monténégro | 325.000 | — |
| Roumanie | 250.000 | — |
| Grèce | 100.000 | — |
| Portugal | 8.000 | — |
| Ancien Empire Russe | 5.350.000 | — |
| Etats-Unis | 116.000 | — |
| Allemagne | 2.000.000 | — |
| Autriche-Hongrie | 1.200.000 | — |
| Bulgarie | 100.000 | — |
| Turquie | 500.000 | — |
| Total : | 13.039.000 | |

Plus de 13 millions d'hommes dans la force de l'âge sont morts sur les champs de batailles ; les résultats des guerres antérieures paraissent bien insignifiants en comparaison de ce désastre, déclenché sur l'Europe et ensuite sur le monde entier.

En regardant le tableau ci-dessus, nous voyons que les pertes de la population militaire de la France s'élèvent à

1.400.000 en chiffre rond. Comme le total des mobilisés était de 8.410.000 hommes, c'est donc chaque sixième enrôlé qui est resté mort sur le champ de bataille. Mais, comme nous l'avons déjà vu, la mortalité militaire est, en général, inférieure à la mortalité civile. Etudions donc cette dernière et, plus généralement, l'effet de la guerre sur la population française pendant la période démographique de 1913 à 1920.

Disons d'emblée que cette étude doit rester forcément un peu incomplète, car les chiffres manquent totalement pour les dix départements envahis : l'Aisne, les Ardennes, la Marne, la Meurthe-et-Moselle, la Meuse, le Nord, l'Oise, le Pas-de-Calais, la Somme, les Vosges ; nous ne nous baserons donc que sur l'étude de 77 départements.

Tableau de la Population, des Mariages, Naissances et Décès dans 77 départements de 1913 à 1920

| | Population en milliers d'habitants | NOMBRE en MILLIERS des | | | Excédent des Naissances ou des Décès | Proportion par 10.000 habitants | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Mariages | Naissanc. | Décès | | Mariages | Naissanc vivantes | Décès |
| 1913 | 33.095 | 247.9 | 604.8 | 587.4 | + 17.3 | 150 | 183 | 177 |
| 1914 | 33.085 | 169.0 | 594.2 | 647.5 | — 53.3 | 102 | 180 | 196 |
| 1915 | 34.290 1) | 75.3 | 387.8 | 655.1 | — 267.3 | 44 | 113 | 191 |
| 1916 | 33.650 | 108.6 | 315.1 | 607.7 | — 292.6 | 64 | 94 | 181 |
| 1917 | 32.980 | 158.5 | 343.3 | 613.1 | — 269.8 | 96 | 104 | 186 |
| 1918 | 32.780 | 177.8 | 399.0 | 788.6 | — 389.6 | 108 | 121 | 240 |
| 1919 | 32.315 2) | 447.2 | 403.5 | 620 7 | — 217.2 | 276 | 124 | 191 |
| 1920 | 31.700 2) | 496.3 | 656.5 | 562.3 | + 94.2 | 313 | 207 | 177 |

Commençons par étudier les mariages.

(1) Accroissement résultant de l'arrivée des réfugiés.
(2) Diminution résultant du retour des réfugiés dans les 10 autres départements.

Avant la guerre, (nous prenons comme chiffre caractéristique pour le temps d'avant-guerre celui de l'année 1913) on célébrait dans les 77 départements environ 250.000 mariages par an. Mais, sitôt la mobilisation proclamée, le chiffre des mariages baisse rapidement et en 1914 on célèbre 80.000 mariages de moins qu'en 1913. La guerre se prolonge, ses effets se font sentir plus profondément, et en 1915, le chiffre de la nuptialité descend au niveau le plus bas qui ait été observé depuis le début du XIX$^{e}$ siècle : Au lieu d'être normalement de 250.000, il n'est que de 75.000 (29 pour 100 du chiffre normal). Les années suivantes marquent une légère augmentation — le chiffre monte à 108.000. Mais aussitôt la paix conclue, les soldats retournent au foyer et les mariages différés ou empêchés par la guerre se célèbrent en masse : leur chiffre monte à 447.000 pour passer en 1920 à 496.000, ce qui constitue un record. Si nous comparons le minimum et le maximum de la période démographique de la guerre, et si nous fixons le premier à 100 — c'est à 660 que s'élève le maximum.

Si nous regardons maintenant le chiffre de nuptialité de la France entière (90 départements) en 1920, nous constatons 623.869 mariages, nombre jamais atteint jusqu'à ce jour. On a célébré dans cette année deux fois plus de mariages qu'en temps normal, 312.000 mariages de plus qu'en 1913. Voilà les résultats auxquels aboutit la phase réparatrice, où la nature semble vouloir à tout prix compenser les pertes de la phase destructive.

Pour mieux mettre en relief les oscillations du mariage pendant la guerre dans l'échelle internationale, nous avons établi le tableau suivant nous montrant le mouvement de la nuptialité dans 4 pays : la France et l'Allemagne, (pays belligérants), ensuite la Suisse, (pays neutre), et

la Nouvelle-Zélande, (l'avant-dernier est très rapproché du champ de bataille, tandis que le dernier en est très éloigné). Ici, le procédé des nombres-indices est le mieux approprié à cette étude. En supposant l'année 1913 égale partout à 100, on peut bien voir l'effet de la guerre.

## TABLEAU DE NOMBRES-INDICES REPRESENTANTLA PROPORTION DES NOUVEAUX-MARIES POUR 10.000 HABITANTS DE 1913 A 1920

| | *France* | *Allemagne* | *Suisse* | *Nlle Zélande* |
|---|---|---|---|---|
| 1913 | 100 | 100 | 100 | 100 |
| 1914 | 68 | 89 | 83 | 103 |
| 1915 | 29 | 53 | 72 | 110 |
| 1916 | 43 | 54 | 83 | 90 |
| 1917 | 64 | 61 | 86 | 71 |
| 1918 | 72 | — | 96 | 69 |
| 1919 | 184 | — | 114 | 102 |
| 1920 | 209 | 100 | — | — |

Nous voyons tout de suite que c'est la France qui est la plus atteinte par la guerre, que c'est elle qui fut bouleversée le plus profondément. Après la mobilisation, le mariage accuse une baisse vertigineuse de 100 à 68 puis à 29 pour monter ensuite légèrement et pour s'élever après la guerre à des hauteurs inouïes : 184 en 1919 et 209 en 1920. L'Allemagne fut déjà moins touchée : la baisse des deux premières années s'arrête à 53 en 1915, ce qui constitue un minimum presque deux fois plus élevé que celui de la France. Ensuite, le chiffre monte légèrement et, après la conclusion de la paix est de nouveau au niveau de l'avant-guerre. En Suisse, nous pouvons observer un effet très curieux de la guerre : pays neutre, mais très rapproché du champ de bataille, il passe par toutes les vicissitudes des pays belligérants, la nuptialité de 100 en

1913 tombe à 83 en 1914 et à 72 en 1915 ; le minimum du mariage dans les pays belligérants influe aussi sur le minimum en Suisse ; mais si en France la baisse est de 71 points, en Allemagne de 47 points, en Suisse elle n'est que de 28 points. Après la fin de la guerre, nous constatons aussi en Suisse la phase réparatrice où le mariage monte à 114 points. Même sur la vie de la lointaine Nouvelle-Zélande, la guerre a laissé son empreinte ; mais si en Suisse, très rapprochée du champ de bataille, ce reflet a été immédiat, la Nouvelle-Zélande ne l'a éprouvé qu'en 1917 et 1918, quand le mariage est tombé de 100 à 71 et 69 pour remonter après la guerre à 102.

II. *Les naissances vivantes.* — Avant la guerre, on constatait dans les 77 départements 605.000 naissances vivantes. La guerre ne fut déclanchée que dans la seconde moitié de l'année 1914, ses effets sur la natalité ne commencent donc à se faire sentir qu'en 1915. En réalité, les naissances baissent en 1914 seulement de 10.000, tandis qu'en 1915, elles s'affaisent à 387.000 pour tomber encore en 1916 à 315.000. C'est le point le plus bas observé durant cette guerre et qui donne un chiffre de naissances presque deux fois moindre que le chiffre normal. En 1916, et 1917, nous assistons à un léger accroissement de la natalité, qui après la guerre monte à 656.000 — chiffre supérieur de 8 pour 100 à celui d'avant-guerre. L'écart entre le minimum et le maximum de la natalité pendant la période démographique de la guerre n'est pas si considérable que dans les mariages : si nous fixons le minimum à 100 — ce n'est qu'à 220 que s'élèvera le maximum.

Si nous regardons maintenant le chiffre de la natalité dans les 90 départements en 1920, nous constatons le

nombre de 834.411 naissances vivantes. Ce chiffre n'est supérieur à celui de 1913 que de 44.056 unités — il est le plus élevé depuis 1908 (843.060), mais inférieur encore au nombre annuel moyen de la période 1901-10 qui était de 858.498. Donc, l'accroissement de la natalité pendant la période réparatrice, a été, grâce à la chute constante du taux de la natalité, assez insignifiant et n'a pas compensé les lacunes des années 1915-19.

Si nous voulons maintenant analyser l'influence de la guerre sur une échelle plus étendue, regardons ce tableau, analogue à celui des mariages :

## TABLEAU DE NOMBRE-INDICES REPRESENTANT LA PROPORTION DES NAISSANCES VIVANTES POUR 10.000 HABITANTS DE 1913 A 1920

| | *France* | *Allemagne* | *Suisse* | *Nlle Zélande* |
|---|---|---|---|---|
| 1913 | 100 | 100 | 100 | 100 |
| 1914 | 98 | 97 | 97 | 100 |
| 1915 | 62 | 74 | 84 | 97 |
| 1916 | 51 | 56 | 81 | 99 |
| 1917 | 57 | 51 | 79 | 98 |
| 1918 | 66 | — | 80 | 90 |
| 1919 | 68 | — | 80 | 82 |
| 1920 | 113 | 104 | — | 97 |

Nous voyons tout de suite que, si, par rapport aux mariages, la France a été plus éprouvée que l'Allemagne, ici, par contre, les deux pays ont souffert dans une mesure à peu près égale ; cependant, le chiffre le plus bas pour la France — 51 pour 100 de la valeur d'avant-guerre a été atteint déjà en 1916, tandis que le même chiffre, représentant aussi le minimum de l'Allemagne, n'a été atteint par celle-ci qu'une année après. Remarquons entre parenthèse, que ce minimum, quoique très bas en lui-même,

a été dépassé encore par la Hongrie (43 pour 100 du chiffre d'avant-guerre) et par la Roumanie (34 pour100).

Après la conclusion de la paix, la natalité en France s'élève légèrement de même qu'en Allemagne (où ce n'est que le commencement de la période réparatrice). Quant aux pays neutres — ils subissent aussi assez fortement le contre-coup de la guerre. En Suisse, les naissances baissent jusqu'à 79 pour 100 de la valeur d'avant-guerre, et dans la Nouvelle-Zélande, qui, étant très éloignée ne subit le contre-coup que plus tard, les naissances tombent jusqu'à 82 pour 100 pour remonter ensuite au niveau d'avant-guerre.

III. *Les décès.* — Mais pendant la guerre, la question de la mortalité est évidemment la plus importante. Si nous jetons un regard sur le tableau démographique de la Guerre Mondiale, nous constatons avec surprise, que la mortalité, en général, n'a pas été aussi élevée qu'on pourrait le supposer. De 587.400 normalement, elle s'élève à 655.100 en 1915. Ensuite elle descend un peu en 1916 et 1917 ; l'année 1918, qui est celle de deux vagues de grippe espagnole se répandant, de Brest et de Toulon sur toute la France, enregistre le nombre le plus élevé de la mortalité pendant la guerre — 788.600. L'année suivant, à cause toujours de la grippe espagnole, nous constatons encore un nombre assez élevé de décès, mais en 1920, la phase réparatrice commence et les décès tombent à 562.300.

Pendant cette année, dans toute la France, (90 départements) nous constatons 674.621 décès, soit 56.820 de moins qu'en 1913 ; c'est le chiffre le plus bas qui ait été observé en France, depuis le début du XX$^{e}$ siècle. Si nous voulons maintenant établir la comparaison avec le taux

de la mortalité des autres pays, nous n'avons qu'à regarder le tableau ci-dessous, analogue à celui des mariages et naissances.

## TABLEAU DE NOMBRE-INDICES REPRESENTANT LA PROPORTION DES DECEDES POUR 10.000 HABITANTS DE 1913 A 1914

| | *France* | *Allemagne* | *Suisse* | *Nlle Zélande* |
|---|---|---|---|---|
| 1913 | 100 | 100 | 100 | 100 |
| 1914 | 111 | 103 | 97 | 98 |
| 1915 | 108 | 101 | 93 | 96 |
| 1916 | 102 | 95 | 90 | 101 |
| 1917 | 105 | 107 | 92 | 101 |
| 1918 | 136 | — | 133 | 156 |
| 1919 | 108 | — | 98 | 100 |
| 1920 | 100 | 105 | — | 108 |

Nous voyons d'emblée que si les oscillations de la nuptialité ont été très fortes et celles de la natalité beaucoup moins, celles de la mortalité sont en général très minimes, excepté l'année 1918, où la grippe espagnole a dévasté le monde entier. Si nous observons l'année 1916 chez les deux belligérants, notre étonnement grandit à juste titre : la mortalité générale de la France est tout à fait normale (supérieure de 2 pour 100 à celle d'avant-guerre), tandis que celle de l'Allemagne est de 5 pour 100 au-dessus de la mortalité d'avant-guerre. Ce n'est qu'ensuite, que l'épidémie terrible de la grippe fait monter la mortalité française de 105 à 130 points, pour retomber ensuite un peu au-dessous du niveau d'avant-guerre. De même dans les pays neutres, l'épidémie de grippe déploie ses ravages, en élevant le taux de la mortalité en Suisse de 92 à 133, et même dans la Nouvelle-Zélande de 101 à 156. Nous voyons encore une fois se confirmer la règle

que la guerre, loin d'être un malheur local est, au contraire un désastre universel.

Si nous demandons maintenant quel fut le surcroît de mortalité dû à la guerre — c'est-à-dire quelle fut sa mortalité indirecte, nous trouvons la réponse dans des calculs qui l'évaluent à 500.000 au plus (1). Nous devons cela surtout au fait que la grippe a atteint la France beaucoup moins que les autres pays (2). En somme donc quel est le bilan général de la Guerre Mondiale et quel fut son effet sur la population ?

## TABLEAU DES DERNIERS RECENSEMENTS

| *Année* | *Nombre d'habitants* |
|---|---|
| 1911 (87 dép.) ..... | 39.604.992 |
| 1921 (87 dép.) ..... | 37.499.769 |
| 1921 (90 dép.) ..... | 39.209.518 |
| 1926 ..... | 40.743.851 |

Nous voyons ici que dans l'espace de 10 ans, la France des 87 départements a perdu 2.100.000 habitants, mais par le retour de l'Alsace-Lorraine elle en a récupéré 1.800.000 ; de sorte qu'en 1926, sa population totale est supérieure à celle de 1911 de plus d'un million. Mais cette augmentation extérieure n'est que fictive, à cause de l'im-

(1) Nous empruntons ce chiffre à la savante étude de M. L. Hersch: « *La Mortalité indirectement causée par la guerre mondiale* » qui doit paraître prochainement dans « Metron » et nous tenons à remercier ici l'auteur d'avoir bien voulu mettre à notre disposition le manuscrit de son travail.

(2) En France, la grippe n'a fait que 200.000 victimes, tandis qu'en Italie 432.000 et au petit Portugal (neutre) : 140.000.

migration intense des étrangers, qui tout de suite après la guerre commencèrent à s'établir en masse en France. Car, si nous comptons la population française de la France — elle s'élève en 1921 à 37.660.000 habitants, c'est-à-dire au chiffre atteint déjà en 1863 ! Voici l'effet véritable de la guerre mondiale : *elle a rejeté les Français 60 ans en arrière.*

## CHAPITRE TROISIEME

## LA NUPTIALITE

La diminution de la nuptialité doit-elle être considérée comme une cause de dépopulation en France, et si oui, dans quelle mesure ?

Voilà le problème que nous voulons examiner brièvement ici. Car depuis très longtemps, certaines voix se font entendre en France, qui attribuent la baisse de la natalité à la baisse de la nuptialité. On se marie moins en France, dit-on, c'est pourquoi il y a moins d'enfants. Rien de plus faux que ce raisonnement. En général la natalité n'est pas en rapport direct avec la nuptialité, mais avec la fécondité. Le nombre des mariages peut diminuer, néanmoins leur fécondité peut augmenter, et, dans ce cas, nous assistons au relèvement du taux de la natalité. Ainsi, en France, le mouvement de la natalité est absolument indépendant

du mouvement des mariages et il suit une courbe entièrement différente. Etudions donc la nuptialité de la France du commencement du XIX^e^ siècle à nos jours.

## TABLEAU DE LA NUPTIALITE

| *Moyennes des années* | *Mariages pour* 10.000 *habitants* |
|---|---|
| 1801-1810 | 78 |
| 1811-1820 | 79 |
| 1821-1830 | 78 |
| 1831-1840 | 79 |
| 1841-1850 | 79 |
| 1851-1860 | 79 |
| 1861-1870 | 78 |
| 1871-1880 | 80 |
| 1881-1890 | 74 |
| 1891-1900 | 75 |
| 1901-1905 | 76 |
| 1913 | 75 |
| 1921-1925 | 96 |
| 1926 | 85 |

Si l'on examine attentivement ce tableau, on voit clairement que la fable d'après laquelle la nuptialité en France serait en baisse, est dénuée de tout fondement. La nuptialité française n'accuse ni une baisse ni une hausse ; elle est de 78 pour 10.000 habitants au début du XX^e^ siècle (1901-1905) ; une année avant la guerre, elle s'arrête à 75 pour monter après la guerre, dans la période 1921-1925 jusqu'à 96 et retomber en 1926, où les influence sde la guerre ne se font pourtant plus sentir, à 85 pour 10.000 habitants. La nuptialité en France accuse donc une tendance stationnaire. Si nous examinons maintenant la démographie intérieure du mariage, nous verrons qu'ici aussi les changements ont été très petits. Le nombre des mariés suivant les groupes d'âges, est particulièrement

intéressant à cet égard. Nous les examinerons successivement pour les hommes et les femmes. (1)

## TABLEAU DU POURCENTAGE DES MARIES PARMI LES HOMMES EN FRANCE

| | *Les hommes à l'âge de :* | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Années | 15-20 ans | 20-25 | 25-30 | 30-35 | 35-40 |
| 1851 | 0,18 | 10,40 | 40,89 | 66,01 | 77,30 |
| 1861 | 0,26 | 12,51 | 43,16 | 68,00 | 78,07 |
| 1872 | 0,21 | 17,02 | 49,78 | 69,24 | 77,38 |
| 1881 | 0,18 | 12,60 | 50,36 | 61,44 | 76,59 |
| 1891 | 0,16 | 9,34 | 48,32 | 70,26 | 77,59 |
| 1896 | 0,19 | 7,18 | 49,94 | 71,15 | 78,57 |

Nous avons ici l'évolution du mariage pour les hommes pendant la seconde moitié du XIX$^{e}$ siècle, et chaque colonne nous montre le pourcentage des hommes mariés suivant le groupe d'âge.

Parmi les adolescents de 15-20 ans, il y avait 0,18 mariés en 1851, et 0,19 en 1896, changement insignifiant et absolument négligeable. Parmi les hommes de 20 et 25 ans, nous voyons déjà un léger fléchissement ; ce groupe se marie moins à la fin du siècle que dans le milieu. Par contre, les hommes de 25 à 30 ans se marient beaucoup plus à la fin du XIX$^{e}$ siècle, et si en 1851, 40 pour 100 étaient des mariés, ils étaient 50 pour 100 en 1896. L'évolution montre donc un léger retard dans le mariage pour les hommes. Pour les 35-40 ans pas de changements notables.

Dressons maintenant le tableau analogue pour les femmes.

(1) Nous extrayons ces tableaux des *Aperçus Statistiques Internationaux* de Gustave Sundbärg. Stockholm p. 126.

## TABLEAU DU POURCENTAGE DES MARIEES PARMI LES FEMMES EN FRANCE

| | *Parmi les femmes à l'âge de :* | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Années | 15-20 ans | 20-25 | 25-30 | 30-35 | 35-40 |
| 1851 | 3,36 | 29,91 | 57,84 | 70,52 | 75,46 |
| 1861 | 5,35 | 34,30 | 60,67 | 72,38 | 76,34 |
| 1872 | 5,74 | 39,61 | 65,19 | 72,81 | 75,84 |
| 1881 | 6,06 | 38,65 | 65,35 | 73,25 | 75,91 |
| 1891 | 4,65 | 37,03 | 65,22 | 73,74 | 75,75 |
| 1896 | 4,55 | 36,24 | 66,25 | 74,64 | 76,49 |

Nous voyons donc que si pour les hommes, l'évolution du mariage marque un léger retard, pour les femmes ce n'est pas le cas. Parmi les femmes entre 20 et 25 ans, le nombre des mariées s'accroît légèrement de 30 à 36 pour 100, et parmi celles de 25 à 30 ans, de 52 à 66 pour 100. Dans l'ensemble, ici aussi, nous constatons le même état de choses, avec des changements insignifiants.

Pour voir maintenant l'évolution du mariage avant la Guerre Mondiale nous donnons le tableau suivant, dressé sur une autre base que les tableaux précédents (1).

### TABLEAU DU MARIAGE SUIVANT LES GROUPES D'AGE EN FRANCE (1910-1911)

Sur 10.000 célibataires se sont mariés aunuellement

| | jusqu'a 20 | 20-25 | 25-30 | 30-40 | 40-50 | 50-60 | apr. 60 | ensemb. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **HOMMES** | 32 | 548 | 2.004 | 1.071 | 399 | 181 | 37 | 632 |
| **FEMMES** | 119 | 1.616 | 1.470 | 599 | 187 | 51 | 6 | 470 |

(1) Nous l'empruntons à Woytinsky. *Die Welt in Zahlen*, tome I, page 63.

Nous voyons que les hommes se marient toujours le plus à l'âge de 25 à 30 ans, et que même le chiffre des mariages entre 30 et 40 ans est encore considérable. Les femmes se marient toujours le plus entre 20 et 30 ; moins déjà, entre 25 et 30. Nous voyons donc toujours une même tendance dans le mariage, la tendance stationnaire. Si nous examinons la nuptialité dans l'échelle internationale, nous aboutirons au même résultat.

**TABLEAU DE LA NUPTIALITÉ DES PAYS DE L'EUROPE**
**(Mariages pour 10.000 habitants)**

| Pays | 1841 | 1851 | 1861 | 1871 | 1881 | 1891 | 1913 | 1925 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Gr.-Bretagne et Irl. | — | — | 77 | 75 | 70 | 74 | 79 | 72 [2] |
| Allemagne | 80 | 78 | 85 | 86 | 78 | 82 | 77 | 76 |
| Belgique | 68 | 74 | 75 | 73 | 70 | 80 | 81 | 95 |
| Italie | — | — | 76 | 77 | 79 | 73 | 75 | 73 |
| Suisse | 64 | 65 | 71 | 77 | 69 | 75 | 69 | 71 |
| Suède | 73 | 76 | 65 | 68 | 63 | 59 | 59 | 62 |
| Norvège | 78 | 77 | 66 | 73 | 66 | 67 | 63 | 59 |
| Danemark | 79 | 89 | 75 | 79 | 73 | 72 | 72 | 75 [2] |
| Pays-Bas | 74 | 79 | 82 | 81 | 71 | 74 | 77 | 75 [2] |

Nous remarquons que, dans certains pays du Nord, comme la Suède et la Norvège, les mariages ont fléchi un peu. Mais à part cette légère exception, dans tous les pays, la nuptialité se maintient au même niveau. C'est donc la fécondité des mariages qu'il faut étudier, pour savoir les causes de la dépopulation, mais ici nous touchons déjà au problème de la natalité.

(1) En 1926.

# CHAPITRE QUATRIEME

## LA NATALITE

La fécondité victorieuse reste la force indiscutée, la puissance souveraine qui seule fait l'avenir.

Il ne s'est pas fait dans l'histoire un seul pas sans que ce soit le nombre qui ait poussé l'humanité dans sa marche.

Emile ZOLA.

*Section Première*

## LA BAISSE DE LA NATALITE

Des recensements réguliers nous permettent d'étudier l'évolution de la natalité française depuis le commencement du XIX^e^ siècle.

Nous avons donc dressé le tableau suivant, nous permettant d'examiner l'évolution de la natalité par décades.

### TABLEAU DES NAISSANCES VIVANTES EN FRANCE (1801-1926)

| *Années* | *Naissances par milliers* |
|---|---|
| 1801 | 903 |
| 1811 | 926 |
| 1821 | 965 |
| 1831 | 986 |
| 1841 | 976 |
| 1851 | 971 |
| 1861 | 1.005 |
| 1871 | 826 |
| 1881 | 937 |
| 1891 | 866 |
| 1901 | 857 |
| 1911 | 742 |
| 1921 | 813 |
| 1926 | 766 |

Nous voyons d'un seul coup d'œil que le nombre absolu des naissances a en général diminué en France. Cependant cette diminution nous semble très minime, puisqu'au lieu de

900.000 naissances au début du XIX[e] siècle nous en avons en 1926 environ 750.000. Le problème change complètement et nous prouve que ces chiffres sont fictifs, quand nous nous rappelons que pendant ce laps de temps la population s'est accrue considérablement. Si en 1801 pour une population de 27 millions nous avons 900.000 naissances et en 1921 pour une population de 40 millions seulement 750.000, c'est que la diminution de la natalité a été très forte, mais que les chiffres absolus nous masquent le véritable état de choses.

Pour connaître la situation réelle de l'évolution de la natalité, il nous faut examiner le mouvement de son taux, ou le nombre des naissances pour 10.000 habitants.

Le tableau suivant nous le montrera: (1)

## TABLEAU DES NAISSANCES VIVANTES POUR 10.000 HABITANTS EN FRANCE

| *Périodes d'années* | *Taux moyen de la Natalité* |
|---|---|
| 1801-1810 | 329 |
| 1811-1820 | 318 |
| 1821-1830 | 306 |
| 1831-1840 | 288 |
| 1841-1850 | 273 |
| 1851-1860 | 261 |
| 1861-1870 | 262 |
| 1871-1880 | 254 |
| 1881-1890 | 239 |
| 1891-1900 | 221 |
| 1901-1910 | 206 |
| 1911-1920 | 153 |
| 1921-1925 | 193 |
| 1926 | 188 |

(1) Les chiffres jusqu'à 1900 selon Sundbarg: « *Aperçus statistiques Internationaux* », Stockholm 1908.

Comme nous le voyons, le taux de la natalité baisse continuellement dès le début du XIX$^{e}$ siècle. Si nous fixons le taux des années 1801-1810 à 100, celui des années avant la Guerre Mondiale sera de 62 et celui de l'après-guerre (1926) de 57 seulement. Cette chute constante de la natalité n'a pas été aperçue tout de suite par les savants, car jusqu'au dernier tiers du XIX$^{e}$ siècle le nombre absolu de naissances vivantes, grâce à l'augmentation de la population, se maintenait au même niveau ou même s'accroissait lentement. Les savants et les économistes de cette époque étaient encore sous la forte influence de Malthus et, n'apercevant pas le danger imminent, prêchaient ses doctrines. Lorsque en 1803 J.-B. Say publia son traité d'économie politique, l'accroissement de la population était encore si considérable, que le savant économiste a écrit : « Les institutions les plus favorables au bonheur de l'humanité sont celles qui tendent à multiplier les capitaux. Il convient donc d'encourager les hommes à faire des épargnes plutôt que des enfants ». Même les autorités se font à cette époque le porte-parole du pasteur d'Hayleybury.

La circulaire officielle du préfet de la Somme, M. Dunoyer, est très caractéristique : « Les classes les plus à plaindre de la Société, écrivait-il, ne parviennent à s'affranchir de leur douloureux état qu'à force d'activité, de raison, de prudence, de prudence surtout dans l'union conjugale et en mettant un soin extrême à éviter de rendre leur mariage plus prolifique que leur industrie ».

Mais la situation va changer bientôt, car on s'aperçoit de plus en plus que le lent accroissement de la population, loin de constituer un danger de surpopulation pour l'avenir, présente au contraire une grave menace pour la puissance démographique et politique de la France, à cause de l'augmentation rapide des autres pays. Nous voyons encore

une fois se confirmer d'une façon éclatante la thèse sur laquelle nous avions eu à maintes reprises l'occasion d'insister — que les idées et les opinions démographiques proviennent du milieu où elles sont crées et que lorsque ce milieu change, les idées changent aussi. Dans la première moitié du XIX[e] siècle, lorsqu'on croyait que la population se multipliait rapidement, tous les écrivains sans exception ont embrassé la doctrine de Malthus. Mais, à peine s'est-on aperçu du danger de la natalité décroissante, qu'on a fait volte-face et qu'on a commencé à combattre Malthus avec acharnement. On répudie à présent ses doctrines et l'on sonne l'alarme contre le danger de la dépopulation.

Un des premiers qui ont attiré l'attention publique sur ce point en suscitant un débat général, fut Léonce de Lavergne, dans un article de la *Revue des Deux Mondes* (1) publié en 1857.

Mais, chose caractéristique, il déplore seulement le faible accroissement général de la population sans attirer l'attention sur le taux baissant de la natalité. M. de Lavergne est encore le partisan ardent de Malthus et il écrit : « Une population qui s'accroit lentement et même une population qui reste stationnaire ou qui diminue n'est pas dans tous les cas un phénomène à déplorer ». Pour la France, l'auteur craint les répercussions politiques d'un accroissement plus faible que celui des autres pays, mais il garde l'espoir que le paysan français réparera le mal : « Dans toutes les grandes crises historiques — écrit-il avec raison, le paysan français, si bien personnifié par Jacques Bonhomme, a toujours fini par nous tirer d'affaire. Remontez aux Croisades, aux guerres féodales, aux guer-

(1) « *L'Agriculture et la Population* », livraison de février 1857.

res contre les Anglais, aux guerres de religion, aux guerres d'Italie, aux guerres de Louis XIV, aux guerres de la Révolution et de l'Empire, c'est Jacques Bonhomme qui répare sans cesse le mal fait par d'autres... si les autres classes de la société française, riches, bourgeois, artisans des villes valaient pour leurs rôles, ce que Jacques Bonhomme vaut pour le sien, ce n'est pas l'Angleterre, c'est la France qui serait depuis longtemps le premier peuple de l'univers. » (1).

Les économistes se dressent maintenant résolument contre Malthus et répudient l'influence pernicieuse de sa doctrine. Dans le même camp nous voyons Bastiat et Proudhon, ces esprits si différents à tout point de vue, Frédéric Le Play, le célèbre statisticien Achille Guillard et tant d'autres.

L'influence du nouveau milieu social est si forte sur les économistes et les démographes, que les mêmes savants changent brusquement d'avis et Wolowsky qui en 1849 a écrit avec Fonteyrand *L'Instruction pour le peuple* où il incite aux pires pratiques malthusiennes, déclare en 1862 à la Société d'Economie politique : « Les faits doivent servir de guide dans les discussions économiques. Or lorsqu'on étudie la marche de ces faits, notamment dans notre pays, au lieu de se plaindre de la trop grande multitude de naissances, on serait plutôt amené à signaler le contraire. Ceux qui pensent qu'il n'y a rien de plus essentiel aujourd'hui que d'engager les classes laborieuses à plus de prudence dans le mariage se trompent donc singulièrement à l'heure qu'il est. A mes yeux le progrès de la population est la source, la fin et le signe de tous les progrès. »

---

(1) Art. cité page 501.

Et le taux toujours décroissant de la natalité a amené tous les savants de la fin du XIX[e] siècle à s'élever contre Malthus, à bannir sa doctrine du sol français et à chercher des remèdes pour augmenter le nombre des naissances. Mais tous ces essais restèrent vains et, avec un fatalisme inéluctable, le taux de la natalité tombait d'année en année.

## TABLEAU DE NAISSANCES VIVANTES POUR 10.000 HABITANTS

| | |
|---|---|
| 1901 | 220 |
| 1902 | 217 |
| 1903 | 212 |
| 1904 | 210 |
| 1905 | 207 |
| 1906 | 206 |
| 1907 | 197 |
| 1908 | 202 |
| 1909 | 195 |
| 1910 | 195 |
| 1911 | 187 |
| 1912 | 190 |
| 1913 | 191 |
| 1923 | 191 |
| 1924 | 187 |
| 1925 | 189 |
| 1926 | 188 |

Nous éliminons de ce tableau les chiffres de naissances pendant la période où s'est manifestée l'influence de la Guerre Mondiale car le taux est alors tombé à 95 pour s'élever dans la période réparatrice à 213. Mais, depuis 1923, le taux est revenu à son niveau d'avant-guerre, et continue sa marche de descente. Dans l'ensemble, nous voyons donc que le taux de la natalité a baissé en France dans une mesure très forte, jusqu'à 43 pour 100: de 329 dans l'époque 1801-1810, il tombe à 188 en 1926 et continue à tomber légèrement.

*Section Deuxième*

## LA NATALITE DANS LES DEPARTEMENTS

Nous avons vu que le taux de la natalité en France est en diminution constante depuis le début du XIX[e] siècle. Mais ce taux général ne nous donne qu'une idée assez vague du mal qui ronge le pays ; pour avoir une image juste et réelle, il faut étudier l'intérieur du pays, il faut examiner les variations de la natalité dans les 90 départements et voir si, dans quelques régions du pays, le problème ne se présente pas avec une acuité particulière.

En réalité, en jetant les yeux sur la carte démographique de la France dans la seconde moitié du XIX[e] siècle, nous voyons que quatre régions sont atteintes plus particulièrement par le fléau de la natalité décroissante.

1° *Le groupe normand* comprenant l'Orne, le Calvados, l'Eure.

2° *Le groupe oriental et bourguignon*, comprenant l'Aube, la Côte-d'Or, la Nièvre, l'Yonne.

3° *Le groupe provençal et dauphinois :* les Hautes et Basses-Alpes, la Drôme.

4° *Le groupe gascon*, comprenant le Gers, le Lot, le Lot-et-Garonne, l'Ariège, le Tarn-et-Garonne, la Haute-Garonne.

Analysons tout d'abord le groupe normand. Nous constatons au cours du XIX° siècle une profonde et progressive chute du taux de la natalité, qui avec l'exode rural cause le dépeuplement quasi-complet de ces contrées. La population y diminue avec une rapidité effrayante, comme nous le montre le tableau suivant :

## TABLEAU DE LA POPULATION EN MILLIERS D'HABITANTS

| *Départements* | 1846 | 1886 | 1926 |
|---|---|---|---|
| Calvados | 498,3 | 437,3 | 390,3 |
| Eure | 423,2 | 358,8 | 308,4 |
| Orne | 442,1 | 367,2 | 277,6 |

Les réponses des docteurs, consultés par le Dr J. Bertillon qui les cite dans son livre, (1) caractérisent très bien la mentalité des Normands.

Les proverbes en vogue en Normandie sont : « Le couple vaut mieux que la douzaine » ou « Désir de roi — garçon et fille ». On considère généralement la fécondité comme ridicule et la limitation du nombre des enfants comme la vertu la plus sublime. D'une famille à plusieurs enfants on dit avec mépris : « Telle est encore enceinte ! Quel malheur ! Ces gens là c'est pire que des animaux ! »

(1) Bertillon *op. cit.* p. 107.

Avec une morale pareille, rien de surprenant si nous constatons que le taux de la natalité descend à un niveau faible, et qu'il est dépassé continuellement par le taux de la mortalité.

Dans le groupe oriental et bourguignon la situation est pareille. Jusqu'à la moitié du XIX$^{e}$ siècle, la natalité était encore assez forte, mais elle est descendue ensuite au-dessous du taux de la mortalité, causant le dépeuplement continuel de ces contrées.

TABLEAU DE LA POPULATION

(*Par milliers d'habitants*)

| *Départements* | 1846 | 1886 | 1926 |
|---|---|---|---|
| Aube | 261,8 | 257,4 | 238,3 |
| Côte-d'Or | 396,5 | 381,6 | 328,9 |
| Nièvre | 322,2 | 347,6 | 260,5 |
| Yonne | 374,2 | 355,4 | 277,2 |

Dans le groupe provençal et dauphinois, la natalité tombe aussi constamment au cours du XIX$^{e}$ siècle et cause le dépeuplement quasi-complet de ces régions.

TABLEAU DE LA POPULATION

(*Par milliers d'habitants*)

| *Départements* | 1846 | 1886 | 1926 |
|---|---|---|---|
| Alpes (Basses) | 156,6 | 129,5 | 88,3 |
| Alpes (Hautes) | 133,1 | 122,9 | 88,0 |
| Drôme | 320,1 | 314,6 | 263,8 |

Mais la région de la Gascogne est la plus profondément atteinte. La dépopulation qui y sévit est extrêmement intense, comme nous le prouve le tableau suivant :

## TABLEAU DE LA POPULATION

(*Par milliers d'habitants*)

| *Départements* | 1846 | 1886 | 1926 |
|---|---|---|---|
| Ariège | 270,5 | 237,6 | 167,5 |
| Garonne (Hte) | 481,9 | 481,2 | 431,9 |
| Gers | 314,8 | 274,4 | 196,4 |
| Lot | 294,5 | 271,5 | 171,8 |
| Lot-et-Garonne | 346,8 | 307,4 | 246,6 |
| Tarn-et-Garonne | 242,4 | 214,0 | 164,2 |

Pendant 80 ans, ces 6 départements ont perdu presque 600.000 habitants. Il faut imputer cette perte en grande partie à la natalité exceptionnellement basse de la Gascogne qui est une des régions les plus stériles de la France.

Ce n'était pas toujours le cas : avant et pendant la Grande Révolution, les femmes de la Gascogne mettaient au monde beaucoup d'enfants. Elles étaient puissantes et fécondes à l'instar de la célèbre Catherine Sforza qui criait du haut des remparts de Forli aux assiégeants qui la menaçaient de mettre à mort ses six enfants restés en otage : « Imbéciles vous voulez tuer mes enfants ? Vous n'avez qu'à me regarder pour voir que je puis en faire d'autres ! » Mais ces temps ont vite passé pour la Gascogne. Déjà dans les premières décades du XIX^e^ siècle la natalité a commencé à décroître et bientôt les tombeaux se firent plus nombreux que les berceaux. Voici à titre d'exemple la baisse de la natalité dans le département du Lot-et-Garonne.

## TABLEAU DE LA NATALITE DANS LE LOT-ET-GARONNE

| *Période d'années* | *Naissances pour* 10.000 *hab.* |
|---|---|
| 1801-1810 | 290 |
| 1811-1830 | 240 |
| 1831-1840 | 210 |
| 1841-1850 | 198 |

| *Périodes d'années* | *Naissances pour* 10.000 *hab.* |
|---|---|
| 1851-1960 | 199 |
| 1861-1869 | 185 |
| 1877-1886 | 169 |
| 1926 | 159 |

Nous voyons ici clairement la chute irrésistible et continuelle de la natalité. Inutile d'ajouter que dans ces conditions le département du Lot-et-Garonne a été à la fin du XIX[e] siècle le plus stérile de la France entière. La mentalité des hommes y est vraiment caractéristique, comme cela résulte des lettres parvenues au Dr. Bertillon (1). Si en Normandie le couple est l'idéal de la population, ici il constitue le cauchemar. Une seconde grossesse passe pour une honte suprême et pour une bêtise impardonnable et à la naissance du second enfant, on vient présenter au malheureux époux non des compliments mais des condoléances, et on parle avec dédain du mari : « Le pauvre homme ! il ne se sent pas ! »

Cette morale règne en maîtresse en Gascogne, province qui se meurt lentement. Et il n'est pas surprenant que, sous l'influence des études sur cette région stérile, certains savants aient émis l'hypothèse que les raisons d'ordre biologique doivent agir là, et qu'il s'agit d'une neurasthénie rurale qui a frappé les habitants. Cette thèse est exposée par le docteur Raymond de Belbèze et soutenue aussi par le docteur Emmanueel Labat, qui, tous deux, sont d'avis que les fils uniques des Gascons sont neurasthéniques et frappés de dégénérescence (2).

---

(1) v. J. Bertillon: *op. cit.* p. 108.

(2) v. R. de Belbèze: « *La neurasthénie rurale* », Paris 1911 et docteur Labat, *En Gascogne*, *Revue des Deux Mondes*, Juillet 1911.

Voici comment Labat expose sa thèse : « La dégénérescence est manifeste pour tous ceux qui ont connu les générations d'autrefois. Le masque des visages est moins énergique, les belles attitudes que donnent la souplesse et la force sont plus rares, les saillies musculaires se sont effacées; beaucoup de jeunes filles, dont les grands'mères à la taille bien prise et à la nuque solide, portaient les plus lourds fardeaux sur la tête, cachent une légère déviation sous le corset, les jeunes gens ont perdu l'aptitude à la marche ; l'endurance aux travaux pénibles et la résistance dans les maladies est moindre, enfin la tuberculose, au lieu de reculer gagne du terrain. (1)

« Aucun groupe ethnique du monde n'est descendu aussi bas que le groupe gascon », écrivait le Dr Labat en 1913. Cette situation resta-t-elle inchangée de nos jours? Si nous regardons les chiffres du recensement de 1926, nous verrons que d'autres départements de la France descendent au niveau de la Gascogne. Nous donnons ici la liste des 10 départements ayant le taux de natalité le plus faible en 1926 et, à titre de comparaison, la natalité de ces départements dans la période de 1877-86.

TABLEAU DES NAISSANCES POUR 10.000 HABITANTS DANS LES DIX DÉPARTEMENTS AYANT LE TAUX DE NATALITÉ LE PLUS FAIBLE EN 1926

| *Département* | *Taux de la nat.* en 1926 | *Taux de nat. en* 1877-86 | *Région* |
|---|---|---|---|
| Creuse | 143 | 221 | Bourbonnais |
| Ariège | 144 | 229 | Gascogne |
| Gers | 150 | 171 | Gascogne |
| Allier | 151 | 239 | Bourbonnais |

(1) v. Dr. Labat : *art. cité* p. 65.

| *Département* | *Taux de la nat* | *Taux de la nat.* | *Région* |
|---|---|---|---|
| Département | en 1926 | en 1877-86 | Région |
| Corse | 151 | 309 | |
| Lot | 151 | 211 | Gascogne |
| Cher | 152 | 251 | Bourbonnais |
| Hérault | 153 | 229 | Gascogne |
| Pyrénées Or. | 154 | 309 | |
| Var | 154 | 211 | |
| France entière | 188 | 248 | |

Nous voyons donc d'un coup d'œil que c'est le Bourbonnais qui dispute à la Gascogne l'honneur d'être la région la plus stérile de la France.

La Creuse est en 1926 le département où les naissances sont les plus faibles et l'Allier et le Cher la suivent à courte distance ; la chute de la natalité dans le Cher a été désastreuse.

Mais la situation de la Corse et des Pyrénées-Orientales est la plus frappante peut-être. La Corse a été pendant la période 1877-86 parmi les six départements les plus prolifiques de la France et actuellement elle est parmi les cinq les plus stériles! Quant aux Pyrénées-Orientales, leur chute est plus triste encore. Pendant la période de 1801 à 1886 c'est-à-dire pendant 85 ans ce département se distinguait par le taux élevé de ses naissances. Pendant 20 ans il a été le plus prolifique de la France entière et pendant les autres 65 ans il occupait la 5e place parmi les départements prolifiques. Actuellement, il est parmi les dix plus stériles!

## TABLEAU DE LA BAISSE DE LA NATALITE DANS LE DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

| | |
|---|---|
| 1801-1810 | 440 |
| 1877-1886 | 309 |
| 1926 | 154 |

C'est une véritable chute irrésistible et fatale, qui a fauché 65 0/0 des naissances de ce département, jadis le plus prolifique de France.

Après avoir analysé les départements à la natalité la plus basse de la France, et constaté que ce sont les régions du Bourbonnais et de la Gascogne qui sont les plus stériles, occupons-nous maintenant des départements présentant la natalité la plus élevée. Nous donnons ici le tableau des 15 départements les plus prolifiques à l'heure actuelle, et ajoutons à titre de comparaison leur taux de natalité dans la période 1877-86.

## TABLEAU DES NAISSANCES POUR 10.000 HABITANTS DANS LES 15 DEPARTEMENTS LES PLUS PROLIFIQUES DE LA FRANCE EN 1926

| *Département* | *Taux de la nat.* 1926 | *Taux de nat. en* 1877-86 | *Région* |
|---|---|---|---|
| Meurthe-et-Moselle | 238 | 238 | Lorraine |
| Moselle | 244 | — | Lorraine |
| Pas-de-Calais | 238 | 303 | |
| Morbihan | 232 | 310 | Bretagne |
| Côtes-du-Nord | 228 | 291 | Bretagne |
| Aisne | 224 | 231 | |
| Calvados | 223 | 202 | Normandie |
| Finistère | 223 | 343 | Bretagne |
| Seine-Inférieure | 219 | 294 | Normandie |
| Manche | 215 | 219 | Normandie |
| Doubs | 215 | 261 | Normandie |
| Eure | 213 | 186 | Normandie |
| Vendée | 213 | 270 | |
| Marne | 212 | 243 | |
| Mayenne | 212 | 235 | |
| France entière | 188 | 248 | |

Nous voyons donc que si les départements les plus stériles se trouvent dans le sud et le sud-ouest de la France, les prolifiques par contre sont dans le nord et le nord-est ;

ce sont tout d'abord deux départements lorrains, ensuite le Pas-de-Calais, ensuite les trois départements bretons, l'Aisne et 4 départements normands. Ce qui nous frappe surtout, c'est le groupe normand, qui, dans la seconde moitié du XIX[e] siècle était un des centres de faible natalité, est devenu au XX[e] siècle un des plus prolifiques de la France. Le rehaussement de la natalité dans l'Eure de 186 à 213 pour 10.000 habitants et dans le Calvados de 202 à 223 pour 10.000 habitants est remarquable.

Il faut ajouter, pour être plus près de la vérité, l'influence de l'émigration étrangère sur la natalité française. Nous avons déjà mentionné que le nombre des étrangers était considérable en France. Il dépasse en 1926 le chiffre des habitants de petits-états comme la Norvège, qui compte 2.649.779 habitants. Or la natalité des étrangers est sensiblement supérieure à la natalité française, et là où nous rencontrons des agglomérations d'Italiens, de Polonais, leur haute natalité augmente le taux général de la natalité. A ce titre, il faut mentionner surtout les départements du Nord, comme le Pas-de-Calais, qui contiennent une population flamingante et belge, et aussi les départements des régions libérées comme l'Aisne et la Marne, où après la guerre nous avons assisté à un afflux d'étrangers, dont les bras étaient nécessaires à l'œuvre de reconstruction. Voici à titre d'exemple la population étrangère des deux départements prolifiques.

## TABLEAU DE LA POPULATION ETRANGERE DANS DEUX DEPARTEMENTS

| | 1911 | 1921 | 1926 |
|---|---|---|---|
| Pas de Calais | 26.382 | 38.372 | 153.175 |
| Aisne | 6.971 | 19.230 | 36.723 |

Le rapide accroissement de la population étrangère n'est donc pour rien dans le taux de la natalité de certains départements.

Nous avons ainsi fini notre étude des départements. Nous avons vu que la natalité a été la plus faible dans la seconde moitié du XIX[e] siècle, dans la Normandie, le Dauphiné, la Bourgogne et la Gascogne, mais que, de nos temps, ce sont le Bourbonnais (Creuse, Allier, Cher) et la Gascogne qui sont devenus les régions les plus stériles de la France. Au pôle opposé, parmi les régions les plus prolifiques, nous voyons de nos temps la Lorraine, la Bretagne et la Normandie. Actuellement pour 10.000 habitants, la Creuse nous donne 143 enfants nés vivants, tandis que la Moselle nous en donne 244, c'est-à-dire 100 enfants de plus. De plus remarquons encore, pour mettre en relief la chute formidable de la natalité française, que *le département le plus prolifique de nos jours, la Moselle, fournit autant d'enfants annuellement qu'en fournissait au commencement du XIX[e] siècle, le département le plus stérile de la France entière, le Calvados, dont les naissances s'élevaient à 240 pour 10.000 habitants.*

*Section Troisième*

## LA NATALITE ET LES CLASSES SOCIALES

Un des phénomènes des plus importants et des plus intéressants de la sociologie de la population est l'influence de la situation sociale, de la classe à laquelle appartiennent les individus, sur la production de l'espèce. Si nous étudions la natalité des différentes couches sociales qui composent une société donnée, nous verrons qu'à mesure qu'on passe des classes riches aux classes pauvres le nombre d'enfants augmente toujours, et que, si les sommets de la société se caractérisent par une natalité extrêmement faible ou une quasi-stérilité, dans les classes les plus misérables de la société nous apercevons une natalité extrêmement abondante. Cette vérité était connue depuis longtemps Déjà Montesquieu dans son *Esprit des lois* disait : « Les gens qui n'ont absolument rien, comme les mendiants, ont beaucoup d'enfants. » Et Adam Smith bien avant l'apparition du livre de Malthus sur le *Principe de la population* écrivait aussi que la « pauvreté est un stimulant à la génération ».

Analysons donc l'influence de la situation sociale sur la natalité française et la natalité chez les classes riches et pauvres. Déjà le docteur Bertillon se préoccupait de la question de l'influence de la pauvreté sur le nombre des naissances et a fait des études pour quatre capitales européennes, Paris, Londres, Berlin et Vienne (1). Il a étudié successivement la natalité dans les quartiers pauvres, aisés et riches, les subdivisant encore en deux groupes, et ses résultats ont démontré les rapports profonds existants entre pauvreté et natalité. Nous pouvons le voir dans le tableau suivant :

## NOMBRE DE NAISSANCES POUR 1.000 FEMMES A L'AGE DE 15 ANS (1897)

| *Arrondissements* | *Paris* | *Londres* | *Berlin* | *Vienne* |
|---|---|---|---|---|
| Très pauvres | 108 | 147 | 157 | 200 |
| Pauvres | 95 | 140 | 129 | 164 |
| Aisés | 72 | 107 | 114 | 155 |
| Très aisés | 65 | 107 | 96 | 153 |
| Riches | 53 | 87 | 63 | 107 |
| Très riches | 34 | 63 | 47 | 71 |

Arrêtons-nous tout d'abord sur les chiffres de Paris. Nous voyons qu'à mesure qu'on monte dans l'échelle sociale le nombre des naissances pour 1.000 femmes diminue et qu'il est dans les arrondissements très riches trois fois moindre que dans les arrondissements très pauvres. A Londres, les naissances des pauvres sont deux fois plus nombreuses que celles des riches, à Berlin et à Vienne presque trois fois. Ce tableau nous montre donc clairement

(1) v. Bertillon : « *Mouvements de la population* ». Actes du X$^{e}$ Congrès International de l'Hygiène et de démographie.

la relation entre la pauvreté et la natalité. Quant aux détails de ce tableau, il présente des défectuosités statistiques graves, car on peut se demander à juste titre où le savant démographe français a-t-il trouvé le critère qui lui a permis de diviser les arrondissements des capitales européennes en six groupes, avec des nuances si prononcées ? Tout en contestant donc la valeur scientifique de ce calcul, nous n'en retenons que l'idée générale, et celle-ci ressort clairement du tableau.

M. Emile Levasseur a noté aussi que le taux de la natalité dans les arrondissements riches de Paris est de beaucoup plus faible que dans les quartiers pauvres et il écrit : « Il est évident que ce sont surtout les quartiers peuplés d'ouvriers qui fournissent le plus d'enfants et les quartiers habités par les classes aisées qui en ont le moins : la relation entre l'aisance et la fécondité apparaît manifestement. » (1)

Mais l'étude la plus classique au sujet de la liaison étroite existant entre la natalité et la situation sociale a été faite par M. Hersch. (2) Nous parlerons plus longtemps du résultat de ses recherches, quand nous traiterons de la mortalité en fonction des classes sociales; ici nous n'exposerons que ses résultats quant à la natalité. L'auteur en cherchant le critère le plus précis, qui lui permettra de connaître le degré de richesse et de pauvreté des 20 arrondissements de Paris, s'est arrêté sur la contribution personnelle mobilière. Les ménages pauvres sont dispensés de cette contribution et ainsi, d'après la proportion des ménages

(1) v. Levasseur: « *La Population Française* », vol. II, p. 398.
(2) L. Hersch: « *L'inégalité devant la mort* ». Paris 1920. Sirey. *Situation sociale et dépopulation.* Revue de Paris, 15 février 1921.

exemptés de cet impôt, sur 100 ménages, nous pouvons connaître le degré de pauvreté d'un arrondissement. Nous voyons par exemple que dans l'Elysée, arrondissement le plus opulent de Paris, 39,6 ménages sur 100 ne paient pas cette contribution et constituent donc la population pauvre, tandis que dans Ménilmontant, arrondissement le plus miséreux de Paris, 90 ménages sur 100 ne la paient pas; la proportion des pauvres est donc de 90 0/0. D'après ce calcul nous donnons le tableau suivant, représentant les 20 arrondissements parisiens dans l'ordre croissant de la pauvreté avec leur natalité respective (calculée d'après les trois années d'avant-guerre 1911-1912-1913).

## TABLEAU DE LA NATALITE DANS LES 20 ARRONDISSEMENTS DE PARIS (1911-13)

| *Arrondissements* | *Pourcentage de ménages pauvres* | *Naissances viv. par an et pour 1.000 hab.* |
|---|---|---|
| 8e Elysée | 39,6 | 9,9 |
| 16e Passy | 44,7 | 11,7 |
| 9e Opéra | 51,4 | 12,3 |
| 7e Palais-Bourbon | 63,1 | 12,8 |
| 1er Louvre | 62,2 | 12,8 |
| 17e Batignolles | 63,7 | 15,6 |
| 6e Luxembourg | 66,5 | 13,2 |
| 10e Enclos St-Laurent | 70,9 | 15,8 |
| 2e Bourse | 73,0 | 15,3 |
| 3e Temple | 75,5 | 16,6 |
| 5e Panthéon | 76,6 | 15,8 |
| 4e Hôtel-de-Ville | 79,1 | 17,1 |
| 12e Reuilly | 79,4 | 17,8 |
| 14e Observatoire | 80,0 | 18,3 |
| 15e Vaugirard | 80,3 | 19,7 |
| 18e Buttes Montmartre | 82,7 | 18,4 |
| 11e Popincourt | 82,7 | 19,8 |
| 13e Gobelins | 88,9 | 22,0 |
| 19e Buttes Chaumont | 89,6 | 21,5 |
| 20e Ménilmontant | 90,0 | 21,3 |
| Paris | 74,2 | 17,1 |

Dans ce tableau, les 20 arrondissements sont divisés en 4 groupes, d'après le pourcentage croissant des ménages pauvres : les 3 premiers sont riches (Elysée, Passy, Opéra) les 4 suivants sont aisés (Palais-Bourbon, Louvre, Batignolles et Luxembourg) les 10 suivants pauvres, enfin les 3 derniers sont très pauvres (Gobelins, Buttes-Chaumont et Ménilmontant). Quant au degré de pauvreté, il est dans les quatre groupes :

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| I | Dans le groupe | d'arrond. | riches | les pauvres sont | 45,9 0/0 |
| II | — | — | aisés | — | 61,1 0/0 |
| III | — | — | pauvres | — | 79,0 0/0 |
| IV | — | — | très pauvres | — | 89,6 0/0 |

Nous voyons d'après le tableau général, qu'à mesure qu'on passe de la première classe à la quatrième, la natalité monte toujours, oscillant dans le groupe d'arrondissements riches entre 9,9 et 12,3, dans le groupe d'arrondissements aisés entre 12,8 et 15,6, dans le groupe d'arrondissements pauvres entre 15,3 et 19,8, et enfin dans les arrondissements très pauvres entre 21,3 et 22,0 pour 10.000 habitants. Si nous prenons les moyennes de chaque groupe, nous auront le tableau suivant :

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1er | groupe (arr. riches) ..... | 11,4 | naissances |
| 2e | — (arr. aisés) ..... | 14,1 | — |
| 3e | — (arr. pauvres) ..... | 17,9 | — |
| 4e | — (arr. très pauvres) ..... | 21,6 | — |

On constate donc que les arrondissements très pauvres ont une natalité presque deux fois plus élevée que celle des arrondissements riches. Le contraste est plus frappant si on confronte l'arrondissement le plus opulent de Paris, l'Elysée avec les Gobelins (un des plus pauvres).

Elysée ..... 9,9 naissances
Gobelins ..... 22,0 naissances

Les Gobelins ont donc une natalité de 220 0/0 supérieure à celle de l'Elysée. Si l'on compare maintenant ces taux à la moyenne générale de la France à cette époque (1911-13), qui était de 19,0 pour 1.000 habitants, on voit que la moyenne des arrondissements très pauvres est bien supérieure à elle, tandis que la moyenne de l'arrondissement le plus riche de Paris est de deux fois inférieure à la moyenne de la France.

Et si l'on se souvient que, même dans cet arrondissement, les ménages pauvres constituent encore 39,6 0/0 on peut très bien voir la quasi-stérilité de cette couche de la population qui se trouve en haut de la société. (1)

De nos jours nous voyons seulement les gens pauvres faire des enfants ; la classe ouvrière compte seule actuellement une descendance nombreuse, tandis que la classe riche, aisée, et même celle des intellectuels n'a plus qu'un petit nombre d'enfants, ou est complètement stérile. Les résultats de l'enquête du journal l'*Intransigeant*, en 1908

(1) M. Norvins nous fournit un exemple frappant de la stérilité de l'aristocratie américaine. (*Archives d'antropologie criminelle* 1901. Vol. 16. p. 223). Il décrit ainsi le quartier le plus opulent de New-York : « Parcourez cette superbe avenue, si fière de ne compter sur un parcours d'un mille que des multi-millionnaires et examinez les somptueux palais qui la bordent. Vous aurez vite fait de vous convaincre que la stérilité y est la règle et la fécondité la rarissime exception. Depuis la 57e jusqu'à la 72e rue, vous compterez 45 palais : dans 4 seulement il y a des enfants ; c'est au numéro 804, chez William O. Rooswelt ; au numéro 858, chez Isaac Stern ; au numéro 857, chez G. Jay Goud et au numéro 840, chez John Jacob Astor. G. Goud a 5 enfants, W. Rooswelt 4 enfants, I. Stern 2 et J. Astor 1 seul. Cela fait douze enfants par 45 familles. »

sont très caractéristiques. (1) Celui-ci a publié le nombre d'enfants de 445 personnages connus et on a vu alors que 177 parmi eux n'avaient point d'enfants et les autres n'ont eu que 575 enfants. Voici le petit tableau nous montrant en détail les résultats de cette enquête :

## TABLEAU DE LA PROGENITURE DES NOTABILITES PARISIENNES

*Tableau de la Progéniture des Notabilités Parisiennes*

| | | |
|---|---|---|
| 94 | artistes connus ont ..... | 104 enfants |
| 133 | littérateurs ..... | 127 — |
| 111 | politiques ..... | 193 — |
| 23 | industriels et commerçants.. | 39 — |
| 33 | militaires et fonctionnaires... | 54 — |
| 51 | autres ..... | 56 — |
| Ensemble 445 | notabilités ..... | 575 enfants |

Les classes supérieures de la société font peu d'enfants ; l'élite intellectuelle du pays n'a en moyenne qu'un enfant (1 1/3 exactement).

En général, ceux qui dirigent la société ne laissent pas d'enfants. En France, ni Napoléon ni Thiers, ni Jules Ferry ni Gambetta, ni Floquet, ni Waldeck-Rousseau n'ont laissé de descendants. (2) En Angleterre, Wellington, les Fox et les Pitt moururent sans postérité. Carey (3) note que sur les 15 présidents des Etats-Unis 7 étaient

(1) Les résultats furent commentés par le Dr. Bertillon dans le *Figaro* du 17 août 1909.

(2) Un écrivain belge, M. Louis Franck, a dit avec raison : « Le Gouvernement Français est un Comité de célibataires dirigeant un pays qui se dépeuple ».

(3) V. Carey : *Principles of Social Science*. Vol. III p. 305-7.

sans enfants, et la descendance des autres ne dépassait pas la vingtaine.

Si nous entrons dans le monde des lettres, le spectacle sera encore plus lamentable : ici les gloires des lettres françaises, comme Chateaubriand, Lamartine, de Vigny, Musset, Baudelaire, Rimbaud, n'ont pas laissé de descendants.

Nous pouvons envisager cette stérilité des classes les plus hautes de la société sous un autre angle encore, et voir comment s'éteignent les maisons ducales de l'ancien régime et celles créées par Napoléon, surtout en 1809. L'extinction peut s'exercer seulement dans la ligne masculine ou être totale ; après l'extinction de la ligne masculine, les femmes pendant un certain temps portent encore le titre, mais la maison est condamnée à une disparition imminente.

Il faut souligner encore le fait que souvent les maisons ducales pour empêcher l'extinction recourent à l'adoption, à la subtitution du titre ou à d'autres subterfuges pour conserver à tout prix un nom glorieux. Mais tous ces moyens n'ont plus d'effet et les maisons ducales disparaissent l'une après l'autre, fauchées par la stérilité. D'après F. Savorgnan (1) des 75 maisons ducales françaises et belges, 18 se sont éteintes jusqu'à 1922, c'est-à-dire pen-

---

(1) Sur la fécondité de l'aristocratie et des maisons impériales, voir une série d'études très intéressantes de F. Savorgnan publiées dans la revue *Métron*, paraissant à Padova.

*Nuzialità e fecondita delle case sovrane d'Europa.* Metron 1923 Vol. III. N° 2.

*La case mediatizzate della Germania.* Metron 1924. Vol. III. N° 3-4.

*La fecondità delle aristocrazie.* Metron 1925. Vol. IV. N° 3-4.

*La fecondità delle aristocrazie.* Metron 1925. Vol. V. N° 1.

dant environ un siècle, dont certaines seulement dans la ligne masculine et d'autres complètement .

## TABLEAU DE L'EXTINCTION DES MAISONS DUCALES FRANÇAISES ET BELGES

| *Années d'extinction* | *Maisons éteintes dans la ligne masculine* |
|---|---|
| 1859 | Abrantès (Junot) |
| 1893 | Cadore (Nompère-de-Champigny) |
| 1897 | Brancas (Hibon de Frohen) |
| 1906 | Bassano (Maret) |
| 1907 | Bellune (Perrin) |
| 1911 | Wagram (Berthier) |
| 1912 | Tarente (Macdonald) |
| 1913 | Caylus (Rougé) |

| *Années d'extinction* | *Maisons éteintes complètement* |
|---|---|
| 1896 | La Tour d'Auvergne |
| 1898 | Rovigo |
| 1904 | Balbes de Berton |
| 1907 | Berghes-St-Winock |
| 1914 | Castries |
| 1918 | Vicence |
| 1919 | Montléart |
| 1919 | Conégliano |
| 1920 | Tascher de la Pagerie |
| 1922 | Montmorency |

Ces 18 maisons ducales éteintes représentent 24 0/0 de toutes les maisons ducales existantes et, remarquons-le, cette extinction se poursuit à une allure accélérée, car rien que depuis la fin de la Guerre Mondiale 5 maisons ont disparu complètement et la stérilité toujours grandissante en ronge déjà bien d'autres. L'aristocratie ancienne s'éteint en général plus lentement que la nouvelle : de 21 maisons ducales et princières créées par Napoléon en 1809 la moitié environ n'existe plus. Malgré la volonté de continuer

à porter un nom illustre, malgré tous les efforts faits en vue de conserver le culte de la famille glorieuse, l'impitoyable fléau de la stérilité efface de la terre les maisons ducales l'une après l'autre.

Nous avons donc vu la corrélation étroite existant entre la situation sociale et la stérilité. Comme l'aisance engendre la stérilité, de même la pauvreté pousse à la fécondité. Voilà une loi démographique qui de nos jours ne souffre point d'exception. Ainsi, en France comme dans le monde entier, ce sont avant tout les classes pauvres qui supportent tout le poids de la natalité.

# CHAPITRE CINQUIEME

# LA BAISSE MONDIALE DE LA NATALITE

*Section Première*

# LA BAISSE DE LA NATALITE DANS QUELQUES PAYS DU MONDE

La diminution de la natalité n'est pas un phénomène particulier à la France, elle se manifeste partout dans le monde entier. Partout, le taux de la natalité baisse rapidement, mais si, comme nous l'avons vu en France, cette baisse se manifeste déjà depuis le début du XIX[e] siècle, chez toutes les autres nations elle a commencé à ne paraître que plus tard.

Voyons un peu cette évolution en Angleterre, en Allemagne, en Italie, en Belgique, dans les pays Scandinaves, en Australie et Nouvelle-Zélande, enfin en Suisse. Commençons par l'Angleterre. (1) L'évolution du taux de la natalité en ce pays nous montre le tableau suivant :

---

(1) v. G. Udny Yule: *The fall of the brith-rate* Cambridge 1920. Bourdon et Bérillon : *La diminution de la natalité en Grande Bretagne*. Revue Int. de Sociologie. Année 1920. Numéros 9-10. Woytinski: *Die Welt in Zahlen* 1925 Berlin. Vol. I. p. 78.

## TABLEAU DE LA NATALITE EN GRANDE-BRETAGNE

| *Périodes d'années* | *Naissances vivantes pour* 10.000 *habitants* |
|---|---|
| 1841-1850 | 326 |
| 1851-1860 | 342 |
| 1861-1870 | 352 |
| 1871-1880 | 355 |
| 1881-1890 | 325 |
| 1891-1900 | 299 |
| 1901-1910 | 272 |
| 1911-1915 | 241 |
| 1916-1920 | 201 |
| 1921-1925 | 199 |
| 1926 | 178 |

Nous voyons donc que le taux de la natalité, qui était en hausse jusqu'en 1871-1880, commence depuis ce temps-là, à baisser rapidement et à une allure accélérée. De 355, il tombe à 241 avant la guerre, et à 177 en 1926. *Dans l'espace d'un demi-siècle*, de 1871-1880 jusqu'à 1926 *la natalité anglaise diminue donc de moitié et le taux baisse toujours.* Et si nous comparons cette baisse à la baisse française, nous voyons qu'elle est 2 1/2 fois plus rapide, car en France pendant 125 ans (de 1801 à 1926) la chute n'a été que de 40 pour 100. Cet état de choses a alarmé au plus haut degré la société anglaise et le journal le plus sérieux d'Outre-Manche, le *Times*, écrit: « The decline of the birth rate which has been a marked feature of British vital statisticts since the beginning of the present century is therefore continuing ; indeed the rate of decline seems to be growing faster. » (1)

En examinant les statistiques des 6 dernières années,

(1) v. « *Times* » 24 Janvier 1927.

nous voyons que les craintes des Anglais ne sont point sans fondement :

## TABLEAU DE LA CHUTE RECENTE DE LA NATALITE ANGLAISE

| *Année* | *Naissances vivantes pour* 10.000 *habitants* |
|---|---|
| 1921 | 224 |
| 1922 | 204 |
| 1923 | 197 |
| 1924 | 188 |
| 1925 | 183 |
| 1926 | 178 |

Le taux de la natalité baisse fortement et en 1926 il est bien inférieur au taux français (188 pour 10.000 hab.) L'honorable pasteur d'Haleybury, qui craignait tant la surpopulation pour sa patrie, peut dormir en paix,à moins que des craintes nouvelles ne lui troublent le sommeil, craintes du dépeuplement futur qui menace déjà sérieusement le pays d'Albion.

Passons maintenant à l'Allemagne: (1)

## TABLEAU DE LA NATALITE EN ALLEMAGNE

| *Périodes d'années* | *Naissances vivantes pour* 10.000 *habitants* |
|---|---|
| 1841-1850 | 361 |
| 1851-1860 | 353 |
| 1861-1870 | 372 |
| 1871-1880 | 391 |
| 1881-1890 | 368 |
| 1891-1900 | 368 |
| 1901-1910 | 330 |
| 1911-1915 | 285 |
| 1916-1920 | 179 |
| 1921-1925 | 219 |

(1) v. à ce sujet K. Oldenberg *Uber den Rückgang der Geburten und Sterbeziffer*. Archiv. fur Sozialwissensenschaft und Sozialpolitik. 1911, p. 319.

Nous voyons que, jusqu'à la période 1871-1880 le taux de la natalité était en hausse, mais, à partir de cette époque, il commence à baisser assez rapidement. De 398, il tombe au commencement du XX^e siècle, à 330 p. 10.000 habitants. Mais, chose caractéristique, l'opinion générale en Allemagne était si persuadée de la prolificité naturelle du pays, si accoutumée à voir son taux de natalité à un niveau très élevé qu'elle ne voulut point croire à cette brusque baisse et l'interprétait de différentes façons. Le savant Dietzel ne l'a acceptée qu'avec scepticisme et Adolphe Wagner encore en 1907 l'a attribuée à un mouvement de reflux passager. Le démographe von Fricks en interprétant la baisse de la natalité en Prusse a cru devoir l'expliquer par les différentes erreurs du calcul statistique, et plus tard Lexis n'a corrigé cette opinion qu'avec une extrême prudence, soutenant toutefois que la fécondité n'a point baissé depuis les guerres du Premier Empire.

Encore en 1902 le directeur du bureau des statistiques de l'Empire a déclaré que la baisse apparente de la natalité doit être entièrement attribuée à un changement dans la structure d'âge de la population allemande. Mais le taux de la natalité, à l'encontre de ces explications, baissant toujours a convaincu bientôt tout le monde. En 1913, il descendit à 276, c'est-à-dire que pendant 40 ans la natalité allemande a perdu 1/3 de son total. Regardons maintenant la situation après la guerre :

TABLEAU DE LA CHUTE RECENTE DE LA NATALITE ALLEMANDE

| *Année* | *Naissances vivantes pour* 10.000 *habitants* |
|---|---|
| 1921 | 253 |
| 1922 | 229 |
| 1923 | 208 |
| 1924 | 202 |
| 1925 | 204 |

De l'époque 1871-1880 à 1925 la natalité est descendue de 391 à 204. *Pendant le dernier demi-siècle la natalité allemande a perdu la moitié* (48 0/0) *de son effectif.* Sa chute a été 2 1/2 fois plus rapide qu'en France et elle continue toujours.

Passons à l'Italie :

## TABLEAU DE LA NATALITE EN ITALIE

| *Périodes d'années* | *Naissantes vivantes pour* 10.000 *habitants* |
|---|---|
| 1861-1870 | 371 |
| 1871-1880 | 370 |
| 1881-1890 | 376 |
| 1891-1900 | 349 |
| 1901-1910 | 327 |
| 1911-1915 | 328 |
| 1916-1920 | 229 |
| 1921-1925 | 291 |

Le taux de la natalité a également baissé en Italie, quoique dans une mesure moindre que dans les autres pays, comme l'Angleterre et l'Allemagne.

Jusqu'à l'époque 1881-1890, le taux a été en hausse, mais à partir de ce moment, il baisse constamment et après la guerre cette baisse s'accentue de plus en plus.

## TABLEAU DE LA CHUTE RECENTE DE DE LA NATALITE EN ITALIE

| *Année* | *Naissances vivantes pour* 10.000 *habitants* |
|---|---|
| 1921 | 303 |
| 1922 | 302 |
| 1923 | 293 |
| 1924 | 282 |
| 1925 | 275 |

Cette chute constante a inquiété même l'opinion publique et tout récemment le *Popolo d'Italia*, donnait l'alarme et prévoyait une catastrophe pour la fin du XX[e] siècle si la natalité continuait à baisser de la sorte. *Jusqu'en* 1925, *pendant les* 40 *dernières années, la natalité italienne a perdu plus d'un quart de son total.*

Si nous étudions maintenant la *Belgique*, nous verrons le même phénomène :

## TABLEAU DE LA NATALITE EN BELGIQUE

| *Périodes d'années* | *Naissances vivantes pour* 10.000 *habitants* |
|---|---|
| 1831-1840 | 333 |
| 1841-1850 | 306 |
| 1851-1860 | 300 |
| 1861-1870 | 318 |
| 1871-1880 | 323 |
| 1881-1890 | 300 |
| 1891-1900 | 289 |
| 1901-1906 | 274 |
| 1907-1909 | 247 |
| 1913 | 216 |

La natalité est donc en baisse constante, sauf un léger relèvement des années 1861-1880. La natalité baisse beaucoup plus dans les provinces wallones, plus pénétrées de la civilisation française, que dans les provinces flamandes, qui ont conservé leurs mœurs et leurs traditions propres. Après la guerre la baisse continue :

## TABLEAU DE LA CHUTE RECENTE DE LA NATALITE BELGE

| *Année* | *Naissances vivantes pour* 10.000 *habitants* |
|---|---|
| 1921 | 219 |
| 1922 | 204 |
| 1923 | 204 |
| 1924 | 201 |
| 1925 | 198 |

La natalité belge tombe donc de 333 dans la période 1831-1840 à 198 en 1925. *Pendant quatre-vingt-dix ans, la Belgique perd donc* 40 *pour* 100 *du total de sa natalité.*

Si nous montons maitenant vers le Nord et examinous les *pays Scandinaves*, Norvège et Suède, nous y apercevrons le même état de choses.

## TABLEAU DE LA NATALITE DES PAYS SCANDINAVES

| *Périodes d'années* | *Naissances vivantes pour* 10.000 *habitants* | |
|---|---|---|
| | *Suède* | *Norvège* |
| 1821-1830 | 346 | 333 |
| 1831-1840 | 315 | 296 |
| 1841-1850 | 311 | 307 |
| 1851-1860 | 328 | 329 |
| 1861-1870 | 315 | 309 |
| 1871-1880 | 305 | 310 |
| 1881-1890 | 291 | 310 |
| 1891-1900 | 272 | 303 |
| 1901-1910 | 258 | 275 |
| 1911-1915 | 235 | 248 |
| 1916-1920 | 211 | 247 |
| 1921-1925 | 191 | 224 |

Nous voyons une baisse incessante de la natalité dans les deux pays. En Suède, nous constatons une baisse parallèle à celle de la France, partant donc du début du XIX[e] siècle (sauf l'époque 1851-1860 où il y a eu un relèvement.) En Norvège, la baisse ne commence qu'à partir de la moitié du XIX[e] siècle et est plus légère que celle du pays voisin. Néanmoins, après la guerre, la baisse s'accentue en Scandinavie.

## TABLEAU DE LA CHUTE RECENTE DE LA NATALITE DES PAYS SCANDINAVES

| *Année* | *Naissances vivantes pour* 10.000 *habitants* | |
|---|---|---|
| | *Suède* | *Norvège* |
| 1921 | 214 | 240 |
| 1922 | 196 | 231 |
| 1923 | 188 | 230 |
| 1924 | 181 | 218 |
| 1925 | 175 | 200 |

Prenons tout d'abord la Suède. De 346 (en 1821-1830), son taux est tombé à 175 (en 1925). *La Suède a donc, pendant un siècle, perdu la moitié de sa natalité.* Actuellement, son chiffre de naissances est inférieur, et de beaucoup, à celui de la France (189 en 1925).

Quant à la Norvège, son taux est tombé de 329 (en 1851-60) à 200 (en 1925). *Pendant soixante-dix ans, la Norvège a donc perdu* 40 *pour* 100 *du total de sa natalité.*

Si, quittant l'Ancien Monde, nous nous tournons vers l'autre côté du globe, nous verrons, là-bas aussi, une baisse de la natalité. Il suffit de regarder le tableau suivant, (dans lequel nous avons sauté les années où l'influence de la Guerre Mondiale se fit sentir.)

## TABLEAU DE LA CHUTE DE LA NATALITE EN AUSTRALIE ET EN NOUVELLE-ZELANDE

*Naissances vivantes pour* 10.000 *habitants*

| *Année* | *Australie* | *Nlle Zélande* |
|---|---|---|
| 1913 | 282 | 261 |
| 1914 | 279 | 260 |
| 1915 | 271 | 253 |

*Naissances vivantes pour* 10.000 *habitants.*

| *Année* | *Australie* | *Nlle Zélande* |
|---|---|---|
| 1916 | 266 | 259 |
| 1921 | 250 | 233 |
| 1922 | 247 | 232 |
| 1923 | 238 | 219 |
| 1924 | 232 | 216 |
| 1925 | 229 | 216 |

Même dans ces pays lointains, où l'on vit sous un autre climat et dans des conditions sociales sensiblement différentes des nôtres, la natalité descend rapidement. Pendant 12 ans à peine, l'Australie a perdu presque 1/5 (exactement 19 pour 100) du total de sa natalité et la Nouvelle-Zélande a connu le même sort. En effet, elle a également perdu dans ce court laps de temps 18 pour 100 de sa natalité.

Dans tous les pays du monde et chez tous les peuples (1) nous constatons donc une baisse de la natalité.

---

(1) La natalité chez les Juifs est très caractéristique. Ce peuple était depuis longtemps justement réputé comme un des plus prolifiques du monde. *Croissez et multipliez*, cette devise des prophètes a été toujours fidèlement suivie et a toujours éclairé les chemins du peuple d'Israël. Mais l'inéluctable fléau n'a pas épargné même le peuple élu et les naissances chez les Juifs baissent dans une forte mesure. De l'étude de H. Van Zanten. *Quelques données démographiques sur les Israélites à Amsterdam* Metron 1925 vol. 5 N° 1, nous extrayons le tableau suivant pour la ville d'Amsterdam où le nombre relativement grand de Juifs permet de tirer les conclusions générales d'ordre démographique.

*Tableau de la natalité chez les Juifs et non Juifs à Amsterdam.*
*Naissances vivantes pour* 10.000 *habitants.*

| *Périodes d'années* | *Juifs* | *Non-Juifs* |
|---|---|---|
| 1899-1900 | 202 | 242 |
| 1908-1911 | 252 | 304 |
| 1919-1922 | 192 | 217 |

Nous voyons donc que pendant 20 ans la natalité juive a perdu 1/4 de son total (24 p. 100) et actuellement son taux est relaltivement bas.

*Section Deuxième*

## LA NATALITE EN SUISSE.
## ETUDE DE DEMOGRAPHIE COMPAREE

Pour mieux mettre en relief le phénomène si particulier à notre époque qu'est la baisse générale de la natalité, étudions-la de plus près, et en détail dans un pays, qui se prête tout particulièrement à cette étude: la Suisse. Ce pays composé de 25 cantons (22 cantons et 3 demi-cantons) très hétérogènes au point de vue économique, religieux et linguistique se prête merveilleusement à une étude de ce genre d'autant plus que ses statistiques sont un modèle de précision, de bonne organisation et d'exactitude. (1)

Si l'on regarde le tableau de la natalité suisse en général, on aperçoit la même diminution que nous avons déjà constatée dans d'autres pays.

---

(1) Nous nous basons ici sur les chiffres de l'*Annuaire Statistique de la Suisse* publié par le Bureau Fédéral de la Statistique pour l'année 1926. Berne.

## TABLEAU DE LA NATALITE EN SUISSE.

| *Années* | *Naissances viv. pour* 10.000 *hab.* |
|---|---|
| 1875 | 318 |
| 1880 | 296 |
| 1885 | 277 |
| 1890 | 266 |
| 1895 | 273 |
| 1900 | 286 |
| 1905 | 269 |
| 1910 | 250 |
| 1915 | 195 |
| 1925 | 184 |

Il y a une baisse constante, sauf l'époque 1890-1905, où il y a eu un léger relèvement.

Après la Guerre Mondiale, comme dans d'autres pays, après avoir atteint un niveau assez élevé dans la période réparatrice, le taux de la natalité suisse baisse rapidement comme nous pouvons le voir ici:

## TABLEAU DE LA CHUTE RECENTE DE LA NATALITE SUISSE

| *Années* | *Naissances pour* 10.000 *hab.* |
|---|---|
| 1922 | 196 |
| 1923 | 194 |
| 1924 | 188 |
| 1925 | 184 |
| 1926 | 182 |

*Pendant un demi siècle* (*de* 1875 *à* 1926) *la natalité suisse a perdu* 40 *p.* 100 *de son total* (en passant de 318 à 182 p. 10.000 habitants).

Actuellement, le taux de la natalité suisse est inférieur au taux français, et tandis que ce dernier ne baisse que légèrement, le taux suisse dégringole toujours plus rapidement.

Analysons maintenant la démographie intérieure de la Suisse, c'est-à-dire la natalité dans les 25 cantons, (1) de l'époque 1881-1890 à l'époque 1911-20. Pour donner plus de relief au tableau, nous marquons d'une croix les cantons catholiques, qui constituent presque la moitié de tous les cantons (12 sur 25). Cela nous permettra d'étudier le problème de l'influence de la religion sur la natalité et sur la baisse de la natalité.

## TABLEAU DE NAISSANCES VIVANTES PAR CANTONS

(*Naissances p.* 10.000 *habitants; les cantons catholiques sont marqués d'une croix*).

| *Cantons* | 1881-90 | 1891-1900 | 1901-10 | 1911-20 |
|---|---|---|---|---|
| Zurich | 263 | 280 | 244 | 175 |
| Berne | 315 | 312 | 289 | 226 |
| † Lucerne | 239 | 260 | 277 | 230 |
| † Uri | 312 | 320 | 327 | 269 |
| † Schwyz | 282 | 290 | 286 | 225 |
| † Obwald | 233 | 240 | 285 | 240 |
| † Nidwald | 281 | 300 | 297 | 248 |
| Glaris | 239 | 238 | 226 | 189 |
| † Zoug | 257 | 267 | 258 | 213 |
| † Fribourg | 315 | 324 | 334 | 276 |
| † Soleure | 304 | 327 | 308 | 253 |
| Bâle-Ville | 294 | 293 | 251 | 160 |
| Bâle-Campagne | 316 | 299 | 276 | 220 |
| Schaffhouse | 274 | 268 | 248 | 218 |
| Appenzell R.E. | 320 | 269 | 267 | 199 |

(1) Nous assimilons les trois demi-cantons à des cantons pour ne pas compliquer trop notre étude.

(*Naissances p.* 10.000 *habitants; les cantons catholiques sont marqués d'une croix*).

| *Cantons* | 1881-90 | 1891-1900 | 1901-10 | 1911-20 |
|---|---|---|---|---|
| † Appenzell R. I. | 335 | 339 | 321 | 252 |
| † St-Gall | 290 | 264 | 280 | 214 |
| Grisons | 248 | 237 | 247 | 225 |
| Argovie | 259 | 276 | 275 | 229 |
| Thurgovie | 264 | 250 | 254 | 201 |
| † Tessin | 288 | 278 | 290 | 220 |
| Vaud | 272 | 265 | 247 | 184 |
| † Valais | 295 | 293 | 300 | 269 |
| Neuchâtel | 309 | 280 | 245 | 169 |
| Genève | 211 | 200 | 179 | 129 |
| Suisse | 283 | 281 | 269 | 209 |

Nous avons devant nous le tableau de la natalité dans les 25 cantons. Tout d'abord, regardons dans combien de cantons la natalité a augmenté ou diminué.

| *Époque* | *Augmentation* | *Diminution* |
|---|---|---|
| de 1881-90 à 1891-900 | 11 | 14 |
| de 1891-900 à 1906-10 | 9 | 16 |
| de 1901-10 à 1911-20 | 0 | 25 |

Nous voyons donc que, de la première époque à la seconde, la natalité a diminué dans 14 cantons, de la seconde à la troisième déjà dans 16, et enfin de la troisième à la quatrième tous les cantons sans exception ont vu leur natalité baisser. Telle est la puissance de ce mouvement qui embrasse même les cantons les plus prolifiques!

Examinons maintenant l'influence de la religion sur la natalité, et pour cela examinons les 4 cantons les plus féconds et les plus stériles de chaque époque envisagée:

## TABLEAU DE L'INFLUENCE DE LA RELIGION SUR LA NATALITE

| Epoque | 4 Cantons les plus féconds | | | | 4 Cantons les plus stériles | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1881-1890 | • Appenzell R.I. | Appenzell R.E. | | | Genève | • Obwald |
| | Bâle-Ville | • Fribourg | | | Glaris | Grisons |
| 1891-1900 | • Appenzell R.I. | • Soleure | | | Genève | Grisons |
| | • Fribourg | • Uri | | | Glaris | • Obwald |
| 1901-1910 | • Fribourg | • Uri | | | Genève | Glaris |
| | • Appenzell R.I. | • Soleure | | | Zurich | Neuchâtel |
| 1911-1920 | • Fribourg | • Uri | | | Genève | Bâle-Ville |
| | • Valais | • Soleure | | | Neuchâtel | Zurich |

Rien de plus significatif que ce tableau. Si, dans la première époque les 4 cantons les plus féconds sont par moitié catholiques et protestants, dans les 3 époques ultérieures, les cantons catholiques sont toujours les plus féconds. Par contre, sauf Obwald, les cantons les plus stériles sont toujours protestants. L'on voit déjà que, dans les lignes générales, la fécondité des cantons catholiques est plus grande que des cantons protestants.

Nous avons dit plus haut que de la première époque à la seconde, la natalité a augmenté dans 11 cantons et ensuite seulement dans 9; il est remarquable que dans ce premier nombre, 9 cantons sont catholiques et dans le second 7, nouvelle preuve de la fécondité supérieure des cantons catholiques.

Mais peut-être qu'un autre facteur intervient ici, dont l'influence est cachée à nos yeux, par exemple, les cantons catholiques sont agricoles, tandis que les protestants sont industriels, ce qui donnerait un résultat fictif. C'est ce que nous voulons examiner maintenant.

Le tableau suivant nous montre tous les cantons divisés en districts industriels, agricoles, subdivisés en catholiques et protestants, subdivisés encore en cantons de langue française, allemande, italienne et romanche. (1)

(1) Les Suisses de langue romanche sont établis à raison de quelques milliers dans le canton des Grisons; ils ont conservé leurs mœurs, coutumes et traditions toutes particulières.

Cela éliminera toute espèce d'influence et nous permettra de voir clairement si l'influence de la religion se manifeste.

## TABLEAU DE LA FECONDITE LEGITIME EN SUISSE

### DISTRICTS INDUSTRIELS

| PROTESTANTS | | | | CATHOLIQUES | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| en général | allem. | franç. | romanches | en général | allem. | fradç. | italiens | romanc. |
| 136 | 142 | 119 | 187 | 169 | 178 | 134 | 172 | 204 |

### DISTRICTS MIXTES

| PROTESTANTS | | | | CATHOLIQUES | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| en général | allem. | franç. | romanches | en général | allem. | franç. | italiens | romanc. |
| 181 | 188 | 158 | 191 | 235 | 242 | 218 | 215 | 267 |

### DISTRICTS AGRICOLES

| PROTESTANTS | | | | CATHOLIQUES | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| en général | allem, | franc. | romanches | en général | allem. | franc. | italiens | romanc. |
| 211 | 222 | 194 | — | 264 | 289 | 262 | 207 | 248 |

Si l'on examine de près ce tableau, on voit tout d'abord que la fécondité la plus faible apparaît dans les districts industriels, tandis que la plus forte apparaît dans les cantons agricoles. Mais si l'on compare maintenant à l'intérieur de chaque groupe de districts les cantons protestants aux catholiques, on aperçoit clairement que la fécondité des catholiques est sensiblement plus forte que celle des L'inkuence de la religion est donc incontestable en Suisse. protestants, qu'elle la surpasse partout et de beaucoup! L'influence de la religion est donc incontestable en Suisse.

Mais dans quel . mesure la releigion influe sur la baisse de natalité? Le tableau suivant nous le montrera:

## LA BAISSE DE LA FECONDITE LEGITIME EN SUISSE

(n. v. p. 1.000 femmes de 15 à 49 ans)

| | 1871-1890 | 1891-1900 | 1901-1910 | 1911-1912 |
|---|---|---|---|---|
| DISTRICTS PROTESTANTS | 229 | 226 | 191 | 143 |
| » CATHOLIQUES | 253 | 254 | 243 | 190 |

Nous voyons d'un coup d'œil, que si la baisse a marqué les districts protestants et les districts catholiques, elle a été inégale. Car si les protestants ont perdu 86 points, les catholiques n'en ont perdu que 63. En d'autres termes, la baisse des districts protestants a été de 38 0/0 tandis que celle des districts catholiques a été de 25 0/0 seulement. Nous devons conclure que la religion influe également dans une certaine mesure sur la baisse de la natalité. Non seulement la fécondité des districts protestants (143) est de beaucoup inférieure à celle des catholiques (190), mais encore la première baisse beaucoup plus rapidement que la seconde.

La Suisse est aussi le pays qui se prête d'une façon magnifique aux études sur l'influence de la civilisation sur la fécondité ; nous pouvons examiner successivement les districts de langue allemande, française, italienne, romanche et voir la différence dans la fécondité.

## TABLEAU DE LA FECONDITE LEGITIME EN SUISSE

(*Naissances vivantes p.* 1.000 *femmes en âge de* 15 *à* 49 *ans*)

| *Districts* | 1871-90 | 1891-1900 | 1901-10 | 1911-20 |
|---|---|---|---|---|
| Allemands | 238 | 237 | 211 | 163 |
| Français | 233 | 227 | 196 | 143 |
| Italiens | 241 | 246 | 235 | 179 |
| Romanches | 238 | 230 | 250 | 235 |

Ce tableau est très important : tout d'abord nous voyons que dans les districts romanches la natalité n'a presque pas diminué ; actuellement son niveau dépasse de beaucoup celui des autres districts. La cause probable est que ce peuple vit à l'écart de la civilisation européenne, entouré de montagnes, gardant ses vieilles traditions et ses mœurs anciennes et c'est ainsi qu'il a pu garder sa forte fécondité.

Quant aux autres districts, la fécondité baisse partout rapidement. Les districts de langue italienne, dont le taux était le plus élevé en 1871-90, restent à un taux assez élevé ne perdant que les 25 0/0 de sa fécondité. Les districts de langue allemande viennent ensuite, perdant 32 0/0 de leur fécondité ; enfin les districts de langue française perdant 42 0/0 de leur fécondité. La Suisse est donc à ce point de vue l'image des pays limitrophes, dont elle subit l'influence ; elle est pour nous un miroir, nous présentant, dans des proportions amoindries, la marche de la natalité de l'Italie, de l'Allemagne et de la France et chaque mouvement démographique de ces trois pays a son contre-coup immédiat dans cette petite image de l'Europe.

Enfin, nous pouvons voir en Suisse l'influence de l'industrie et de l'agriculture sur la fécondité. Dans un autre lieu, nous avons appuyé sur l'effet démographique de la classe paysanne ; en étudiant la Suisse, nous verrons que l'industrie influe sur la diminution de la fécondité.

## TABLEAU DE LA FÉCONDITE EN SUISSE

(*Naissances viv. p.* 1.000 *femmes en âge de* 15 *à* 49 *ans*)

| *Districts* | 1871-90 | 1891-1900 | 1901-10 | 1911-20 |
|---|---|---|---|---|
| Industriels | 225 | 221 | 191 | 141 |
| Mixtes | 247 | 248 | 235 | 204 |
| Agricoles | 257 | 266 | 265 | 255 |

Nous voyons que dans l'espace de presque un demi-siècle la fécondité dans les districts agricoles n'a pas diminué ; elle a légèrement diminué dans les districts mixtes et très fortement dans les districts industriels, avec une perte de 35 0/0. L'agriculture s'oppose donc en Suisse victorieusement au fléau général de la stérilité, tandis que l'industrie en subit très profondément l'influence.

Nous pouvons voir d'après le tableau suivant, où le bureau de la statistique suisse a groupé 18 villes, combien l'urbanisme en général favorise la baisse de la natalité, avec sa population industrielle, son luxe et jouissances :

## TABLEAU DE LA NATALITE URBAINE

(*Naissances vivantes p.* 1.000 *hab. de* 18 *villes suisses*)

| | |
|---|---|
| 1891 | 275 |
| 1901 | 281 |
| 1911 | 207 |
| 1921 | 154 |
| 1922 | 144 |
| 1923 | 141 |
| 1924 | 134 |
| 1925 | 132 |
| 1926 | 127 |

Nous voyons donc que la natalité des villes baisse avec une vitesse épouvantable et qu'actuellement elle est à un niveau excessivement bas, et l'on se pose avec angoisse la question : jusqu'où nous mènera cette baisse fatale de la natalité ?

Les résultats pour 1926 (dans les cantons) sont très intéressants à cet égard :

## TABLEAU DE LA NATALITE EN SUISSE EN 1926

(*Naissances viv. p.* 10.000 *habitants*)

| *4 cantons les plus féconds* | | *4 cantons les plus stériles* | |
|---|---|---|---|
| Uri | 252 | Genève | 96 |
| Valais | 252 | Bâle-Ville | 120 |
| Fribourg | 251 | Neuchâtel | 131 |
| Soleure | 221 | Zurich | 155 |

Nous trouvons donc, comme il fallait s'y attendre, 4 cantons catholiques les plus prolifiques et 4 cantons protestants les plus stériles. Mais, remarquons-le, la baisse des cantons les plus stériles a atteint des niveaux effrayants. Le canton le plus stérile de la France en 1926, la Creuse, compte pourtant 143 naissances pour 10.000 habitants, tandis que le canton le plus stérile de la Suisse celui de Genève, n'en compte que 96.

Et si nous calculons le taux de natalité de la ville de Genève, nous obtiendrons des résultats plus épouvantables encore :

## NATALITE DE LA VILLE DE GENEVE

| *Année* | *Naissances viv. p.* 10.000 *hab.* |
|---|---|
| 1925 | 92 |
| 1926 | 91 |

La natalité de la ville de Genève est inférieure encore à celle de l'arrondissement le plus opulent de Paris l'Elysée (99 pour 10.000 habitants) et elle est la moitié de celle de la France en général.

*Section Troisième .*

## CONCLUSIONS STATISTIQUES DE L'ETUDE SUR LA NATALITE

Nous arrivons à la fin de notre étude sur la natalité. De ce qui précède, 2 conclusions résultent clairement :

1° *La natalité diminue dans le monde entier, la France ne constitue donc pas une exception.*

2° *Le taux de la natalité en France est faible, mais elle n'est pas exceptionnellement faible.*

1° Les savants et démographes du XIX^e^ siècle, effrayés par le taux décroissant de la natalité, qui, il est vrai, commença tout d'abord à baisser en France, croyaient la France le seul pays qui soit atteint de cette maladie. Aujourd'hui nous savons que c'est une loi démographique de la période de la civilisation dans laquelle nous vivons, loi inéluctable et impitoyable dont chaque pays, chaque nation et chaque race, subit le contre-coup. Voici comment la natalité a baissé dans quelques pays du monde :

| *Pays* | *Pendant* | *Dim. du taux de la nat.* |
|---|---|---|
| France | 120 ans | 45 p. 100 |
| Angleterre | 50 ans | 50 p. 100 |
| Allemagne | 50 ans | 50 p. 100 |
| Italie | 40 ans | 25 p. 100 |
| Belgique | 90 ans | 40 p. 100 |
| Suède | 100 ans | 50 p. 100 |
| Norvège | 70 ans | 40 p. 100 |
| Suisse | 50 ans | 40 p. 100 |

Nous voyons donc, que tout compte fait, la diminution en France n'a pas été la plus marquée, car celle de la prolifique Allemagne et de l'Angleterre ont été 2 1/2 fois plus fortes.

Dans le reflux général de la natalité, la France occupe la même place que les autres pays; les autres nations ont commencé plus ou moins tard à la suivre et l'ont rattrapée très vite et même dépassée.

2° Les temps ont passé aussi où la natalité de la France était exceptionnellement faible, la plus faible du monde entier. Tel était le cas au XIX$^{e}$ siècle, mais il ne l'est plus aujourd'hui. Nous soulignons encore une fois: la natalité en France aujourd'hui est faible, mais elle n'est pas exceptionnellement faible.

Il y a des pays en Europe qui ont atteint un niveau plus bas qu'elle. Ce sont l'Angleterre, la Suède et la Suisse.

## LE TAUX DE LA NATALITE (en 1926)

| | | |
|---|---|---|
| France | 188 | p. 10.000 habitants |
| Suisse | 182 | — |
| Angleterre | 178 | — |
| Suède (1) | 175 | — |

Il est donc impossible désormais, en face de ces faits, d'étudier la dépopulation en France exclusivement ou particulièrement au point de vue de la natalité. Car, et c'est un fait capital qu'on n'a jamais assez mis en lumière, *le grand responsable de la dépopulation de la France d'aujourd'hui c'est la mortalité.*

(1) en 1925

## CHAPITRE SIXIEME

# LES CAUSES SOCIOLOGIQUES DE LA DIMINUTION DE LA NATALITE

Nous examinerons ici avant tout les principales théories cherchant à expliquer directement ou indirectement la baisse de la natalité. Pour faciliter l'exposé, nous les divisons en quatre grands groupes: 1° *les théories bio-physiologiques.* 2° *les théories démographiques.* 3° *les théories psychologiques.* 4° *les théories sociologiques.*

Dans le premier groupe, il nous faut ranger avant tout la *théorie des races.* Quand, au commencement du XIX° siècle déjà, la natalité a commencé à baisser en France, malgré les progrès généraux du pays, les partisans de la théorie de la race, qui expliquent tout le processus de l'évolution humaine par des particularités ethnologiques, voyaient dans ce phénomène un appui nouveau et précieux à leur thèse déjà fortement ébranlée dans les différents domaines par les études historiques et sociologiques. La baisse de la natalité en France s'expliquait à leurs yeux

par l'anémie de la race française épuisée par tant de siè- un affaiblissement des forces vitales.
cles d'existence mouvementée conduisant nécessairement à

Examinons donc la valeur scientifique de cette théorie. Si le facteur race était décisif pour le mouvement de la natalité, nous aurions constaté une faible fécondité également chez les Français, résidant ailleurs qu'en France. C'est la méthode principale de vérifier l'exactitude de cette théorie. Il n'y a pas de pays plus propice à ce genre d'investigation que le Canada, où nous pouvons suivre le mouvement démographique des Franco-Canadiens depuis 1763, date à laquelle le Canada passa à l'Angleterre, jusque vers la fin du XIX[e] siècle. Remarquons encore et c'est un point très important, que l'accroissement naturel de la population n'était influencé par aucun des facteurs extérieurs, et que les Franco-Canadiens étaient absolument séparés pendant tout ce temps de la mère-patrie.

Voici un tableau du recensement de la population française au Canada. (1)

## TABLEAU DE LA POPULATION FRANÇAISE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 1760 | — | 70.000 | 1861 | — | 847.615 |
| 1784 | — | 113.000 | 1871 | — | 929.817 |
| 1844 | — | 524.000 | 1881 | — | 1.073.320 |
| 1831 | — | 669.528 | 1891 | — | 1.196.346 |

Le Canada, ou plus spécialement la province française de Québec, est un des rares exemples de la vérification

(1) V. M. Rameau de St.-Père: « *Le recensement canadien de* 1891 ». La Réforme Sociale. 1894 p. 386.

de la loi malthusienne du doublement. Nous voyons que la population s'y accroît régulièrement et continuellement dans des proportions considérables. De 1784 à 1844, donc pendant 60 ans, la population passe de 113.000 à 524.000 c'est-à-dire qu'elle quadruple. Au cours du XIX^e^ siècle, le taux d'accroissement n'est plus si élevé mais quand même pendant 60 ans (de 1831 à 1891) la population double encore.

« Notre population double tous les vingt ans », a dit l'abbé Gasgrain, un des membres et organisateurs de la colonie française du Canada, dans une communication faite à la société d'Economie Sociale, « dans un siècle, nous serons aussi peuplés que la France sous Louis XIV. Nous serons alors la France américaine (1) ».

La théorie des races reste incapable d'expliquer cette étrange contradiction entre la quasi-stagnation des Français en France et cette étonnante fécondité de leurs frères du Canada. Au contraire, cet exemple suffit à lui seul à montrer tout le caractère abstrait et purement hypothétique de la théorie des races. Il n'est pas douteux que c'est dans la différence du milieu social qu'il faut chercher l'explication de ce phénomène.

Voici comment M. Leroy-Beaulieu décrit le milieu éco-

---

(1) v. *La Réforme sociale.* 1890 p. 253.

Spencer dans son ouvrage : *Principles of Biology* (Vol. II p. 482) cite ce fait intéressant relatif à la grande fécondité des Franco-Canadiens : « Nous sommes terribles pour les enfants » observed one of them to prof. Johnston; who said this was one of fourteen children-was himself the father of fourteen; and assured me that from eight to sixteen was the usual number of the farmers families. He even named one two women who had brough their husbands five and twenty and threatened: « le vingt-sixième pour le prêtre! »

nomique et social des Franco-Canadiens: « Les Français-Canadiens avaient devant eux des immensités de terres fertiles, on peut dire une quantité illimitée de ces terres; le pays était remarquablement sain; la dispersion des habitants, la longueur de l'hiver portait à la vie de famille. Aucun service militaire, aucune guerre, aucun trouble, même civique ou civil, sauf d'une façon exceptionnelle et toute transitoire, aucune charge que celles qui sont absolument indispensables au maintien et au fonctionnement du groupe social. Jamais peut-être aucune population au monde ne s'est trouvée dans un ensemble de conditions aussi propices à la prolificité et à la prospérité » (1).

D'ailleurs, pourquoi chercher si loin des arguments contre la théorie de la race? L'Europe elle-même nous offre un exemple classique : depuis longtemps la diminution de la natalité a cessé d'être un problème particulier à la France et est devenue une loi générale de la civilisation actuelle. Nous avons vu des pays, comme l'Allemagne, connus pour leur forte fécondité, prendre une des premières places dans cette baisse générale : la race germanique serait-elle, elle aussi, anémiée et vieillie ? (2).

Ainsi, la théorie de la race, appliquée au domaine démographique, comme à tant d'autres domaines, malgré la prétention d'expliquer tout, n'explique rien. Elle n'est qu'un

---

(1) V. Leroy-Baulieu « *La question de la population* » p. 128-129 et aussi « *La Colonisation chez les peuples modernes* » vol. II p. 247-270.

(2) « Les peuples restent éternellement jeunes, ce sont les institutions humaines quivieillissent » écrit Beloch, en cherchant la cause de la population de l'empire romain. (v. *Die Bevölkerung der Griechisch-Romischen Welt. Leipzig* 1886 p. 503.

moyen très facile d'éluder des problèmes qui nécessitent une analyse approfondie et parfois très difficile.

*La théorie de Spencer* que nous rangeons dans la même catégorie, les doctrines biologiques, a une toute autre valeur scientifique. Résumons la donc dans ses lignes générales (1)

Deux forces principales agissent constamment sur chaque peuple, sur chaque organisme : ce sont, d'une part, les forces dites *destructives* comme la mort ou la famine, et, d'autre part, les forces dites *conservatrices*. Ce sont les dernières qui comblent le vide causé par les premières et assurent ainsi l'existence de l'organisme. Elles se subdivisent en 2 éléments essentiels : tout d'abord la capacité de chaque membre de l'organisme de se conserver par lui-même et, en second lieu, la capacité de reproduire d'autres membres. Ce sont donc l'instinct de conservation et l'instinct de procréation (d'après la nomenclature de Spencer le premier s'appelle *l'individualisation*, le second *la genèse*).

Mais, comme écrit Spencer « Individuation and Genesis are necessarily antagonistic. Grouping under the word Individuation all process by which individual life is completed and maintened ; and enlarging the meaning of the word Genesis so as to include all processes aiding the formation and perfecting of new individuals ; we see that two are fundamentally opposed... Every higher degree of individual evolution is followed by a lower degree of race-multiplication and vice versa » (2)

---

(1) Spencer : « *The principles of Biology* » London 1887 vol. II laws of Multiplication.

(2) Spencer *op. cit.* p. 409-410.

En effet, une société, se trouvant à un niveau très bas de son développement, ne peut réagir contre l'influence néfaste de forces destructives que par une forte multiplication: tandis qu'une société déjà avancée a la possibilité d'assurer son existence par la protection individuelle de ses membres. Sa multiplication est aussi moins forte. Il s'ensuit qu'au fur et à mesure que l'on monte dans l'échelle de l'évolution, on observe une natalité de plus en plus faible.

L'individualisation prime ainsi la genèse: la fécondité doit nécessairement diminuer avec la ligne ascendante de l'évolution (« in highest types fertility must still further decrease, if évolution still further increases »). De là, une conclusion très importante pour le développement démographique ultérieur de l'humanité: étant donné le progrès incessant de la civilisation, dans le sens d'une individualisation de plus en plus intense et sous l'égide de la prédominance du cerveau, la fécondité devra nécessairement diminuer. En étudiant l'histoire de la société humaine, nous voyons que c'est la multiplication de la population qui fut au début la cause essentielle de tout progrès; c'est elle qui a brisé l'inertie de l'époque sauvage et a obligé les peuples à s'adonner à l'agriculture. C'est encore elle qui a puissamment contribué au développement de l'organisation sociale et à l'intensification des sentiments sociaux; c'est toujours elle qui a stimulé les progrès de la production et de la culture générale. Mais, après avoir donné tant à la civilisation humaine, la multiplication de la population a creusé son tombeau. Car la civilisation amène l'individualisation et celle-ci affaiblit la genèse. « The excess of fertility has itself rendered the process of civilisation inevitable; and the process of civilisation must inevitably diminish fertility

and at last destroy its excess ». (1) En partant de ces prémisses, Spencer prévoit la baisse future de la natalité et l'état équilibré de la population européenne. Voici comment M. Turgeon résume l'esprit général de la théorie spencérienne.

« Par une sorte d'harmonie naturelle, la fécondité du couple humain se mesure et s'ajuste au degré de civilisation auquel il s'est élevé. Plus notre espèce s'affine et se perfectionne, plus sa propagation se ralentit. Il semble que la matière prenne plus facilement la forme des organismes inférieurs que celle des organismes supérieurs. La reproduction est moindre dans le règne animal que dans le règne végétal, moindre chez les hommes que chez les bêtes, moindre à la ville qu'à la campagne, moindre chez l'artiste ou l'intellectuel que chez le manœuvre ou l'artisan.

Il y a donc un antagonisme mal défini, mal connu, entre l'activité génératrice et l'effort cérébral. Par le travail et la culture de l'esprit, la transmission de la vie est comme anémiée et amoindrie. Tout progrès de pensée, de lumière, de beauté s'achète au prix d'un affaiblissement ou d'une régression de la procréation physique. Telle la rose qui n'ayant à l'état de nature que cinq modestes pétales, porte en son sein un trésor de vie et de surabondante multiplication à laquelle, par des soins assidus, le jardinier confère plus de couleurs, plus de grâce, plus de parfum et sa fécondité en souffrira parce que la culture déforme et appauvrit les organes de la reproduction en transmuant les étamines en pétales. Impossible de civiliser une rose sauvage sans la

---

(1) Spencer *op. cit.* p. 506.

Remarquons en passant que c'est par la dialectique que Spencer arrive à cette conclusion. Voir à cet égard : Engels : « *Anti-Dühring* » Paris 191' Chapitre XIII.

stériliser. Est-il si téméraire de croire qu'il en est ainsi de tous les êtres? Pour les hommes en particulier, plus la culture augmente, plus la prolificité diminue » (1).

La théorie biologique de Spencer, à part ses exagérations et son caractère trop absolu, renferme une grande part de vérité. A côté de la théorie de la capillarité sociale, elle est, à coup sûr, la plus originale parmi toutes les conceptions ayant trait à notre sujet. C'est en analysant la baisse de la natalité française que M. Dumont est arrivé à sa théorie, tandis que Spencer ne faisait qu'étudier les lois générales de la multiplication; ainsi ce fut indirectement et presque inconsciemment que le philosophe anglais aborda notre sujet.

Sans vouloir nous attarder à d'autres théories biologiques, plus fantaisistes que scientifiques, comme celles de Doubleday ou de Fourier, passons aux théories dites *démographiques.*

Arrêtons-nous d'abord sur *la loi du parallélisme entre la mortalité et la natalité.* Déjà Spencer écrivait: « When from comparing the different states of the same species, we go on to compare the states of different species, we see that there is an analogue adjustment-analogous in the sense that great mortality is associated with great multiplication and small mortality with small multiplication » (2)

Quételet et Guillard avaient déjà étudié la théorie du parallélisme au point de vue démographique; c'est cependant dans l'ouvrage de J. Bertillon: *La dépopulation de*

---

(1) Cit. d'après H. Sonolet : « *Principes de la population et socialisme* » Paris 1907, Rousseau éditeur p. 190-191.

(2) V. Spencer : *op. cit.* p. 402.

*la France* qu'elle a trouvé son expression la plus complète. (1)

En suivant attentivement le mouvement de la mortalité et de la natalité dans les différents pays, nous voyons qu'entre ces deux facteurs il existe un parallélisme constant et régulier. En effet, la mortalité et la natalité sont l'une et l'autre élevées dans un pays donné. Elles sont faibles l'une et l'autre dans un autre pays. A l'appui de sa thèse, Bertillon cite Quételet et Guillard. Le premier écrivait: « Tous ces nombres tendent à prouver qu'il existe un rapport direct entre l'intensité de la mortalité et celle de la fécondité. Le nombre des naissances est réglé par le nombre des décès », et Guillard s'exprime dans le même sens: « La mort mesure la vie, la vie mesure la mort. » Nous sommes loin de nier la véracité de preuves statistiques apportées par M. Bertillon. Nous avons nous-mêmes démontré que la baisse de la natalité est une loi générale de la civilisation actuelle et nous occupant un peu plus loin de la mortalité, nous verrons que sa baisse est aussi un fait indéniable. Et l'auteur arrive à la conclusion suivante (que vu son importance nous citons *in extenso*) « On voit donc la réalité de cette loi générale: si la mortalité est forte, la natalité est forte. Si la mortalité est faible, la natalité est faible; si la mortalité s'élève, la natalité s'élève, si la mortalité s'abaisse, la natalité s'abaisse. On peut donc comparer une société humaine à un bassin d'une capacité donnée et muni d'un flotteur de façon à le tenir toujours rempli d'eau. Il y a un robinet d'entrée (c'est la natalité et l'immigration) mais il ne s'ouvre que dans la mesure où est ouvert le robinet de sortie (le robinet de sortie est la mor-

(1) Bertillon « *La dépopulation de la France* » Paris 1911. Alcan. P. 66-90.

talité de l'émigration). Impossible d'ouvrir l'un sans ouvrir l'autre. »

Qu'on ne pense pas que la théorie du parallélisme soit une simple conception théorique dépourvue de toute portée pratique: au contraire, les conclusions qui se dégagent de cette doctrine sont d'une importance pratique capitale pour la France, comme pour les autres pays du monde. Et M. Bertillon, en parfait logicien, ne recule pas devant ses conséquences les plus extrêmes. Il dit, en effet: « Cette conclusion ne doit-elle pas rendre très modestes ceux qui croient pouvoir augmenter la population de la France en diminuant sa mortalité ? » Puisque chaque baisse de la mortalité a pour conséquence inévitable, immédiate, quasi-automatique, une baisse correspondante de la natalité, n'est-il pas absolument inutile de concentrer les efforts en vue de diminuer la mortalité? La natalité descendrait parallèlement et le bilan démographique du pays ne subirait aucun changement.

« La lutte, d'ailleurs très nécessaire, qu'ils (les docteurs) veulent soutenir contre la mort, pourra sans doute conserver un certain nombre de malheureux dont la fin prématurée doit nous toucher. Mais elle n'a au point de vue de la population, à peu près aucun intérêt. Outre qu'elle ne peut abaisser la mortalité que d'une quantité peu importante, cet abaissement même de la mortalité n'aurait probablement d'autres effets que de diminuer encore le nombre de naissances » En lisant ces formules si lapidaires, si saisissantes et si absolues on se souvient de la théorie de Malthus. De même que le pasteur d'Hayleibury disait au peuple: « Inutile de faire des réformes sociales; vous resterez toujours pauvres car vous vous multipliez trop », M. Bertillon dit: « Inutile de diminuer la mortalité, d'améliorer l'hygiène sociale, car même le résultat insignifiant auquel on pourra

aboutir sera nul à cause de la baisse correspondante de la natalité ».

Heureusement, malgré tout son caractère absolu, la théorie du parallélisme est loin d'être vraie. Et pour nous en convaincre, suivons le raisonnement de M. Bertillon. Il étudie les courbes de la mortalité et de la natalité et arrive à la conclusion qu'il y a un parallélisme entre elles. Jusqu'ici, il est dans le bon chemin; remarquons seulement que ce parallélisme n'est pas si parfait qu'on pourrait le croire à première vue. La ligne de la mortalité et celle de la natalité en France prouvent précisément qu'il n'est qu'approximatif. Mais M. Bertillon se trompe manifestement quand il tire de ces constatations statistiques des conclusions qu'il n'a pas le droit de tirer. Voici comment il résume son exposé « Sous l 'influence des progrès de la civilisation (suppression des disettes, etc) la mortalité a baissé depuis un demi-siècle. Cet abaissement de la mortalité s'est accompagné d'un abaissement de la natalité (qui en était la conséquence car nous avons vu que l'un ne va pas sans l'autre »).

L'erreur de M. Bertillon est évidente : il transforme un simple parallèlisme en un rapport de causalité. La natalité n'est pour lui qu'une fonction, conséquence de la mortalité. La baisse de la natalité cesse pour lui d'être un mystère, car il l'explique d'une façon simpliste par la baisse de la mortalité. Si cette théorie était juste, tous les problèmes démographiques de l'heure actuelle se poseraient d'une autre façon et sous un angle absolument opposé. Car on serait obligé de dire alors, que ce n'est pas la baisse de la natalité qui constitue le trait saillant de la démographie contemporaine, mais bien la baisse de la mortalité. C'est elle qui serait le phénomène primaire, originaire et la natalité — un simple facteur dérivé.

Or ceci est faux et inadmissible, car *parallélisme n'est pas causalité.*

Nous sommes loin de vouloir nier à ce parallélisme une certaine importance et nous croyons que Oldenberg a raison quand il dit: « Auch wenn der parallelismus von Geburtenziffer und Sterblichkeit keine so allgemeine Erscheinung ist dasz man auf ihr Schlôsser bauen kann, so ist er doch gewisz nicht zufallig ». Mais affirmer que la baisse de la mortalité est la *Summa causa* de toute l'évolution démographique et réduire ainsi la natalité à une simple fonction de la mortalité est contraire à la méthode scientifique la plus élémentaire. M. Bertillon a commis l'erreur grossière d'avoir confondu deux lois différentes. « Sur tous les terrains de phénomènes, dit avec raison M. Gumplowicz, nous trouvons dispersés à toutes les distances des faits semblables sans connaître la cause première de cette similitude » (1). Il est vrai que d'après l'opinion commune tous ces parallèlismes s'expriment facilement, puisque tous les hommes descendent d'Adam et d'Eve, mais la méthode scientifique nous enseigne autre chose. Quand nous nous trouvons devant une série parallèle nous arrivons à la limite de la méthode statistique et pour trouver la causalité de ces 2 phénomènes, il faut faire appel à des considérations extra-statistiques. « Nous sommes loin de Quételet et de la *Physique sociale.* Le fondateur de la statistique des phénomènes moraux croyait faire de l'histoire à l'aide de chiffres qui en tous cas nous donnent des résultats, jamais des causes de l'évolution historique » (2). On peut

(1) V. Gumplowicz « *Prècis de sociologie* » Paris 1896 Chailley editeur, p. 127-28.

(2) V. Rappoport « *La philosophie de l'histoire* » Paris 1925, Rivière éditeur 17.

formuler notre critique à l'égard de la théorie de M. Bertillon dans cette phrase lapidaire : *Parallèlisme-oui ; Causalité-non.*

Une autre théorie démographique voulait expliquer la baisse de la natalité par la baisse de la nuptialité ; nous avons vu déjà (dans le chapitre 3e du livre second) que cette théorie est dénuée de tout fondement. La théorie du statisticien allemand Wagner n'est pas plus juste : il prétend que la baisse de la natalité n'est qu'une *illusion optique* qui s'explique par le changement de la structure d'âge de la population.

C'est la *théorie de l'urbanisation* qui mérite une analyse plus détaillée et plus approfondie. Déjà J.-J. Rousseau écrivait : « Les villes sont les gouffres de l'espèce humaine. Au bout de quelques générations les races périssent ou dégénèrent et c'est toujours la campagne qui fournit à ce renouvellement. »

Et plus tard, en 1784, l'Académie de Châlons a posé comme sujet du concours le problème suivant : « Quelles sont les causes les plus ordinaires de l'émigration des gens de la campagne vers les villes et quels seraient les moyens d'y remédier ? » Nous voyons donc que le problème de l'exode rural et de l'urbanisation a existé depuis longtemps (même dans l'Antiquité), mais ce n'est que depuis la moitié du XIXe siècle qu'il acquiert en France une envergure toute particulière. (1) Grâce au développement de l'industrie capitaliste et à l'accroissement des lignes de chemin de fer nous assistons à de véritables migrations intérieures, à

(1) Au sujet de l'exode rural voir le livre de Vandervelde : « *L'exode rural et le retour aux champs* » Paris 1903, Alcan. Consulter aussi : « J. Guillon : « *L'émigration des campagnes vers les villes* » Paris 1905, Rousseau éditeur.

de profonds changements dans la géographie démographique de la France. A partir de 1846, et jusqu'à nos jours, la population rurale a diminué de plus en plus comme le démontre le tableau suivant .

## TABLEAU DE LA POPULATION URBAINE ET RURALE EN FRANCE

(en pourcent)

| | *Population rurale* | *Population urbaine* |
|---|---|---|
| 1846 | 75,6 | 24,4 |
| 1866 | 69,5 | 30,5 |
| 1886 | 64,1 | 35,9 |
| 1906 | 57,9 | 42,1 |
| 1921 | 53,6 | 46,4 |

Si donc en 1846 la population rurale constituait les trois quarts de la population française, actuellement elle n'en constitue que la moitié. M. René Hubert a raison en écrivant : « La Terre qui meurt, ce n'est pas un thème oratoire, ce n'est pas un mythe spécieux de romancier c'est la douloureuse réalité qui nous étreint » (1). Parallèlement au dépeuplement des campagnes, l'accroissement des villes se développe. Pendant 75 ans (de 1846 à 1921) la proportion de la population urbaine augmente de 100 p. 100. Pour mieux faire ressortir ce processus donnons un tableau du développement de la ville de Paris et de Lyon (2).

---

(1) F. Hubert : « *L'agriculture française de* 1892 à 1925 » Revue des études coopératives. Avril-juin 1926. p. 270.

(2) *Annuaire Statistique des grandes villes*, 1927. La Haye,

## TABLEAU DU DEVELOPPEMENT DE PARIS ET DE LYON

(par milliers d'habitants).

| | 1800 | 1840 | 1880 | 1910 | 1926 |
|---|---|---|---|---|---|
| Paris | 548 | 935 | 2.240 | 2.888 | 2.871 |
| Lyon | 110 | 156 | 377 | 524 | 571 |

Pendant 125 ans la population de Paris et de Lyon a quadruplé. Ce processus de l'urbanisation, qui, en France, est encore moins intense qu'ailleurs, est devenu un des traits les plus caractéristiques de la civilisation actuelle. Le poète Emile Verhaeren a magnifiquement dépeint la mort lente des campagnes « hallucinées par les villes tentaculaires. »

La plaine est morte et ses chaumes et ses granges
Et ses fermes, dont les pignons sont vermoulus
La plaine est morne et lasse et ne se défend plus,
La plaine est morne et morte et la ville la mange. (1)

C'est dans cette urbanisation que certains savants voient la cause principale de la baisse de la natalité. Il faut nommer ici avant tout M. Henri Lannes qui dans une étude bien documentée expose ce point de vue. (2) « En effet, écrit-il, les répercussions démographiques de l'exode rural et de l'urbanisation sont très profondes : d'une part beaucoup de gens dans la fleur de l'âge quittent la campagne, abaissant ainsi son taux de la natalité, d'autre part venant

(1) Verhaeren: « *Les villes tentaculaires.* » Mercure de France.

(2) V. Lannes: « *L'influence de l'émigration des campagnes sur la natalité française* ». Revue Politique et Parlementaire. 1895 p. 309-329.

dans la ville, ces paysans déracinés y trouvent surtout la misère, qui les conduit, les femmes à la prostitution, les hommes à la mendicité et au crime dans de telles proportion qu'ils arrivent à représenter 75 p. 100 du personnel des prisons ou des pensions de l'assistance publique. » Ainsi dans les villes, ces immigrants paysans ne contribuent en rien à la propagation de l'espèce mais par leur nombre ils abaissent encore le taux général de la natalité. Et M. Lannes conclut : « L'émigration des campagnes vers les villes est la cause principale, la cause mécanique de la diminution du taux de la natalité à l'étranger aussi bien qu'en France. Cette cause agit par elle-même, comme la pesanteur dans le système des mondes. Cela explique la puissance et l'universalité de ses effets. »

Le docteur H. Secrétan complète encore cette thèse en attirant l'attention sur l'influence psychologique des villes sur la fécondité. « Les grandes villes surtout sont stériles, écrit-il. Ce sont les brillantes nécropoles de la race humaine, les centres lumineux où toutes les ambitions d'un peuple se donnent carrière, où les familles trop affinées, trop réfléchies, trop sensibles, s'éteignent en jetant leur dernier éclat. » (1).

Quelle est la valeur de cette théorie ? Tout d'abord constatons que la thèse telle qu'elle est développée par M. Lannes est fortement exagérée. L'auteur fixe les pertes de la natalité résultant de l'émigration rurale à 100.000 par an. Malgré l'importance de ce chiffre, on se demande comment M. Lannes peut en déduire que c'est à l'émigration des campagnes que doit être attribué l'abaissement universel de la natalité. Elle est, il est vrai, une des cau-

(1) Secrétan: « *Les lois de la natalité* », *Lausanne* 1907. Payot. p. 10.

ses multiples de la diminution de la natalité, mais jamais la principale. M. Lannes sous-estime à tort l'influence psychologique des grandes villes sur la natalité, qui est non moins importante que l'exode rural. Cependant la critique essentielle que nous adressons à cette théorie est la suivante : l'exode et l'urbanisation, loin d'être des causes, sont avant tout des effets de l'évolution économique et sociale actuelle. La théorie démographique de l'urbanisation n'est à vrai dire qu'une partie de la théorie sociologique générale. En somme aucune des théories démographiques proprement dites ne nous donne une explication scientifique, solide du *pourquoi* de la baisse de la natalité.

Dans la catégorie des *théories psychologiques*, nous nous occuperons seulement de la théorie de la capillarité sociale de M. Arsène Dumont (1) en lui laissant le plus souvent la parole: « Tout homme tend à s'élever des fonctions inférieures de la société à celles qui sont au-dessus. Sa tendance peut être contrariée par des obstacles matériels ou autres qui l'immobilisent dans sa position ; mais la tendance elle-même est incontestable. Guidée par un instinct infaillible et fatal, chaque molécule sociale s'efforce avec toute l'énergie qui peut lui rester disponible, sa conservation une fois assurée, et sans se soucier de ses semblables autrement que pour les dépasser, à monter sans cesse vers un idéal lumineux qui la séduit et l'attire comme l'huile monte dans la mèche de la lampe. » M. Dumont appelle ce désir de monter toujours dans l'échelle sociale du nom expressif de *capillarité sociale* ou d'attraction capillaire. Après avoir ainsi posé le principe fondamental de sa doctrine, l'auteur examine ses liens avec la natalité et il arrive

(1) Arsène Dumont: « *Dépopulation et Civilisation* ». Paris 1890. p. 106-120.

à la conclusion que ces deux facteurs varient en raison inverse. « Car dans un milieu où l'attraction de la capillarité sociale ne se fait pas sentir, où chacun borne ses désirs et cherche uniquement à demeurer dans la position où il est né sans en attendre une meilleure pour ses enfants, chaque génération tourne dans le cercle parcouru par la génération précédente, tout au plus forme-t-elle une spirale très aplatie. En pareil cas, les hommes n'ont plus de motif de se priver des plaisirs de la paternité ; étrangers au progrès, comme les animaux, ils obéissent comme eux à l'impulsion de la nature. » A l'appui de sa thèse M. Dumont cite la forte fécondité des ouvriers des mines et des usines. Ceux-ci écrasés par la féodalité industrielle n'ont pas l'espoir de monter dans l'échelle sociale et ainsi cette absence de l'attraction capillaire pousse à une forte procréation. Toute autre est la psychologie des classes moyennes de la société et même de la classe intellectuelle. Jusqu'ici la théorie de M. Dumont est purement psychologique car cet instinct d'élévation dans l'échelle sociale est propre à presque tous les hommes et à presque toutes les sociétés. Ainsi l'on ne voit pas comment la théorie de la capillarité sociale pourrait expliquer la baisse actuelle de la natalité. Sa doctrine acquiert cependant une toute autre valeur quand il en fait l'application à la société actuelle dans le but de démontrer qu'aujourd'hui plus que jamais la capillarité sociale déploie ses effets.

En étudiant la société actuelle, M. Dumont observe que deux traits essentiels la caractérisent : c'est *l'égalité politique et l'inégalité économique*, en France plus nettement qu'ailleurs. La Grande Révolution, en abolissant les barrières juridiques et politiques du Moyen-Age, a établi en fait l'égalité politique sans avoir fait disparaître l'inégalité économique ; elle a stimulé les appétits de tout le monde

ne donnant qu'à une petite partie la possibilité de les satisfaire. Le même phénomène, avec plus ou moins de netteté, se retrouve dans toutes les autres sociétés de l'époque actuelle. « La capillarité sociale fonctionnera donc d'autant mieux que la société considérée combine mieux une égalité politique entière avec une inégalité économique à multiples échelons ; ce qui est le cas des sociétés occidentales modernes ou les milliardaires et les prolétaires ont mêmes droits politiques et voient s'intercaler économiquement entre leurs situations extrêmes une foule de situations intermédiaires sollicitant chacun à franchir une étape. » (1)

Cette situation sociale et cette psychologie correspondante qui se trouvent à la base de la société actuelle détruisent toute sa cohésion, et toute sa solidarité collective. Aujourd'hui les forces sociales sont primées par les forces individuelles, et ces dernières, mettant le but de l'individu en lui-même, affaiblissent considérablement ses liens avec la collectivité et en dernier lieu son instinct de procréation ; M. Dumont pense conformément aux principes de sa théorie que dans un régime socialiste la capillarité sociale n'existera pas et qu'on aura à craindre une multiplication infinie des naissances. (2)

Voilà *grosso modo* la théorie de M. Dumont. Elle est peut-être la seule qui ait été élaborée à la suite de recherches faites dans le but précis d'expliquer la baisse de la natalité. Nous pouvons y distinguer deux parties : l'une psychologique, l'autre sociologique. La partie psychologique prenant comme point de départ le désir de s'élever

(1) V. Gonnard « *Histoire des doctrines de la population* », p. 345.

(2) C'est à tort cependant que M. Nitti range M. Dumont parmi les écrivains socialisants.

progressivement dans l'échelle sociale n'aboutit ni à des conclusions nouvelles ni à des conclusions originales, car, comme nous l'avons déjà dit, la capillarité sociale existe presque chez tous les hommes et dans toutes les sociétés.

C'est plutôt par son application sociologique qu'elle devient vraiment originale et précieuse. Plus que dans toute autre société, la loi de la capillarité sociale s'applique à la société capitaliste dans laquelle nous vivons, et cela à cause de cette contradiction fondamentale qui existe entre son enveloppe politique et son contenu économique. M. Dumont a établi non moins fermement, la corrélation étroite entre l'individualisation à outrance de la société actuelle et la baisse continuelle de la fécondité. Par ces considérations sociologiques qui sont venues se greffer sur le fond psychologique, ainsi que par sa forme limpide et expressive la théorie de M. Dumont se classe parmi les essais les plus ingénieux et les plus fins qui aient été tentés pour expliquer le problème compliqué et délicat de la baisse de la natalité.

Bien que certaines théories que nous avons étudiées jusqu'ici, comme la théorie démographique de l'urbanisation, la théorie psychologique d'Arsène Dumont, renferment déjà des éléments sociologiques, il faut arriver à la théorie de M. Nitti pour avoir l'expression complète de la *théorie sociologique* du problème de la population en général et plus spécialement de la baisse de la natalité.

Le fait d'avoir compris que le problème de la natalité est une question sociologique par excellence, et d'avoir en outre rassemblé les divers éléments de son explication dans une vaste synthèse, suffit déjà pour démontrer tout le mérite du savant italien. Mais chaque synthèse, à côté d'un avantage énorme, présente celui de ne laisser dans l'ombre aucun des points qui contribuent à l'explication causale du

phénomène présente aussi l'inconvénient que le principal s'y mêle à l'accessoire et que la cause principale s'efface souvent presqu'entièrement.

C'est précisément ce dernier défaut qui affaiblit de temps en temps la force probante de l'exposé de M. Nitti. D'après lui les causes qui influent le plus fortement sur la population peuvent être classées en 3 grandes catégories :

1° *Causes psychologiques et morales.*
*a*) la religion
*b*) la morale
*c*) l'esthétique
2° *Causes sociales.*
*a*) l'organisation politique
*b*) les divisions sociales.
3° *Causes économiques.*
*a*) la distribution des richesses.

Le premier groupe est très important pour l'auteur, d'autant plus que son influence est constante et cachée. Il est impossible à son avis de comprendre p. ex. l'origine de la dépopulation française sans faire appel à la vie morale, à l'art, à la littérature, aux conceptions esthétiques, etc. Guyau a eu raison en disant que : « En somme la dépopulation française est purement et simplement une question de morale ».

Tout d'abord l'influence de la religion. M. Nitti fait à cet égard quelques remarques fort justes que nous faisons volontiers nôtres L'interprétation économique de l'histoire, dit-il, considère la morale, le droit, la politique, comme de réelles dépendances de la structure économique, mais il est erroné de conclure que toute la superstructure idéologique n'est qu'un simple effet de la base économique, dépourvu de toute influence. Au contraire, très souvent, la superstructure idéologique réagit sur la base économique et

ainsi l'effet devient la cause; ce serait commettre une grave erreur que de vouloir dénier à la religion une influence sur la natalité.

« Dans l'histoire de la religion, nous pouvons discerner à cet égard deux phases. Dans la première, la religion était nettement mystique et comme telle a exercé une influence, plutôt défavorable sur la natalité en préférant la chasteté à la fécondité. Dans la seconde phase, la religion s'est débarrassée de son enveloppe mystique, et, comme telle, elle exerce aujourd'hui une influence plutôt favorable sur la natalité. » (1)

Les conceptions esthétiques changent constamment et réflètent aussi la morale et la psychologie. « Les femmes de Rubens, de Rembrant, du Titien et même de Raphaël sont des femmes robustes et c'est un sang pur et généreux qui court dans les veines de leurs poitrines larges et nues. Aujourd'hui, nous avons comme idéal attrayant des types maladifs et faibles: comme les héroïnes de roman sont en général des hystériques ou des névrosées, les figures préférées par l'art moderne sont en général des figures de femmes dont les flancs étriqués trahissent l'étroitesse d'un bassin inapte à la maternité, ou qui du moins ne peut porter que des enfants également faibles et maladifs. »

Après avoir étudié encore les sentiments sociaux, le

---

(1) L'opinion de M. Nitti concorde avec la nôtre. En effet, en étudiant dans notre partie historique l'influence du christianisme sur la natalité (v. chap. IV du livre premier), nous avons vu qu'elle était défavorable à la fécondité. En examinant plus loin la natalité en Suisse (v. livre 2e, chapitre cinquième, section deuxième), nous avons constaté que: 1° la religion est un facteur actif de la natalité. 2° les religions agissent d'une façon différente.

luxe, M. Nitti arrive à la conclusion que méconnaître l'influence de la morale sur la natalité serait une absurdité évidente.

Il passe ensuite à l'étude des causes sociales, c'est-à-dire à l'organisation politique et aux divisions sociales. Il attribue à ces facteurs une influence beaucoup plus grande et beaucoup plus directe sur la natalité qu'aux facteurs psychiques et moraux. Sous cette nouvelle rubrique, M. Nitti étudie la théorie de la capillarité sociale dont il est partisan convaincu. Ce qui nous étonne, c'est que le savant italien, malgré toute l'importance qu'il attache aux causes sociales, rétrécisse à ce point leur notion et leur portée, les envisageant exclusivement sous l'angle de l'attraction capillaire.

M. Nitti passe ensuite à l'étude des causes économiques. Il avoue lui-même que « les influences d'ordre psychique et moral, les influences d'ordre politique ne sont encore rien, si on les compare aux influences d'ordre économique. Nous savons du reste combien grande est l'importance des facteurs économiques et nous savons que les phénomènes psychiques, moraux et la forme politique ressentent leur influence et subissent chaque jour leur irrésistible pression. » Sous la rubrique des causes économiques, M. Nitti comprend en premier lieu la distribution des richesses, et il étudie la démographie, ses lois générales et la baisse de la natalité en fonction de toute la structure économique et sociale de la société. Il nous est impossible d'entrer dans tous les détails et de suivre les développements successifs de sa thèse présentée avec un talent et une érudition remarquable; disons qu'elle constitue une contribution très précieuse à l'explication sociologique des phénomènes démographiques et surtout de la baisse de la natalité.

Nous donnons ici un petit tableau synoptique des principales théories étudiées par nous:

| | | |
|---|---|---|
| I<br>Théories bio-physiologiques | Théories de la race<br>Théorie biologique | SPENCER |
| II<br>Théories démographiques | Théorie du Parallélisme | BERTILLON |
| | Théorie de l'urbanisation | LANNES |
| III<br>Théories psychologiques | Théorie de la capillarité | DUMONT |
| IV<br>Théories sociologiques | Théorie de la distribution des richesses | NITTI |

# CHAPITRE VII

# LA MORTALITE ET L'EXCEDENT DES NAISSANCES SUR LES DECES

*Section Première*

# LA MORTALITE ET L'EXCEDENT DES NAISSANCES SUR LES DECES EN FRANCE

## TABLEAU DES DECES ET DE L'EXCEDENT DES NAISSANCES SUR LES DECES EN FRANCE POUR 10.000 HABITANTS

| *Moyenne des années* | *Décès* | *Excédent* |
|---|---|---|
| 1801-1810 | 286 | 73 |
| 1811-1820 | 260 | 57 |
| 1821-1830 | 248 | 58 |
| 1831-1840 | 247 | 42 |
| 1841-1850 | 232 | 41 |
| 1851-1860 | 237 | 24 |
| 1861-1870 | 235 | 27 |
| 1871-1880 | 237 | 17 |
| 1881-1890 | 221 | 18 |
| 1891-1900 | 215 | 6 |
| 1901-1910 | 194 | 12 |
| 1913 | 176 | 15 |

Nous voyons que le nombre relatif des décès a diminué en France dans une mesure assez forte, de 39 pour cent jusqu'à 1913. Mais comme la natalité a diminué encore plus, l'excédent s'en est ressenti et à la fin du XIX$^{e}$ siècle ; au commencement du XX$^{e}$, il était toujours très faible ; dans certaines années, on a constaté même un excédent des décès sur les naissances.

Pendant la guerre mondiale, la mortalité était très forte, il y avait donc constamment (même en 1919), un excédent de décès. Seule l'année 1920 marque déjà un excédent de naissances, réparatrices de la guerre, mais cet excédent s'évanouit très rapidement.

## EXCEDENT DES NAISSANCES EN FRANCE

(pour 10.000 habitants)

| *Années.* | *Décès* | *Excédent* |
|---|---|---|
| 1920 ..... | 172 | 41 |
| 1921 ..... | 177 | 30 |
| 1922 ..... | 175 | 18 |
| 1923 ..... | 167 | 24 |
| 1924 ..... | 169 | 18 |
| 1925 ..... | 175 | 14 |
| 1926 ..... | 175 | 13 |

Ce que nous constatons encore, c'est, qu'après la guerre, la mortalité s'est arrêtée au même niveau qu'avant la guer re, tandis que la natalité a baissé encore. C'est un phénomène très important auquel il nous faudra revenir quand nous ferons la comparaison entre la mortalité française et étrangère, et quand nous verrons que la première a depuis un certain nombre d'années diminué de très peu, tandis que d'autres pays ont vu une diminution rapide des décès.

L'excédent des naissances sur les décès sera mieux mis en relief si nous le présentons de la manière suivante : nous calculons combien de naissances il y avait dans chaque époque pour cent décès, et nous obtenons le tableau suivant :

## NOMBRE DE NAISSANCES POUR 100 DECES EN FRANCE

| | |
|---|---|
| 1801-1810 | 115 |
| 1811-1820 | 122 |
| 1821-1830 | 123 |
| 1831-1840 | 117 |
| 1841-1850 | 118 |
| 1851-1860 | 110 |
| 1861-1870 | 112 |
| 1871-1880 | 107 |
| 1881-1890 | 108 |
| 1891-1900 | 103 |
| 1901-1910 | 106 |
| 1921-1925 | 111 |
| 1926 | 113 |

Il semble donc que la situation se soit améliorée un peu après la guerre. A la fin du XIX^e^ siècle et au début du XX^e^, pour 100 décès, il n'y avait que 103 ou 106 naissances, tandis qu'après la guerre il y en a plus de 110. Mais on le doit surtout à la natalité qui ne baisse plus si rapidement que jadis, car la mortalité après la guerre, au lieu de baisser, reste au même niveau qu'avant 1914.

Parmi les nombreux problèmes que soulève la mortalité, il y en a un d'une importance toute particulière : c'est la mortalité des enfants en bas âge, surtout de la naissance à la première année. A côté des vieillards, ce sont les petits enfants qui sont les moins résistants à la mort, qui enlève les nouveaux-nés dans des proportions formidables. Tous

les pays ont cherché à réduire cette mortalité, et les résultats obtenus pendant le dernier demi-siècle sont très remarquables. Examinons ce qu'on a fait dans ce domaine en France. (1)

## TABLEAU DE LA MORTALITE INFANTILE EN FRANCE.

| *Périodes* | *Décès d'enfants de moins d'un an pour 100 naissances vivantes.* |
|---|---|
| 1874-1878 | 16,4 |
| 1879-1883 | 16,7 |
| 1884-1888 | 16,7 |
| 1889-1893 | 16,9 |
| 1894-1898 | 16,0 |
| 1899-1903 | 14,7 |
| 1904-1908 | 13,5 |
| 1909-1913 | 12,0 |
| 1914-1918 (2) | 12,3 |
| 1919-1920 | 12,5 |
| 1921-1925 | 9,4 |
| 1926 | 9,7 |

Nous voyons que la mortalité infantile a été sensiblement réduite. A la fin de la guerre de 1870-1871, sur 100 nouveaux-nés, 16 étaient emportés par la mort avant d'atteindre la première année ; actuellement, il n'y en a plus que 9 ou 10 qui meurent. La réduction a été de 43 pour 100. la mortalité générale a, pendant ce temps, baissé de

(1) Voir à ce sujet H. Ulmer: *La Mortalité infantile en France* dans le Bulletin de la Statistique Générale de la France, octobre-décembre 1927. Nous empruntons la plupart des chiffres à cette étude.

(2) Pour 77 départements seulement.

222 pour 10.000 habitants à 175, ce qui constitue une baisse de 22 pour 100.

*Nous voyons donc que la réduction de la mortalité infantile a été presque deux fois plus forte que celle de la mortalité générale.*

Actuellement, sur 100 bébés, 9,7 disparaissent au cours de la première année. Mais ce taux n'est pas uniforme pour toute la France et nous constatons des écarts considérables en étudiant la mortalité infantile dans les départements. Le tableau suivant nous montre 5 départements ayant la mortalité la plus forte, et 5 ayant la mortalité la plus faible.

## TABLEAU DE LA MORTALITE INFANTILE EN 1925.

(taux général 9,0 p. 100 vivants).

| | | | |
|---|---|---|---|
| Bouches-du-Rhône | 11,9 | Eure-et-Loir | 5,3 |
| Seine | 11,3 | Creuse | 5,5 |
| Moselle | 10,9 | Vendée | 5,5 |
| Gard | 10,8 | Vienne | 5,7 |
| Var | 10,8 | Nièvre | 5,7 |

Les écarts sont donc très considérables; dans les Bouches-du-Rhône, il meurt deux fois plus d'enfants que dans l'Eure-et-Loir ou la Creuse. Remarquons encore que la mortalité infantile ne va pas de pair avec la mortalité générale. Les cinq départements ayant la mortalité la plus forte de nos jours sont : le Lot, la Haute-Marne, le Lot-et-Garonne, l'Yonne et le Calvados, et aucun d'eux ne figure sur la liste ayant la mortalité infantile la plus forte. De même, les cinq départements ayant la mortalité générale la plus faible (La Corse, le Pas-de-Calais, la Moselle, le

Haut-Rhin et la Bas-Rhin) ne figurent pas non plus parmi les départements à faible mortalité infantile. Nous constatons, par contre, que la Moselle ayant une mortalité générale très faible, a une mortalité infantile très forte ; cela nous prouve que les décès des petits enfants ont des causes particulières qui n'influencent pas la mortalité générale.

Nous voyons, d'après ce bref aperçu, que la mortalité infantile en France a été sensiblement réduite. Mais ce serait une grave erreur de penser que tout a été fait dans ce domaine; au contraire, nous verrons que la France a été devancée de beaucoup par de nombreux pays.

*Section Deuxième*

## LA MORTALITE DANS LES DEPARTEMENTS

Analysons maintenant la répartition géographique de la mortalité en France pour voir dans quels départements la mortalité sévit le plus et où, par son taux excessif, elle fauche la quasi-totalité des naissances. Examinons tout d'abord la situation dans le dernier quart du XIX$^{e}$ siècle, pour la comparer ensuite avec la situation d'aujourd'hui. Nous nous appuyons ici sur les données citées par M. Levasseur (1) pour l'époque 1877-1886.

(1) Levasseur: *op. cit.*, vol. II, p. 156.

## TABLEAU DE LA MORTALITE DANS LES DEPARTEMENTE

(décès pour 10.000 habitants; période 1877-86)

| 10 *départements ayant la mortalité la plus forte.* | | 10 *départements ayant la mortalité la plus faible.* | |
|---|---|---|---|
| Bouches-du-Rhône | 293 | Creuse | 162 |
| Alpes-Martimes | 292 | Allier | 168 |
| Finistère | 280 | Indre | 171 |
| Hautes-Alpes | 280 | Landes | 171 |
| Basses-Alpes | 274 | Cher | 176 |
| Seine-Inférieure | 272 | Vienne | 175 |
| Ardèche | 265 | Deux-Sèvres | 182 |
| Pyrénées-Orientales | 264 | Charente-Inférieure | 188 |
| Gard | 263 | Vendée | 192 |
| Vaucluse | 254 | Loir-et-Cher | 192 |

Les départements où la mort sévit le plus sont dispersés un peu partout; nous les rencontrons en Bretagne, dans les Alpes, dans les Bouches-du-Rhône, dans les Pyrénées, etc. Parmi les départements à faible natalité, il y a surtout les districts agricoles sans grandes agglomérations urbaines.

Voyons maintenant comment la situation se présente en 1926.

## TABLEAU DE LA MORTALITE DANS LES DEPARTEMENTS EN 1926

(décès p. 10.000 habitants)

| 10 *départements ayant la mortalité la plus forte.* | | 10 *départements ayant la mortalité la plus faible.* | |
|---|---|---|---|
| Lot | 214 | Corse | 134 |
| Haute-Marne | 211 | Pas-de-Calais | 135 |
| Lot-et-Garonne | 208 | Moselle | 143 |

| | | | |
|---|---|---|---|
| Yonne | 207 | Haut-Rhin | 143 |
| Calvados | 206 | Bas-Rhin | 145 |
| Gironde | 201 | Pyrénées-Orientales | 149 |
| Vaucluse | 201 | Landes | 155 |
| Tarn-et-Garonne | 200 | Terr. de Belfort | 156 |
| Orne | 199 | Lozère | 159 |
| Gers | 196 | Aisne | 161 |

La mortalité sévit le plus dans les départements-tombeaux: le Lot, le Lot-et-Garonne, l'Yonne, le Calvados qui paraissent frappés d'une dégénérescence complète, car ils joignent à une natalité excessivement basse, une mortalité très forte. Le résultat en est désastreux, et il se chiffre par un fort excédent de décès sur les naissances et cela dans un très grand nombre de départements.

Examinons maintenant l'excédent de la natalité sur la mortalité dans tous les départements en 1926.

## TABLEAU DES 90 DEPARTEMENTS EN 1926

(*sur* 10.000 *habitants*)

| *Départements dans lesquels il y a un exédent des décès sur les naissances.* | | *Départements dans lesquels il y a un excédent des naissances sur les décès.* | |
|---|---|---|---|
| Ain | — 7 | Aisne | + 63 |
| Allier | — 31 | Alpes-Maritimes | + 2 |
| Alpes (Basses) | — 22 | Ardèche | + 1 |
| Alpes (Hautes) | — 3 | Ardennes | + 45 |
| Ariège | — 41 | Aveyron | + 9 |
| Aube | — 6 | Belfort (Terr. de) | + 51 |
| Aude | — 17 | Calvados | + 17 |
| Bouches-du-Rhône | — 1 | Cantal | + 8 |
| Charente | — 7 | Corse | + 17 |
| Charente-Inf. | — 4 | Côtes-du-Nord | + 39 |
| Cher | — 29 | Doubs | + 36 |

| | | | |
|---|---|---|---|
| Corrèze | — 6 | Eure | + 18 |
| Côte-d'Or | — 13 | Eure-et-Loir | + 9 |
| Creuse | — 34 | Finistère | + 57 |
| Dordogne | — 12 | Ille-et-Vilaine | + 15 |
| Drôme | — 14 | Indre-et-Loire | + 1 |
| Gard | — 20 | Landes | + 14 |
| Garonne (Haute) | — 36 | Loir-et-Cher | + 10 |
| Gers | — 46 | Loire-Inférieure | + 3 |
| Gironde | — 35 | Loiret | + 1 |
| Hérault | — 16 | Maine-et-Loire | + 3 |
| Indre | — 1 | Lozère | + 20 |
| Isère | — 5 | Manche | + 21 |
| Jura | — 6 | Marne | + 38 |
| Loire | — 6 | Mayenne | + 29 |
| Loire (Haute) | — 13 | Meurthe-et-Moselle | + 58 |
| Lot | — 63 | Meuse | + 32 |
| Lot-et-Garonne | — 49 | Morbihan | + 61 |
| Marne (Haute) | — 22 | Moselle | +101 |
| Nièvre | — 33 | Nord | + 59 |
| Puy-de-Dôme | — 17 | Oise | + 18 |
| Pyrénées (Hautes) | — 27 | Orne | + 2 |
| Rhône | — 4 | Pas-de-Calais | +103 |
| Saône (Haute) | — 9 | Pyrénées-Basses | + 22 |
| Seine-et-Marne | — 14 | Pyrénées-Orientales | + 5 |
| Seine-et-Oise | — 12 | Rhin (Bas) | + 65 |
| Tarn | — 5 | Rhin (Haut) | + 55 |
| Tarn-et-Garonne | — 42 | Saône-et-Loire | + 2 |
| Var | — 21 | Sarthe | + 18 |
| Vaucluse | — 35 | Savoie | + 15 |
| Yonne | — 46 | Savoie (Haute) | + 7 |
| | | Seine | + 3 |
| | | Seine-Inférieure | + 34 |
| | | Sèvres (Deux) | + 25 |
| | | Somme | + 17 |
| | | Vendée | + 47 |
| | | Vienne | + 11 |
| | | Vienne (Haute) | + 1 |
| | | Vosges | + 29 |
| 41 départements | | 49 départements | |

En France, à l'époque actuelle, *ce ne sont que 49 départements qui ont un bilan actif se chiffrant par un excédent de naissances sur les décès, — 41 autres sont déficitaires.*

Au sommet des départements déficitaires, nous rencontrons de nouveau deux départements qui se sont distingués déjà par une basse natalité et une mortalité excessivement haute, ce sont le Lot et le Lot-et-Garonne. Dans le Lot, il y a annuellement et pour 10.000 habitants 63 décès de plus que de naissances, et dans le Lot-et-Garonne 49. Par contre, au pôle opposé, nous voyons le Pas-de-Calais et la Moselle. Dans le Pas-de-Calais, il y a annuellement 103 naissances de plus que de décès, et dans la Moselle 101. *Nous voyons donc toute la gravité de la situation démographique de la France: dans la moitié des départements, ou presque, les tombeaux sont plus nombreux que les berceaux.*

*Section Troisième*

# LA MORTALITE ET LES CLASSES SOCIALES

Un vieil aphorisme d'Horace proclamait: « La mort frappe également les maisons des riches et les taudis des pauvres ». En disant cela, Horace pensait que tous les hommes sont mortels, mais il se trompait cruellement en croyant qu'ils l'étaient dans une mesure égale. Car, et nous le prouverons par les chiffres et par les recherches de nombreux savants et démographes, la mortalité est fonction directe de la situation sociale, de la classe à laquelle appartient l'individu, et si l'on peut dire que l'aisance engendre une faible natalité ou la stérilité, nous pouvons dire sans craindre d'exagérer que la pauvreté engendre une forte mortalité. Les pauvres meurent non seulement parce qu'ils sont mortels, mais aussi parce qu'ils sont pauvres. La situation sociale exerce une influence considérable et fortement marquée sur la mortalité.

Ce problème préoccupait les savants depuis longtemps et déjà en 1830 nous trouvons deux investigations très ori-

ginales et très profondes dans ce domaine, celles de MM. Benoiston de Châteauneuf et Villermé, que nous voulons examiner avec toute l'attention qu'elles méritent.

M. Benoiston de Châteauneuf a exprimé ses idées dans le mémoire communiqué à l'Académie Royale des Sciences: *De la durée de la vie chez le riche et chez le pauvre.* (1) Il se pose ici la question: comment meurent le riche et le pauvre, et cherche des données comparatives pour ces deux catégories sociales. Quant aux riches, il inscrit sur sa liste les souverains, les princes de l'Europe, le haut clergé. les pairs de France, les pairs d'Angleterre, les vice-amiraux, les ministres, conseillers d'Etats, etc., réunissant ainsi 1.600 noms de l'élite sociale. Par contre pour la population pauvre, l'auteur prend deux mille individus du XII[e] arrondissement de Paris (de 1830), arrondissement réputé pour sa population miséreuse d'ouvriers, de chiffonniers, de balayeurs et de journaliers. Ainsi, à côté de l'extrême richesse, il y avait l'extrême pauvreté. Voici les décès suivant l'âge des riches et des pauvres.

## TABLEAU DE LA MORTALITE A PARIS

(perte annuelle pour 100)

| *Ages* | *Mortalité des riches.* | *Mortalité des pauvres.* |
|---|---|---|
| de 30 à 40 ans | 1,08 | 1,57 |
| 40 à 50 — | 1,17 | 2,13 |
| 50 à 60 — | 1,99 | 3,59 |
| 60 à 70 — | 3,60 | 7,50 |
| 70 à 80 — | 8,04 | 14,36 |
| 80 à 90 — | 13,22 | 26,56 |

(1) Publié dans *Annales d'Hygiène Publique et de Médecine Légale*, 1830, tome III, Première partie p. 5.

Constamment la mortalité des pauvres surpasse celle des riches, quelquefois du double. C'était cependant tout à fait nouveau pour l'époque, et M. Benoiston de Châteauneuf, après avoir comparé la table de mortalité des pauvres avec celle des riches, fait les réflexions suivantes: « Quelle affligeante différence de cette table avec toutes les autres: le chiffre est partout plus fort et la destruction plus grande. Quand la mort est encore à peine connue du riche, le pauvre la voit déjà le décimer et lui enlever plus du double de ceux qu'elle épargne à la même époque dans la classe opulente. A l'âge même où la vie est dans toute sa force, la nature ne peut triompher d'une lutte inégal, elle succombe; tant il y a loin, bien loin en effet de la jeunesse heureuse et brillante du fils d'un prince à celle du fils d'un pauvre artisan. Mourir à vingt ans faute d'un peu d'or, il y a là quelque chose de si triste, que l'on aime à penser que la faiblesse des nombres peut en rendre les résultats douteux ». (1)

La seconde tentative, plus profonde encore, a été faite aussi en 1830, par M. L. R. Villermé dans son étude: *De la mortalité dans les divers quartiers de la Ville de Paris.* (2) L'auteur cherche ici la différence dans la mortalité des quartiers riches et pauvres de la capitale. La première difficulté est d'avoir un indice positif de la pauvreté de chaque arrondissement et ici M. Villermé s'arrête sur la contribution personnelle, c'est-à-dire l'impôt sur le loyer dont les pauvres sont exemptés. « Ces documents, écrit-il, ramènent à 100 toutes les locations de chaque arrondissement et font voir combien, sur ce nombre il y en a qui

(1) Art. cité p. 11-12.

(2) Publié dans *Annales d'Hygiène Publique et de Médecine Légale,* 1830, tome III, Première partie p. 294.

*ne* paient aucun impôt, combien sont imposées à la seule contribution personnelle et combien à la patente. Les locations non imposées représentent les pauvres, et les autres, les gens plus ou moins aisés. Le rapport des premières aux secondes a pour corollaire la richesse relative des habitants des douze arrondissements pris chacun en masse » (1).

Donc, plus il y a de locations non imposées, plus il y a de pauvres dans le quartier. M. Villermé résume ses recherches dans le tableau suivant.

## LE POURCENTAGE DES PAUVRES DANS LES DOUZE ARRONDISSEMENTS DE PARIS (1822-1826)

| *Arrondissements.* | *Locations non imposées sur* 100. |
|---|---|
| 2e | 7 |
| 3e | 11 |
| 1er | 11 |
| 4e | 15 |
| 11e | 19 |
| 6e | 21 |
| 5e | 22 |
| 7e | 22 |
| 10e | 23 |
| 9e | 31 |
| 8e | 32 |
| 12e | 38 |

Nous voyons que, si dans le 2e arrondissement d'après l'indice de Villermé, il y a 7 pour 100 de très pauvres, dans le 12e il y en a 38 pour cent, puisque ce sont les très pauvres qui sont dispensés de la taxe personnelle.

Et maintenant, voyons quelle était la mortalité dans ces douze arrondissements de 1822 à 1826.

(1) Villermé: art. cité p. 310.

## LA MORTALITE
## DANS LES DOUZE ARRONDISSEMENTS

| *Arrondissement.* | 1 *décès sur* |
|---|---|
| 2e | 71 habitants |
| 3e | 67 — |
| 1er | 66 — |
| 4e | 62 — |
| 11e | 61 — |
| 6e | 58 — |
| 5e | 64 — |
| 7e | 59 — |
| 10e | 49 — |
| 9e | 50 — |
| 8e | 46 — |
| 12e | 44 — |

A mesure que l'on passe des arrondissements riches (2e, 3e, 1er, etc.), aux arrondissements pauvres (12e, 8e, 9e, etc), les décès augmentent toujours. Si dans l'arrondissement le plus opulent de Paris de l'époque 1822-1826, 2e arrondissement, comprenant la Chaussée d'Antin, le Palais Royal, Feydau et le Faubourg Montmartre, nous rencontrons un décès pour 71 habitants, dans l'arrondissement le plus pauvre (12e) comprenant le Jardin du Roy, St-Marcel, Saint-Jacques et Observatoire, nous voyons un décès pour 44 habitants, ce qui fait 60 pour 100 en plus. Et M. Villermé écrit avec raison: « Donc, la richesse, l'aisance, la misère sont, dans l'état actuel des choses pour les habitants des divers arrondissements de Paris, par les conditions dans lesquelles elles se placent, les principales causes (je ne dis pas les causes uniques) auxquelles il faut attribuer les grandes différences que l'on remarque dans la mortalité ». (1)

(1) Villarmé: art. cité p. 312.

Et cette différence est si constante et se répète avec une telle régularité, que M. Villermé arrive déjà à une loi quant aux rapports entre la richesse et la mortalité. « De quelque manière que l'on s'y prenne, écrit-il un peu plus loin, le même résultat surgit toujours: c'est que la mortalité est, en général, en raison inverse de l'aisance de leurs habitants ».

Quatre-vingt-dix ans plus tard, M. le professeur L. Hersch a repris la même méthode dans sa remarquable étude: *L'inégalité devant la mort* (1). L'auteur examine avec toutes les précisions statistiques les effets de la situation sociale sur la mortalité, en se basant sur les statistiques de la ville de Paris pour les années 1911-1913; il prend comme indice de richesse ou de pauvreté d'un arrondissement la contribution personnelle mobilière, et le pourcentage des ménages dispensés de cet impôt nous indique le pourcentage des ménages pauvres. Ensuite, nous pouvons classer les vingt arrondissements de Paris en quatre groupes d'après la population pauvre: le premier groupe (8$^{e}$, 16$^{e}$, 9$^{e}$) constitue les arrondissements riches; le deuxième (7$^{e}$, 1$^{er}$, 17$^{e}$, 6$^{e}$) les arrondissements aisés; le troisième (10$^{e}$, 2$^{e}$, 3$^{e}$, 5$^{e}$, 4$^{e}$, 12$^{e}$, 14$^{e}$, 15$^{e}$, 18$^{e}$, 11$^{e}$) les arrondissements pauvres; enfin le quatrième (13$^{e}$, 19$^{e}$, 20$^{e}$) les arrondissements très pauvres. Aussi les pauvres constituent:

| | |
|---|---|
| Dans le premier groupe d'arrondissement ..... | 45,9 % |
| Dans le deuxième groupe d'arrondissements ..... | 64,1 % |
| Dans le troisième groupe d'arrondissements ..... | 79,0 % |
| Dans le quatrième groupe d'arrondissements ..... | 89,6 % |

Etudions maintenant la mortalité dans ces quatre groupes d'arrondissements.

(1) Paris 1920. Sirey, éditeur.

## TABLEAU DE LA MORTALITE PAR GROUPES D'ARRONDISSEMENTS

| *Groupe.* | *Décès p. 1.000 habitants par an.* |
|---|---|
| I | 11,0 |
| II | 13,0 |
| III | 16,9 |
| IV | 22,4 |

Nous voyons donc qu'à mesure qu'on passe du groupe d'arrondissements riches aux aisés, pauvres et très pauvres, la mortalité augmente toujours dans une mesure très forte. Le taux de la mortalité dans les arrondissements très pauvres est deux fois plus fort que celui des arrondissements riches, autrement dit: là où la mort enlève un habitant du quartier riche, elle en enlève deux du quartier pauvre.

Cette corrélation étroite entre la pauvreté et la mortalité dans les vingt arrondissements de Paris classés d'après la pauvreté croissante.

## TABLEAU DE LA MORTALITE DANS LES VINGT ARRONDISSEMENTS

| | *Arrondissements* | *Décès p. 1.000 hab. par an.* |
|---|---|---|
| 8e | Elysée | 9,6 |
| 16e | Passy | 11,9 |
| 9e | Opéra | 11,1 |
| 7e | Palais-Bourbon | 12,7 |
| 1er | Louvre | 11,9 |
| 17e | Batignolles | 13,2 |
| 6e | Luxembourg | 13,5 |
| 10e | Enclos St-Laurent | 15,3 |
| 2e | Bourse | 13,6 |
| 3e | Temple | 15,4 |
| 5e | Panthéon | 17,5 |
| 4e | Hôtel-de-Ville | 17,3 |

| *Arrondissements* | | *Décès p.* 1.000 *habitants par an* |
|---|---|---|
| 12e | Neuilly | 16,2 |
| 14e | Observatoire | 19,6 |
| 15e | Vaugirard | 17,8 |
| 18e | Butte-Montmartre | 16,2 |
| 11e | Popincourt | 17,5 |
| 13e | Gobelins | 24,6 |
| 19e | Buttes-Chaumont | 20,4 |
| 20e | Ménilmontant | 22,2 |

D'après ce tableau, la mortalité monte continuellement si on passe des arrondissements riches aux pauvres. A l'Elysée il y a annuellement 9,6 décès, tandis qu'aux Gobelins, une des quartiers les plus miséreux, il y en a 24,6. *Pour deux décès de riches il y en a cinq de pauvres, donc trois vies humaines sont perdues rien qu'à cause de la répartition inégale des richesses.*

Examinons maintenant *la mortalité infantile*. Nous savons bien que ceux qui meurent le plus, ce sont les enfants en bas âge et les vieillards. Or, il est intéressant de savoir comment survivent les enfants des riches et des pauvres et de suivre leur mortalité dès la naissance jusqu'à leur première année.

## TABLEAU DE LA MORTALITE INFANTILE PAR GROUPES D'ARRONDISSEMENTS

| *Groupes.* | *Décès d'enfants de moins d'un an par* 1.000 *nés vivants.* |
|---|---|
| I | 5,1 |
| II | 6,9 |
| III | 10,7 |
| IV | 15,1 |

Nous voyons qu'à mesure que l'on passe des groupes d'arrondissements riches aux pauvres, la mortalité infantile

s'accroît très rapidement, encore plus que la mortalité générale. *Ainsi les petits enfants souffrent encore plus que les adultes de l'inégalité sociale, car là où cinq bébés meurent dans un quartier riche, quinze sont emportés par la mort dans un quartier très pauvre.*

Cette horrible iniquité apparaîtra plus nettement encore, si nous examinons la question par arrondissement.

## TABLEAU DE LA MORTALITE INFANTILE PAR ARRONDISSEMENTS

| *Arrondissements.* | *Décès d'enfants de moins d'un an pour 100 nés vivants.* |
|---|---|
| 8e | 4,5 |
| 16e | 4,9 |
| 9e | 5,9 |
| 7e | 5,7 |
| 1er | 7,2 |
| 17e | 7,1 |
| 6e | 7,6 |
| 10e | 7,9 |
| 2e | 7,9 |
| 3e | 8,9 |
| 5e | 10,6 |
| 4e | 9,4 |
| 12e | 10,4 |
| 14e | 15,5 |
| 15e | 10,8 |
| 18e | 9,9 |
| 11e | 11,8 |
| 13e | 13,8 |
| 19e | 15,0 |
| 20e | 16,3 |

On peut difficilement imaginer quelque chose de plus douloureux, de plus révoltant que ce tableau de la morta-

lité des petits enfants, victimes innocentes de l'inégalité sociale. Tandis qu'à l'Elysée 4,5 0/0 d'enfants meurent au cours de la première année de leur vie, à Ménilmontant, arrondissement le plus pauvre de Paris, 16,3 0/0 d'enfants sont emportés par la mort.

Enfin, la mortalité causée par la tuberculose est encore plus caractéristique à cet égard.

## TABLEAU DE LA MORTALITE TUBERCULEUSE PAR GROUPES D'ARRONDISSEMENTS

| *Groupe.* | *Décès par suite de la tbc pour* 10.000 *habitants par an.* |
|---|---|
| I | 14,8 |
| II | 26,8 |
| III | 43,1 |
| IV | 58,6 |

Rien de plus impressionnant que ce tableau : A mesure que l'on passe des quartiers riches aux pauvres, la mortalité tuberculeuse fait de véritables bonds en avant, dépassant toutes prévisions. Dans le second groupe, elle constitue le double de la première, dans la troisième le triple, enfin dans le quatrième le quadruple. *Les pauvres ont donc, en général, une mortalité dûe à la tuberculose quatre fois plus grande que les riches.* (1)

Si nous examinons maintenant la situation dans les vingt arrondissements, nous saisissons encore mieux cette triste réalité.

---

(1) Voir renvoi page suivante.

## TABLEAU DE LA MORTALITE TUBERCULEUSE PAR ARRONDISSEMENT

| *Arrondissements* | *Décès causés par la tbc par 10.000 habitants par an.* |
|---|---|
| 8e | 10,8 |
| 16e | 15,9 |
| 9e | 16,9 |
| 7e | 22,4 |
| 1er | 25,5 |
| 17e | 29,3 |
| 6e | 26,8 |
| 10e | 35,6 |
| 2e | 31,6 |
| 3e | 42,7 |
| 5e | 45,2 |
| 4e | 46,1 |
| 12e | 40,2 |
| 14e | 45,9 |
| 15e | 47,4 |
| 18e | 41,7 |
| 11e | 46,5 |
| 13e | 52,8 |
| 19e | 58,1 |
| 20e | 63,6 |

Nous voyons que si dans l'arrondissement le plus opulent de Paris, l'Elysée, 10,8 hommes meurent de la tuberculose annuellement pour 10.000 habitants, dans l'arrondissement le plus pauvre, Ménilmontant, ce chiffre s'élève

---

*Renvoi de la page précédente.*

(1) M. Hersch arrive même, par des calculs d'ordre purement mathématique, à la conclusion que « s'il n'y avait pas de pauvres, le taux de mortalité tuberculeuse serait nul », et il dit à juste titre : « Avec la disparition de la misère devrait disparaître aussi la mortalité par suite de la tuberculose ». (Voir: *Inégalité devant la mort*, p. 50).

à 63,6. Rien de plus révoltant que cette constatation. Là où la tuberculose enlève un homme riche, elle enlève en même temps six hommes pauvres. *Cinq habitants miséreux de Ménilmontant meurent uniquement pour la raison qu'ils sont pauvres et que le sort les a fait naître dans une mansarde et non dans un palais.* (1)

Voilà la mortalité générale, infantile et tuberculeuse, en fonction des classes sociales. En face de cette démonstration frappante, nette et précise, se trouvera-t-il quelqu'un qui osera dire avec Horace que « la mort frappe également les maisons des riches et les taudis des pauvres? »

Mais si les inégalités sociales laissent une telle empreinte sur la natalité et sur la mortalité, il est bien évident qu'elles influencent par la-même le bilan général, le mouvement naturel de la population. Car nous avons vu que toute la natalité des classes pauvres est atteinte par une mortalité très forte ; d'autre part, les classes riches qui ont une mortalité réduite ont par contre une natalité excessivement fai-

---

(1) L'inégalité sociale laisse même son empreinte là où l'on ne pourrait jamais la soupçonner. En effet, M. Manouvrier, en examinant la taille des conscrits dans chaque arrondissement de Paris, arrive à la conclusion que la hauteur de la taille varie suivant le degré d'aisance, et que dans les arrondissements pauvres, elle est de beaucoup moindre que dans les arrondissements opulents. L'Elysée et Ménilmontant figurent de nouveau au commencement et à la fin. La taille des conscrits est:

| | |
|---|---|
| A l'Elysée ..... | 1 m. 662. |
| A Ménilmontant ..... | 1 m. 632. |

(Voir: *Société d'Anthropologie de Paris*, Année 1888, page 156). Toutes ces différences anthropologiques, démographiques et psychologiques entre les classes riches et les classes pauvres ont été très bien mises en relief par Alfredo Niceforo. Voir: *Les classes pauvres*, Paris 1905. Giard et Brière. *Forza e Ricchezza*, Torino 1906. Bocca editori.

ble. On peut donc facilement prévoir le résultat ; il sera presque égal à zéro dans le premier cas, comme dans le second.

Voyons donc quel est l'excédent des naissances sur les décès, ou des décès sur les naissances dans les vingt arrondissements.

## TABLEAU DE L'ACCROISSEMENT NATUREL DE LA POPULATION DANS LES 20 ARRONDISSEMENTE (p. 1.000 hab. par an)

| *Arrondissements.* | *Naissances* | *Décès* | *Excédent.* |
|---|---|---|---|
| 8e Elysée | 9,9 | 9,6 | + 0,3 |
| 16e Passy | 11,7 | 11,9 | — 0,2 |
| 9e Opéra | 12,3 | 11,1 | + 1,2 |
| 7e Palais-Bourbon | 12,8 | 12,7 | + 0,1 |
| 1er Louvre | 12,8 | 11,9 | + 0,9 |
| 17e Batignolles | 15,6 | 13,2 | + 2,4 |
| 6e Luxembourg | 13,2 | 13,5 | — 0,3 |
| 10e Enclos St-Laurent | 15,8 | 15,3 | + 0,5 |
| 2e Bourse | 15,3 | 13,6 | + 1,7 |
| 3e Temple | 16,6 | 15,4 | + 1,2 |
| 5e Panthéon | 15,8 | 17,5 | — 1,7 |
| 4e Hôtel-de-Ville | 17,1 | 17,3 | — 0,2 |
| 12e Neuilly | 17,8 | 16,2 | + 1,6 |
| 14e Observatoire | 18,3 | 19,6 | — 1,3 |
| 15e Vaugirard | 19,7 | 17,8 | + 2,1 |
| 18e Butte-Montmartre | 18,4 | 16,2 | + 2,2 |
| 11e Popincourt | 19,8 | 17,5 | + 2,3 |
| 13e Gobelins | 22,0 | 24,6 | — 2,6 |
| 19e Buttes-Chaumont | 21,5 | 20,4 | + 1,1 |
| 20e Ménilmontant | 21,3 | 22,2 | — 0,9 |

Nous remarquons que, dans le groupe d'arrondissements riches, l'excédent des naissances est presque nul, et si la mortalité y est très faible, la natalité ne la dépasse pas. L'arrondissement le plus riche de Paris, l'Elysée, est pres-

que stérile et à Passy, qui le suit immédiatement quant au degré de richesse, les décès dépassent même les naissances. Au pôle opposé, dans le groupe d'arrondissements très pauvres, toutes les naissances sont entièrement fauchées par une mortalité excessivement forte. A Ménilmontant, les décès dépassent sensiblement les naissances, et aux Gobelins on enregistre annuellement un excédent de 26 décès pour 10.000 habitants. Seuls les second et troisième groupes se distinguent par un excédent de naissances sur les décès.

Ainsi donc la situation sociale a une influence puissante sur le mouvement naturel de la population française. Car Paris n'est qu'une image de la situation générale dans le pays : partout *l'inégalité sociale rend stériles les classes riches et fauche par une mortalité excessivement élevée toute la natalité des classes pauvres.* Comme l'a très bien dit M. L. Hersch : « Les inégalités sociales brûlent ainsi la chandelle française par les deux bouts : elles contribuent à rendre stériles les classes supérieures et sèment la mort parmi les classes populaires. » (1)

Pour mettre mieux encore en relief cette règle, qui est capitale pour la démographie de la France, nous avons fait des recherches spéciales sur *la banlieue parisienne* et notamment nous avons examiné le mouvement naturel de la population dans les huit communes suivantes : Clichy, Ivry, Levallois-Perret, Les Lilas, Montreuil, Le Pré-St-Gervais, Saint-Denis et Saint-Ouen. Habitée en grande

(1) L. Hersch: *Situation sociale et Dépopulation.* Revue de Paris, 15 février 1921, p. 880.

Nous tenons aussi à citer Robert Hertz qui, dans une petite brochure: *Socialisme et dépopulation* (Paris 1910), a envisagé le problème de la population en France au même point de vue.

majorité par des masses travailleuses, la banlieue parisienne se prête merveilleusement aux études démographiques et anthropologiques, et une fois de plus on y voit l'empreinte puissante de la situation sociale sur le mouvement démographique. Nos recherches portent sur trois années normales d'avant-guerre 1911, 1912 et 1913, en prenant pour base le recensement de la population de 1911. (1)

## TABLEAU DU MOUVEMENT DE LA POPULATION A CLICHY POUR 1.000 HABITANTS

| *Années.* | *Natalité* | *Mortalité* | *Excédent* |
|---|---|---|---|
| 1911 ..... | 23,1 | 20,6 | + 2,5 |
| 1912 ..... | 23,3 | 19,9 | + 3,4 |
| 1913 ..... | 24,0 | 18,2 | + 5,8 |

Si nous nous rappelons que la natalité dans les arrondissements les plus pauvres de Paris (Gobelins, Buttes-Chaumont et Ménilmontant) ne s'élève qu'à 21,6 et la mortalité à 22,6, nous nous rendons très bien compte de l'épouvantable misère qui règne dans la banlieue. La natalité à Clichy s'élève à un taux excessivement haut, atteignant même 24,0 p. 1.000 habitants ; mais la mortalité est aussi très élevée ce qui, dans l'ensemble, donne un bilan assez maigre. Cependant, l'évolution de trois années semble indiquer une certaine amélioration, car la natalité, au lieu de baisser monte encore un peu, et la mortalité descend

(1) Nous empruntons les chiffres aux *Annuaires Statistiques de la Ville de Paris* pour les années 1911, 1912 et 1913, parus en 1913, 1915 et 1917.

de 2 points, ce qui élève l'excédent de l'année 1913, presque jusqu'à 5,8 pour 1.000 habitants.

A Ivry-sur-Seine, la situation est pire. Population de 37.621 âmes.

## TABLEAU DU MOUVEMENT DE LA POPULATION A IVRY

| *Années.* | *Natalité* | *Mortalité* | *Excédent* |
|---|---|---|---|
| 1911 ..... | 24,0 | 32,9 | — 8,9 |
| 1912 ..... | 24,0 | 29,2 | — 5,2 |
| 1913 ..... | 23,3 | 30,9 | — 7,6 |

La natalité est donc à Ivry aussi très élevée, beaucoup plus que dans les quartiers les plus pauvres de Paris. Mais la mortalité par contre atteint un taux vraiment fantastique, jusqu'à 33 pour 1.000 habitants ; si on la compare avec celle de l'arrondissement le plus riche de Paris, l'Elysée, (9,6 pour 1.000) l'on voit qu'elle est trois fois et demi plus forte. *Là où deux hommes riches meurent à l'Elysée sept succombent à Ivry-sur-Seine.* Dans ces conditions, le bilan général est désastreux et il y a un fort excédent annuel des décès sur les naissances, s'élevant même jusqu'à 9 pour 1.000 habitants.

Passons maintenant à Levallois-Perret, grande commune comptant 69.107 âmes.

## TABLEAU DU MOUVEMENT DE LA POPULATION A LEVALLOIS-PERRET

| *Années.* | *Natalité* | *Mortalité* | *Excédent* |
|---|---|---|---|
| 1911 ..... | 20,4 | 18,2 | + 2,2 |
| 1912 ..... | 20,2 | 18,6 | + 1,6 |
| 1913 ..... | 19,7 | 15,7 | + 4,0 |

Comme nous le voyons, la situation est un peu meilleure à Levallois-Perret. Mais déjà la natalité diminue régulièrement d'année en année et les mouvements brusques de la mortalité ne permettent pas de se rendre compte de la tendance générale de cette dernière. A part l'année 1913, qui semble exceptionnelle, le bilan général est très faible.

Aux Lilas, la situation empire de nouveau. Population de 12.120 âmes.

## TABLEAU DU MOUVEMENT DE LA POPULATION AUX LILAS

| *Années.* | *Natalité* | *Mortalité* | *Excédent* |
|---|---|---|---|
| 1911 ..... | 20,7 | 19,0 | + 1,7 |
| 1912 ..... | 19,9 | 21,7 | — 1,8 |
| 1913 ..... | 21,7 | 21,1 | + 0,6 |

La natalité est donc aussi élevée que dans le groupe des arrondissements parisiens les plus pauvres ; mais la mortalité atteint son niveau et le dépasse même souvent, comme dans l'année 1912. Rien d'étonnant à ce que le bilan général soit égal à zéro.

Passons maintenant à Montreuil qui compte 42.917 habitants.

## TABLEAU DU MOUVEMENT DE LA POPULATION A MONTREUIL

| *Années.* | *Natalité* | *Mortalité* | *Excédent* |
|---|---|---|---|
| 1911 ..... | 21,9 | 21,7 | + 0,2 |
| 1912 ..... | 22,1 | 21,1 | + 1,0 |
| 1913 ..... | 22,8 | 21,3 | + 1,5 |

A Montreuil la natalité est très élevée, dépassant sensiblement celle de Ménilmontant, et montant légèrement d'année en année. Mais la mortalité se maintient presque au même niveau, ce qui cause, dans l'ensemble, un léger excédent de naissances.

Au Pré-St-Gervais la situation empire de nouveau. Population de 13.712.

## TABLEAU DU MOUVEMENT DE LA POPULATION AU PRE-ST-GERVAIS

| *Années.* | *Natalité* | *Mortalité* | *Excédent* |
|---|---|---|---|
| 1911 ..... | 19,5 | 22,7 | — 3,2 |
| 1912 ..... | 22,3 | 22,6 | — 0,3 |
| 1913 ..... | 23,5 | 20,2 | + 3,3 |

La natalité augmente au Pré-St-Gervais dans une mesure assez forte, gagnant 4 pour 1.000 habitants. La mortalité parallèlement descend, ce qui améliore notablement le bilan général de la commune. En 1911, il était fortement déficitaire, mais une année après, il tombe presque à zéro, et en 1913 les naissances dépassent déjà les décès. Dans l'ensemble, pendant les trois années, la population a perdu encore un certain nombre d'habitants.

Passons maintenant à la grande commune de Saint-Denis. Population de 71.678 âmes.

## TABLEAU DU MOUVEMENT DE LA POPULATION DE SAINT-DENIS

| *Années.* | *Natalité* | *Mortalité* | *Excédent* |
|---|---|---|---|
| 1911 ..... | 22,5 | 20,7 | + 1,8 |
| 1912 ..... | 22,6 | 19,3 | + 3,3 |
| 1913 ..... | 22,8 | 19,4 | + 3,4 |

La natalité à Saint-Denis est donc très forte, plus élevée encore que celle de Ménilmontant et elle suit une courbe légèrement ascendante. La mortalité, par contre, descend un peu, ce qui améliore sensiblement le bilan général.

Examinons enfin la situation de Saint-Ouen. Population de 41.532 âmes.

## TABLEAU DU MOUVEMENT DE LA POPULATION DE SAINT-OUEN

| *Années.* | *Natalité* | *Mortalité* | *Excédent* |
|---|---|---|---|
| 1911 ..... | 24,1 | 24,8 | — 0,7 |
| 1912 ..... | 26,3 | 24,2 | + 2,1 |
| 1913 ..... | 25,6 | 20,9 | + 4,7 |

Comme nous le voyons, la natalité à St-Ouen s'élève à des taux vraiment extraordinaires, dépassant de 5 points ceux de Ménilmontant. Mais la mortalité y sévit aussi d'une façon épouvantable, ce qui en somme fait le bilan déficitaire, comme en 1911, ou légèrement au-dessous de zéro comme en 1912, ou enfin, avec le fléchissement de la mortalité en 1913, donnant un actif assez notable.

Nous avons fini l'examen particulier de chaque commune pendant les trois années d'avant-guerre. Jetons maintenant un coup d'œil sur l'ensemble, en calculant, pour faciliter la comparaison, les moyennes des années 1911, 1912 et 1913 et en ajoutant à la fin du tableau pour bien mettre en relief la différence, le mouvement naturel à l'Elysée et à Ménilmontant.

## TABLEAU DU MOUVEMENT NATUREL DE LA POPULATION DANS LA BANLIEUE DE PARIS

(Moyennes p. 1.000 habitants en 1911-1913)

| | *Natalité* | *Mortalité* | *Excédent* |
|---|---|---|---|
| Clichy | 23,4 | 19,5 | + 3,9 |
| Ivry-sur-Seine | 23,7 | 31,0 | — 7,3 |
| Levallois-Perret | 20,1 | 17,5 | + 2,6 |
| Les Lilas | 20,7 | 20,6 | + 0,1 |
| Montreuil | 22,2 | 21,3 | + 0,9 |
| Le Pré-St-Gervais | 21,7 | 21,8 | — 0,1 |
| Saint-Denis | 22,6 | 19,8 | + 2,8 |
| Saint-Ouen | 25,3 | 23,3 | + 2,0 |
| Ménilmontant | 21,3 | 22,2 | — 0,9 |
| Elysée | 9,9 | 9,6 | + 0,3 |

Les huit communes de la banlieue parisienne ont donc, comme on peut le voir facilement, un trait commun : une natalité et une mortalité excessivement fortes. La natalité est en général au niveau de celle des arrondissements les plus pauvres de Paris, le dépassant quelquefois sensiblement, comme c'est le cas à Saint-Ouen. La mortalité y est aussi au niveau de celle de Ménilmontant, mais le dépasse quelquefois; Ivry surtout a une mortalité de moitié supérieure à celle de Ménilmontant et trois fois et demi supérieure à celle de l'Elysée. Le bilan général est, dans les huit communes, peu élevé; il oscille au-dessus de zéro: en moyenne par an de 1911 à 1913, l'excédent des naissances sur les décès est de 0,6 pour 1.000 habitants.

Nous constatons encore une fois la règle que nous avons déjà énoncée: *la situation de classe et les inégalités sociales exercent une influence puissante sur le mouvement de la population française.* Celle-ci n'est pas un bloc, ayant

une loi démographique propre, et si on l'examine dans l'ensemble, on n'obtient qu'une image floue de la situation véritable. Pour être près de la réalité, il faut faire une coupe à travers la population, y distinguer plusieurs classes sociales et étudier séparément la démographie de chacune d'elles. On verra alors que *le problème démographique en France est intimement lié à un problème beaucoup plus vaste, au problème de classes.*

# CHAPITRE VIII

# LA MORTALITE DANS LE MONDE

*Section Première*

## LA MORTALITE DANS QUELQUES PAYS

En examinant la mortalité française, nous avons vu qu'elle a baissé au cours du XIX^e^ siècle, mais que depuis un certain temps elle se maintient au même point. Dans la moitié du XIX^e^ siècle, le taux de la mortalité était de 235 pour 10.000 habitants ; avant la guerre il s'est arrêté à 176 pour rester au même niveau encore en 1926.

Regardons maintenant comment se pose le problème dans d'autres pays.

Commençons par *l'Angleterre.*

### TABLEAU DE LA MORTALITE EN GRANDE-BRETAGNE

| *Périodes* | *Décès pour* 10.000 *habitants.* |
|---|---|
| 1851-1860 | 223 |
| 1861-1870 | 225 |
| 1871-1880 | 214 |
| 1881-1890 | 192 |
| 1891-1900 | 182 |
| 1901-1910 | 154 |
| 1913 | 138 |

Nous voyons donc que, depuis la moitié du XIX[e] siècle jusqu'à la guerre mondiale, la mortalité anglaise est descendue de 223 à 138, ce qui constitue une diminution considérable de 39 0/0. (La mortalité française pendant ce temps n'a diminué que de 26 0/0). (1)

Après la guerre, la diminution de la mortalité a continué.

## TABLEAU DE LA DIMINUTION RECENTE DE LA MORTALITE ANGLAISE

| *Années.* | *Décès pour* 10.000 *habitants* |
|---|---|
| 1913 | 138 |
| 1921 | 121 |
| 1922 | 128 |
| 1923 | 116 |
| 1924 | 122 |
| 1925 | 122 |
| 1926 | 116 |

Dans l'ensemble, la diminution de la mortalité anglaise est très forte. De 223 en 1850, elle descend à 116 en 1926, soit une différence de 48 pour 100. *Dans l'espace de soixante-quinze ans, la mortalité anglaise a diminué de moitié!*

En face d'une baisse pareille, peut-on dire sérieusement que la mortalité a beaucoup baissé en France ? Nous ne le croyons pas. Les chiffres nous montrent que la baisse de la mortalité anglaise a été de beaucoup plus forte que la baisse de la mortalité française, qu'après la guerre les décès ont encore baissé en Grande-Bretagne, tandis qu'ils se

(1) Nous nous basons ici sur:
Sundbârg: *Aperçus statistiques internationaux*. Stockholm 1908.
Woytinsky: *Die Welt in Zahlen*. Berlin 1925, vol. I.
Annexe du *Journal officiel de la Rép. Française*, 28 avril 1927.

sont maintenus au même niveau en France, et enfin que le taux de la mortalité est considérablement plus élevé en France qu'en Angleterre. Si en France on compte 175 décès pour 10.000 habitants, Outre-Manche, il n'y en a que 116 !

Avec une pareille baisse de la mortalité, l'excédent des naissances sur les décès n'a pas beaucoup diminué en Angleterre.

## TABLEAU DE L'EXCEDENT ANNUEL MOYEN DES NAISSANCES SUR LES DECES EN ANGLETERRE

(p. 10.000 habitants)

| | |
|---|---|
| 1851-1855 | 112 |
| 1871-1875 | 135 |
| 1891-1895 | 118 |
| 1911-1913 | 103 |
| 1921 | 103 |
| 1922 | 76 |
| 1923 | 81 |
| 1924 | 66 |
| 1925 | 61 |
| 1926 | 62 |

Après la guerre, à cause de la formidable baisse de la natalité anglaise, l'excédent a fléchi et est descendu beaucoup au-dessous du niveau d'avant-guerre. Il est toujours quand même quatre fois plus fort que l'excédent français (15 en 1925 et 13 en 1926).

Passons maintenant à *l'Allemagne*.

## TABLEAU DE LA MORTALITE EN ALLEMAGNE.

| *Périodes.* | *Décès pour* 10.000 *habitants.* |
|---|---|
| 1851-1860 | 264 |
| 1861-1870 | 268 |
| 1871-1880 | 272 |
| 1881-1890 | 251 |
| 1891-1900 | 223 |
| 1901-1910 | 187 |
| 1913 | 150 |

Nous voyons que depuis la moitié du XIX[e] siècle jusqu'en 1913, la mortalité allemande est descendue de 264 à 150, soit une diminution de 44 pour 100 (la mortalité française = 26 p. 100).

Après la guerre, nous voyons en Allemagne une nouvelle diminution.

## TABLEAU DE LA DIMINUTION RECENTE DE LA MORTALITE ALLEMANDE

| *Années.* | *Décès par* 10.000 *habitants.* |
|---|---|
| 1913 | 150 |
| 1921 | 140 |
| 1922 | 143 |
| 1923 | 137 |
| 1924 | 121 |
| 1925 | 118 |

La mortalité a donc baissé en Allemagne dans des proportions vraiment fantastiques. Depuis la période 1871-1880 jusqu'à 1925, elle est descendue de 272 à 112, soit une diminution de 60 p. 100!

*Pendant le dernier demi-siècle, la mortalité allemande a diminué presque des deux tiers.*

En présence de faits pareils, ont-ils raison ceux qui prétendent que la mortalité française a assez diminué, lorsque la mortalité allemande a pu être réduite de deux fois plus que la mortalité française ?

L'excédent des naissances sur les décès a été le suivant en Allemagne.

## TABLEAU DE L'EXCEDENT ANNUEL MOYEN DES NAISSANCES SUR LES DECES EN ALLEMAGNE

(p. 10.000 habitants)

| | |
|---|---|
| 1851-1855 | 74 |
| 1871-1875 | 107 |
| 1891-1895 | 130 |
| 1911-1913 | 118 |
| 1921 | 113 |
| 1922 | 86 |
| 1923 | 71 |
| 1924 | 81 |
| 1925 | 86 |

Nous voyons donc que l'excédent monte un peu à la fin du XIX[e] siècle pour revenir au niveau ancien après la guerre. Il est actuellement six fois plus fort que l'excédent français (15 en 1925).

Passons à *l'Italie.*

## TABLEAU DE LA MORTALITE EN ITALIE

| *Périodes.* | *Décès par* 10.000 *habitants.* |
|---|---|
| 1861-1870 | 304 |
| 1871-1880 | 300 |
| 1881-1890 | 271 |
| 1891-1900 | 242 |
| 1901-1910 | 216 |
| 1913 | 188 |

La mortalité italienne a donc diminué de 304 pour 10.000 habitants à 188, c'est-à-dire de 39 p. 100 (la mortalité française a diminué dans cette période de 26 p. 100).

Après la guerre, nous constatons en Italie une nouvelle diminution.

## TABLEAU DE LA DIMINUTION RECENTE DE LA MORTALITE EN ITALIE

| *Années* | *Décès par* 10.000 *habitants* |
|---|---|
| 1913 | 188 |
| 1921 | 177 |
| 1922 | 177 |
| 1923 | 166 |
| 1924 | 166 |
| 1925 | 166 |

Dans l'ensemble, la mortalité italienne a baissé de 304 à 166, soit de 46 p. 100.

*Dans l'espace de soixante ans, la mortalité italienne a diminué presque de moitié.*

Et maintenant, voici l'excédent des naissances en Italie.

## TABLEAU DE L'EXCEDENT ANNUEL MOYEN DES NAISSANCES SUR LES DECES EN ITALIE

(p. 10.000 habitants)

| | |
|---|---|
| 1871-1875 | 64 |
| 1891-1895 | 105 |
| 1911-1913 | 124 |
| 1921 | 129 |
| 1922 | 125 |
| 1923 | 127 |
| 1924 | 116 |
| 1925 | 109 |

L'excédent des naissances est actuellement très fort en Italie, ce qui contribue à un accroissement de la population qui ne peut plus se renfermer dans les cadres étroits de la péninsule appenine. Il est sept fois plus fort que l'accroissement français.

Passons à la *Belgique*.

## TABLEAU DE LA MORTALITE EN BELGIQUE

| *Périodes.* | *Décès pour* 10.000 *habitants* |
|---|---|
| 1841-1850 | 244 |
| 1851-1860 | 226 |
| 1861-1870 | 238 |
| 1871-1880 | 229 |
| 1881-1890 | 205 |
| 1891-1900 | 192 |
| 1901-1905 | 171 |
| 1913 | 139 |

De la moitié du XIX[e] siècle à l'année 1913, la mortalité belge a passé de 226 à 139, diminution de 39 p. 100 (la mortalité française pendant ce temps a diminué de 26 p. 100).

Après la guerre, les décès ont diminué en Belgique seulement dans une légère mesure.

## TABLEAU DE LA DIMINUTION RECENTE DE LA MORTALITE BELGE

| *Années.* | *Décès pour* 10.000 *habitants* |
|---|---|
| 1913 | 139 |
| 1921 | 137 |
| 1922 | 139 |
| 1923 | 130 |
| 1924 | 130 |
| 1925 | 131 |

En somme, la mortalité belge a passé de 244 pour la période 1841-1850 à 131 en 1925, ce qui constitue une baisse de 47 p. 100.

*Pendant quatre-vingts ans, la mortalité de la Belgique a diminué de moitié.*

Voyons maintenant l'excédent de la Belgique.

## TABLEAU DE L'EXCEDENT ANNUEL MOYEN DES NAISSANCES SUR LES DECES EN BELGIQUE

(p. 10.000 habitants)

| | |
|---|---|
| 1851-1855 | 70 |
| 1871-1875 | 92 |
| 1891-1895 | 88 |
| 1911-1913 | 73 |
| 1921 | 82 |
| 1922 | 65 |
| 1923 | 74 |
| 1924 | 71 |
| 1925 | 67 |

Malgré la forte baisse de la natalité, et grâce à la diminution parallèle de la mortalité, l'excédent est resté au même niveau. Actuellement, il est quatre fois plus fort que l'excédent français (15 p. 10.000 en 1925).

Tournons-nous maintenant vers le Nord et examinons la situation de *la Suède* et de *la Norvège*.

## TABLEAU DE LA MORTALITE EN SUEDE ET EN NORVEGE

(décès pour 10.000 habitants)

| *Périodes* | *Suède* | *Norvège* |
|---|---|---|
| 1851-1860 | 217 | 171 |
| 1861-1870 | 202 | 180 |
| 1871-1880 | 183 | 171 |

| | | |
|---|---|---|
| 1881-1890 | 170 | 171 |
| 1891-1900 | 164 | 163 |
| 1901-1910 | 149 | 142 |
| 1913 | 137 | 132 |

Nous constatons, d'après ce tableau, que dans les pays scandinaves aussi la mortalité a été fortement réduite et que déjà avant la guerre son taux a été ramené à un niveau assez bas. La diminution a été de 37 p. 100 en Suède et de 23 p. 100 en Norvège.

Après la guerre, le taux a baissé encore.

## TABLEAU DE LA DIMINUTION RECENTE DE LA NATALITE EN SUEDE ET EN NORVEGE

| *Années* | *Suède* | *Norvège* |
|---|---|---|
| 1913 | 137 | 132 |
| 1921 | 124 | 115 |
| 1922 | 128 | 120 |
| 1923 | 114 | 115 |
| 1924 | 120 | 110 |
| 1925 | 117 | 109 |

Nous voyons d'emblée que le taux de la mortalité en Scandinavie a été réduit à un niveau très bas. Le taux de la Norvège est, après les Pay-Bas (98 p. 10.000 habitants), le plus bas en Europe. En somme, depuis la moitié du XIX[e] siècle jusqu'à nos jours, le taux de la mortalité a été réduit en Suède de 47 p. 100, en Norvège de 37 pour 100.

*Pendant soixante-dix ans, la mortalité de la Suède a diminué presque de moitié, celle de la Norvège de plus d'un tiers.*

Voyons maintenant l'excédent des naissances dans ces deux pays.

## TABLEAU DE L'EXCEDENT ANNUEL MOYEN DES NAISSANCES SUR LES DECES EN SUEDE ET EN NORVEGE

(p. 10.000 habitants)

| *Périodes* | *Suède* | *Norvège* |
|---|---|---|
| 1851-1855 | 101 | 152 |
| 1871-1875 | 124 | 127 |
| 1991-1895 | 108 | 135 |
| 1911-1913 | 108 | 123 |
| 1921 | 90 | 131 |
| 1922 | 68 | 121 |
| 1923 | 74 | 115 |
| 1924 | 61 | 108 |
| 1925 | 58 | 91 |

L'excédent annuel a fléchi dans les deux pays ; néanmoins, il est encore quatre fois supérieur en Suède et six fois en Norvège à celui de la France (15 p. 10.000 en 1925).

Si nous allons de l'autre côté du globe, *en Australie et en Nouvelle-Zélande, nous* y apercevrons également une baisse remarquable et surtout un niveau de la mortalité vraiment fabuleux.

## TABLEAU DE LA MORTALITE EN AUSTRALIE ET EN NOUVELLE-ZELANDE

(p. 10.000 habitants)

| *Année* | *Australie* | *Nouvelle-Zélande* |
|---|---|---|
| 1913 | 107 | 95 |
| 1921 | 99 | 87 |
| 1922 | 92 | 88 |
| 1923 | 99 | 90 |
| 1924 | 95 | 83 |
| 1925 | 92 | 83 |

Tout d'abord l'Australie. Elle a atteint déjà avant la guerre un niveau plus bas qu'aucun peuple européen. En 1913, elle avait 107 décès p. 10.000 habitants, tandis que le niveau le plus bas en Europe, celui des PaysBas, était de 123. Après la guerre, la mortalité a baissé encore et, actuellement, elle est près de 95 p. 10.000 habitants. On dit couramment que tous les hommes sont mortels. Cependant, nous voyons *qu'on peut réduire la mortalité dans des proportions à peine imaginables.*

En Nouvelle-Zélande, la situation est encore meilleure. La mortalité (83 p. 10.000 habitants) est actuellement la plus basse du monde entier, et c'est pour cette raison qu'on l'a appelée à juste titre *le paradis terrestre.* La Nouvelle-Zélande marche à la tête des pays qui combattent victorieusement la mort.

Examinons enfin la situation *de la Suisse*, où nous étudierons surtout la *mortalité infantile.*

## TABLEAU DE LA MORTALITE EN SUISSE

| *Années.* | *Décès par* 10.000 *habitants* |
|---|---|
| 1876 | 241 |
| 1881 | 224 |
| 1886 | 207 |
| 1891 | 206 |
| 1896 | 178 |
| 1901 | 180 |
| 1906 | 166 |
| 1911 | 158 |
| 1916 | 130 |
| 1921 | 127 |
| 1926 | 117 |

Pendant cinquante ans, le taux de la mortalité en Suisse a baissé de 241 à 117, soit une baisse de 52 p. 100. *Pendant ce dernier demi-siècle, la mortalité a baissé en Suisse plus que de moitié.*

Examinons maintenant la mortalité infantile.

Nous savons que ce sont les vieillards et les petits enfants qui sont le plus exposés à la mort. Mais si la mortalité des vieillards est pour ainsi dire une nécessité naturelle, qu'on peut retarder mais jamais supprimer, la mortalité des enfants à l'âge tendre peut, par des mesures hygiéniques, être réduite à un taux ne dépassant point la mortalité des autres âges. Les décès des enfants de moins d'un an, qu'on peut très bien étudier en Suisse grâce à ses excellentes statistiques sont très caractéristiques à cet égard.

Nous nous rappelons qu'en France, au cours du dernier demi-siècle, la mortalité infantile a été réduite de 16,4 à 9,7, c'est-à-dire qu'il y avait une baisse de 43 p. 100.

En examinant la mortalité infantile en Suisse, nous verrons ce qu'on peut faire encore dans ce domaine.

## TABLEAU DE LA MORTALITE DES ENFANTS DANS LA PREMIERE ANNEE EN SUISSE

| *Année* | *Décès d'enfants sur 100 nés vivants.* |
|---|---|
| 1876 | 19,7 |
| 1881 | 18,7 |
| 1886 | 16,4 |
| 1891 | 16,3 |
| 1896 | 13,2 |
| 1901 | 13,7 |
| 1906 | 12,7 |
| 1911 | 12,3 |
| 1916 | 7,8 |
| 1921 | 7,4 |
| 1922 | 7,0 |
| 1923 | 6,1 |
| 1924 | 6,2 |
| 1925 | 5,8 |
| 1926 | 5,7 |

Au seuil du dernier quart du XIX^e^ siècle, sur 100 nouveaux-nés en Suisse, 20 mouraient déjà dans la première année. Un cinquième des bébés étaient emportés dans l'âge le plus tendre. Mais cette situation s'améliore de plus en plus ; par des mesures hygiéniques de toutes sortes, la Suisse est parvenue à des résultats vraiment remarquables.

Au cours du dernier demi siècle, *pendant que la mortalité générale de la Suisse a été réduite de moitié, la mortalité des petits enfants fut diminuée des trois quarts* (72 *pour* 100).

Voilà ce qu'on peut faire dans ce domaine. Ce n'est point un paradoxe, mais une simple réalité, confirmée par les chiffres. Et pour convaincre même les plus incrédules, citons quelques chiffres récents sur la mortalité infantile dans les cantons suisses.

## TABLEAU DE LA MORTALITE INFANTILE DANS QUELQUES CANTONS SUISSES EN 1926

*Décès d'enfants sur* 100 *nés vivants*

| | |
|---|---|
| Berne | 4,8 |
| Vaud | 4,8 |
| Zurich | 3,8 |
| Nidwald | 2,3 |

La mortalité infantile générale en Suisse est de 5,7, mais quelques cantons ont dépassé ce chiffre depuis longtemps. Ce résultat n'est pas accidentel, mais a été atteint à la suite d'une longue série d'efforts et ce qui est encore plus remarquable, c'est qu'il est atteint autant par des cantons

paysans-ruraux (Berne, Vaud) que par les cantons industriels (Zurich). La ville industrielle de Winterthur (canton de Zurich), un des centres de l'industrie métallurgique en Suisse, a réussi à réduire son taux de mortalité infantile à 3,3 pour 100 nés vivants. Le record est enfin battu par le canton de Nidwald avec 2,3.

*Section Deuxième*

## CONCLUSIONS DE L'ETUDE SUR LA MORTALITE

Deux conclusions essentielles se dégagent de ce qui précède :

1. *La mortalité a diminué dans le monde entier et cela dans une mesure beaucoup plus forte qu'en France.*

2. *Le taux de la mortalité française est à l'heure actuelle très élevé, et il est relativement parmi les plus hauts de l'Europe.*

1. Ceux qui croient qu'on a fait déjà beaucoup en France pour réduire la mortalité se trompent cruellement.

Pendant que dans tous les pays du monde la mortalité a été réduite dans une proportion très forte, en France cette proportion n'a été que minime et absolument insignifiante en comparaison de celle des autre nations.

## TABLEAU DE LA REDUCTION DE LA MORTALITE DANS QUELQUES PAYS

| *Pays* | *Pendant* | *Réduction de la mortalité* |
|---|---|---|
| France | 75 ans | 26 p. 100 |
| Angleterre | 75 — | 48 — |
| Allemagne | 50 — | 60 — |
| Italie | 60 — | 46 — |
| Belgique | 80 — | 47 — |
| Suède | 75 — | 47 — |
| Norvège | 75 — | 37 — |
| Suisse | 50 — | 52 — |

Si l'on compare la réduction de la mortalité de l'Allemagne ou de l'Angleterre à celle de la France, nous nous convainquons du fait qu'en France on a fait très peu dans ce domaine et qu'il reste beaucoup à faire.

2. En dressant la liste de la mortalité en Europe, on voit que le taux actuel de la mortalité en France est excessivement élevé.

Si nous jetons un coup d'œil sur d'autres pays, nous verrons partout une baisse analogue.

## TABLEAU DE DECES D'ENFANTS DE MOINS D'UN AN POUR 100 NAISSANCES VIVANTES

*Moyenne de la période* 1921-1925

| | |
|---|---|
| France | 9,4 |
| Danemark | 8,2 |
| Suisse | 6,7 |
| Suède | 6,0 |
| Pays-Bas | 5,3 |
| Norvège | 5,3 |

En France, le taux de la mortalité infantile est encore relativement très élevé, et on peut faire de grands progrès dans ce domaine en s'inspirant des pays du Nord ou de la Suisse. Après la baisse réalisée dans ces pays par l'extension de l'hygiène parmi les grandes masses, après cette baisse admirable réalisée en Suisse de 20 (en 1876) à 2,3 (Nidwald en 1926), osera-t-on encore affirmer qu'on ne peut rien faire contre la mort et qu'il faille s'attacher à tout prix à rehausser la natalité ?

## TABLEAU DE LA MORTALITE EN 1925

(*Décès pour* 10.000 *habitants*)

| | |
|---|---|
| Portugal (1) | 213 |
| Espagne | 197 |
| *France* | *175* |
| Hongrie | 169 |
| Italie | 166 |
| Finlande | 135 |
| Belgique | 131 |
| Autriche (1) | 124 |
| Angleterre | 122 |
| Suisse | 122 |
| Allemagne | 118 |
| Suède | 117 |
| Danemark | 109 |
| Norvège | 109 |
| Pays-Bas | 98 |
| Australie | 92 |
| Nouvelle-Zélande | 83 |

(1) En 1924. Nous empruntons ces chiffres à l'annexe du *Journal off. de la Rép. Française* du 28 avril 1927 et à l'*Annuaire Statistique international*, 1926, publié à Genève par la Société des Nations.

Ce tableau dément absolument toutes les allégations de ceux qui prétendent que la mortalité n'est pas forte en France.

Au contraire, *à part la péninsule ibérique, la France a le taux de la mortalité le plus élevé en Europe.*

Elle se traîne ainsi à la queue des pays civilisés.

Si les progrès de l'hygiène en France étaient les mêmes que dans les autres pays de l'Europe, le taux de sa mortalité serait actuellement entre 115 et 130 p.10.000 habitants, tandis qu'en réalité il s'élève à 175.

Cet état de choses réclame une action immédiate et les réformes ne doivent pas être dirigées en vue de rehausser la natalité, ce qui est absolument impossible, mais en vue de rabaisser la mortalité, ce qui est parfaitement possible, car tous les pays l'ont fait. Au point de vue de la mortalité, la France se trouve aujourd'hui au niveau de pays comme l'Espagne et le Portugal, et une pareille situation est non seulement une honte suprême pour cette nation, mais aussi et avant tout un danger réel pour son avenir.

## CHAPITRE NEUVIEME

## L'IMMIGRATION ETRANGERE EN FRANCE

Le problème de l'émigration en France (1) est un des plus brûlants et des plus importants de l'heure actuelle. *Un peuple inconnu*, suivant le mot de M. J. Bourdon est venu en France. Il participe de plus en plus largement et de plus en plus activement à la vie du pays, et il augmente d'année en année dans une forte mesure, tandis que les Français ne s'accroissent que faiblement. « Si nous continuons de ce train, écrit M. Gascoin, comme notre natalité va en diminuant en même temps qu'augmente cette immi-

---

(1) V. à ce sujet: J. Bourdon: *Un peuple inconnu* Revue Bleue 21 janvier 1928. « *Le Mouvement de la population* », Revue d'économie politique mars-avril 1927.

Harmsen: *Bevölkerungsprobleme Frankreichs.* Berlin 1927, Chapitre sixième.

Gascoin: « *Le problème de l'émigration* », Revue Universelle, 1er mai 1924.

Lambert: *La France et les étrangers.* Paris 1928. Delagrave.

Oualid: *L'immigration ouvrière est-elle organisée en France ?*

gration — puisque de 1. 340.000 naissances en 1868 nous sommes tombés à 760.000 en 1922, — *un moment viendra où nous recevrons plus d'étrangers en un an qu'il ne naîtra de Français dans ce même laps de temps.* Ce jour-là, la France, qui ne sera plus telle que de nom, n'aura plus qu'à disparaître en tant que nation. Ce ne sera plus, comme l'Autriche qu'une expression géographique, proie toute indiquée pour les convoitises de ses voisins. L'œuvre des barbares sera définitivement achevée. » Et M. William Oualid se demande avec angoisse : « La France deviendra-t-elle un pays de minorités nationales avec tout ce que ce fait comporte d'atteinte à l'unité et à l'homogénéité, lente conquête des anciens rois et but de la République une et indivisible ? »

Voilà comment le problème se pose ; nul n'ignore sa cuisante actualité et son importance vitale. Il faut donc l'étudier avec toute l'attention qu'il mérite et avec toute l'objectivité nécessaire. La tâche en est très difficile à cause de l'absence des statistiques essentielles pour une pareille étude, notamment celles qui nous auraient montré la nuptialité, la natalité et la mortalité séparément pour la population française et pour la population étrangère. La création de statistiques pareilles s'impose de plus en plus. Nous ne pouvons donc qu'étudier la marche générale de la population étrangère depuis la moitié du XIX^e^ siècle jusqu'à nos jours, en prenant surtout en considération son accroissement par suite de l'immigration et en laissant, pour

---

Musée social mai-juin 1927. *La France deviendra-t-elle un pays de minorités nationales?* Musée social: mai-juin 1927.

Paon: *L'émigration ouvrière en France*, Paris 1926. Payot.

Sauvy: *La population étrangère en France*, Journal de la Société de Statistique de Paris. Année 1927.

ainsi dire, dans l'ombre son accroissement naturel. (1) Dans l'histoire démographique des étrangers en France, nous pouvons distinguer deux phases nettement séparées : celle d'avant la guerre mondiale et celle d'après la guerre. Dans la première, leur nombre a cru lentement et continuellement, tandis que dans la seconde il a fait un véritable bond en avant, dépassant toutes les prévisions possibles.

(1) Pendant quatre ans, de 1888 à 1891, la statistique française a enregistré les naissances et décès séparément pour les Français et les étrangers. Mais ces constatations ne nous permettent pas de tirer des conclusions d'ordre général, qui soient valables encore à l'heure actuelle.

*Section Première*

# LES ETRANGERS EN FRANCE AVANT 1914

C'est en 1851 que la statistique française a classé pour la première fois la population d'après la nationalité. On a obtenu alors un chiffre d'étrangers inférieur à un demi-million, chiffre qui depuis lors, commençait à s'accroître.

## TABLEAU DU MOUVEMENT DES ETRANGERS EN FRANCE

| | |
|---|---|
| 1851 ..... | 379.000 |
| 1861 ..... | 506.400 |
| 1872 ..... | 790.300 |
| 1881 ..... | 1.001.100 |
| 1891 ..... | 1.130.260 |
| 1911 ..... | 1.132.696 |

Depuis la moitié du siècle dernier, jusqu'à la guerre mondiale, la population étrangère a triplé. Du chiffre insignifiant de 379.000 elle s'est élevée à plus d'un million.

Quelle était la profession de ces étrangers? En voici le tableau:

## LA STRUCTURE PROFESSIONNELLE DE LA POPULATION EN 1891

(pour 100 personnes de la population totale et étrangère ont vécu de)

| | *Pop. Totale* | *Pop. Etrangère* |
|---|---|---|
| Agriculture | 47,0 | 22,0 |
| Industrie | 26,0 | 48,0 |
| Transports | 2,8 | 3,2 |
| Commerce | 11,5 | 16,5 |
| Prof. Libérales | 3,0 | 13,6 |
| Admin. et Armée | 9,7 | 6,7 |

Nous voyons que si la moitié de population totale ou presque était occupée dans l'agriculture et un quart seulement dans l'industrie, dans la population étrangère, cette proportion est inverse : la moitié des étrangers (48 pour 100) vit de l'industrie et un cinquième seulement (22 p. 100) de l'agriculture.

Tous ces étrangers ne sont pas également distribués sur le territoire de la France ; au contraire, si nous étudions la proportions des étrangers dans tous les départements, nous verrons un phénomène très caractéristique : c'est que les *étrangers s'infiltrent pour ainsi dire en France par les départements frontières de leurs pays respectifs.*

Les *Italiens* s'établissent dans les départements du littoral méditerranéen, les *Espagnols* viennent du sud-ouest par dessus les Pyrénées, enfin les *Belges* entrent dans le bassin bassin minier du Nord. Parallèlement, les étrangers affluent à Paris, qui voit sa population allogène augmenter dans une forte mesure. *La capitale et la périphérie sont occupées en même temps.* Le roman de Louis Bertrand :

*L'invasion* où l'auteur anticipe sur l'évolution future et décrit la venue d'Italiens en masse dans la Provence et dans le Dauphiné est très caractéristique à cet égard.

Cette fiction du romancier perdra bientôt son charme poétique et se transformera en une simple réalité : ce sont les Italiens en effet qui franchissent surtout la frontière française et leur nombre en 1911 s'élève à 62 p. 100 de toute la population étrangère. Dans certains départements frontières, le pourcentage de la population étrangère devient bientôt considérable :

## TABLEAU DU POURCENTAGE DE LA POPULATION ETRANGERE (1911)

| | | |
|---|---|---|
| Alpes-Maritimes ..... | 29,7 | p. 100 de la population totale |
| Bouches-du-Rhône ..... | 16,4 | — — |
| Var ..... | 14,0 | — — |
| Meurthe-et-Moselle .... | 11,5 | — — |
| Nord ..... | 9,5 | — — |

Si l'on dressait une carte de la population étrangère en France avant la guerre, *tous les départements frontières seraient marqués d'une tache sombre réflétant ainsi l'infiltration étrangère. Cette tache sombre noire va toujours en s'élargissant à l'intérieur du pays marquant une forte tendance à se généraliser, à envahir le pays tout entier.*

*Section Deuxième*

## LES ETRANGERS EN FRANCE APRES LA GUERRE MONDIALE

La fin de la guerre mondiale fut un stimulant très actif à l'entrée des étrangers en France : car la guerre a causé non seulement une brèche formidable dans la population, mais elle a laissé des régions entières dévastées qu'il fallait reconstruire et où une main-d'œuvre abondante était nécessaire.

C'est à des étrangers donc que la France demande de panser ses blessures. Les étrangers affluent en foule dans le pays; ils y trouvent du travail dans l'œuvre de reconstruction, dans l'industrie et l'agriculture. Leur nombre augmente d'une façon formidable comme le constate le tableau suivant :

### TABLEAU DE LA POPULATION DE LA FRANCE

| | *Pop. Totale* | *Population Française* | *Pop. Etrangère* |
|---|---|---|---|
| 1921 .. | 39.209.766 | 37.659.307 | 1.550.459 |
| 1926 .. | 40.743.851 | 38.245.621 | 2.498.230 |

Dans l'espace de cinq ans, la population étrangère a augmenté d'un million. Rappelons-nous que de 1851 à 1911, les étrangers en France ont passé de 380.000 à 1.130.000 ce qui constitue un accroissement de 750.00 pendant soixante ans. *L'augmentation donc de la dernière période quinquennale a été quinze fois plus rapide que celle de l'époque d'avant-guerre.*

Si l'on examine attentivement le tableau ci-dessus, on remarque encore une chose, qui n'a pas une moindre importance. La population totale de cette période a gagné plus d'un million et demi d'habitants ; mais tandis que la population étrangère a augmenté presque d'un million, la population française ne s'est accrue que de 600.00. Voici un fait qui symbolise toute la tragédie démographique de la France à l'époque actuelle : *ce sont les étrangers représentant 1/15 de la population totale qui par leur immigration et leur accroissement naturel contribuent en majeure partie (en 60 p. 100) à l'accroissement général de la population française.* Rien n'est plus douloureux qu'une situation pareille : la population autochtone ne s'accroît que dans une mesure insignifiante et c'est l'étranger qui doit revivifier son sang débile, devenant ainsi un élément nécessaire à la vie même de son organisme.

*Quel est le nombre actuel des étrangers en France?*

Le recensement de 1926 le fixe à 2.498.230, mais ce chiffre est loin d'être exact. M. Lambert croit que 3 millions seraient bien plus près de la vérité, mais nous croyons que même M. Lambert est considérablement au-dessous de la réalité. M. Gascoin en examinant le chiffre des étrangers en 1923 (1.639.262) arrive à la conclusion qu'il est bien trop bas et qu'il faut le quadrupler au moins.

Les statistiques d'après lui sont très inférieures à la réalité et il donne des preuves à l'appui de ce qu'il avance :

Les statistiques montrent que dans tout le département de la Seine il y avait en 1923 seulement 233.820 étrangers ; or, M. Naudin, préfet de police, a déclaré que d'après les calculs de son administration rien qu'à Paris, il y avait 450.000 allogènes. Les statistiques françaises fixent l'immigration italienne en 1922 à 57.000 ; or les statistiques italiennes notent rien que pour le premier trimestre de 1923, 107.000 personnes. Pour cette raison, M. Gascoin écrit : « Toutes ces constatations nous permettent de conclure que pour établir d'une façon approximative le nombre des étrangers fixés en France, et ayant conservé un lien de sujétion avec un autre pays, on peut quadrupler sans crainte les chiffres dérisoires fournis par le ministère de l'Intérieur ce qui nous donnerait un total supérieur à 6.500.000, soit plus du 6e de la population française ». (1) Tel serait d'après M. Gascoin le nombre d'étrangers en 1923 ; si on quadruple aujourd'hui le nombre, on arrive à 10 millions. Tout en admettant qu'il y a beaucoup d'exagération dans ce calcul, nous croyons que la vérité est au milieu et *qu'il y a aujourd'hui environ 5 millions d'étrangers en France. Sur 8 habitants de la France à l'heure actuelle il y a 1 étranger.*

*Le trait saillant de la démographie de la France contemporaine est qu'elle est devenue un grand pays d'immigration.* Seuls les Etats-Unis la dépassent encore à cet égard.

Cette immigration étrangère continue à se concentrer sutrtout dans les départements frontières où elle formait

(1) Gascoin, *art. cit.* p. 308.

encore avant la guerre un pourcentage notable de la population. L'absence quasi-complète d'étrangers dans les départements sur la côte atlantique (le Finistère, le Morbihan, la Vendée) est très caractéristique à cet égard, car elle montre que *c'est par l'osmose lente mais continuelle des autres nations que s'opère « l'invasion » de la France.* Voyons le pourcentage de la population étrangère dans quelques départements-frontières. (1)

## TABLEAU DU POURCENTAGE DE LA POPULATION ETRANGERE (en 1926)

| *Départements* | *Population* | *Etrangers* | *Pourcentage* |
|---|---|---|---|
| Alpes-Maritimes | 435.000 | 141.000 | 32,0 |
| Bouches-du-Rhône | 929.000 | 180.000 | 19,3 |
| Moselle | 633.000 | 114.000 | 18,0 |
| Var | 348.000 | 61.000 | 17,5 |
| Pyrénées-Orientales | 230.000 | 34.000 | 15,0 |
| Pas-de-Calais .... | 1.172.000 | 153.000 | 13,0 |
| Nord | 1.969.000 | 233.000 | 12,0 |
| Seine | 4.629.000 | 424.000 | 9,0 |

On observe que dans le département dees Alpes-Maritimes les étrangers constituent un tiers, dans les Bouches-du-Rhône ou la Moselle un cinquième, dans le Nord ou la Seine, un dixième de la population. Dans certains districts mêmes, où les mines nécessitent une main-d'œuvre abondante, les ouvriers étrangers dépassent par leur nombre la population française. C'est le cas de plusieurs villes du Nord : à Bruy par exemple la population étrangère

(1) Les résultats détaillés pour tous les départements sont publiés dans le *Journal officiel* du 28 décembre 1926, p. 13524.

forme 70 0/0 de la population totale. A Ostricourt, dans le Pas-de-Calais, les ouvriers étrangers constituent 75 0/0 de tous les ouvriers, et dans les mines de la Moselle nous voyons 19.000 ouvriers étrangers sur un total de 32.500 soit presque 60 0/0.

Ces cas sont, certes, très rares, mais constitutent le symptôme d'un mal très grave qui ronge le pays et sont *des preuves tangibles de la dépopulation.*

La composition nationale de la population étrangère est bien variée encore ; nous détachons du tableau publié par le ministère de l'Intérieur pour 1925, ces nationalités qui comptent plus de 50.000 représentants.

## TABLEAU DE LA POPULATION ETRANGERE PAR NATIONALITES (1925)

| | |
|---|---|
| Italiens | 807.695 |
| Espagnols | 467.156 |
| Belges | 460.352 |
| Polonais | 310.265 |
| Suisses | 146.273 |
| Russes | 91.461 |
| Britanniques | 84.176 |
| Allemands | 64.597 |

Nous voyons que les plus nombreux sont les Italiens qui pénètrent en France par le littoral méditerranéen. Ensuite viennent les Espagnols qui après avoir passé les Pyrénées ont repeuplé le bassin de la Garonne ; après eux les Belges, s'établissant surtout dans les régions minières du Nord; enfin les Polonais, introduits en masse surtout pour les besoins de l'agriculture, les Suisses descendant vers le pays de Gex, les Allemands rassemblés en Moselle.

Quant à la *structure professionnelle* de la population étrangère, les données qu'on possède à ce sujet sont assez vagues et incertaines. Ce sont pour la plupart des ouvriers. (1) En 1921 sur 911.000 étrangers actifs, 113.000 étaient des patrons, et le reste des employés, ouvriers, etc. C'est l'industrie surtout qui absorbe la main-d'œuvre étrangère ; d'après M. Oualid au cours des quatre dernières années 754.000 ouvriers étrangers ont été introduits pour les besoins de l'industrie et 428.000 pour ceux de l'agriculture. (2)

Voici ce que nous dit à ce sujet la statistique officielle du ministère du Travail et de l'Agriculture.

## LA MIGRATION DES OUVRIERS ETRANGERS

| *Année* | *Etrangers introd.* | *Rapatriés* | *Immigr. nette apparente* |
|---|---|---|---|
| 1921 | 80.000 | 63.000 | 17.000 |
| 1922 | 182.000 | 50.000 | 132.000 |
| 1923 | 263.000 | 72.000 | 191.000 |
| 1924 | 239.000 | 48.000 | 191.000 |
| 1925 | 166.000 | 54.000 | 112.000 |
| 1926 | 163.000 | 49.000 | 114.000 |

On remarque que c'était surtout en 1923 et 1924 que l'immigration ouvrière fut très intense ; les deux dernières

---

(1) Le problème de l'immigration étrangère a encore un autre aspect: celui de l'organisation de la main-d'œuvre étrangère, de sa situation juridique, économique, politique. Cet ensemble de problèmes dont l'importance n'a pas besoin d'être soulignée sort cependant des cadres de notre étude, notre but étant d'étudier l'immigration étrangère en tant que phénomène de la démographie française.

(2) V. Oualid art. cité. Musée Social, p. 131.

années marquent une certaine diminution et le résultat final, c'est-à-dire l'immigration nette s'élève à plus de 100.000 annuellement.

L'année 1926 marque aussi un changement dans la structure nationale des étrangers. Le tableau suivant nous montre le nombre d'ouvriers étrangers introduits et rapatriés par les services du ministère du travail et de l'agriculture pendant l'année 1926.

## TABLEAU DE LA MIGRATION DES OUVRIERS ETRANGERS

| *Nationalité* | *Introduits* | *Rapatriés* | *Immig. nette apparente* |
|---|---|---|---|
| Belges ..... | 42.379 | 3.390 | 38.989 |
| Espagnols .. | 8.557 | 14.127 | 5.570 |
| Portugais .. | 2.436 | 4.459 | 2.023 |
| Italiens .... | 39.292 | 26.705 | 12.497 |
| Tchécoslovaq. | 4.673 | — | 4.673 |
| Polonais .... | 53.085 | 2 | 53.083 |
| Russes .... | 2.198 | — | 2.198 |
| Divers ..... | — | — | 1.494 |
| Total ..... | 162.900 | 48.683 | 114.217 |

On remarque donc, en 1926, qu'un tiers des ouvriers introduits sont Polonais, et si les Italiens et les Espagnols furent rapatriés en grand nombre, les Polonais restèrent en France, constituant la moitié de l'immigration nette en 1926. *Les Polonais se classent actuellement au premier rang parmi les nations qui pourvoient aux besoins démographiques de la France.*

Et maintenant, une question importante se pose : quel est le sort de cette immigration formidable, que deviennent ces masses ouvrières après leur entrée en France?

La France suit envers elle une politique d'acclimatation et d'assimilation, elle veut les absorber dans son sein. Par la création d'une ambiance spéciale elle veut les transformer en Français après un certain nombre de générations. Et ce but elle veut l'atteindre surtout par *la naturalisation.*

## NOMBRE TOTAL DE NATURALISATIONS DE 1890 A 1925

| | | | |
|---|---|---|---|
| Indigènes | 3.298 | Grecs | 771 |
| Alsaciens et Lorr. | 72.815 | Hollandais | 669 |
| Italiens | 12.634 | Roumains | 2.950 |
| Allemands | 24.320 | Tunisiens et Maroc. | 1.750 |
| Belges | 98.146 | Autrich. et Hongr. | 6.822 |
| Luxembourgeois | 9.350 | Polonais | 2.616 |
| Suisses | 14.608 | Ottomans | 2.767 |
| Espagnols | 32.158 | Divers | 11.262 |
| Russes | 15.036 | | |
| Anglais | 3.128 | Totaux | 429.131 |

Pendant 35 ans un demi-million d'étrangers fut absorbé par la France. Les Italiens et les Belges constituent à eux seuls la moitié de ce chiffre; mais dernièrement, l'on voit une tendance nouvelle et on remarque l'accroissement très fort des naturalisations de Polonais, d'Ottomans, de Roumains et d'Allemands. En 1925, presque 4 mille Allemands ont été *francisés*, tandis que le chiffre des Belges est à peine de 2.500. Mais ce nombre grandissant de naturalisations présente un danger réel pour l'avenir de la France: il est vrai qu'une bonne partie des francisés adoptera complètement les mœurs du pays et s'assimilera à la population autochtone, mais c'est une œuvre de longue haleine et l'aspect de la France sera alors sûrement changé. Il est impossible, dans l'état actuel des choses, de prévoir exactement l'influence qu'aura l'immigration étrangère,

mais on peut facilement remarquer déjà à présent, d'après les données statistiques que nous possédons, que cette immigration étrangère présente un danger grave qu'on ne saurait trop souligner. *Il y a actuellement en France une disproportion entre l'économie du pays et ses forces démographiques:* ces dernières sont trop faibles et elles doivent être renforcées par l'élément étranger pour faire face aux exigences croissantes de l'économie nationale. L'accroissement insignifiant de la population française a pour conséquence une immigration de plus en plus intense et un nombre de plus en plus fort de naturalisations. *Ainsi la dépopulation amène fatalement la dénationalisation.*

# CONCLUSIONS

Depuis l'époque où la France est entrée dans la phase moderne de son développement, elle a commencé déjà à montrer les symptômes d'une grave crise démographique. Les recensements successifs de sa population montrent d'une façon manifeste comment le mal s'étendait et s'aggravait au point de devenir après la guerre un véritable danger national.

Mais actuellement, le problème de la dépopulation se pose d'une façon tout à fait différente. Dans la seconde moitié du XIX^e^ siècle, la cause de la dépopulation française fut attribuée exclusivement à une natalité exceptionnellement faible, tandis que la mortalité fut considérée comme normale.

Nous avons démontré qu'aujourd'hui le problème a complètement changé et ne peut plus être envisagé sous le même angle. De même que l'Angleterre, par sa révolution industrielle au XVIII^e^ siècle, a montré aux autres pays du monde l'image de leur évolution économique future, de même la France de la première moitié du XIX^e^ siècle a montré par la baisse de sa natalité l'avenir démographique des autres pays. Aujourd'hui, la natalité de la France n'est

point exceptionnellement faible; les autres nations européennes la suivent de près et trois d'entre elles (l'Angleterre, la Suisse, la Suède) sont même plus bas.

Le problème de la mortalité, le deuxième facteur de la popu'ation, paraît également à l'heure actuelle sous un jour nouveau. Au XIX$^{e}$ siècle, elle pouvait être considérée comme normale. Depuis cette époque, la diminution de la mortalité française était toujours beaucoup plus lente que celle des autres pays, si bien qu'actuellement le taux de la mortalité de la France est le plus élevé en Europe, après l'Espagne et le Portugal. *Si la France avait le taux de la mortalité de l'Angleterre*, 250.000 *vies humaines seraient arrachées à la mort chaque année.*

Le tableau suivant montre d'une façon frappante le changement radical survenu dans les causes de la dépopulation en France.

| | *Natalité* | *Mortalité* |
|---|---|---|
| XIX$^{e}$ siècle | relativement très faible. | normale pour l'époque. |
| Aujourd'hui | relativement faible. | très forte pour l'époque. |

La dépopulation a pris une forme entièrement nouvelle; il faut donc se servir de remèdes nouveaux. A une nouvelle situation démographique doit nécessairement correspondre *une nouvelle politique de la population.*

*Au* XIX$^{e}$ siècle, comme on ne connaissait pas encore le caractère universel de la baisse de la natalité, on a cru pouvoir arrêter la dépopulation par le relèvement du taux de la natalité. A l'instar de la célèbre loi Papia Poppaea, tout un système de mesures législatives, financières et administratives fut échafaudé pour inciter le peuple français à la fécondité. Mais de même que les lois d'Auguste, les lois françaises n'ont eu aucun effet car les mesures législatives

restent toujours sans effet lorsqu'elles sont en désaccord avec la base économique et sociale de la Société.

Déjà Horace se demandait :

*Quid leges sine moribus*
*Vanae proficiunt.*

Aujourd'hui, si l'on veut combattre la dépopulation en France avec efficacité, *c'est à la mort qu'il faut déclarer la guerre.* Une telle mesure est nécessaire, urgente et entièrement réalisable. En étudiant la mortalité en fonction des classes sociales, nous avons démontré, en nous basant sur l'exemple de Paris et de la banlieue, où se trouve le point central du problème. Ce sont les classes pauvres qui pourvoient au besoin démographique de la France, car les classes riches sont quasi stériles. Mais leur abondante natalité est fauchée par le taux excessivement élevé de la mortalité. *La réduction de la mortalité des classes pauvres doit donc être le but primordial de la politique de la population.* Mais ce n'est possible qu'avec une meilleure distribution de la richesse et avec plus d'égalité et de justice sociale.

*
* *

Jetons maintenant un coup d'œil vers l'avenir. Quelle sera l'évolution de l'Europe au point de vue démographique ? Cela dépendra avant tout du mouvement de la natalité.

« Chacun des modes historiques de la production sociale, a dit Marx, a aussi sa loi de population propre, qui ne s'applique qu'à lui et n'a par conséquent qu'une valeur historique ». Cette formule si juste et si profonde ne doit cependant pas être prise à la lettre, car les études démographiques nous enseignent que le même mode de production peut passer par plusieurs phases démographiques.

Ainsi, la société capitaliste, à sa naissance, se caractérisait presque partout par une natalité forte et toujours croissante. Par contre, la société capitaliste au stade avancé d'aujourd'hui est accompagnée d'une baisse générale de la natalité. Mais cette dernière réagira nécessairement sur l'organisation économique et sociale dont elle est le produit. « La diminution de la natalité, prévoit M. Sombart, coupe au capitalisme ses moyens d'existence, car seule la formidable augmentation de la population au cours de ces derniers siècles, lui a permis d'atteindre le degré de puissance et d'extension que nous connaissons. »

Elle aura en tout cas, si ce processus va s'accentuant, et dans l'époque actuelle rien ne permet de prévoir le contraire, une répercussion profonde sur le mouvement général de la population. Cette baisse pourra amener dans l'avenir prochain une stagnation générale de la population, voire même une régression.

Ainsi, la période contemporaine est non seulement une phase de transition économique mais encore *une phase de transition démographique*. Nous constatons encore une fois le rapport si strict, si étroit, de l'évolution économique et du mouvement de la population.

Au nombre considérable des problèmes économiques, sociaux et intellectuels que nos temps lèguent aux siècles à venir, vient s'en ajouter encore un, des plus importants et des plus mystérieux : le problème de la population.

FIN

# BIBLIOGRAPHIE

## I. OUVRAGES

*Aristote.* — La Politique. Paris 1848, Dumont.
*Ashley.* — The economic organisation of England. London 1925.
*Beer.* — History of British Socialism. London 1923, 2 volumes.
*Bebel.* — La Femme dans le présent, le passé et l'avenir. Paris 1891.
*Belbèze.* — La neurasthénie rurale. Paris 1911.
*Beloch.* — Die Bevölkerung des Griechisch-Römischen Welt. Leipzig 1886.
*Bertillon.* — La Dépopulation de la France. Paris 1911, Alcan.
*Bogdanoff.* — A short course of economic science. London 1925.
*Boukharine.* — Le matérialisme historique. Paris 1927.
*Bouthoul.* — Etude sociologique des variations de la natalité. Paris 1922. Giard et Brière.
*Briand.* — Le dépeuplement de la France. Paris 1919, Bossard.
*Buckle.* — History of civilization in England. London 1861, 2 vol.
*Choquart.* — De la diminution de la natalité en France. Paris 1909.
*Colajanni.* — Statistica e demografia. Napoli 1909.

*Döring.* — Die Bevölkerungsbewegung im Weltkrieg. Kopenhagen 1920.
*Dumont.* — Dépopulation et Civilisation. Paris 1890.
*Dupervieu.* — Essai sur la Crise de la Population Française. Bordeaux 1901.
*Durkheim.* — Les règles de la Méthode Sociologique. Paris 1927, Alcan.
*Engels.* — Philosophie, Economie Politique, Socialisme. (Contre Dühring). Paris. 1911. Giard et Brière.
*Engels.* — Condition of the Working Class in England in 1884 London. 1920.
*Epinat.* — Dépopulation et Repopulation en France. Dijon 1921.
*Ferrero.* — Grandeur et décadence de Rome. Paris 1919, Plon, 5 volumes.
*Fuss.* — Prévention au chômage. Bruxelles 1926.
*Fustel de Coulanges.* — La Cité Antique. Paris 1924, Hachette.
*Gibbins.* — Industrial History of England. London 1926.
*Gide.* — Reconstitution de la population française. Paris 1916, Giard et Brière.
*Gide et Rist.* — Histoire des doctines économiques. Paris 1922, 4e édition.
*Gini.* — I fattori demografici dell'evoluzione delle nazioni. Torino 1912.
*Goldstein.* — Bevökerungsproblem und Berufsgliederung in Frankreich. Berlin 1900.
*Gonnard.* — La Dépopulation en France. Lyon 1898.
— Histoire des doctrines de la Population. Paris 1923.
*Guillon.* — L'émigration des campagnes vers les villes. Paris 1905.

*Gumplowicz.* — Précis de Sociologie. Paris 1896, Chailley.
*Harmsen.* — Bevölkerungsproblem Frankreichs. Berlin 1927.
*Hersch.* — La mortalité chez les neutres en temps de guerre. Paris 1915, Giard et Brière.
— L'inégalité devant la mort. Paris 1920, Sirey.
*Hertz.* — Socialisme et Dépopulation. Paris 1910.
*Hobson.* — The evolution of Modern Capitalism. London 1926.
*Homo.* — L'Italie Primitive et les débuts de l'Impérialisme romain. Paris 1925.
*Issaïeff.* — Les grands hommes et le milieu social. Paris 1912, Rivière.
*Jaurès.* — L'idéalisme de l'histoire (Pages choisies). Paris 1922, Rieder.
*Kareïew.* — Les paysans et la question paysanne en France Paris 1889, Giard et Brière.
*Kautsky.* — Der Ursprung des Christentums. Stuttgar. 1908.
*Kosic.* — Die soziologischen Grundlagen der Geburtenschwänkung. Zurich 1918.
*Kropotkine.* — Histoire de la Révolution Française Paris. Stock, 2 volumes.
*Labriola.* — Essais sur conception matérialiste de l'histoire. Paris 1902, Giard et Brière.
*Lambert.* — La France et les étrangers. Paris 1928.
*Laveleye.* — De la propriété et de ses formes primitives Paris 1884.
*Leroy-Beaulieu.* — La Question de la Population. Paris 1913, Alcan.
— Essai sur la répartition des richesses. Paris.

*Letourneau.* — L'évolution de l'esclavage. Paris, Alcan.
— La guerre dans les diverses races humaines. Paris. Alcan.
*Levasseur.* — La Population Française. Paris 1889-1892. Rousseau, 3 volumes.
*Lombroso.* — L'homme criminel. Paris 1895, Alcan.
*Malthus.* — Essai sur le principe de la population, traduction Provost. Paris 1809.
*Machelard.* — Etude sur les lois Julia et Papia Poppaea. Paris 1860.
*Mantoux.* — La Révolution Industrielle au XVIII[e] siècle. Paris 1905.
*Marx.* — Le Capital, traduction Roy. Paris, Costes.
*Mayer.* — Histoire de l'Antiquité. Paris 1912-1914. 2 volumes.
— Die wirtschafliche Entwicklung des Altertums.
— Kleine Schriften zur Geschichtstheorie.
*Metchnikoff.* — La civilisation et les grands fleuves historiques. Paris 1909. Hachette.
*Moch.* — Socialisme et Rationalisation. Bruxelles 1927.
*Mommsen.* — Römische Geschichte. Berlin 1903.
*Montesquieu.* — De l'Esprit des Lois. Genève 1751.
— Considération sur la cause de la grandeur des Romains et de leur décadence. Amsterdam 1760.
*Most.* — Bevölkerungswissenschaft. Berlin 1927.
*Niceforo.* — Les classes pauvres. Paris 1905. Giard et Brière.
— Forza et Ricchezza. Torino 1906. Bocca.
*Nitti.* — La population et le système social. Paris 1897. Giard et Brière.

*Niceforo.* — La méthode statistique et ses applications aux sciences naturelles, aux sciences sociales et à l'art. Paris 1925. Giard et Brière.

*Ortolan.* — Histoire de la législation romaine. Paris 1884.

*Paon.* — L'émigration ouvrière en France. Paris 1926.

*Paul-Louis.* — Le travail dans le Monde Romain. Paris 1912. Alcan.

*Platon.* — Les lois. Paris 1920.

*Plekhanoff.* — Les questions fondamentales du Marxisme. Paris 1927.

*Pöhlman.* — Geschichte der sozialen Frage und des Socialismus in der antiken Welt. Müchen 1925.

*Rageot.* — La Natalité. Paris 1918. Flammarion.

*Rappaport.* — La philosophie de l'histoire. Paris 1925. Rivière.

*Reynaud.* — La théorie de la population en Italie. Lyon 1904.

*Rogers.* — The industrial and commercial history of England. London 1920.

*Salvioli.* — Le capitalisme dans le Monde Antique. Paris 1906. Giard et Brière.

*Schmoller.* — Grundriss der allgemeinen Volkswirtschaftslehre.

*Secrétan.* — La dépopulation de l'Empire Romain. Lausanne 1908. Payot.

— La loi de la natalité. Lausanne 1907. Payot.

— La population et les mœurs. Paris 1915. Payot.

*Sée.* — Les origines du capitalisme moderne. Paris 1926. Colin.

*See.* — La France économique et sociale du XVIII[e] siècle. Paris 1925. Colin.

*Seligman.* —L'interprétation économique de l'histoire. Paris. Rivière.

*Smissen (van der).* — Population. Bruxelles 1893.

*Sonolet.* — Principe de population et socialisme. Paris 1907. Rousseau.

*Sombart.* — Le bourgeois. Paris 1926. Payot.

*Sorel.* — La ruine du monde Antique. Paris 1926. Rivière.

*Spencer.* — Principles of biology. London 1867.

*Taine.* — Essais de critique et d'histoire. Paris.

*Tarde.* — Les lois de l'imitation. Paris 1926. Alcan.

— L'invention considérée comme moteur de l'évolution sociale. Paris 1912. Giard et Brière.

*Tite-Live.* — Histoire Romaine. Paris 1830.

*Tylor.* — Anthropology. London 1871.

*Vanlaër.* — La dépopulation de l'Italie au temps d'Auguste. Lille 1895.

*Vandervelde.* — L'exode rural et le retour aux champs. Paris 1913. Alcan.

*Wittfogel.* — Geschichte der Bürgerlichen Gesellschaft. Berlin 1924.

*Wolff.* — Die Bevölkerungspolitik der Gegenwart. Leipzig 1918.

## II. REVUES ET PERIODIQUES

*Bourdon et Bérillon.* — La diminution de la natalité en Grande Bretagne. Revue Int. de Sociologie 1920.

*Bourdon.* — Un peuple inconnu. Revue Bleue. 21 janvier 1928.

— Le Mouvement de la population. Revue d'Ec. Politique. Mars-avril 1927.

*Bouché-Leclerc.* — Les lois démographiques d'Auguste. Revue historique 1895.

*Ferenezi.* — Erster Weltbevölkerungs Kongress. Allgemeines Statistisches Archiv. 17 Band. IV Heft.

*Gascoin.* —L'immigration étrangère. Revue Universelle. 1[er] mai 1924.

*Gonnard.* — Les idées économiques d'Aristophane. Revue d'Economie Politique. Janvier 1904.

— Giammaria Ortès. Revue d'Economie Politique 1904.

Handwörterbuch der Staatswissenschaften.. Jena 1909. Vol. II. Article : Bevölkerungslehre und Bevölkerungspolitik.

*Hersch.* — La théorie de la population de Malthus. Bibliothèque Universelle et Revue Suisse (Lausanne) déc. 1916 et janv. 1917.

— La guerre et la grippe. Revue de Genève 1924.

— La mortalité causée par la guerre mondiale. Metron. Padova. I. VI. 1925.

— Situation sociale et Dépopulation. Revue de Paris. 15 février 1921.

*Hubert.* — L'agriculture de 1892 à 1895. Revue des études coopératives. Avril-juin 1926.

*Juglar.* — De la population de la France. Journal des Economistes. 1852.

*Labat.* — En Gascogne. Revue des Deux Mondes Juillet 1911.

*Lavergne.* — L'Agriculture et la population. Revue des Deux Mondes. Février 1857.

*Lannes.* — L'influence de l'émigration des campagnes sur la natalité française. Revue Politique et Parlementaire 1895.

*Le Fort.* — Du mouvement de la population en France. Revue des Deux Mondes 1867.

*Levasseur.* — Les causes et les limites de la densité de la population dans le monde. Académie des Sciences Morales et Politiques 1892.

*Mayer.* — Die Bevölkerung des Altertums dans le Handwörterbuch der Staatswissenschaften.

*Oldenberg.* — Uber den Rückgang der Geburten und Sterbeziffer. Archiv für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik. 1911.

*Oualid.* — L'immigration ouvrière est-elle organisée en France ? Musée social, mai-juin 1927.

— La France deviendra-t-elle un pays de minorités nationales ? Musée social, mai-juin 1927.

*Rameau de St.-Père.* — Le recensement Canadien de 1891. La réforme sociale 1894.

*Rappard.* — De l'optimum de la population. Journal de Statistique Suisse. 1927. Fascicule 5.

*Richet.* — L'accroissement de la population française Revue des Deux Mondes. 1882.

*Sauvy.* — La population étrangère en France. Journal de la Société de Statistique de Paris. N° 2 et 3 de l'année 1927.

*Savorgnan.* — La fecondità delle aristocrazie. Metron. 1925. Vol. IV, N° 3-4, Vol. V, N° 1.

— Nutialità e fecondità delle case sovrane d'Europa. Metron. 1923. Vol. III. N° 2.

*Sinigalia.* — La teoria economica della popolazione in Italia Archivio giuridico. 1881.
*Ulmer.* — La mortalité infantile en France. Bulletin de la Statistique générale de France.
*Villermé.* — De la mortalité dans les divers quartiers de la Ville de Paris. Annales d'hygiène publique. 1830.
*Wolff (J).* — Une nouvelle loi de la population. Revue d'Economie Politique 1902.
*Wolff (G).* — Menschenverlust im Weltkrieg. Sozialistiche Monatshefte N° 1 de l'année 1921.

## III. MATERIAUX STATISTIQUES.

Annales de démographie internationale.
Annuaires Statistiques de la Ville de Paris.
Annuaire Statistique International (publié par la S. D. N. à Genève).
Annuaire Statistique des Grandes Villes (1927).
Annuaire Statistique de la Suisse.
Annuaire général de Larousse. (1927).
Bulletin de l'Institut International de la Statistique. (1925).
Bulletin de la Statistique Générale de France.
Canada : Vital Statistics. (1922).
Journal Officiel de la République Française. (28 avril 1927 ; annexe du 3 juillet 1921).
Journal de la Société Statistique de Paris.
Journal de Statistique Suisse. (Berne).
Statesman Year-Book. (1927).
Sundbärg : Aperçus Statistiques Internationaux. (1908).
Woytinsky : Die Welt in Zahlen. Berlin 1925. 6 volumes.

# TABLE DES MATIERES


PRÉFACE ..... 7

INTRODUCTION: La Science de la Population .... 15

## LIVRE PREMIER

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA POPULATION: faits et idées ..... 37

CHAPITRE I. — L'Epoque Sauvage..... 39

CHAPITRE II. — L'Epoque Agricole..... 47

CHAPITRE III. — L'Epoque de l'Esclavage.... 55

*Section Première:* La Grèce ..... 61

*Section Deuxième* : Rome

I. La période agricole.. 79

II. La décadence économique et démographique. 91

III. Les lois d'Auguste.. 103

CHAPITRE IV. — L'Epoque du Servage..... 115

CHAPITRE V. — L'Epoque Industrielle..... 125

*Section Première:* La Révolution Industrielle 127

*Section Deuxième:* La Révolution démographique ..... 127
*Section Troisième:* La théorie de Malthus
I. Les Précurseurs.... 147
II. L'Exposé et l'origine sociale de la théorie .... 155
III. La Réfutation de la théorie ..... 169

CONCLUSION ..... 185

## LIVRE SECOND

### LA DÉMOGRAPHIE DE LA FRANCE

CHAPITRE I. — La marche de la population française, de ses origines jusqu'à 1926 ..... 191
*Section Première:* Période Ancienne ..... 193
*Section Deuxième:* Période Moderne
I. La marche absolue .. 201
II. La marche de la population dans les départements 205
III. La marche relative .. 216

CHAPITRE II. — L'Influence des guerres sur la marche de la population ..... 223
*Section Première:* Les guerres de la Révolution et du Premier Empire ..... 227

*Section Deuxième:* La guerre de 1870-71 .. 233
*Section Troisième:* La guerre Mondiale .... 243

CHAPITRE III. — La nuptialité ..... 255

CHAPITRE IV. — La natalité ..... 261
*Section Première:* La baisse de la natalité .. 263
*Section Deuxième:* La natalité dans les départements ..... 269
*Section Troisième:* La natalité et les classes sociales ..... 279

CHAPITRE V. — La baisse mondiale de la natalité
*Section Première:* La baisse de la natalité dans quelques pays du monde ..... 291
*Section Deuxième:* La natalité en Suisse. Etude de démographie comparée ..... 301
*Section Troisième:* Conclusion statistique de l'étude sur la natalité ..... 311

CHAPITRE VI. — Les causes sociologiques de la diminution de la natalité ..... 313

CHAPITRE VII. — La mortalité et l'excédent des naissances sur les décès ..... 337
*Section Première:* La mortalité et l'excédent des naissances sur les décès en France ..... 339
*Section Deuxième:* La mortalité dans les départements ..... 345

*Section Troisième:* La mortalité et les classes sociales ..... 351

CHAPITRE VIII. — La mortalité dans le monde .. 373

*Section Première:* La mortalité dans quelques pays ..... 375

*Section Deuxième:* Conclusions de l'étude sur la mortalité ..... 389

CHAPITRE IX. — L'Immigration étrangère en France ..... 393

*Section Première:* Les étrangers en France avant 1914 ..... 397

*Section Deuxième:* Les étrangers en France après 1914 ..... 401

CONCLUSION ..... 411

IMPRIMERIE ARS, 55, RUE DE RIVOLI, PARIS

G.E.STECHERT&Co
(ALFRED HAFNER)
NEW YORK

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 051448923